



LE TEMPS DE LA DÉCISION

28 AVRIL 2011

AMPHI FOCH • 9H00
ÉCOLE MILITAIRE

Conjuguer l'urgence,
la gestion du quotidien
et l'anticipation
à l'heure de la complexité

en partenariat avec



www.tempsdeladecision.fr



Les Cahiers de la

Revue Défense Nationale



Le temps de la décision

Conjuguer l'urgence, la gestion du quotidien et l'anticipation à l'heure de la complexité

Travaux préparatoires au colloque organisé
par l'École de guerre,
l'École nationale d'administration
et l'École des Hautes études commerciales
à l'École militaire le 28 avril 2011

Sommaire

- 5 **Le temps de la décision : conjuguer l'urgence, la gestion du quotidien et l'anticipation à l'heure de la complexité**
THIBAUT KOSSAHL

Représentation du temps et stratégie

- 11 **Stratège, temps et stratégie**
BENJAMIN CHAUVET
- 23 **Afghanistan, la confrontation et les contradictions du temps stratégique occidental**
GAËL FONTAINE
- 35 **Le temps dans la quête de puissance de la Chine**
STEFAN ULLRICH
- 45 **Afrique : le temps retrouvé ? Manifestations et influences de l'histoire longue africaine**
BENJAMIN CHAUVET, ANGELO DAN, DAVID MYARD,
XAVIER DE TORQUAT DE LA COULERIE, SIMON VANACKERE
- 59 **Synchroniser défis et réponses en Afrique : de l'Union Africaine à la coopération militaire française**
BENJAMIN CHAUVET, ANGELO DAN, DAVID MYARD,
XAVIER DE TORQUAT DE LA COULERIE, SIMON VANACKERE
- 75 **La structuration du temps dans le discours islamiste, un enjeu de luttes symboliques et politiques**
AUDREY HÉRISSON
- 83 **Vision du temps et stratégie en Asie du Sud-Est et en Indonésie**
KATELL GUIZIOU
- 95 **Chine, Inde, Occident : rapport au temps et impact stratégique**
FRÉDÉRIC PRÉVOST-ALLARD
- 103 **La maîtrise du temps, dernier rempart de la Nation**
XAVIER DE TORQUAT DE LA COULERIE

À quel temps décident les sociétés démocratiques

- 115 **Le temps, acteur ou fossoyeur de l'idéal démocratique ?**
CHARLES-ANTOINE THOMAS
- 131 **Prendre des risques en décidant pour demain**
SANDRINE CROUZET, RÉMI JÉHANNO, JULIA LAPLANE
- 143 **La démocratie est-elle capable de donner du sens à l'engagement militaire dans le temps long ?**
NICOLAS MEUNIER

La gouvernance de crise : des réussites sans lendemain ?

- 151 **À qui profite la crise ?**
PHILIPPE GUYONNET-DUPÉRAT, GUILLAUME LANIER,
STÉPHANE TABARIE
- 161 **Des sillons tracés par le glaive - Gérer l'urgence et s'inscrire dans le long terme : les exemples de la Convention et de la France libre**
FRANÇOIS DEVOUCOUX DU BUYSSON, THOMAS LAVIELLE
- 171 **Gérer le retour au quotidien après une prévalence du temps court en période de crise économique**
YOUSSEF LAKHIRY
- 177 **Peut-on influencer le temps ?**
PAULINE CHADENET, JEAN-PHILIPPE SCHERER
- 187 **La sortie de crise par l'action collective : l'exemple de la démocratisation du Bénin**
ANGELO DAN

Ont collaboré à ce volume

Sous la direction du professeur Pascal Chaigneau,
du professeur Hervé Coutau-Bégarie et de M. Fabrice Larat

Stagiaires de la promotion « Général de Gaulle » de l'École de guerre :

Benjamin Chauvet,
Gaël Fontaine,
Arnaud Guerry,
Luc Guyennon,
Audrey Hérisson,
Rémi Jéhanno,
Thibaut Kossahl,
Nicolas Meunier,
Frédéric Prévost-Allard,
Jean-Philippe Scherer,
Charles-Antoine Thomas,
Xavier de Torquat de la Coulerie,
Stefan Ullrich (officier allemand).

Élèves à l'École des Hautes études commerciales :

Kyomi Arrachea,
Pauline Chadenet,
Matthieu Cimino,
Youssef Lakhiry,
Julia Laplane.

Élèves de la promotion « Jean-Jacques Rousseau » de l'École nationale d'administration :

Sandrine Crouzet,
Angelo Dan,
François Devoucoux du Buysson,
Katell Guiziou,
Philippe Guyonnet-Dupérat,
Guillaume Lanier,
Thomas Lavielle,
David Myard,
Stéphane Tabarie,
Simon Vanackere.

Ont également participé à la réalisation de cet ouvrage
le capitaine de vaisseau Paul Massart, cadre-professeur à l'École de guerre
et M^{me} Marie-Christine Pirot (infographie de la couverture) de la Dicod.

Le temps de la décision : conjuguer l'urgence, la gestion du quotidien et l'anticipation à l'heure de la complexité

Thibaut Kossahl

« Qu'est-ce donc que le temps ?
Si personne ne m'interroge, je le sais ;
si je veux répondre à cette demande, je l'ignore. »

Saint Augustin

L'aveu de Saint Augustin renvoie le décideur à ses propres interrogations. Certes, il lui appartient traditionnellement de résoudre au mieux la dialectique entre le temps court (la réaction dans l'urgence, la gestion quotidienne des affaires courantes) et le temps long (l'élaboration d'une vision prospective). L'histoire est riche de ces arbitrages, heureux ou malheureux. Le choix de Philippe II d'Espagne (1556-1598) d'abattre les forêts ibériques en est un, cédant à la chimère de l'Invincible Armada avec les conséquences de long terme que l'on sait pour son pays.

Il semble cependant que deux éléments concourent à rendre cet acte de décision plus complexe et plus hasardeux : l'accélération du temps court d'une part, corollaire de la globalisation, et l'effacement de l'analyse prospective d'autre part, résultat d'une nouvelle organisation du monde, plus fragmenté, où les interactions se multiplient et dépassent parfois notre capacité d'entendement.

Emblématique de cette contradiction toujours plus marquée entre les injonctions de court terme et les projets de long terme, la crise s'installe comme un état normal. Sous la pression d'une actualité syncopée et stupéfiante, serions-nous aujourd'hui encore capable de la rationalité visionnaire du général de Gaulle déclarant au lendemain d'un armistice accepté dans l'urgence : « dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but ! » ? Sommes-nous au contraire

condamnés à préférer l'exercice de la prémonition à celui de la prospective devenue illusoire ?

C'est à ces réflexions que sera dédié le colloque du 28 avril prochain, organisé par l'École de guerre, l'École des Hautes études commerciales (HEC) de Paris et l'École nationale d'administration (ENA) dans les murs de l'école militaire. Trois axes d'approche ont été retenus pour mieux comprendre la dialectique entre le temps court et le temps long, et pour aider nos décideurs à la résoudre.

Le temps long : représentation du temps et stratégie

Le rapport au temps est l'un des éléments fondamentaux constitutifs d'une culture, elle-même substrat de la décision stratégique. Il est donc essentiel que nous nous penchions sur nos propres schémas et que nous examinions ceux des autres grands acteurs contemporains. Sans doute cela nous aidera-t-il à mieux comprendre un environnement où la rationalité partagée des années de guerre froide n'est plus de mise, où des considérations civilisationnelles et religieuses revêtent une importance nouvelle. Plus concrètement encore, nous observerons comment le facteur temps, à l'inverse du facteur espace, n'a jamais été érigé par les stratégestes en l'élément central sur lequel bâtir une « chrono-stratégie » de même pied que la fortunée géostratégie. Cette première table ronde aidera à comprendre ce déséquilibre, voire à examiner des pistes de correction.

Le temps ordinaire : à quel temps décident les sociétés démocratiques ?

Rythmée par les échéances électorales, la démocratie représentative paraît tiraillée entre satisfaction immédiate des opinions publiques et pérennité du « Bien commun » voire des biens publics mondiaux. La figure de « l'homme providentiel » incarne cette tension : révélé par la crise, il semble soumis au *diktat* de l'immédiateté et peine à imposer son Projet synonyme d'effort et de sacrifice. Le cas des généraux américains McChrystal et Petraeus à la tête de la coalition internationale en Afghanistan illustre, de manière amplifiée par le caractère prolongé des conflits contre-insurrectionnels, le décalage temporel entre l'impatience politique et la ténacité opérationnelle. Plus largement, mais de façon corollaire, la réaffirmation d'une véritable éthique démocratique, faisant rimer liberté et responsabilité, suffira-t-elle à convaincre nos sociétés de la pertinence de sacrifices qu'impose toute vision prospective ? Le pan économique de nos soubassements libéraux mérite également d'être examiné. La vanité des stratégies boursières et financières de

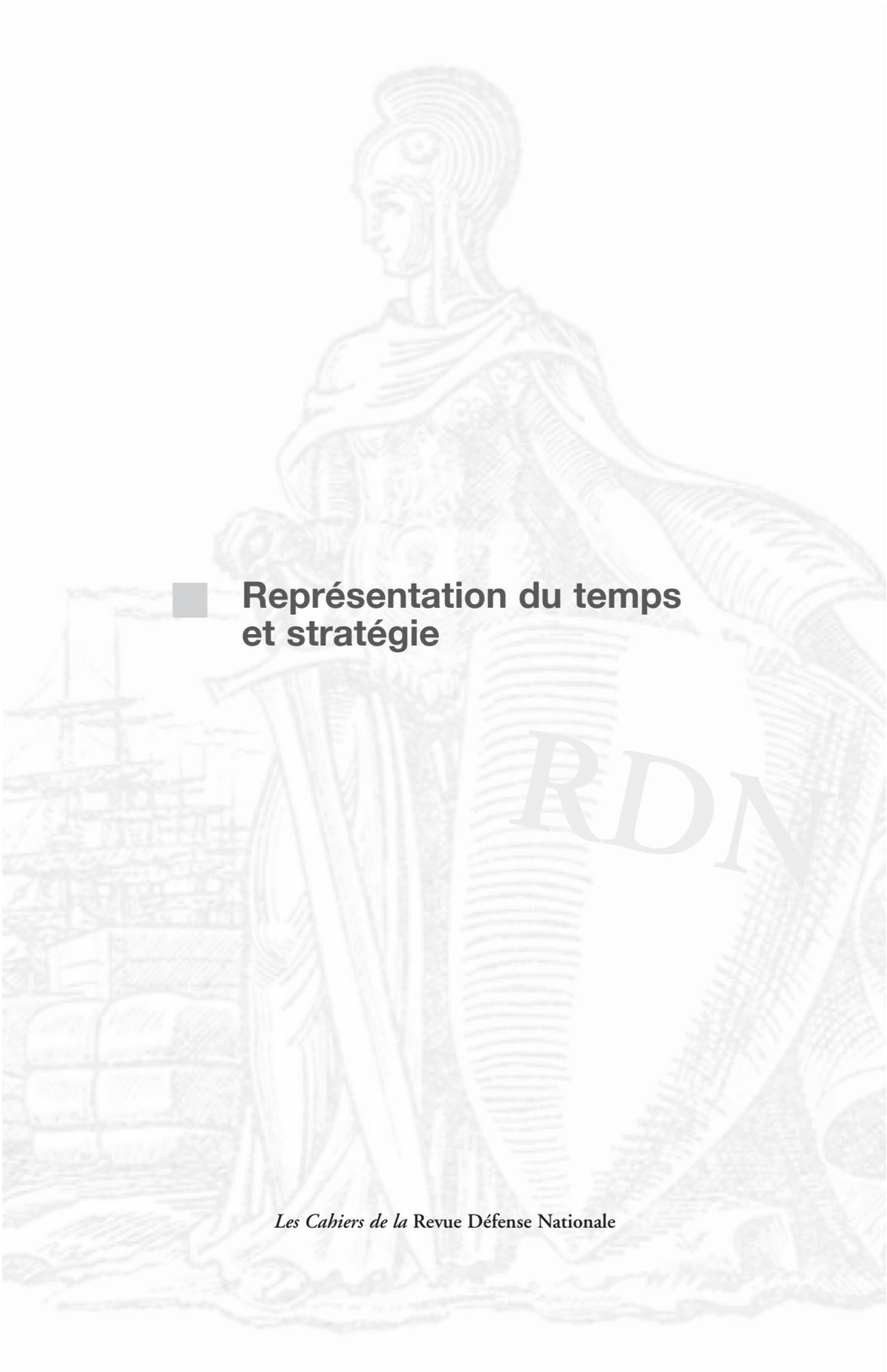
court-terme nous y invite. En somme, qu'il s'agisse des questions sécuritaires, politiques, économiques ou sociales, à quel temps décident les sociétés démocratiques ?

Le temps contracté : la gouvernance de crise, des réussites immédiates sans lendemain ?

Enfin, s'interroger sur le temps impose au dirigeant de juger sa propre action avec pragmatisme et objectivité. Cette démarche, appliquée à la gouvernance de crise, le conduit alors à se demander s'il s'agit de réussites immédiates sans lendemain. En 2008, le sauvetage de banques et, plus récemment, d'Etats en faillite a prouvé l'efficacité d'une action collective d'urgence sans régler pour autant les problèmes de fond résultant de la volatilité du système financier et l'absence de légitimité des acteurs bancaires. La réactivité alors constatée, due à une conscience collective des enjeux, n'a pas su prendre en compte le long terme, c'est-à-dire un système de surveillance des acteurs spéculatifs. De même, le spectaculaire rapprochement militaire franco-britannique, exemplaire de pragmatisme face à la crise des finances publiques, n'est que le palliatif d'une commune pénurie et ne saurait masquer le préoccupant phénomène du désarmement européen. Organiser efficacement l'après-crise impose donc de répondre à la question des acteurs impliqués, de leur légitimité, des synergies qu'ils sauront développer, des instances et des mécanismes qui donneront corps à ces nouveaux partenariats. L'objectif est bien de faire de cette période un « temps utile » pour stabiliser et exploiter le pansement constitué des mesures d'urgence.

Ces trois thèmes ont fait l'objet de réflexions préparatoires plus détaillées, menées conjointement par les élèves des trois écoles et compilées dans ce cahier. Le 28 avril, elles serviront de socle aux débats que tiendront chercheurs et universitaires, acteurs institutionnels ou de la sphère privée, experts militaires, politiques ou économiques.

Ensemble, nous veillerons à ce que le résultat de nos échanges soit d'application pratique et permette ainsi aux décideurs d'échapper au sort cruel des enfants de Chronos...



■ **Représentation du temps
et stratégie**

RDN

Les Cahiers de la Revue Défense Nationale

Stratège, temps et stratégie

Benjamin Chauvet

« Quand on travaille pour demain
et pour l'incertain, on agit avec raison ».
Pascal, *Pensées*, (1670).

Le temps est un sujet topique pour les philosophes, les artistes ou les scientifiques. Du spleen baudelairien à la conscience angoissée de Kierkegaard, le temps abonde en littérature. Curieusement, les stratèges militaires sont moins diserts sur le sujet. Est-ce parce que la gestion du temps est pour eux un réflexe ou une respiration, si bien qu'on pourrait dire qu'elle représente un souci permanent auquel ils pensent **tout le temps**, mais sans **jamais** y réfléchir ?

Or, pour von Mises, « c'est l'agir qui fournit à l'homme la notion de temps, et le rend conscient de l'écoulement du temps. L'idée de temps est une catégorie praxéologique. L'action est toujours dirigée vers le futur ; elle est, essentiellement et nécessairement, toujours une projection et une action pour un avenir meilleur ». Comment ne pas rapprocher cette assertion de la conception de la stratégie par le général Beaufre ⁽¹⁾ ?

Ce qui suit tentera modestement d'explicitier les rapports que stratèges et stratégie entretiennent avec le temps et de mettre en évidence comment la raison humaine tente de dominer l'inéluctable course des événements pour parvenir à ses fins.

Relativité du temps stratégique

C'est une donnée que la physique relativiste, dépassant le postulat newtonien, nous a transmise : le temps est toujours lié à un espace. C'est bien ce cadre espace-temps qui constitue « l'écosystème stratégique » fondamental. Or, de la même manière qu'une position sans heure n'a pas de sens sur une carte marine, nous savons, depuis Einstein, qu'il est vain d'évoquer l'espace ou le temps indépendamment l'un de l'autre. Ainsi, pour Ernst Mach, « parler d'un temps absolu, indépendamment de toute variation, est

(1) « Selon le mot forgé par Raymond Aron, notre civilisation a besoin d'une praxéologie, d'une science de l'action. Dans cette science, la stratégie peut et doit jouer un rôle capital [...] ».

aussi dépourvu de sens. Ce temps absolu ne peut être mesuré par aucun mouvement ; il n'a donc aucune valeur, ni pratique, ni scientifique... C'est une oiseuse entité métaphysique ».

Pourtant, la tentation est grande, pour le stratège comme pour le stratéliste, dans leur recherche de principes et de procédés transcendants, de s'abstraire du contexte. Mao nous met en garde contre ce piège : « Les lois de la conduite de la guerre varient en fonction des conditions de la guerre, selon le temps, le lieu et le caractère de la guerre ». Récusant l'idée que la révolution russe pouvait être transposée *in extenso* à la Chine, celui dont la stratégie était de se battre à un contre dix, et dont la tactique était de se battre à dix contre un, constatait avec pertinence qu'il était vain de répondre aux problèmes du passé pour anticiper ceux du lendemain.

Partant, on en déduit intuitivement que le stratège et la stratégie ne s'expriment pas dans une, mais dans plusieurs temporalités. Temporalité du soldat, qui pense au prochain mouvement de terrain, au prochain coup de canon, à la prochaine charge. Temporalité du général, qui envisage sa prochaine offensive, sa prochaine pause opérationnelle, son prochain roque de bataillons. Temporalité du chef suprême, qui voit son action dans le lent mouvement de l'histoire, dans la durée de l'État, dans la permanence de la Nation. Et ces trois espace-temps de se combiner avec les rythmes sociaux, politiques, biologiques, technologiques, médiatiques, etc. Or, c'est la pensée du stratège, englobante, enveloppante, « totale », qui est sensée réunifier ces dimensions complexes et enchevêtrées. Mais, de même que la théorie quantique démontre qu'une particule élémentaire n'a pas de position précise, la pensée du stratège ne saurait être déterministe : elle ne peut, à tout instant, maîtriser l'ensemble des paramètres du champ de bataille, tout comme il est impossible, en mécanique quantique, d'avoir une image exacte du cortège d'électrons qui essaient autour de l'atome.

Sagesse et dialectique du chronostratège

La stratégie est donc « situationnelle », contextuelle, conjoncturelle. Et comme elle est aussi dialectique, elle est, de ce fait, relativiste et non newtonienne, au sens où le temps de l'un se mesure toujours par rapport à celui de l'autre. Il en ressort que le stratège ne peut jouir de ce privilège divin de disposer d'un temps indéfini (à l'échelle humaine tout du moins) de réflexion et de préparation à l'action et qu'il est donc contraint de jouer du temps de l'autre en lui imposant son propre rythme ou en profitant des **temps morts** que lui aurait imprudemment laissés l'adversaire.

Le stratège face au temps est comparable au marin face à la mer : il doit apprendre à maîtriser son navire dans l'alternance permanente du creux de la vague et de son sommet. C'est à ce titre que le temps relie la stratégie à la philosophie. N'est-il pas sage, celui qui sait se comporter dans le plein comme dans le vide, dans le silence comme dans le bruit, dans la facilité comme dans la difficulté ? Les Asiatiques, qui ont pris soin de ne jamais séparer l'action – ou la non-action – de la sagesse, ont beaucoup à nous dire à ce sujet. En Chine, « tout est flux, moment et occasion (sans chercher à saisir ce moment opportun mais plutôt en l'attendant, en ne le manquant pas et en se laissant porter par lui) » ⁽²⁾.

L'art de la guerre japonais exprime parfaitement cette idée selon laquelle « le sens du rythme est à la base de la création de l'avantage » ⁽³⁾. « En toute chose il y a rythme. [...] Dans le domaine des arts militaires, tels que tir à l'arc, tir au fusil, jusqu'à l'équitation, tout obéit au rythme et à la cadence. [...] Plusieurs sortes de rythmes se remarquent dans la tactique. Il faut d'abord connaître le rythme concordant, puis comprendre quel est le rythme discordant. Il faut savoir discerner le rythme qui sied bien, le rythme à saisir selon l'occasion et le rythme contrariant, tous les rythmes qu'ils soient larges ou étroits, lents ou rapides, sont caractéristiques de la tactique. [...] Dans les combats de la tactique, il faut connaître les rythmes de chaque adversaire et il faut se mettre au rythme inattendu de l'ennemi » ⁽⁴⁾.

L'adversaire cherche donc, soit à m'imposer son temps, soit à s'approprier le mien. Or, lorsqu'il m'est dénié, le temps devient violence car il m'applique une tension qui, dans le combat, peut devenir intolérable, puisqu'elle est à la mesure de l'enjeu de la confrontation. La surprise est un moyen de créer cette tension. La surprise à laquelle seule une « profondeur » stratégique peut faire face. Car, si je suis surpris, il est déjà trop tard : à la guerre, le temps ne se rattrape pas. Mais le temps se marchande. Je peux l'échanger contre du territoire, du potentiel industriel, des ressources d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles soient. Staline, surpris par le déclenchement de l'opération *Barbarossa*, a ainsi troqué une part de l'immense Russie contre le temps d'organiser une défense en profondeur et de mobiliser son industrie.

Car si la surprise garantit l'initiative, son effet est limité : dans le cas où elle est incomplètement exploitée dans un temps court, le succès final dépendra de plus en plus, en avançant, des capacités des protagonistes

(2) Stephen Duso-Bauduin : *Sociostratégie de la Chine : Dragon, Panda ou Qilin ?*, L'Harmattan, 2009.

(3) Pierre Fayart : « Chrono-stratégie et représentations japonaises du temps », 1^{er} avril 2008, disponible sur Comprendrectappliquersuntzu.fr.

(4) Miyamoto Musashi, *Traité des cinq roues*, Chapitre 2 « Terre », Du rythme et de la tactique, 1645.

à mobiliser leurs ressources en tirant le meilleur parti de la technologie. C'est la leçon que l'on peut tirer des deux dernières années du second conflit mondial où, malgré une supériorité tactique locale ⁽⁵⁾, les armées allemandes finirent par être submergées par le nombre et la masse. L'Allemagne réalisait à ses dépens ce que le général von Seeckt avait conclu du premier conflit mondial : qu'une puissance centrale n'était pas en mesure de supporter une longue guerre d'attrition et qu'elle devait miser sur un conflit court dont l'issue rapide serait permise par le mouvement. En ce sens, l'amiral Raeder, qui, en 1940 proposera à Hitler de s'emparer de Suez plutôt que de Londres, poussera un peu plus loin cette logique en prévoyant de hâter la fin de la Grande-Bretagne en lui déniait sa profondeur stratégique, c'est-à-dire son empire.

Génie ou esclave ?

Il semble que certains chefs militaires aient la capacité de « dépasser », de « courber » le temps de leurs contemporains. Parmi eux, la figure du maréchal de Lattre, telle qu'elle nous est décrite par le colonel Michel Goya, est emblématique de cette capacité. Le stratège prend alors les traits d'un être supérieur, quasi mythique, insaisissable pour son entourage, possédant toujours un coup d'avance, visionnaire, intuitif, doué d'une forme de seconde vue, lui conférant l'ubiquité et la prescience.

Le lot de ceux qui paraissent commander au temps est en fait celui des prophètes, condamnés parfois à un destin tragique. Souvent incompris, toujours critiqué, le prophète est invention et audace, innovation et nouveauté. Confronté au conservatisme naturel des hommes, il est hors de leur temps, car en avance, décalé. Dans l'habit du prophète, le stratège est Cassandre. Mais lorsqu'il parvient à imposer sa volonté, il cesse d'être un héraut pour revêtir les habits du génie : il semble alors en mesure de subjuguier l'univers entier. Alexandre, Napoléon en sont des modèles inégalables.

Le stratège aurait donc cette possibilité de « plier » le temps à son profit, de lui donner souplesse et élasticité. Nous savons bien cependant que cela est métaphore. Il s'agira toujours d'un temps subjectif, celui de son entourage, de ses subordonnés, de ses supérieurs, de son adversaire. Cependant, il est un stratège qui semble abolir cette temporalité, puisqu'il parie sur l'impossibilité d'un avenir apocalyptique. C'est le stratège nucléaire.

(5) Le colonel Trevor Dupuy a calculé que, jusqu'en 1944, la *Wehrmacht* a infligé un taux de pertes de 20 à 30 % supérieur à celui des armées occidentales pendant leurs faces-à-faces.

La stratégie nucléaire : le temps hypothéqué

La stratégie nucléaire a fondamentalement modifié le rapport au temps. Comme l'écrivait Jean Guitton, « la stratégie nucléaire ne dispose pas de report à l'avenir. Elle n'est pas un jeu sur les longues durées. Les guerres presse-boutons pourraient durer un quart d'heure ». C'est l'idée que l'arme nucléaire hypothèque les temps futurs. Incidemment, elle fait naître un paradoxe : elle est capable de figer une situation, jusqu'à interdire la possibilité d'une conflagration majeure, tout en présageant de la fin des temps.

En termes tactiques, le temps est un évidemment paramètre essentiel pour le stratège nucléaire. Sa survie dépend, d'une part, de sa capacité à allonger au maximum le délai de détection d'une attaque par des moyens d'avertissement, et, d'autre part, de son aptitude à la riposte « en second » qui permet de dissuader l'adversaire d'attaquer sans risque. Cet équilibre fragile mais durable, permis par la disproportion des effets par rapport aux enjeux, offre aux protagonistes un « sous espace-temps » pour la négociation ou la manœuvre. La guerre froide est dominée par ce paradigme. Puisque la guerre généralisée est improbable, la stratégie indirecte développe d'autres formes de conflictualités, où l'idéologie tient une place première.

La crédibilité de la stratégie nucléaire est également subordonnée à la permanence de la menace qui pèse sur l'adversaire. C'est la raison pour laquelle l'arme sous marine est emblématique et essentielle dans ce conflit. Cachés dans les profondeurs, *a priori* invulnérables car indétectables, sans position précise et sans témoin, les sous-marinières incarnaient cette épée de Damoclès de l'Apocalypse. On pourrait même avancer qu'ils défiaient le temps puisque aucune conscience extérieure ne pouvait assurer à tout instant qu'ils étaient toujours dans le monde des vivants, reproduisant ainsi dans le secret des abysses la célèbre expérience du chat de Schrödinger.

« Nul vainqueur ne croit au hasard » (Nietzsche)

Quel que soit l'enjeu et le type de stratégie (nucléaire ou « classique »), cette dernière sous-tend un calcul. Le général Beaufre nous indique que la stratégie doit être « contre aléatoire ». Le stratège joue aux dés, mais s'inscrit toujours dans un temps probabiliste. Il mise et espère entrer dans ses frais.

Pour maîtriser, autant que faire se peut, le mouvement brownien de la guerre, le stratège élabore ses plans en adoptant une démarche méthodique et prospective. Il s'appuie sur une planification dont la portée varie, en fonction des événements, du temps court (de l'ordre de la minute) au

temps long (de l'ordre de l'année). Ce processus implique différents niveaux de traitement de l'information et de l'action.

Sur le champ de bataille et au sein des états-majors, règnent plusieurs temps différents. Le temps du champ de bataille est celui de l'immédiateté, du rapport direct à la mort. Le soldat s'en tient à ce qu'il est courant d'appeler le niveau tactique : un horizon temporel limité à la prochaine offensive ou le prochain engagement, une boucle de décision rapide permise par un rapport direct au chef. À ce niveau, les capacités de planification dépassent rarement les cinq jours mais entrent dans les détails de l'exécution.

Le niveau opératif est le niveau de planification intermédiaire. Raisonnant à l'échelle d'un théâtre d'opérations, et même s'il s'intéresse à la conduite immédiate des forces, il voit plus loin et plus large. Ses préoccupations sont donc d'ordre plus général et son rôle est fondamentalement de décliner les ordres du niveau supérieur pour les faire appliquer au niveau tactique.

Le niveau supérieur est celui de l'interface entre politique et militaire. Il est qualifié de « stratégique » car il engage directement la conduite de l'État. Il s'inscrit donc dans une planification du temps long. Le niveau stratégique, élabore des scénarios de crise, propose des solutions au pouvoir politique pour faire face à des problèmes en cours ou à venir. Lui aussi est tiraillé entre la dictature du temps court en cas de surprise stratégique et l'exigence du temps long qui l'oblige à se projeter dans un futur par essence incertain.

Du temps très court du tacticien au temps très long du stratège, se déroule une série de planifications successives qui cascaded du plus haut au plus bas niveau d'exécution. Dans ce processus qui met en jeu des états-majors de taille et de préoccupations variables (de l'état-major des armées à la compagnie, en passant par l'état-major « opératif » qui raisonne au niveau d'un théâtre d'opérations), la coordination, le dialogue et l'itération sont primordiaux. Les horizons spatiaux-temporels respectifs s'inscrivent, quant à eux, dans la traduction et l'appropriation à chaque étage de la directive initiale du chef des armées. Les Britanniques s'assurent de la parfaite déclinaison de cet ordre en obligeant chaque échelon à répondre à la question : « Que désire le chef de mon chef ? ».

Durer

Mais indépendamment du processus de planification, se pose de la question du dépositaire de la vision du long terme. De ce point de vue, et

considérant le morcellement et l'alternance des pouvoirs dans les appareils d'État, ce ne sont plus les stratèges qui s'expriment, mais les systèmes. Un nouvel exemple maritime : une marine de guerre se construit sur une cinquantaine d'années : qui est garant de sa cohérence, et surtout, de sa constance ? Certainement pas une Loi de programmation (5 ans). Certainement pas l'exécutif (2 ans et demi de longévité moyenne pour un Premier ministre de la V^e République) ⁽⁶⁾. Certainement pas le chef d'état-major de la Marine (3 ans et demi de longévité moyenne depuis 1960). C'est donc la structure, l'*ethos*, la tradition, l'identité qui pèsent. La permanence, du moins au plus haut niveau, n'est pas incarnée par les hommes. On voit donc que la décision est influencée, dans sa temporalité, par la structure dont on peut ainsi juger de la robustesse, mais aussi, du conservatisme.

Le signe et le paradoxe de nos temps tiennent au fait que c'est au moment où nos sociétés bénéficient le plus de temps et de confort qu'elles semblent s'imposer la plus grande urgence à résoudre tous les problèmes du monde. En 1800, un stratège européen n'avait en moyenne que 35 ans pour accéder à la gloire des armes. Aujourd'hui, il dispose, selon les calculs d'espérance de vie, de quatre-vingts années. Mais le stratège doit composer avec l'impatience des opinions publiques et des gouvernements, qui n'est certes pas un phénomène nouveau, mais que la société médiatique exaspère incontestablement à longueur de reportages.

Or, dans la dialectique de la stratégie, l'un des adversaires a souvent plus à perdre qu'à gagner, et réciproquement. Le temps a évidemment un rapport direct avec l'objectif à atteindre. Si l'objectif est secondaire, c'est-à-dire non vital, l'investissement consenti sera par essence limité, et anticipera donc le moment du bilan, où il faudra mettre en regard les gains et les pertes. Au contraire le révolutionnaire, l'indépendantiste ou l'insurgé peut se battre sans égard pour le temps. Pour l'un, l'enjeu est limité, pour l'autre, il est infini : l'un gage ce qu'il s'autorise, l'autre peut miser sans risque puisqu'il estime n'avoir rien à perdre. C'est ce qui permet à Mao d'écrire : « [Il faut] attendre l'occasion. Celle-ci se présentera toujours ».

« *Staff driven* » ou « *Command driven* » ?

D'autant que la révolution dans les affaires militaires américaines a entraîné une accélération du temps guerrier. Dans le courant des années 90, et à la suite de la deuxième guerre du Golfe, l'*US Army* lance le programme « *Task Force XXI* » : une brigade numérisée est chargée d'expérimenter des

(6) Même les Chinois, pourtant réputés pour leur appétence au temps long, voient les générations de *leaders* se succéder au rythme des congrès du Parti – soient 10 ans entre chaque génération.

équipements conçus grâce aux nouvelles technologies de l'information (systèmes d'information et de communication, drones, équipements informatiques...). Il s'agit de mettre en œuvre « un système d'information numérique intégré verticalement pour lequel on refondrait la doctrine et la structure de force pour mettre l'accent sur la manœuvre décentralisée à un rythme élevé et une précision dans la frappe ».

Cependant, le produit final montre rapidement un défaut majeur. L'information avait tendance à être transmise prioritairement vers l'échelon le plus élevé plutôt que vers le commandement tactique, créant ainsi ce que l'on appelle le « *digital divide* ». À quoi tient le « *digital divide* » ? L'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) brise un fossé ancestral entre le temps des commandeurs et celui des troupes. La tentation est en effet grande aujourd'hui pour le décideur de haut niveau de s'immiscer dans les affaires au niveau le plus bas. En état-major, les officiers généraux sont irrigués en permanence d'*emails* leur permettant d'être informés en boucle courte des développements intermédiaires d'un dossier. L'avantage de ce mode de fonctionnement est la possibilité d'intervenir immédiatement dans l'élaboration de la décision pour le recadrer si nécessaire et éviter un nouveau processus. En corollaire, le chef est dans le *tempo* de ses subordonnés et son pouvoir augmente d'autant qu'il a accès à tous les niveaux d'information.

En revanche, absorbé par quantité d'affaires et sollicité en permanence pour des décisions ou des arbitrages de niveaux divers, son temps de réflexion devient compté, pour ainsi dire nul. Le stratège, ou le grand décideur militaire, va de nos jours de réunion en réunion, y compris dans le théâtre d'opérations. Il laisse la conception à ses états-majors et se contente d'imprimer une vision et de façonner les décisions selon ses convictions. C'est le « *battle rhythm* » : ce jeu de l'oie décisionnel accapare le chef militaire de huit heures du matin à huit heures du soir et pendant lequel il prend de l'information de ses principaux adjoints avant de prendre la décision dans un temps imposé par le déroulement des opérations.

Les Britanniques tentent de pallier cet effet collatéral de la révolution de l'information en pratiquant une approche « conduite par le chef » plutôt que par l'état-major. Dans les autres pays de l'Otan, dont la France, l'état-major propose au chef une analyse de situation et lui soumet les options qui en découlent. En Grande-Bretagne, le « *Command estimate* » prévoit que l'équipe de commandement, réunie en « boucle courte » autour du chef, impose son évaluation de la mission et transmette à l'état-major sa vision de la manœuvre qui va prédominer pendant toute la durée de l'action.

Le piège de la planification à outrance

La planification, nous le voyons, est devenue, en raison de la complexification du champ de bataille et des crises, un outil indispensable. Il serait intéressant de comparer la masse d'information que le chef doit aujourd'hui digérer en comparaison de celle qu'un général des guerres napoléoniennes devait appréhender. D'autant que le stratège de l'époque recevait un cadre d'ordre très large en rapport avec les temps de transmission de l'information qui impliquait une très importante marge de manœuvre pour le subordonné. Si Napoléon avait eu un téléphone portable, peut être Grouchy serait-il apparu avant Blücher...

Cette uchronie nous rappelle que la tentation du *micro-management* ⁽⁷⁾ est rendue forte par le progrès technologique. Quel confort pour un décideur en permanence sur le fil du rasoir et sous la pression de l'opinion que d'avoir la capacité de suivre en direct une action militaire. Cette rupture dans le rapport au temps est majeure. Elle a enfanté le « caporal stratégique » ⁽⁸⁾ mais aussi « stratège aux préoccupations de caporal », et, dans le cas le plus caricatural, du stratège qui dénie toute initiative à l'échelon inférieur par excès de contrôle. Quand bien même l'amiral Nelson bénéficiait des progrès dans les transmissions de signaux tactiques au sein de son escadre, les conditions de la bataille lui imposaient une confiance quasi aveugle en ses commandants dans un cadre général défini comme une mission à accomplir, indépendamment des moyens utilisés.

C'est le fondement du « *mission command* » que les armées britanniques ont érigé en catéchisme et que l'*US Army* tente de s'approprier depuis la fin de la deuxième guerre du Golfe. La « *mission command* » est en fait dérivée de l'*Auftragstaktik* inventée par les Allemands au cours de la Première Guerre mondiale et popularisée pendant l'entre-deux-guerres par la *Reichswehr*, qui avait l'ambition d'être une armée de chefs (« *Führerheer* »). Le principe en est simple : l'échelon subordonné reçoit une mission pour laquelle il a le libre choix du chemin à parcourir pour la réaliser, y compris la désobéissance formelle aux ordres initiaux. C'est Guderian qui exploite sa percée au-delà des préconisations de l'état-major en 1940 et qui précipite la défaite française.

(7) « Chaque commandeur a son propre style, mais s'il y avait une tendance de commandement, c'était au *micro-management* » : c'est ainsi que le général de brigade Nigel Aylwin-Foster, inséré dans l'état-major de l'*US Army* en Irak, juge le type de commandement des officiers américains.

(8) Concept créé par le général Charles Krulak, ancien commandant de l'*USMC* en janvier 1999, dans la *Marine Corps Gazette* « *The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War* ». Dans son acception la plus restrictive : l'action du caporal, dans un monde hyper-médiatique, peut avoir des répercussions d'un niveau dépassant largement ses prérogatives.

Il semble cependant que la plus puissante armée du monde éprouve des difficultés à inculquer la « *mission command* » à ses cadres. Pour Eitan Shami, « Douze ans se sont écoulés depuis la première guerre du Golfe et trois manuels de tactique successifs épousant la “*mission command*” ont échoué à apporter le résultat recherché. Un manque de confiance et d’objectifs clairs couplés à un type de guerre à laquelle l’*US Army* n’était pas préparée sont à porter au débit du “*mission command*” et des nombreux avantages qu’elle apporte ». À vrai dire, la planification érigée en dogme dénie aux cadres de l’armée américaine une part de leur capacité d’initiative, privilégiant les *check-lists* et les scénarios prédéfinis. Le processus de décision est donc « modélisé par avance, avec des phases prédéterminées, des matrices, des listes de courses et des pages de « commander’s guidances » ⁽⁹⁾.

Cette « *Zero default mentality* » est symptomatique d’un rapport contraint au temps qui tente d’anticiper toute surprise en épuisant la totalité du champ des éventualités. Elle impose une conception de la guerre techno-centrée par opposition à une démarche plus anthropo-centrée : c’est le mythe de la « *seamless information grid* », une sorte de treillis informationnel dans lequel le soldat se meut et où chaque combattant, quel que soit son grade, est en mesure de partager et récupérer toutes les données pertinentes à son niveau. Mais l’expérience montre, en particulier dans les conflits asymétriques, qu’il n’est pas encore possible d’abolir le temps au profit de l’espace...

**

Nul ne peut présager du futur de la stratégie. Au sein même de l’armée américaine, qui imprime au monde le *tempo* de ses révolutions technologiques successives depuis soixante-dix ans, on discerne l’opposition de générations marquées par leur propre expérience, celle de la contre-insurrection pour les plus jeunes. Cependant, en ces temps de contraintes, matérielles et financières, qui sont souvent des temps de courte vue, le véritable stratège est le visionnaire, celui qui a la capacité d’imposer au présent son désir de durée. La définition de la grande stratégie par Paul Kennedy est immuable : « *Grand strategy relies on coherent policy namely the capacity of the polity to bring together all of the elements required – military and non military – for the preservation and enhancement of the nation’s long term interests* ». Le général Beaufre, quant à lui, affirme que la stratégie est une « invention perpétuelle ». N’est-ce pas le but du stratège, justement, d’inventer l’avenir, d’en explorer le champ des possibles et d’en montrer le chemin ?

(9) Cf. Vandergriff : *The Path to Victory : America’s Army and the Revolution of Human Affairs*, Novato, Presidio 2002.

Éléments de bibliographie

- Michel Goya : *Res Militaris - De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle*, Économica, 2010.
- Eitan Shami : « *US Army adoption of Mission command* » in *The journal of strategic studies*, octobre 2010.
- Général Nigel Aylwin-Foster : « *Changing the Army for Counterinsurgency Operations* » in *Military Review* 84/6, novembre-décembre 2005.
- Mao Zedong : *Problèmes stratégiques de la guerre révolutionnaire en Chine*, 1936 ; in Gérard Chaliand : *Mao, Stratège révolutionnaire*, Éditions du Félin, 2002.
- Général André Beaufre : *Introduction à la stratégie*, Hachette, 1998.
- Adam Grissom : « *To digitize an Army : The US Army Force XXI Initiative and the digital divide, 1993-2003* » in *PhD dissertation*, King's College London 2008.
- Ludwig von Mises : *L'action humaine - Traité d'économie*, PUF, 1985.
- Colonel Trevor Dupuy : *A Genius for War : the German army and general staff, 1807-1945*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1977.
- Jean Guitton : *La pensée et la guerre*, Desclées de Brouwer, 1969.
- Paul Kennedy : *Grand Strategy in War and Peace : Toward a Broader Definition*, New Haven, CT Yale UP, 1991.
- Ernst Mach : *La mécanique – Exposé critique et historique de son développement*, 1925.

Afghanistan, la confrontation et les contradictions du temps stratégique occidental

Gaël Fontaine

Déclenchée le 7 octobre 2001, l'intervention occidentale en Afghanistan ne devrait pas connaître de décélération avant 2014, date annoncée par le président Obama pour les premiers désengagements du principal contributeur de forces dans cette guerre. Elle sera alors le plus long conflit mené par les États-Unis dans toute leur histoire. Et pourtant, la décision semble plus incertaine que jamais ! Pierre angulaire de toute guerre, fondement par excellence de toute stratégie selon le général Beaufre, la volonté des démocraties engagées dans cette lutte semble s'éroder avec le temps.

À l'inverse, l'insurrection semble revitalisée, animée d'une foi intemporelle en la victoire. Après avoir chassé « l'ours qui avait traversé la montagne » ⁽¹⁾, les combattants afghans réussiront-ils à repousser les puissances dominatrices du monde depuis cinq siècles ? Après sa résurgence en 2005-2006, face à la plus large alliance réunie depuis la Seconde Guerre mondiale, l'insurrection afghane fonde et conduit sa stratégie principalement sur le seul champ dans lequel elle peut rivaliser avec son adversaire : le champ temporel.

Cette démarche répond-elle à un constat objectif, celui de l'incontestable suprématie militaire et économique occidentale, ou résulte-t-elle d'un déterminisme culturel, lié à la représentation du temps dans l'Hindu Kush ? Par ailleurs, cette tentative de contournement est-elle fructueuse ? Permet-elle d'influer sur les buts de guerre des belligérants ? La désynchronisation est-elle totale entre une alliance occidentale pressée, craignant avant tout l'enlèvement, terme explicite s'il en est, et un

(1) *The bear went over the mountain: Soviet combat tactics in Afghanistan* est le titre de la traduction par Lester W. Grau du recueil de l'académie soviétique de Frounzé traitant du retour d'expérience de l'Armée rouge en Afghanistan.

adversaire patient, adepte de la manœuvre par lassitude ⁽²⁾, visant le renoncement plutôt que l'anéantissement de son ennemi ? L'Alliance, collectivement, et ses membres, pris individuellement, perçoivent-ils cette arhythmie ? Quelles sont les contre-mesures adoptées par l'Alliance et les démocraties pour reprendre une initiative qui semble leur échapper ? En somme, les Alliés ont-ils le projet de gagner une guerre dont l'issue reste incertaine ?

Cristallisation des contradictions de la démocratie en guerre, l'engagement en Afghanistan force les Alliés à repenser l'équilibre de ses rythmes internes lorsqu'ils sont confrontés à un ennemi, *a fortiori* culturellement différent. Ils doivent, en particulier, remédier à la désynchronisation progressive entre le temps politique et le temps stratégique.

Il convient, dès lors, de s'interroger sur les intentions de chacun des belligérants, sur ses buts de guerre annoncés et modifiés ou non lors de la décennie écoulée, le facteur temps occupant une place toute particulière dans cette définition. Cette étude initiale amènera indubitablement à constater la progressive désynchronisation qui caractérise cette guerre : désynchronisation individuelle et collective entre les belligérants d'une part, désynchronisation propre au camp occidental d'autre part. Contrainte à réagir devant la détérioration continue de la situation, la Coalition a été amenée à prendre des décisions et à entreprendre des actions dont l'efficacité doit conjuguer urgence et prospective, mettre le temps court au service du temps long.

La dialectique des volontés

Paradoxalement, la Coalition a exprimé dès la genèse de l'intervention des buts très clairs, inscrits dans le temps, alors que les *taliban* et leurs partenaires n'ont pas senti la nécessité, tout au moins n'ont pas eu la possibilité, de le faire ⁽³⁾. Ce déséquilibre semblait favoriser un camp dont les ambitions s'affichaient clairement et donc plus à même de soutenir, dans la durée, un choc des volontés. Cadrée, l'efficacité de l'opération pouvait être mesurée, disséquée et communiquée aux opinions publiques et autres acteurs soutenant cet usage de la violence légitime.

(2) Décrite par le général Beaufre dans son *Introduction à la stratégie*, la manœuvre par lassitude vise à « amener un adversaire beaucoup plus fort que soi à admettre des conditions souvent très dures et en n'engageant contre lui que des moyens extrêmement limités. [...] L'infériorité des forces militaires doit être compensée par une supériorité croissante des forces morales à mesure que l'action dure davantage ». Et d'ajouter, que sur le plan matériel comme sur le plan psychologique, il s'agit « de savoir durer ».

(3) La campagne initiale fut brève et violente : en trois mois, l'Alliance du Nord, appuyée par les forces occidentales, a renversé le régime *taliban* et repris le contrôle de l'essentiel du pays.

Sur le court terme, il s'est agi pour les Alliés de châtier les responsables des attentats du 11 septembre et leurs complices. Cette réaction quasi-instantanée voyait sa légitimité assurée par le syndrome d'immédiateté, caractéristique prégnante des sociétés postmodernes, qui frappe les pays occidentaux. L'affront ne pouvait rester impuni comme le souligne l'éditorial du *Monde* de Jean-Marie Colombani « Nous sommes tous Américains », daté du 12 septembre 2001.

Dans un premier temps, cet objectif fut atteint par la destruction des principales structures d'*Al-Qaïda*, à la notable exception de la fuite de ses deux principaux dirigeants, Oussama Ben Laden et Ayman al-Zawahiri. Sur le long terme, Washington et ses alliés cherchaient, et cherchent encore, à se prémunir contre le risque terroriste mondial comme l'explique l'état final recherché (EFR) de l'opération *Enduring Freedom*. En d'autres termes, l'opération visait à créer un environnement interdisant durablement le retour de la menace dans une Asie centrale riche de potentialités économiques, en particulier dans le domaine sans cesse plus sensible des matières premières.

Comme le soulignent Olivier Hubac et Matthieu Anquez dans leur ouvrage *L'enjeu afghan, la défaite interdite*, la dualité des finalités de l'intervention contenait un paradoxe essentiel dans ses modalités de mise en œuvre : l'impératif de célérité dans la destruction de la nébuleuse terroriste a exigé un engagement rapide des forces spéciales appuyées par l'arme aérienne, tout déploiement terrestre conventionnel demandant un délai de plusieurs mois ; or, seul ce déploiement terrestre significatif répondait à l'exigence stratégique de long terme de stabilisation du pays. Il ne débutera qu'à partir de 2003 et sera confié à l'Otan, alors que l'actualité de la crise irakienne retient toutes les attentions...

Il apparaît donc notable que les buts de guerre, l'éradication locale du terrorisme et la stabilisation du pays, n'ont que peu évolué depuis. Certes, la stratégie a évolué dans ses modalités, l'État afghan étant désormais identifié comme le garant de la stabilisation dans la durée ⁽⁴⁾, mais pas dans ses finalités, la pacification régionale restant l'objectif.

Du côté des insurgés, la défaite initiale a temporairement interdit toute définition claire d'objectifs autres que la simple survie des responsables *taliban*, et encore seulement ceux d'origine pachtoun. Grâce à l'aide apportée par l'*ISI* (*Inter-Services Intelligence* : services de renseignements

(4) Cette évolution transparaît clairement dans la formulation de l'EFR dans la stratégie mise en œuvre contre les engins explosifs improvisés. Il ne s'agit pas de neutraliser définitivement la menace, mais simplement de la réduire à un niveau maîtrisable, par le gouvernement afghan et ses forces de sécurité.

pakistanaï) et une partie de l'armée pakistanaïse, cette manœuvre fût néanmoins un succès, comme le décrit Ahmed Rashid dans son ouvrage *Le retour des talibans*. Elle est la source même de la résurgence de l'insurrection en 2005-2006.

Ne commettant pas deux fois la même erreur, les insurgés des années 2000 ont, cette fois-ci, ressenti le besoin de définir plus clairement des buts de guerre, afin notamment de rallier à leur cause la plus large frange possible de la population. La *shurah* (réunion traditionnelle des sages) de Quetta (Pakistan), organe de coordination des différents courants de l'insurrection, a donc établi comme objectif premier la conquête du pouvoir, symbolisée par la chute du président Karzaï et la conquête de Kaboul, cité historiquement dépositaire de l'autorité. Des dissensions se font toutefois jour sur l'avenir plus lointain. Deux courants semblent en effet se distinguer entre les tenants d'un *djihad* mondial, après la conquête de l'Afghanistan et du Pakistan, et les partisans de la création d'un « Pachtounistan » uni comme ultime étape à atteindre. Cette lutte intestine reste cependant au second plan et l'accent est mis sur la stratégie insurrectionnelle actuelle.

Inscrivant mieux leur lutte dans le temps, les insurgés s'appuient aujourd'hui sur le sentiment attentiste des populations afghanes pour priver les forces de la coalition d'un ralliement massif, signe le plus tangible de la victoire. De surcroît, en instrumentalisant le rejet actuel suscité par une administration corrompue, ils jouent également sur le sentiment religieux afghan qui, traditionnellement, témoigne « d'une foi [...] peu atteinte par le doute du modernisme » et « [perpétue] de manière intacte toutes les formes de l'islam traditionnel »⁽⁵⁾. Cette prédisposition spirituelle et intellectuelle conduit les populations locales à un sentiment d'isolement, récurrent dans l'histoire afghane, dont résulte une attitude plus que dubitative à l'égard des tentatives de modernisation venue de l'extérieur⁽⁶⁾. Les choix stratégiques de l'insurrection répondent donc autant à une analyse réaliste des ambitions adverses, qu'à la saisie de l'opportunité représentée par les caractéristiques propres du théâtre d'opérations.

Il apparaît que la dialectique des volontés à l'œuvre en Afghanistan confère au facteur temps une importance essentielle dans la recherche de la victoire. L'action des Alliés, dont les finalités s'inscrivent dans la durée et les modalités dans l'immédiat, se heurte à une volonté farouche de l'insurrection de maintenir la lutte dans le temps présent, temps suspendu

(5) Cf. Michael Barry : *Le royaume de l'insolence*, Paris, Flammarion, 2002, p. 56-57.

(6) *Ibidem*.

et sans horizon, temps consensuel pour tous les opposants à la présence étrangère et au gouvernement de la République islamique d'Afghanistan.

Désynchronisations

Appliquées au champ temporel, les intentions contradictoires des belligérants recherchent au niveau stratégique une désynchronisation des rythmes, afin de créer l'arythmie décrite au niveau tactique par le général Michel Yakovleff. Persuadée que le temps travaille pour elle ⁽⁷⁾, l'insurrection contourne la puissance des Alliés dans les deux modalités de sa stratégie : la guérilla et le terrorisme. La première, qui s'incarne dans des actions continues et durables, complète parfaitement la seconde, caractérisée par des actions sporadiques et ponctuelles, pour cantonner la Force internationale d'assistance et de sécurité (Fias ou *Isaf* en anglais) à une logique de réaction. Celle-ci s'oppose intrinsèquement au besoin de lisibilité de résultats progressifs, inscrits dans le temps pour jalonner des étapes, prôné par les méthodes de planification de l'Otan. Au-delà des pertes et des dommages provoqués, l'augmentation croissante au fil du temps du nombre d'accrochages et surtout d'incidents EEI ⁽⁸⁾ propage au sein de la force un sentiment obsidional, source d'inhibition tant dans la décision que dans l'action. De là résulte le sentiment d'enlèvement ressenti par une Coalition dont l'outil militaire est converti au paradigme de la vitesse : la rapidité de l'information, illustrée par la numérisation de l'espace de bataille, ou de l'action, comme en témoigne l'utilisation massive de la troisième dimension, ont structuré les armées confrontées aujourd'hui à une lutte lancinante, anonyme et immatérielle. C'est la première désynchronisation, celle du temps des opérations.

Le second déséquilibre renvoie à la conception même du temps que se font les combattants de chaque camp. S'appuyant sur la division du temps d'Hartmut Rosa ⁽⁹⁾, les trois temps de l'individu – quotidien, biographique et historique – sont perçus très différemment par les insurgés ou les soldats de la Coalition, avec des conséquences sur la motivation et la pugnacité. L'endurance à l'effort quotidien et la rusticité favorisent le combattant insurgé capable de se contenter durablement d'une faible alimentation face

(7) Sentiment partiellement partagé par les décideurs occidentaux comme le souligne le général américain Michael T. Flynn dans son rapport cinglant sur le renseignement allié en janvier 2010 : « L'insurrection afghane peut se maintenir indéfiniment ».

(8) Par « incident EEI » (Pour Engin explosif improvisé, ou *IED* en anglais), on entend tout événement concernant la découverte ou l'explosion de bombe artisanale ou de ses composants. En 2009, 8 223 incidents étaient recensés, soit dix fois plus qu'en 2005 (831).

(9) Dans son ouvrage *Accélération, une critique sociale du temps*, le sociologue allemand structure la perception du temps par l'individu en trois concepts : le temps quotidien qui rythme les journées de chacun, le temps biographique qui situe le moment vécu dans la vie de l'individu, le temps historique qui replace la génération de l'individu dans l'écoulement des siècles.

au soldat occidental, qui ne pourra supporter que pour une durée limitée l'inconfort des conditions de vie au combat. Si la perspective d'avantages sociaux ou financiers peut motiver aussi bien le soldat occidental que « l'insurgé occasionnel »⁽¹⁰⁾, le *djihad*, motivation majeure de l'insurrection, permet à « l'insurgé permanent » de s'appuyer sur la force de sa foi dans la promesse d'un paradis éternel obtenu par la mort au combat. Dès lors, le temps biographique ne revêt pas la même intensité : celui de l'insurgé s'inscrit dans l'éternité, celui du coalisé dans la rationalité. De même, le temps historique est désynchronisé entre une insurrection qui peut être comprise par ses membres comme « la continuation de la politique, non par d'autres moyens, mais par tous les moyens » et des soldats européens pour qui ce conflit relève du conflit limité, au mieux de la défense de l'avant. Il s'agit de la deuxième désynchronisation, celle du combattant.

Conséquence induite de cette situation sur le théâtre d'opération, le camp occidental se trouve également confronté aux paradoxes temporels de la démocratie en guerre. Élaboré au niveau politique, le choix stratégique se heurte à l'impératif électoral, rythmé par des cycles brefs. Dès lors, soumis aux exigences de court terme, le décideur politique se trouve confronté au traditionnel dilemme entre pérennité de l'action de l'État et obligation de convaincre fréquemment ses électeurs de la légitimité du combat⁽¹¹⁾. Or, la nature même du conflit mené et la stratégie choisie par l'Otan, la contre-insurrection, exigent un effort durable, de l'ordre d'une quinzaine d'années⁽¹²⁾. Cet effort n'est que peu compréhensible pour le citoyen. Décliné en termes militaires, cela signifie que le niveau stratégique, au rythme intrinsèquement long, doit être synchronisé avec le niveau opératif, aux échéances normalement plus brèves. Toutefois, le dilemme démocratique tend à inverser cette logique et le temps opératif devient plus long que le temps stratégique. Le commandant de théâtre, subordonné au décideur stratégique, se retrouve paradoxalement le plus à même d'avoir une vision de long terme sur le combat mené, alors que la décision ne lui appartient que partiellement.

Ce dysfonctionnement est amplifié par la nature même d'une large coalition : la Fias regroupe aujourd'hui 46 nations. Unissant de nombreux États aux intérêts propres, le consensus se fait sur un seuil minimum,

(10) Olivier Hubac et Matthieu Anquez le décrivent comme celui « qui ne prend les armes que dans certaines circonstances. [...] Les périodes d'action sont entrecoupées de périodes de calme, où l'insurgé retourne dans son village en attendant la prochaine saison militaire ».

(11) C'est bien pour n'avoir pas convaincu son électorat de la légitimité et de la nécessité du combat mené par ses troupes que le gouvernement néerlandais est tombé en 2010.

(12) Cette estimation semble pertinente si l'on considère les autres engagements menés dans le cadre d'opération de stabilisation, comme le souligne le cas de l'ex-Yougoslavie.

diluant d'autant la rapidité de la décision et la pérennité de son application ⁽¹³⁾. Aussi, le principal contributeur a-t-il tendance à imposer son rythme aux autres : l'échéance de 2014 pour le début du retrait des forces internationales répond à l'impératif électoral américain mais se situe à mi-mandat du Président français. Il est dès lors possible de s'interroger sur la cohérence de l'action menée en commun par ces deux alliés majeurs engagés dans le conflit. Cette troisième désynchronisation est interne.

La triple désynchronisation s'impose comme une dimension structurante pour les décideurs alliés devant mener cette guerre. Elle résulte autant de la nature de l'adversaire et de sa volonté de dominer le champ temporel que des écueils traditionnellement rencontrés par les démocraties engagées dans un conflit armé. D'un triple niveau, s'appliquant au groupe comme à l'individu, elle crée un déséquilibre qui brouille la compréhension, donc la prise de décision et par la suite l'action de la Coalition.

Resynchronisation ?

Face à cette dérégulation, le commandant de théâtre – le *Comisaf* (commandant de la Fias) –, acteur primordial de la lutte, centre son effort sur la nécessité de resynchroniser globalement l'action de la Coalition. Lors de la révision du concept d'opérations de la Fias à l'été 2009, le premier effort du général Stanley McChrystal a donc été de reprendre l'initiative. En d'autres termes, il s'agit, car ce constat n'est pas remis en question par son successeur, le général David Petraeus, d'imposer le rythme des Alliés dans la reconstruction du pays. Trois axes sont suivis :

- Combattre la permanence de la présence des insurgés. Lors des points de situation quotidiens, le *Comisaf* insistait sur la nécessité de développer les actions de combat nocturnes, afin de disputer aux insurgés ce créneau quotidien alors totalement sous leur contrôle ⁽¹⁴⁾. Cette orientation avait pour but d'entraver l'action adverse, mais aussi de renforcer le sentiment de sécurité des populations en en faisant percevoir sa permanence.

- Canaliser l'ennemi vers le rythme allié. Dans le même ordre d'idée, l'annonce publique des opérations à venir, comme lors de la bataille de Marjah en août 2010, est destinée à recadrer l'affrontement avec

(13) Lors d'un entretien avec l'auteur, Pierre Manent souligne que cette faiblesse du cycle décisionnel est particulièrement vraie pour les États européens qui, ne trouvant pas de consensus, sont régulièrement tentés par une délégation de la décision aux États-Unis ou aux organisations internationales.

(14) L'auteur témoigne de la clarté et de la récurrence de l'ordre donné à l'état-major de la Fias par son chef : « *We have to fight the insurgency at night and in the country* ». Dominante le jour et en ville, il s'agissait bien pour la Fias de reprendre le contrôle de la nuit et des campagnes.

l'insurrection dans l'espace et dans le temps. En effet, ce procédé souligne ostensiblement que le temps du combat est choisi par la Coalition et le gouvernement afghan, et non pas par les insurgés.

- Réconcilier temps court et temps long chez les Alliés. Pour contrer la principale menace, celle des EEI, qui se caractérise par un développement continu depuis 2001, l'Otan mène une action globale. S'appuyant sur une structure dédiée, sa stratégie contre les EEI répond à l'urgence des attaques, mène une action préventive de moyen et long terme, tout en développant ses capacités de retour d'expérience et de prospective ⁽¹⁵⁾.

En somme, tous ces efforts tendent à resynchroniser le rythme des opérations alliés afin d'essouffler l'insurrection.

La seconde action de fond vise à réduire la désynchronisation du combattant. La tâche est énorme car elle demande un changement culturel significatif chez les soldats de la Coalition.

Tout d'abord, afin de pallier les inconvénients de rotation fréquente des unités, et donc des combattants, l'ensemble des Nations contributrices ont amélioré la préparation des forces amenées à être engagées en Afghanistan, développant ainsi leur connaissance préalable du théâtre, leur endurance et leur rusticité. Les combattants doivent atteindre des standards définis par l'Otan et contrôlés par la Fias dans le théâtre. Si ce système ne comble pas seul le fossé entre l'insurgé et le soldat occidental, il y contribue.

Par ailleurs, plusieurs directives redéfinissent le cadre dans lequel doivent être menées les opérations militaires pour que l'urgence des situations tactiques trouve une réponse qui ne compromette pas la pérennité de l'action opérative, voire stratégique. Applicable par l'encadrement ou individuellement, elles visent à changer les comportements. Entre autres exemples pourraient être citées les directives sur l'emploi de l'arme aérienne ou encore sur le style de conduite des véhicules terrestres ⁽¹⁶⁾.

Surtout, la connaissance de la doctrine de contre-insurrection est largement étendue, jusqu'aux plus bas échelons, afin de prévenir le

(15) La stratégie de l'Otan contre les EEI comprend cinq lignes d'opérations qui se complètent dans le temps : « Neutraliser la bombe » et « Entraîner les forces de la Coalition » garantissent la réaction immédiate face aux attaques ou aux découvertes d'engins explosifs, « Neutraliser le réseau » permet une action de moyen terme, « Développer les capacités contre EEI des forces nationales de sécurité afghanes » et « Mener des actions d'information opérationnelle » vise à réduire la menace à long terme en impliquant les acteurs les plus concernés, la population et les forces afghanes.

(16) Ces deux domaines étaient en 2009 des causes de dommages collatéraux dans la population afghane. Un rappel des « bonnes pratiques » a été imposé aux chefs opérationnels en 2009 par des directives du *Comisaf*.

phénomène de « caporal stratégique »⁽¹⁷⁾. Cette action véritablement éducative s'incarne par des stages avant le déploiement mais aussi dans le théâtre d'opérations, stages qui éduquent le combattant aux objectifs de long terme de l'action et aux enjeux propres à ce type de lutte. Chacun peut alors assimiler les conduites à tenir dans l'urgence. Ainsi, lors de l'attaque d'un convoi italien par un véhicule suicide à Kaboul le 17 septembre 2009, la réaction immédiate des premiers intervenants fut de couvrir les corps des soldats italiens tués avant que la presse, locale ou internationale, ne puisse en prendre des clichés. Cette action contraire aux procédures de sécurisation d'un site d'attentat à la bombe, pourtant menée par des spécialistes de lutte contre les EEI, a été décidée par le chef de l'élément d'intervention car le risque pris dans l'urgence lui a paru moins lourd de conséquences que l'effet, désastreux à moyen terme, produit par la diffusion d'images choquantes pour l'opinion publique italienne⁽¹⁸⁾. Elle illustre l'imprégnation individuelle des impératifs de la contre-insurrection.

Retenant particulièrement l'attention du commandement, l'acculturation du combattant individuel de la Coalition apparaît comme la réponse la plus adaptée à la désynchronisation du combattant.

Il reste alors aux Alliés à résoudre leurs contradictions de rythme interne. Comment concilier en effet légitimité démocratique et efficacité de l'action ? Plusieurs solutions ont été essayées.

Concernant les moyens, l'expérience irakienne de l'armée américaine a permis de trouver dans le « *surge* »⁽¹⁹⁾ un compromis efficace entre décideur politique et chef militaire. Au décideur politique d'accorder les moyens demandés, au chef militaire de respecter le délai fixé à ce renforcement pour provoquer un choc suffisant propre à stopper la dégradation de la situation dans le théâtre d'opérations et à enclencher un cycle vertueux d'amélioration. La resynchronisation entre vie politique interne de la démocratie et impératif militaire semble dès lors réussie : la réponse à l'urgence de la situation ne compromet pas la pérennité du pouvoir politique soumis à la sanction électorale. Cette resynchronisation s'inscrit

(17) Théorisé par l'ancien commandant du corps des *Marines*, le général américain Charles Krulak, ce phénomène décrit les conséquences stratégiques que peut avoir un comportement individuel tactique inadapté. L'attention du commandement est attirée sur les mesures préventives destinées à développer la compréhension de la mission et le sens de l'initiative. Cf. « *The strategic Corporal: Leadership in the Three Block War* » in *Marine Corps Gazette*, janvier 2009.

(18) Les réactions de la presse française et l'émotion suscitée dans l'opinion publique lors de la perte de dix soldats français le 18 août 2008 ont inspiré la réaction des premiers intervenants sur l'attaque du 17 septembre 2009, au cours de laquelle 6 soldats italiens furent tués.

(19) Le « *surge* » est le renforcement massif obtenu du président Obama par le général Petraeus en 2006. La condition de cet octroi de force supplémentaire était bien temporelle avec la définition d'une date de retrait fixée à l'avance.

parfaitement dans la règle démocratique qui subordonne le chef militaire au pouvoir politique. En Afghanistan, le même procédé est en cours d'utilisation : les renforts engagés en 2009 connaissent le terme de leur présence, 2014. Il est à noter cependant que cette dernière date marque le début du retrait, pas un désengagement total.

Le deuxième levier offert au décideur dans le théâtre agit sur les structures. La scission de l'état-major de la Fias décidée par le général McChrystal l'illustre parfaitement. En partageant son état-major en deux entités, il donnait aux forces de la Coalition la capacité de gérer deux *tempo*s différents : le rythme opératif, dévolu à l'*Isaf Joint Command (IJC)*, et le rythme stratégique, conservé sous son autorité directe au sein du *HQ Isaf*⁽²⁰⁾. La définition du périmètre de responsabilités de chaque état-major, « *in and down* » pour l'*IJC* et « *up and out* » pour le *HQ Isaf*⁽²¹⁾, permet aujourd'hui à la Fias de maîtriser les différents échéanciers. Cette réorganisation plaçait *de facto* le *Comisaf* dans la position d'un décideur stratégique, à même de conduire l'action dans le temps long sans être gêné par le traitement de l'urgence opérative ou tactique. Car, s'il est vrai au niveau tactique que, selon Von Moltke, « le plan est la première victime de la guerre », cette assertion ne doit pas se vérifier au niveau stratégique. Or, ce rôle est normalement dévolu au décideur politique. Nées de ce repositionnement, les frictions entre le pouvoir politique et le chef militaire sont sans doute une des raisons qui ont conduit au limogeage du général McChrystal.

Consciente de ses déséquilibres internes, la Coalition tente donc de les stabiliser. Dans cette démarche, le rôle du décideur présent dans le théâtre d'opérations, administrateur civil ou chef militaire, disposant de pouvoirs étendus, est crucial. Aussi est-il sans doute nécessaire de le réétudier à l'aulne des circonstances afghanes et de la maturité démocratique des forces déployées.

*
**

Consciente de combattre un adversaire culturellement différent, la Coalition tente, depuis la résurgence de l'insurrection, d'imposer son rythme

(20) L'état major de la Fias s'est restructuré à l'été 2009 : il délègue une partie de ses tâches et de ses moyens à l'*IJC*, état-major de niveau opératif aux ordres du général américain Rodriguez, adjoint du général McChrystal, qui est installé sur l'aéroport international de Kaboul.

(21) L'*IJC* a pour mission de conduire les opérations sur le territoire afghan en diffusant les ordres aux états-majors subordonnés, les commandements régionaux, soit le « *in and down* ». Le *HQ Isaf*, quant à lui, un périmètre plus élargi : d'une part, il dépasse les frontières du pays pour traiter avec les autres acteurs régionaux comme le Pakistan et d'autre part, il est en étroite relation avec les décideurs politiques des Nations et des organisations internationales, soit le « *up and out* ». Bien entendu, cette répartition très schématique connaît quelques dérogations dans son application.

avec des succès inégaux. Ainsi, elle cherche à mettre fin à la triple désynchronisation qu'elle rencontre, celle des opérations, celle du combattant et celle interne à la démocratie. Parmi les solutions choisies, les succès, comme le « *surge* » irakien, et les échecs, comme le repositionnement du général McChrystal, témoignent de la difficulté à maîtriser le facteur temps dans l'élaboration et la conduite d'une stratégie. Il semble que, paradoxalement, les Alliés aient plus d'aisance à retrouver leur souffle face à leur adversaire qu'à apaiser les tensions propres aux démocraties en guerre.

Impliquant une action dans les champs politique et sociologique, sur la collectivité comme sur l'individu, la resynchronisation devient pourtant une urgence pour éviter de faire du conflit afghan un échec majeur de la Coalition. Institutions militaires et sociétés civiles, acteurs du théâtre et décideurs nationaux n'ont d'autre possibilité que de trouver le compromis d'une vision commune. Cette dernière doit s'appuyer sur quatre piliers :

- une identification commune des causes et des racines de l'insurrection et leur évolution dans le temps. Ce premier diagnostic commun, regardant le passé et le présent avec la plus grande honnêteté intellectuelle, est l'étape préalable indispensable à la recherche de solutions communes ;

- une connaissance partagée des enjeux et des risques du conflit, à court, moyen et long terme. Cette démarche, orientée vers l'avenir, ne doit bien sûr pas être figée mais au contraire agréger les évolutions, internes comme externes, du conflit afin d'en saisir au mieux les conséquences potentielles ;

- une définition réaliste des objectifs, cohérente avec l'effort consenti en termes de coûts et de délais. Une fois encore tourné vers l'avenir, ce processus vise à permettre à la Coalition de réaliser son projet initial mais également de saisir toute opportunité que le présent offrirait ⁽²²⁾ ;

- une révision objective de la répartition des rôles dans la conduite de la guerre. Sans doute le plus sensible de tous par les questions qu'il pose aux régimes politiques, ce sujet appelle une remise en question, sans préjuger de son issue, des règles de subordination dans des sociétés dont la maturité démocratique est admise.

C'est bien à cette condition que l'union des démocraties surmontera ses propres contradictions. L'introspection des régimes politiques

(22) À ce titre, l'exemple irakien est frappant : au moment même où les premiers renforts du « *surge* » arrivaient dans le théâtre, le général Petraeus bénéficiait du changement de posture des nationalistes sunnites, las des tueries terroriste islamistes et décidées à les faire cesser. Cette double pression, insurgée et américaine, sur les réseaux de poseurs de bombes a permis une diminution drastique du nombre d'attaques.

concernés reste partielle et s'inscrit bien dans le fondement même de la démocratie : la perpétuelle évolution de la collectivité face à l'adversité, dans le respect des libertés de chaque citoyen. Alors, le temps stratégique occidental sera à même d'affronter la volonté adverse, quelles que soient sa nature et sa force.

Éléments de bibliographie

- Général André Beaufre : *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin, 1963.
Olivier Hubac, Matthieu Anquez : *L'enjeu afghan, la défaite interdite*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2010.
Ahmed Rashid : *Le retour des talibans*, Paris, Éditions Delavilla, 2009.
Harmut Rosa : *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.
Michel Yakovleff : *Tactique théorique*, Paris, Économica, 2009.

Le temps dans la quête de puissance de la Chine

Stefan Ullrich

« *China needs the world, and the world needs China* »
Susan L. Shirk, *China Fragile Superpower* (2008).

Plus que juste abrité derrière la Grande Muraille de pierres et de mortier, le peuple chinois s'est senti protégé pendant des siècles par un autre mur. Ce n'était pas un simple rempart fortifié mais un mur de symboles et d'idées, de valeurs traditionnelles et de convictions, qui a été aussi prégnant dans les esprits des Chinois. Pendant des millénaires, ce rempart culturel a maintenu la stabilité de la société chinoise, en la protégeant à la fois de l'influence extérieure et de l'érosion intérieure. Autant la Grande Muraille a reflété une mentalité ethno-centrée de l'élite dirigeante de la Chine, autant le Grand Mur culturel était une cape qui a protégé les Chinois de l'innovation et du changement. Les conséquences de cet isolement sont devenues douloureusement évidentes pendant le siècle dernier au cours duquel la Chine a été contrainte d'ouvrir ses portes à un monde extérieur en pleine ébullition.

En effet, peu de pays sur terre ont subi une histoire aussi agitée que la Chine des temps modernes. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le pays pouvait sembler condamné à l'extinction. Le système impérial, régime anachronique en place depuis des millénaires, disparaît à la suite d'énormes révoltes et donne naissance à la République de Chine. Cette première république connaît une période de confusion et de conflits internes, une guerre civile entre communistes et nationalistes, enfin une défaite désastreuse contre le Japon. La présence d'étrangers « prédateurs » a souvent été décriée comme l'origine des problèmes. Or, la cause profonde de l'instabilité est venue de l'intérieur de la Chine elle-même. Après 1945, 4 ans de guerre civile ont mené à la création de la République populaire de Chine (RPC) et l'ère maoïste, avec ses purges et ses répressions, avec le « Grand bond en avant » et toutes ses conséquences tragiques, une famine qui a tué plusieurs dizaines de millions de chinois et la Révolution culturelle ⁽¹⁾.

(1) Thierry Sanjuan et Pierre Trolliet : *La Chine et le monde chinois : une Géopolitique des territoires* ; Armand Colin, Paris, 2010 pages 82-92.

Au début de ce XXI^e siècle, à peine 20 ans après la fin de la guerre froide et 60 ans après la création de la RPC, la Chine se sent forte, sûre d'elle-même et prête à enfin jouer le rôle d'acteur principal sur l'échiquier géopolitique mondial, un rôle impérial qui lui revient de droit comme l'estime la majorité des Chinois⁽²⁾. Désormais, le peuple chinois est lié par un pacte implicite : plus jamais la Révolution culturelle, plus jamais le désordre meurtrier, place à la libération du sentiment « *qifu* », le complexe de l'humiliation nationale issue du « siècle de la honte »⁽³⁾.

Jamais, dans son histoire moderne, la Chine n'avait acquis une telle puissance économique, diplomatique et même militaire. Conséquence d'un décollage économique exceptionnel, elle passe définitivement du statut de puissance régionale et discrète à celui de puissance globale. Dès lors, elle concentre toutes les attentions internationales, qui surveillent de près toutes les démarches chinoises et ses possibles répercussions. Mais, dans ce contexte, l'image de la Chine est très contradictoire : les descriptions vont d'une catégorisation du pays comme G2, deuxième superpuissance globale rivalisant directement avec les États-Unis⁽⁴⁾, à une image de superpuissance fragile ou même comme pays en voie de développement.

Or, la grande majorité des articles et études sur la politique et le comportement chinois n'offrent que des projections sur quelques mois ou au mieux quelques années. De ce fait, c'est dans la pensée du célèbre Confucius (551 av. JC – 479 av. JC), « Raconte-moi le passé, et je reconnaîtrai l'avenir »⁽⁵⁾, que cet article se propose de retracer l'histoire de l'orientation temporelle qui marque la culture chinoise contemporaine. S'ensuivra une étude de la diplomatie de Pékin pour finalement en tirer des hypothèses dans le temps long sur les développements de la pensée stratégique de la Chine, acteur déterminant du monde de demain.

La « modernité antimoderne » : le développement de la culture chinoise

La culture chinoise traditionnelle a commencé son érosion lente mais inévitable dès le début du XX^e siècle. La période de chaos politique suivant la chute de la dynastie mandchoue (1912) a créé la plus grande confusion et lancé les intellectuels à la recherche de l'âme chinoise. Les

(2) Cf. « *Der chinesische Traum* » in *Der Spiegel*, janvier 2011, pages 72-82.

(3) Cf. « Le siècle de la honte » in Sanjuan et Trolliet, pp. 59-60.

(4) La notion de « *informal G2, China-USA* » a été introduite par Zbigniew Brzezinski en 2009.

(5) Traduction de l'auteur à partir de l'allemand « *Erzähle mir die Vergangenheit, und ich werde die Zukunft erkennen* », proverbe du philosophe chinois Confucius.

huit ans de guerre avec le Japon, de 1937 à 1945, ont sapé gravement les racines structurelles de la société chinoise et ont ouvert la voie à la défaite du *Kuomintang* puis à l'établissement de la République populaire de Chine. Pendant l'autocratie du président Mao Zedong, le peuple chinois, inspiré par son concept idéaliste de l'utopie communiste et émerveillé par son chef charismatique, a participé à un processus prolongé et traumatique de transformation sociale radicale. Pour la première fois dans l'histoire, la culture plurimillénaire chinoise a été forcée de subir des changements importants, d'une dimension et d'une rapidité sans précédent. De là, à un rythme décennal, la Chine a dû faire face à des changements radicaux.

En 1979, la nouvelle politique du « *peaceful rise* » de Deng Xiaoping est inaugurée, tout juste trois ans après la fin officielle de la Révolution culturelle. L'ère de réforme et d'ouverture commence alors. Deng Xiaoping stipule ouvertement sa nouvelle stratégie d'une vision à long terme : « la légitimité du parti dépend de la prospérité, non de l'idéologie »⁽⁶⁾. Dès lors et jusqu'à nos jours, la priorité du régime chinois reste le développement économique et technologique. Cette nouvelle stratégie des « Quatre modernisations »⁽⁷⁾ porte vite ses fruits et, depuis, la Chine connaît le taux de croissance le plus rapide du monde. La mise en œuvre de cette politique de réformes profondes a donc enfin engendré le « grand rattrapage » tant souhaité par la Chine.

Cette nouvelle politique de modernisation s'effectue toutefois dans le cadre d'un contrôle ferme du nouveau régime, notamment avec des mesures draconiennes à l'encontre de tous les opposants et la politique de l'enfant unique. Pourtant le développement de la liberté économique aboutit à davantage de liberté d'opinion et les critiques contre l'absence de la « Cinquième modernisation »⁽⁸⁾, contre l'autoritarisme et les inégalités croissantes provoquent les grandes manifestations de 1989. Les événements de la place de Tian'anmen secouent violemment le pouvoir et engendrent une seconde phase de réformes et un retour marqué aux idées du Taôïsme. Ces réformes sont toujours loin de déclencher une démocratisation rapide mais élargissent considérablement le rayon d'action de la société civile et lancent

(6) Cf. Éric J. Pomes : « Développement humain : l'OMC et la Chine, entre mirage et miracle » in *Solidarite-internationale.com*, 17 mars 2006.

(7) La politique des « Quatre modernisations » vise à reformer et développer les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de la science et de la technologie ainsi que de la défense nationale.

(8) La « Cinquième modernisation » est utilisée comme référence à l'élément de la démocratie qui manque aux « Quatre modernisations ». L'affichage sur le mur de la démocratie à Pékin, en décembre 1978, du manifeste de la « Cinquième modernisation » sur le développement de la démocratie, par le dissident chinois Wei Jingsheng a entraîné l'arrestation de l'auteur en mars 1979. Voir aussi Leys dans *Essais sur la Chine* (page 663) : « Le principal obstacle à la modernisation réside dans le fait que [...] le point le plus vital et qui détermine tout le reste n'a jamais été énoncé : il s'agit de la modernisation du système politique ».

une « profonde maturation intellectuelle et sociale »⁽⁹⁾ dans le temps long. Or, inaugurée par l'élite politique, cette recherche de l'harmonie profonde, au sens des équilibres « *ying yang* », ne va pas jusqu'à délaissier l'idéologie athée du système communiste chinois. Le pouvoir n'est pas prêt à céder son monopole de l'expression idéologique et la campagne de répression contre le mouvement de masse « *Falung gong* » à la fin des années 90 l'illustre bien.

De nos jours l'ouverture continue de la Chine à l'économie mondiale et la transformation de l'ordre social, à l'image de l'adaptation des mécanismes de l'économie de marché aux phénomènes de la mondialisation, remplacent au premier rang des préoccupations des Chinois le questionnement sur le but de la vie humaine. Pour conjurer le déclin du dogmatisme communiste et le culte de la croissance économique, le régime cherche à remplir le vide grandissant des valeurs culturelles par la redécouverte et la récupération des vues confucianistes : « Si le confucianisme est réhabilité aujourd'hui, c'est parce que la révolution maoïste a échoué et que le pays se trouve face à un vide idéologique et moral. Mais le Parti communiste chinois est toujours au pouvoir ; après l'instauration d'une économie de marché, il doit asseoir sa légitimité et son autorité sur de nouvelles bases et se tourne, pour cela, vers le confucianisme. Le Parti veut conserver le contrôle et l'exercer à la façon chinoise »⁽¹⁰⁾.

Au cœur du confucianisme se trouve l'harmonie de la personne avec elle-même et son environnement, tout en attribuant une importance centrale à la communauté. Le confucianisme et sa renaissance actuelle, sous la forme du néoconfucianisme apparaissent comme un moyen de contrecarrer les effets pervers de la mondialisation et de son omniprésente accélération. Cette redécouverte est indirectement soutenue et encouragée par le parti communiste. Officiellement la rhétorique du gouvernement se réfère toujours à Marx et Mao, cependant on retrouve de plus en plus d'expressions officielles qui correspondent à la hiérarchie classique des valeurs confucianistes.

Avec la prise de pouvoir de la « quatrième génération » sous les présidents Hu Jintao et Wen Jiabao, le nouveau programme gouvernemental « *peaceful development* » est lancé. Le *leitmotiv* de ce programme regroupe les notions du « *harmonious world* », la vision longue d'une Chine puissante dans un « monde harmonieux », avec le développement pacifique de la « société harmonieuse ». Ce programme mettait clairement la priorité sur la mise en œuvre des éléments confucianistes supportant

(9) Cf. Benoit Vermander : « La Chine ou le temps retrouvé » in *CERAS projet*, 02 janvier 2004.

(10) Professeur David Ownby (directeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'université de Montréal) : « De Mao à Confucius » in *Journal Forum*, Université de Montréal, 23 février 2009 (www.nouvelles.umontreal.ca).

l'État et, cependant, on y retrouve toujours l'oppression des courants religieux ou spirituels comme « *Falun gong* », jugés comme perturbateurs et dangereux pour l'intégrité de la société chinoise.

Avec ce retour aux valeurs fondamentales de la culture plurimillénaire de la Chine, le modèle de société basé sur le confucianisme est plus que jamais d'actualité. Le consensus et l'harmonie, l'interprétation fondamentalement positive des hiérarchies, la priorité des devoirs devant les droits de chacun, l'accentuation de la communauté devant l'individu et l'orientation à long terme caractérisent la culture chinoise de tous les jours, passés et présents. Une compréhension totalement différente de l'État et de la société en résulte. Cette orientation dans le temps long, élément culturel inné, appuyée par la mise en valeur de la communauté au détriment de l'individu et le principe du consensus harmonieux indiquent la faible probabilité de changements radicaux à moyen ou long terme, que ce soit dans la vie de tout individu, dans le domaine économique ou dans l'orientation de la « *Nomenklatura* » du Parti communiste.

David Lenard résume : « *But in China, the ancient ways are still present. Chinese manuscripts from thousands of years ago are still readable to present-day scholars ; the "emperors" still consider keeping the empire together to be their highest duty ; the philosophy of Confucius – a contemporary of Socrates – is still the most important influence on daily behavior and conduct ; and a thousand art forms ranging from statuary to paper-cutting are practiced exactly as they were when a Nazarene carpenter was preaching in Palestine. That is why understanding the basic themes of Chinese culture, inherited for millennia, is the key to understanding Chinese behavior today, including in the business sphere, in spite of the overwhelming changes sweeping the country.* ». Depuis, cet ancrage sur le temps long a été reconnu très ouvertement comme élément-clé de toutes négations, notamment dans les discours économiques, comme l'évoque aussi Edward Tse dans son étude approfondie du succès de certaines firmes au cours de leur expansion en Chine : « *A final factor was patience. It is better to build slowly and to fit practices to China's conditions [...]* ».

Dans l'« antimoderne modernité » ⁽¹¹⁾ de la Chine actuelle, trois mots-clés suffisent pour résumer le « *Zeitgeist* » et les traits les plus fondamentaux de la pensée chinoise : « *li, mianxi et guanxi* ». La traduction du terme « *li* » désigne la propriété ou la vertu, « *mianxi* » peut être traduit par face, dans le sens de « sauver la face », et finalement « *guanxi* » illustre une relation de profonde confiance entre deux êtres. Une telle connexion ne

(11) Cf. article de George Blume sur les pensées du professeur chinois de littérature Wang Hui.

permet pas l'intrusion de tout étranger inapte à faire part d'un tel réseau. Cet esprit de formation de réseaux très particuliers, toujours dans le but harmonieux de pouvoir en profiter à long terme, se retrouve non seulement dans le domaine privé mais surtout dans les domaines économique et politique : « *A special personal relationship in which long-term mutual benefit is more important than short-term individual gain* » (David M. Lenard).

Le retour du confucianisme et le programme du « *harmonious world* » sont désormais les deux piliers majeurs sur lesquels reposent toutes les activités du gouvernement chinois. Pékin a plus que jamais le désir de préserver, voire de défendre l'équilibre harmonieux entre les besoins intérieurs du régime et les demandes qui lui sont imposées par sa politique étrangère et de sécurité dans le contexte de la globalisation rapide d'un monde hyper-connecté du « *Web 2.0* ». Pour la Chine, dernier pays au monde à joindre le système du Temps universel en 1948, cet équilibre est vital pour la survie du pays dans le temps long et c'est dans cet esprit que la diplomatie chinoise avance prudemment, toujours dans le souci de sauvegarder la « force motrice » de sa montée en puissance, sa force économique et commerciale. Subséquemment, quels sont les grands traits de la stratégie chinoise et comment se présente, dans la quête de la puissance du pays, le facteur temps dans les interactions entre le régime intérieur et extérieur ?

La notion du temps dans la stratégie de la Chine

Depuis des centaines d'années la politique intérieure prime sur la politique étrangère et dans le futur, les défis domestiques alourdis par les problèmes sociaux et environnementaux vont continuer à focaliser toute l'attention du gouvernement chinois et de son parti communiste. Mais comme il a été montré auparavant, la montée en puissance vertigineuse de Pékin a eu des conséquences directes sur le cours de la vie culturelle chinoise et ses habitudes domestiques, la puissance gouvernementale restant toujours attentive à sauvegarder l'équilibre fragile entre le gain en liberté économique et la préservation de son propre pouvoir. Or, le statut de puissance économique hors-norme de la Chine a permis de lui accorder de plus en plus un rôle de *leader* sur la scène géopolitique, d'abord dans le voisinage proche, puis progressivement sur l'échiquier global et ceci à un rythme fortement accéléré depuis que la RPC est officiellement devenue la deuxième puissance économique mondiale : « *China's role in international affairs has been changed from being a bystander to an active rule-maker* » (Zhiqun Zhu).

La Chine moderne des XX^e et XXI^e siècles a clairement reconnu le développement économique comme le moyen clé pour atteindre ses objectifs politiques à long terme. Ainsi, le moteur de cette croissance de puis-

sance, tel un fil rouge figé dans le temps long depuis les premiers jours du lancement du programme « *peaceful rise* » et de ses « Quatre modernisations » en 1979, se résume à la sauvegarde de la prospérité du pays par le biais de la protection des intérêts fondamentaux de la Chine. Bien que ce fil rouge reste clairement visible au cours des dernières décennies, la poursuite et la mise en œuvre de la stratégie chinoise a connu plusieurs évolutions majeures.

Depuis le profond « trauma de Tian'anmen », le souci majeur de tout gouvernement chinois a été d'assurer la stabilité intérieure suprême du pays et tout au long des vingt dernières années, la diplomatie chinoise a conséquemment subi, selon Zhiquan Zhu, quatre changements radicaux :

- « - *from being passive to being active,*
- *from bringing in (yin jin lai) to going out (zou chu qu),*
- *from exercising hard power to expanding soft power,*
- *emphasizing the doctrine of "peaceful development" (heping fazhan) as a new guiding principle in China's foreign policy ».*

Pendant les années 80 et 90, la Chine a suivi le dicton de Deng Xiaoping : « *keep a low profile and hide brightness* » afin de se concentrer sur le développement domestique. Au début de ce XXI^e siècle, Pékin tire son pouvoir de son économie en croissance continue et entre dans une nouvelle phase de « *going out* ». Elle a appris à projeter son image de « *soft power* » qui sait rassurer ses voisins proches et les pays plus éloignés par la promotion du caractère pacifique de la culture chinoise. Dans l'esprit de ce caractère, la Chine ne cesse de souligner que son développement, contrairement à celui des grandes puissances du passé, se fera en respectant la paix et le développement mutuel.

Une démarche pratique de la montée en puissance du « *soft power* » chinois et de ses nouvelles approches « *top-down* » et « *bottom-up* » se retrouve dans l'implantation de plus de 300 centres de culture chinoise confucianiste à travers 90 pays dans le monde depuis 2004 ! Mais à côté de ses efforts sur la scène culturelle, la Chine poursuit sa politique de grand mécène économique en investissant lourdement dans de nombreux pays, notamment sur le continent africain mais aussi en Europe. Dans sa recherche de nouveaux traités bilatéraux, Pékin conserve officiellement le souci de créer une situation « gagnant-gagnant », cherchant à soutenir le développement du pays par des investissements plus ou moins directs, tout en élargissant sa sphère d'influence et poursuivant sa conquête de nouvelles sources pour satisfaire durablement les besoins énergétiques et alimentaires nationaux. La politique d'accaparement de terre apparaît en

effet comme un moyen de satisfaire les besoins d'une population toujours croissante. Cette politique a depuis été copiée par de nombreux pays.

Le succès du modèle chinois fait apparaître la Chine comme une vraie puissance mondiale par sa puissance économique, sans toutefois dissimuler la fragilité de ce « *superpower* ». Les défis domestiques restent présents et s'accroissent singulièrement dans les régions éloignées du centre du pouvoir communiste et le contrôle exercé par les dirigeants du système gouvernemental est aussi ferme que jamais. Mais la Chine est consciente de l'effet qu'engendrent ces problèmes domestiques diffusés sur une scène médiatique de plus en plus globale et s'apprête à rectifier sa mauvaise image en accentuant encore d'avantage son image de « *soft power* ». Par exemple, l'investissement considérable de la Chine dans les énergies renouvelables (deuxième investisseur mondial) lui permet à la fois de se préparer à réduire sa dépendance au charbon, de continuer à répondre à la demande énergétique toujours croissante par ses propres moyens et d'afficher une image de « pays vert », conscient et responsable, qui veut dépasser son passé de pollueur sans scrupule.

De plus, le succès de la montée vertigineuse de la Chine a engendré des réactions nerveuses sur la scène politique internationale, surtout dans la réception de Pékin comme futur rival de la « *sole superpower* » traditionnelle, les États-Unis, sur le plan économique mais aussi militaire. Loin de vouloir donner l'image d'un pays concurrent ⁽¹²⁾, la Chine a mis l'accent sur le côté pacifique de sa politique extérieure. Celui-ci repose pour l'essentiel sur deux approches : d'une part, la Chine prône ses « Cinq principes de la coexistence paisible » et met en avant ses intentions pacifiques et, d'autre part, elle vise à ériger sa propre réputation, celle d'un État agissant de façon responsable sur la scène internationale. Ces « Cinq principes » énoncés il y a plus de 50 ans par Pékin, le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et les avantages réciproques, la coexistence pacifique, sont aujourd'hui encore proclamés comme fondement de la politique chinoise.

Dans l'esprit de cette stratégie pacifique ancrée dans le confucianisme et, avec une approche de plus en plus pragmatique des *leaders* chinois de la quatrième génération, plus « globe-trotteurs » que jamais, la Chine contemporaine continue à renforcer son engagement dans les structures de dialogue, ainsi que dans les organisations internationales, telles l'OMC ou l'ONU, avec l'envoi de quelque 8 000 soldats chinois pour des missions de

(12) Comme le résume Megan DeMarco : « *Buying the American debt is a lot faster and potentially less expensive than fighting the US with some future Chinese military – which is not culturally in China's psyche or style anyway* ».

maintien de la paix, ce avec le but de forger un nouveau modèle de relations internationales apte à satisfaire ses besoins nationaux. Cette approche de politique étrangère discrète par des actions purement politiques et économiques avec une vision de profits nationaux à long terme, reflète clairement le concept du « *peaceful development* ».

Ce concept a, depuis peu, officiellement remplacé celui du « *peaceful rise* », jugé trop alarmiste, et représente le fondement de la stratégie chinoise du XXI^e siècle. Monsieur Li Junru, le vice-président de l'École centrale du parti et du Forum des réformateurs, organe théorique de l'émergence pacifique, résume la politique actuelle de la manière suivante : « La Chine cherche à développer un environnement paisible, indispensable à la poursuite de sa croissance et à promouvoir la paix mondiale »⁽¹³⁾.

Trouvez l'intrus : Confucius, panda géant et pirates somalien

Cet intrus n'existe pas ! Ces trois mots-clés sont utilisés par Zhiqun Zhu pour résumer la nouvelle stratégie de la Chine du XXI^e siècle. Or, loin d'être nouvelle, cette stratégie guidée par les principes spirituels du confucianisme, qui offre des pandas géants comme signe de sa politique de voisinage pacifiste et qui envoie des navires de guerre pour participer à la lutte contre la menace de pirates le long des côtes de la Somalie, s'inscrit dans la poursuite d'une longue tradition de la quête de pouvoir par la sauvegarde de ses intérêts nationaux.

Cette quête se fait prudemment dans le temps long et l'histoire plurimillénaire chinoise nous montre clairement que la Chine va continuer « *to contribute to the international community at its own pace* » (Zhiqun Zhu). Dans cette tradition, Xi Jinping, le successeur désigné de Hu Jintao et futur maître de la puissance chinoise, va s'approprier à finalement détrôner paisiblement les États-Unis comme première force économique en 2030, ou peut-être avant ? Le futur proche le montrera.

(13) Cf. Conseil des Affaires de l'État : *White paper on Peacefull Development Road*, Pékin, décembre 2005, cité par Valérie Niquet, page 8.

Le temps dans la quête de puissance de la Chine

Éléments de bibliographie

- « La Chine devant les États-Unis en 2030 » in *Le Figaro*, 24 mars 2011, page 19.
- B. Courmont : « Obsession chinoise au Pentagone » in *Global Brief*, 09 janvier 2011 (www.globalbrief.ca/barthelemy-courmont/2011/01/09/obsession-chinoise-au-pentagone/).
- Caroline Puel : *Les trente ans qui ont changé la Chine (1980-2010)* ; Buchet Chastel, Paris, 2011.
- M. Wines et E. Wond : « *China's push to modernize military is bearing fruit* » in *New York Times*, 05 janvier 2011.
- Shaun Breslin : *Handbook of China's International Relations* ; Routledge, Londres, 2010
- Jean-Pierre Cabestan : « *China's new diplomacy : old wine in new bottle ?* » in Shaun Breslin : *Handbook of China's International Relations* ; Routledge, Londres, 2010.
- Jean-Pierre Cabestan : *La politique internationale de la Chine*, Science-Po Les Presses, Paris, 2010.
- Bobo Lo : « *China's permanent reset : moving away from static policy* » in *Russia in Global Affairs* n° 3, 2010, pp. 102-113.
- Thierry Sanjuan et Pierre Trolliet : *La Chine et le monde chinois - Une Géopolitique des territoires*, Armand Colin, Paris, 2010.
- Simon Shen, Jean-Marc F. Blanchard : *Multidimensional Diplomacy Of Contemporary China* ; Lexington Books, Plymouth UK, 2010.
- Edward Tse : *The China Strategy : Harnessing the Power of the World's Fastest-Growing Economy* ; Basic Books, New York, 2010.
- Zhiqun Zhu : *China's new diplomacy*, Ashgate, Burlington, 2010.
- « *The Group of Two that could change the world* » in *Financial Times*, 13 janvier 2009.
- George Blume : « *Mit Konfuzius in die Zukunft* » in *Die Zeit*, 12 juin 2009 (www.zeit.de/2009/25/PD-Wang-Hui/).
- Megan DeMarco : « *What's China's Long Term Global Strategy ?* » in *The Times*, 2009 (www.arturoafc54.wordpress.com/2009/01/30/whats-chinas-long-term-global-strategy/).
- Jonathan Fenby : *Modern China: the fall and the rise of a great power, 1850 to the present* ; Ecco, 2008.
- Valérie Niquet : *Culture stratégique et politique de défense en Chine*, Publication IFRI, Paris, 2008, 16 pages.
- Susan L. Shirk : *China Fragile Superpower* ; Oxford University Press, New York, 2008.
- Quansheng Zhao et Guoli Liu : « *The challenges of a rising China* » in *The journal of strategic studies*, 2007.
- David M. Lenard : « *Through the Wall* » in *Asia Times*, juin 2006 (www.atimes.com).
- Taïeb Hafsi : « La Chine : un géant durable » in *Cahier de recherche* n° 21-02, Université de Montréal, septembre 2005.
- Benoit Vermander : « La Chine ou le temps retrouvé » in *CERAS projet*, 02 janvier 2004.
- Simon Leys : *Essais sur la Chine*, Robert Laffont, Paris, 1999.
- Marcus Hernig : « *Großartiges Reich der Mitte: Zur Aktualität chinesischer Mythen* » in *APuZ*, pages 29-34.
- Dossier de la presse « Les Cinq Principes de la Coexistence pacifique, fondement pour la paix et la sécurité dans le monde » (www.dz.china-embassy.org/fra/zt/PoliEtran/t141720.htm).

Afrique : le temps retrouvé ? Manifestations et influences de l'histoire longue africaine

Benjamin Chauvet
Angelo Dan
David Myard
Xavier de Torquat de la Coulerie
Simon Vanackère

Ainsi s'exprime Michel Leiris dans sa préface à *L'Afrique fantôme*, écrite à l'occasion de la réédition de cet ouvrage en 1950 : « L'Afrique que j'ai parcourue dans la période d'entre les deux guerres n'était déjà plus l'Afrique héroïque des pionniers, ni même celle d'où Joseph Conrad a tiré son magnifique *Heart of Darkness*, mais elle était également bien différente du continent qu'on voit aujourd'hui sortir d'un long sommeil et [...] travailler à son émancipation [...] ». Ces lignes sont, pour l'auteur, l'occasion d'une brève présentation de son œuvre et de son ambition, mais aussi d'un regard lucide sur sa condition d'observateur du continent : pourquoi ce titre de « l'Afrique fantôme » ? Parce qu'il s'imposait pour dire une « déception d'Occidental mal dans sa peau qui avait follement espéré que ce long voyage [...] et l'observation scientifique, par le contact humain, feraient de lui un autre homme [...]. Déception qui, en quelque sorte, amenait l'égoïste que je n'avais pas cessé d'être à refuser, par le truchement d'un titre, la plénitude d'existence à cette Afrique [...] ». Nous touchons là à l'ambiguïté des relations, multiformes, nouées entre le monde occidental et l'Afrique.

Au-delà des fantasmes et idées préconçues nourris au sujet du continent africain, l'histoire, la géopolitique ou encore l'économie donnent forme à ces relations. De nombreux débats ont été initiés ces dernières années, en France et vus de France : l'évaluation du « rôle », positif ou négatif, de la colonisation, en est un exemple frappant. Nous voudrions au contraire, ici, partir de l'Afrique elle-même. Il est frappant de constater combien la *doxa* en

matière d'analyse de l'État suscitée par le continent est uniforme, notamment à l'occasion des crises qui s'y déroulent : les violences sont ethniques, et inhérentes à un continent encore dans son état de « jeunesse », etc. Devant ce constat, nous avons choisi de nous interroger sur le décalage entre ces perceptions de l'Afrique et la réalité vécue sur le continent.

Ces décalages sont particulièrement prégnants en matière de temps, et il n'est guère besoin de rappeler les termes du Discours de Dakar du Président de la République française (prononcé le 26 juillet 2007), qui a fait grand bruit. Cette interrogation sur le « temps » de l'Afrique suppose de distinguer le temps court, celui de l'actualité politique, d'un temps long, qui s'attache à une histoire plus profonde du continent. C'est une étape nécessaire avant de s'interroger sur les relations qu'entretiennent temps long, temps court et stratégie : comment la représentation du temps influe-t-elle sur la détermination des stratégies et comment les déterminants culturels des représentations du temps agissent-ils à cet égard ?

Cet article se propose de répondre à ces questionnements. D'abord, il s'agira de démontrer que contrairement à des affirmations largement diffusées, l'Afrique s'inscrit bien dans un temps particulièrement long. Puis nous verrons que les représentations occidentales de l'Afrique ont longtemps perduré, après avoir été imposées au continent. Au lendemain des indépendances, les Africains se sont réappropriés leur histoire, sans *tabula rasa*. L'intériorisation de ce legs historique ne va pas sans difficulté.

D'une entrée de l'homme africain dans l'histoire qui ne nous a pas attendus

Pour Friedrich Hegel, l'Afrique « aussi loin que remonte l'histoire, est restée fermée, sans lien avec le reste du monde ; c'est le pays de l'or, replié sur lui-même, le pays de l'enfance, qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noire de la nuit ». Ce texte de 1830 ⁽¹⁾ doit certes être nuancé, mais témoigne d'une méconnaissance persistante de l'histoire africaine à l'époque des « siècles obscurs » selon l'expression de Raymond Mauny : pour certains, Afrique précoloniale de la lente préparation aux lumières occidentales ; pour d'autres, Afrique traditionnelle dont la réalité échappe à mesure qu'elle s'invente ⁽²⁾ ... Un point commun à ces

(1) Comme l'a montré Pierre Franklin Tavarès, pour Hegel le monde africain ne sera pas éternellement en dehors de l'histoire : cet immobilisme correspond au moment présent de son devenir historique. On peut donc penser que l'Afrique sera amenée à son tour à jouer un rôle, à faire franchir une étape à l'humanité dans cette marche graduelle par laquelle l'Esprit universel connaît et réalise sa vérité.

(2) Cf. les travaux d'Éric J. Hobsbawm et T. Ranger : *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

conceptions : l'Afrique y est hors du temps, ne connaît ni continuité, ni adaptation, ni césure, mais le long écoulement du même. L'Occident est le premier atteint par cette myopie, tant on y croit que « la manière dont l'individu s'y serait progressivement émancipé de la tutelle des traditions et aurait atteint une capacité autonome à concevoir, dans le présent, la définition des normes et leur libre fondation par des volontés individuelles et rationnelles » distingue les Occidentaux de tous les autres ⁽³⁾. L'Afrique vivrait dans un passé immémorial et sur ses traditions.

La réalité, tout autre, ne fait plus l'objet aujourd'hui de larges contestations. Oui, l'Afrique a une histoire ; oui, le temps historique ne s'ordonne pas toujours autour d'un axe orienté vers une fin, mais connaît des balancements, des retours, des ruptures qui ne conduisent pas systématiquement au chaos ou à l'irrationnel.

Un autre réflexe tenace conduit à dénier aux sociétés africaines toute capacité d'évolution endogène : pour la pensée diffusionniste, l'Afrique s'est civilisée de l'extérieur sous l'influence bienfaisante de la colonisation et la présence européenne attestée à partir du XVI^e siècle. Là encore, les preuves contraires abondent, puisées dans l'histoire des civilisations matérielles – les « berceaux agricoles primaires » (sorgho, riz) de Roland Portères – et des techniques : s'est développée en Afrique une métallurgie du fer au XVI^e siècle avant JC, à une époque où ce métal était inconnu en Europe occidentale ⁽⁴⁾. Doit-on ajouter que la céramique était connue sur le continent deux mille ans avant son apparition au Proche-Orient ⁽⁵⁾, ou que l'ingénieuse écriture méroïtique, précurseur des hiéroglyphes, et développée au II^e siècle avant JC demeure à ce jour une énigme pour la communauté des scientifiques ?

Les formes politiques africaines n'ont pas attendu les influences extérieures pour arriver à maturation

L'étude des formes politiques le montre : les premières formations étatiques du continent – les États de Koush (apparaissant dans les textes à la fin du III^e ou début du II^e millénaire avant JC) et Axum (cité par Ptolémée au II^e siècle de l'ère chrétienne), « dans lesquels on a trop longtemps vu le

(3) Achille Mbembe : *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, p. 25.

(4) Cf. les travaux de J.-P. Descoedres, E. Huysecom, V. Serneels et J.-L. Zimmermann (dir.), « *The origins of iron metallurgy. Proceedings of the first international colloquium on: The archaeology of Africa and the Mediterranean basin* » in *Mediterranean Archaeology* n° 14, 2001.

(5) Cf. les travaux de Éric Huysecom et K. Sanogo : *Innovations et dynamiques créatives dans la préhistoire africaine*, in Adame Ba Konaré (dir.) : *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris, La Découverte, 2008.

prolongement de systèmes politiques méditerranéens et orientaux [...] nous apparaissent désormais comme la première expression indiscutable du génie politique africain »⁽⁶⁾.

D'abord située à Napata, la capitale de l'État de Koush fut déplacée à Méroé au début du VI^e siècle avant JC. Là s'organisa une forme typiquement africaine et élaborée de royaume qui domina le cours du Nil moyen, entre le V^e siècle avant JC et le IV^e siècle de notre ère : rois élus et contrôlés selon les principes de la royauté sacrée, administration efficace, armées redoutées, agriculture prospère. Sur les côtes érythréennes et au nord de l'Éthiopie actuelle, l'État d'Axum précipita la chute de Koush au terme d'une évolution inscrite dans la très longue durée jusqu'à figurer, pour les contemporains, parmi les « quatre grands royaumes » dans le monde, aux côtés de Babylone et de la Perse, de l'Empire romain et du Royaume de Silis⁽⁷⁾. À son tour, Axum déclina, affaiblie par la longue crise de son allié, l'Empire byzantin, au VII^e siècle.

Nous pourrions également évoquer les empires soudanais, se formant à mesure que diminue le nombre d'États qui leur préexistaient : l'Empire du Ghana, qui s'étendait sur la Mauritanie et le Mali actuels, connaît son apogée au X-XI^e siècle. Sa gouvernance est complexe, faite pour partie de gestion centralisée, pour partie de relations d'allégeance. Il s'efface sous les coups de butoir de Soundjata Keita, fondateur de l'empire du Mali, articulé lui aussi autour d'une double domination directe et indirecte des territoires immenses qui le composent à son apogée au XIV^e siècle, et qui s'étendent de l'Atlantique à la vallée de Gao.

Ainsi, l'Afrique n'a pas seulement vu naître des formes politiques évoluées et structurées. Elle les a aussi vues croître, parvenir à leur apogée et disparaître, remplacées, dans leur multiplicité, leur simultanéité et leur volatilité par d'autres formes de pouvoir.

Loin de l'isolement postulé par les observateurs extérieurs, des sociétés en pleine interaction tant continentale qu'intercontinentale

Enfin, contre les préjugés qui continuent de marquer certaines conceptions occidentales de l'Afrique, il faut souligner que l'Afrique a entretenu avec son environnement extérieur des relations multiformes qui ne sauraient être réduites aux dominations successives exercées par des

(6) Elikia M'Bokolo : *Afrique noire, histoire et civilisations*, Tome 1, Hatier/AUF, Paris, 1995, p. 59.

(7) D'après les *Kephalaïa* du Perse Mani, rédigées vers 240. Cité par M'Bokolo, *op. cité*, p. 71. Le royaume de Silis correspondrait approximativement à la Chine.

puissances étrangères, certains historiens lui ayant même appliqué le concept d'économie-monde.

La mondialisation, loin d'être un phénomène *new brand*, existait en effet déjà dans l'antiquité. Rien d'inédit donc à constater que l'échange de longue distance, à la fois interrégional et plus lointain encore, avec des partenaires étrangers, a ainsi joué un rôle majeur dans l'émergence des structures politiques africaines, comme le royaume de Méroé, déjà nommé, qui symbolise cette ouverture des sociétés africaines précoloniales. À son apogée, ce royaume était un important centre métallurgique et commercial dont le rayonnement dépassait les limites du continent. Avec l'Égypte comme partenaire privilégié, le commerce de l'or et du fer, qui transitait, à travers Méroé, par les seules voies terrestres reliant la Méditerranée à l'Afrique subsaharienne, a de fait nourri des échanges entre plusieurs civilisations : égyptienne, romaine, méditerranéenne et asiatique. Ces échanges multiformes ont conféré à la civilisation méroïtique une richesse et un caractère fortement métissé qui en disent long sur les influences extérieures.

De même, le port des Abyssins, situé sur le territoire de l'Éthiopie actuelle, a été durant les règnes des successeurs de Ptolémée III (247-221), l'une des plus importantes voies commerciales de l'Égypte ancienne et un passage obligé pour le trafic entre l'Afrique orientale, l'Inde et le monde antique. Le déclin de la domination égyptienne au profit de Carthage (IX^e siècle avant JC) puis de Rome (III^e siècle et II^e avant JC) va accélérer les échanges avec l'intérieur du continent. Les Carthaginois développent ainsi des relations avec Gao, le Niger, le Sénégal, le Ghana pour subvenir à leurs besoins en pierres précieuses et y exportent en retour des objets finis ainsi que le cuivre, favorisant l'émergence d'une « métallurgie du bronze » en Afrique occidentale. Sous la domination romaine, ce commerce transsaharien va se maintenir autour de produits ciblés comme l'ivoire, les fauves et surtout l'or et les esclaves puis se renouveler sous l'effet de la pénétration arabe en Afrique entre le VIII^e et le XII^e siècle.

Par ces exemples, on peut, à la suite d'Anne Stamm, affirmer que bien avant l'arrivée des premiers explorateurs européens en 1498, l'Afrique n'était pas en marge des mouvements politiques, économiques et religieux du monde. Loin d'être isolé, ce continent, ajoute Catherine Coquery-Vidrovitch, « à la différence de l'Amérique précolombienne [...], a fait, à chaque époque, partie de l'histoire du monde du moment [...] ». Par ailleurs, ces exemples renseignent sur les interactions à l'intérieur même du continent, entre le Nord et la partie subsaharienne notamment, mais également entre les sociétés subsahariennes comme en attestent les apparentements entre grandes familles linguistiques (langues bantu et langues

Khoisan, etc.), conséquences des vastes mouvements migratoires qui ont eu lieu, entre le II^e millénaire avant JC et le VI^e siècle de notre ère, dans la région orientale du continent et à travers le Sahara alors verdoyant.

Enfin, force est de noter que les contacts extérieurs de l'Afrique pré-coloniale obéissent aux cycles temporels des mondialisations successives provoquées par l'émergence, tour à tour, de grands empires mondiaux comme l'Égypte, Carthage, Rome et l'Empire musulman. À l'intérieur du continent, l'affirmation de grands royaumes comme Méroé, l'Abyssinie et Zanzibar a favorisé le développement de courants d'échanges soutenus avec ces derniers. Il y a là un constat d'évidence : le temps précolonial africain n'était pas déconnecté du temps mondial contemporain. Plus généralement, le « temps moyen » de la colonisation européenne ne saurait être caractéristique de l'ouverture des sociétés africaines sur le monde extérieur, qui constitue bel et bien un héritage du « temps long » de la période précoloniale.

Contre les affirmations péremptoires, il est donc possible d'affirmer qu'il n'est nul besoin pour l'homme africain d'entrer dans l'histoire, puisqu'au même titre que d'autres civilisations sur d'autres continents, les civilisations africaines ont été parties prenantes des évolutions du monde. L'historicité des sociétés africaines est un fait établi, qui ne saurait être questionné.

Pourtant, nous savons que les rapports entre l'Afrique et le reste du monde (l'Europe en particulier) ont été longtemps bâtis sur la négation du caractère historique des sociétés africaines, perçues comme territoires vierges. De fait, le colonisateur a construit son propre cadre théorique, à partir de schémas de pensée non africains, avant de l'imposer au continent qu'il entendait conquérir. Cela a conduit à l'effacement mental de plusieurs siècles d'histoire longue au profit d'une histoire coloniale qui ne représente que quelques dizaines d'années à l'échelle de l'histoire d'un continent.

D'une réécriture de l'histoire africaine par le colonisateur : la prévalence d'une vision égocentrique

L'oralité, largement dominante dans la plupart des sociétés africaines au moment de l'arrivée des colonisateurs, qu'ils soient européens ou arabes, a largement contribué à déqualifier toute source africaine. Cette déqualification a atteint son paroxysme dans la seconde moitié du XIX^e siècle, au début d'une colonisation « moderne » ou pensée comme telle, et structurée à l'occasion de la conférence de Berlin de 1884-1885. Fortement marqués par le positivisme, les Européens s'évertuent alors à l'appliquer aux

territoires de leurs conquêtes. L'exemple du linguiste allemand Wilhelm Bleek est symbolique : par ses travaux au XIX^e siècle, il fut le découvreur, sinon « l'inventeur », d'une culture bantou, dont on sait aujourd'hui qu'elle est une catégorie relativement hétérogène (le terme *bantou* était communément utilisé par les locuteurs regroupés au sein d'une même culture pour désigner l'être humain). Son œuvre révèle le vernis scientifique des travaux d'époque sur l'Afrique, qui s'accompagne d'une obsession du classement et de l'étiquette. La difficulté – nous en verrons les conséquences de long terme grâce à la question des ethnies – est que cette méthode a créé parfois des catégories de population *ex-nihilo* ⁽⁸⁾, et a séparé des groupes humains qui vivaient ensemble depuis des siècles.

Le positivisme appliqué à l'Afrique a conduit à des positions absurdes. Les sociétés africaines recourant à l'écrit ont, par exemple, été considérées comme non-africaines : cela est vrai pour les sociétés d'Afrique du Nord, mais également de l'Abyssinie. Le préjugé relatif à cette dernière s'est appuyé sur des pseudo-validations tant bio-raciales que religieuses, ces deux aspects se renforçant mutuellement : l'apparence physique des hommes des hauts plateaux d'Abyssinie était censée démontrer que la malédiction de Cham ne les avait pas frappés au même titre que les peuples « négroïdes » d'Afrique centrale et de l'Ouest ; et lorsqu'hamites et bantous cohabitaient, il allait de soi que les premiers devaient être les seigneurs des seconds. Dénonçant cette vision duale de l'Afrique, dont les effets dramatiques n'ont peut-être pas fini d'être ressentis, Jean-Pierre Chrétien a eu l'occasion de parler de « vrais » et de « faux » nègres.

La relation qu'entretiennent l'Histoire et l'Afrique est donc pour le moins complexe. D'un côté, une vision riche de clichés et d'*a priori* racistes venue d'Europe, mais également du monde musulman (voir par exemple Jean-Léon l'Africain), qui a servi, jusqu'à très tardivement, de justification à l'œuvre colonisatrice et qui pouvait faire déclarer à Léon Blum en 1925 à la chambre des députés : « Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture ». De l'autre, une approche qui cherche à refonder un rapport au monde, parfois plus empreinte d'idéologie que de science, incarnée par Cheikh Anta Diop et sa postérité, dont le mérite n'est certainement pas l'exactitude mais la revendication et l'appropriation d'un passé africain aussi riche et glorieux que celui des autres civilisations. N'est-ce pas répondre à un mythe par un autre ?

(8) Cf. les travaux de J.-P. Dozon : « Les Bété : une création coloniale » in Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir.) : *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 2005, pp 49-87.

Bien évidemment, les recherches récentes ont équilibré ces deux points de vue et l'historien ou le lecteur curieux dispose aujourd'hui d'une riche littérature pour aller aux sources du passé africain avec méthode et honnêteté. Mais il ne faut pas nier qu'une grande part de cette histoire s'est écrite dans l'ombre portée de la colonisation. Aussi, les développements de l'historiographie africaniste depuis les années 60 n'échappent pas aux *a priori* idéologiques, renforçant l'idée de Jean-François Bayart pour qui « comprendre que les sociétés africaines sont comme les autres, penser leur banalité, saisir que leur spécificité est d'ordre strictement historique, voilà ce qu'un siècle d'africanisme officiel n'a guère facilité, quelle que soit la masse considérable de connaissances qu'il a rassemblées ».

Il faut reconnaître que le travail n'est pas aisé : la datation des épisodes narrés par la tradition orale est, par exemple, particulièrement aléatoire si l'on ne peut lui adjoindre l'appui d'un document écrit contemporain ou le recoupement d'un événement concomitant daté avec plus de précision. L'histoire africaine nécessite donc la mise en œuvre de nouvelles approches interdisciplinaires des sources car elle mêle, entre autres, traditions orales, mémoires collectives et individuelles, récits de voyages, archéologie, philologie, ethnographie, etc. En outre, les gouvernements africains sont majoritairement insoucieux de la conservation de leurs archives, poursuivant en cela sur les errements du colonisateur ⁽⁹⁾.

Si le travail est rendu difficile de ce fait, l'enjeu de l'émergence d'une histoire de l'Afrique par les Africains a partie liée avec la naissance d'une conscience historique moderne. L'historien congolais Isidore Ndaywel à Ziem écrit : « Plus qu'un assemblage d'histoires régionales et ethniques difficiles à organiser dans une seule vision d'ensemble, l'histoire est avant tout [...] synthèse des faits, saisie cohérente d'un cheminement parce que destinée à devenir une projection cohérente et assumée vers l'avenir ».

Cette émergence d'une histoire du continent et de ses parties par les Africains eux-mêmes est d'autant plus nécessaire que l'histoire de l'Afrique par le colonisateur a abouti à la structuration des travaux scientifiques autour de concepts contestables, tels que celui d'ethnie : dans *Au cœur de l'ethnie*, Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo déconstruisent cette notion, démontrant qu'elle a pu recouvrir une compréhension marquée historiquement de l'histoire de l'Afrique. Le terme même d'ethnie est apparu dans la langue française en 1896, soit concomitamment à la forte poussée coloniale de la fin du XIX^e siècle. Cette déconstruction n'a été entreprise qu'au début des années 1950-1960, et a accompagné l'émergence d'une écriture africaine de

(9) Cf. les travaux de Pierre Salmon : *Nouvelle introduction à l'histoire de l'Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2007.

l'histoire du continent. Pour salubre que soit cette avancée, elle n'a toutefois pu contrer les effets dévastateurs induits par plus d'un siècle d'histoire de l'Afrique écrite sans la participation des Africains eux-mêmes.

En effet, l'écriture de l'histoire est performative : pour paraphraser Austin, « dire, c'est faire ». Nous sommes bien ici au cœur du sujet : un temps long nié au profit d'un temps court défini à l'aune de standards et d'intérêts occidentaux ; une réappropriation de ces concepts par les élites au pouvoir, au lendemain des indépendances ; une prégnance toujours forte de ces catégories de pensée aujourd'hui. Comment la définition des stratégies politiques a-t-elle été influencée, et continue-t-elle de l'être, par l'héritage colonial ?

D'une réappropriation de l'histoire par les acteurs politiques africains : faits et méfaits de l'intériorisation de l'histoire coloniale

Après les indépendances, les Africains ont tenté de se rendre maîtres de leur destin. Au même moment, le temps parfois très court de la colonisation (76 ans au Cameroun), ajouté au temps pluriséculaire de la présence européenne sur le continent, n'a eu de cesse de perdurer dans ses effets.

Le moment de l'indépendance a d'abord constitué, pour certains, l'occasion de se déprendre de la relation coloniale et de retrouver le fil d'une histoire propre. Les luttes de libération nationale ⁽¹⁰⁾ ont alors été interprétées comme autant de moyens de transformer « des spectateurs écrasés d'essentialité en acteurs saisis de façon quasi-grandiose par le faisceau de l'histoire » ; elles transfigureraient l'homme ancien, pris dans les rets de la relation coloniale, en un « homme nouveau » ⁽¹¹⁾, qui, au terme d'une « guerre populaire prolongée » (selon l'expression de Jean Ziegler), s'approprierait un État-nation construit, grâce à la lutte armée, sur des bases politico-sociales renouvelées. Cette narration téléologique est sujette à caution, tant la relation coloniale est complexe.

La colonisation n'entraîne pas la disparition du monde ancien, que remplaceraient entièrement les rapports de production, la vision des relations interpersonnelles et la cartographie socioculturelle des colonisateurs. Certes, la colonisation modèle la subjectivité du colonisé, en lui désignant

(10) Si le Cameroun est le seul territoire sous domination française qui a recouru aux armes entre 1955 et 1958, l'Afrique coloniale britannique a été touchée au Kenya (1952-1960) et en Rhodésie du Sud (1965-1980). La décolonisation de l'Afrique portugaise s'est conquise à la force des armes, en Angola, en Guinée/Cap-Vert et au Mozambique (1975). L'Afrique du Sud a été marquée par des décennies de violence, jusqu'à la chute du régime de l'*Apartheid*, en 1991, ainsi que la Namibie (1966-1990).

(11) Cf. Frantz Fanon : *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, p. 40.

par un appareil de punition et de rétribution une place qui lui serait propre. Mais d'un autre côté, c'est l'ensemble de la population indigène qui à la fois exerce et subit des relations de pouvoir, tisse des réseaux de dépendance réciproque avec le colon grâce à des « usages publics de la raison »⁽¹²⁾, qui sont autant de tentatives de constitution de soi comme un sujet autonome. Cette tentative éclot dans l'entre-deux-guerres dans les domaines culturels et religieux et dans le domaine politique après 1945.

Son aboutissement dans les années 60 est cependant confisqué par les dictateurs-présidents au lendemain des indépendances. Parfois, le prétexte est puisé aux sources de l'histoire africaine lue à travers le colonisateur : comme « la fleur qui ne verrait pas sa tige »⁽¹³⁾, les Africains ne connaissent pas leur histoire autrement – ou feignent de ne pas la connaître au profit de leurs intérêts. C'est ainsi que Omar Bongo au Gabon ou Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire se sont opposés, avec un apparent bon sens, à l'instauration du multipartisme dans leurs pays sous le prétexte du refus d'une « démocratie ethnique ».

Mais l'imposition d'une vision occidentale du temps à l'Afrique colonisée s'est également matérialisée dans des crises plus graves.

Le cas le plus emblématique de cette inscription par les acteurs africains eux-mêmes dans le cadre temporel et stratégique hérité de la colonisation est certainement celui de l'Afrique des Grands Lacs : les ethnies qui en constituent aujourd'hui les cadres politiques sont le produit de l'histoire et de la colonisation belge. Sous son influence, les structures existantes, marquées par des liens entre différents groupes exempts d'antagonisme, ont été bouleversées. Les anthropologues établissent en effet que ces groupes ne se distinguaient ni par la langue, ni par la culture, ni par les espaces géographiques occupés. Enfin, leur histoire était largement commune. Au mépris de cette communauté de destin, le colonisateur belge a imposé un schéma radicalement différent, néo-féodal : de par leur ascendance hamite considérée comme noble, les Tutsis ne pouvaient être que des seigneurs, tandis que les Hutus étaient voués à devenir les serfs.

De la même manière, la Belgique a tenté d'imposer une diffusion du modèle rwandais de domination politique tutsie à l'ensemble de la région et notamment au Burundi (mandat unique sur le Rwanda-Urundi à partir de 1919), au mépris des différences qui pouvaient exister entre les deux communautés : le résultat, *in fine*, sera celui d'une contagion et d'une

(12) Cf. Achille Mbembe : *La naissance du Maquis dans le sud-Cameroun*, Karthala, Paris, 1996, p. 11.

(13) Pour reprendre une expression venant de la pensée antillaise *in* Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant : *Éloge de la créolité*, Gallimard, Paris, 1993, p. 37.

alimentation réciproques des tensions et tentations ethniques. Pour atteindre son but, le colonisateur belge a ainsi multiplié les politiques discriminatoires conduisant à une surreprésentation délibérée des Tutsi au sein de l'appareil de pouvoir ⁽¹⁴⁾.

Cet héritage colonial a été réapproprié par les acteurs locaux. Dès avant l'indépendance (1962) du Rwanda et du Burundi, la « révolution sociale » du premier (1959) laissa apparaître chez les acteurs un premier niveau de confusion entre enjeu ethnique et enjeu social : si l'enjeu de fond était bien la critique d'un monopole du pouvoir par les Tutsis, effectivement promus par les Belges, la revendication d'un rééquilibrage politique était clairement posée par ses instigateurs en termes raciaux. Au sujet de cette confusion, Jean-Pierre Chrétien a pu écrire que le rôle de la dimension ethnique dans les changements politiques et sociaux est le plus souvent mentionné au titre des « évidences qui ne méritent pas de commentaires ». Dès lors, le cercle vicieux de l'ethnisme n'aura de cesse de se renforcer, se nourrissant des difficultés politiques nationales (notamment au Rwanda, avec un usage stratégique systématique de la figure du bouc-émissaire tutsi) et du contexte régional (les relations étroites entre le Rwanda et le Burundi agissant comme catalyseur des craintes et fantasmes de chaque côté de la frontière et dans chaque groupe). Même l'arrivée au pouvoir à la suite d'un coup d'État de Juvénal Habyarimana, en 1973, avec des intentions qui semblent de prime abord tendre à l'apaisement ethnique, ne résistèrent pas longtemps : André Guichaoua a montré que le Président rwandais et son premier cercle, l'*akazu*, avaient utilisé de manière stratégique la question ethnique, n'hésitant pas à encourager les extrémismes sous couvert d'ouvertures politiques. L'usage de média de masse (le journal *Kangura*, mais surtout *Radio Mille Collines*) a permis un conditionnement des foules par les extrémistes politiques, suscitant de ce fait une atmosphère favorable au déploiement de la logique génocidaire qui se concrétisera en avril 1994.

Cette utilisation de l'ethnisme à des fins de conservation ou de conquête du pouvoir a eu bien évidemment des effets performatifs ⁽¹⁶⁾, contribuant à créer en l'énonçant une réalité façonnée de toute pièce. René Lemarchand a pu souligner, relativement à la détérioration de la situation dans les années 60 au Burundi, qu'en donnant « une fausse définition de

(14) Jean-Pierre Chrétien : « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi » ; in Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo : *Au cœur de l'ethnie*, op. cit., pp. 129-167, p. 145. En matière d'accès aux postes de pouvoir, par exemple, on comptait au Rwanda, en 1959, 43 chefs sur 45, et 549 sous-chefs sur 559 d'appartenance tutsie.

(15) On notera que l'élite tutsi – à ne pas confondre avec l'ensemble de la minorité tutsi – s'était, sous la colonisation belge, ingéniée à se conformer au schéma féodal du colonisateur.

(16) Au Rwanda, le gouvernement a fait le choix de ne pas reconnaître les ethnies et de ne pas les institutionnaliser, alors que dans le Burundi voisin, les « acteurs politiques ont construit leurs stratégies sur la reconnaissance de l'existence des identités hutu et tutsi selon Julien Nimubona.

la situation, ces politiciens [hutus, vainqueurs des élections de 1961] suscitérent de nouveaux comportements tant chez eux que chez les Tutsis qui rendirent vraies leurs imputations initialement fausses »⁽¹⁷⁾.

L'actualité de la Côte d'Ivoire en fournit une autre illustration : Jean-Pierre Dozon a en effet démontré que le groupe ethnique des « Bétés », dont est issu le Président Laurent Gbagbo, est un cas archétypique de « création coloniale », structuré au travers des différentes phases de la période (notamment la période de pacification, le mot « bété » signifiant « pardon ; paix »). Au regard de l'évolution actuelle de la crise ivoirienne, de ses relents ethniques⁽¹⁸⁾, et de la partition, qui en découle, du pays entre un nord musulman et un sud chrétien, sur fond de xénophobie, on ne peut que mesurer les effets pervers d'une telle création, et surtout constater qu'il s'agit d'effets au long cours.

Ainsi, les stratégies politiques des acteurs et les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes sont largement influencées par le legs de l'État colonial. Mais ce legs n'est pas autosuffisant : il a fait l'objet d'une réappropriation par les parties intéressées, qui l'ont souvent exacerbé. Le temps long de l'Afrique, qu'on se gardera bien d'idéaliser mais dont on peut remarquer qu'il n'avait pas produit de massacres à si grande échelle, a été occulté volontairement tant par l'idéologie coloniale que par les stratégies politiques des acteurs locaux post-coloniaux, qui en sont venus à interioriser totalement les clivages instaurés par la période coloniale.

Il en a résulté une modification profonde des schémas de pensée et des structurations politiques locales : si l'administration coloniale a fait le premier pas en simplifiant des relations politico-sociales beaucoup plus complexes, les élites au pouvoir lors de l'indépendance se sont inscrites dans cette même lignée, en la menant à des fins parfois destructrices. Ainsi que le soulignent Jean-Pierre Chrétien et Gérard Prunier, « il faudrait distinguer entre l'état précolonial et l'exploitation du ressentiment ethnique à des fins politiques dans l'Afrique postcoloniale. Certes, une "ethnité", un certain substrat subsiste, fait d'une langue, d'un espace, de coutumes, de valeurs et d'une conscience commune mais que le terme "ethnie" fige et simplifie abusivement, en particulier sous l'action du colonisateur ».

(17) Cité par Jean-Pierre Chrétien : « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi », in Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie*, op. cit., p. 160.

(18) On ne saurait en effet nier que du XVI^e au XIX^e siècle, les Malinke (venus du Nord), les Kru (venus de l'Ouest) et les Akan (venus de l'Est) gagnèrent progressivement dans la région des territoires au détriment des populations autochtones (Senoufo, Kulango, Dan et Guro). Les événements des quinze dernières années ont fait resurgir avec acuité ces tensions ethniques qui semblaient jusqu'ici gelées par la colonisation et l'indépendance, notamment sous la tutelle d'Houphouët-Boigny.

Aussi, le conflit ivoirien constitue-t-il à n'en pas douter pour les jeunes Ivoiriens engagés dans les milices patriotiques « une lutte quotidienne pour leur propre autonomie individuelle »⁽¹⁹⁾, mais également une tentative d'élucidation des malheurs actuels de la société ivoirienne, à la recherche d'un bouc émissaire commode, en la personne de l'étranger, mais aussi de l'ancienne puissance coloniale. Cette reprise efficace et adroite, plus ou moins légitime, du discours anti-colonialiste fait d'ailleurs recette dans toute l'Afrique. Elle s'accompagne d'une résurgence d'une forme d'africanisme radical que tentent d'incarner, chacun dans leur style, Laurent Gbagbo, Robert Mugabe, ou encore Mouammar Kadhafi. S'il convient de ne pas sous-estimer dans cette posture la part de manœuvre politique et de tentative d'autolégitimation à bon compte, cette démarche est indéniablement empreinte d'une recherche d'autonomie s'apparentant à une seconde guerre d'indépendance qui voudrait faire diverger totalement l'histoire de l'Afrique de celle des anciennes puissances coloniales pour réinventer « une nouvelle écriture africaine de soi »⁽²⁰⁾ et, partant, un nouveau temps pour l'Afrique.

*
**

À l'issue de ces réflexions, il apparaît que l'Afrique est un objet historique et historiographique particulièrement difficile à aborder. Longtemps niée par des discours occidentaux empreints de nombreux biais raciaux, l'historicité des sociétés africaines ne fait pas de doute. Elle n'est toutefois pas à la base d'une renaissance de l'histoire africaine par les Africains : on aurait en effet pu penser qu'une fois les indépendances acquises, les Africains allaient se saisir de leur histoire authentique – si tant est qu'il en existe une – la débarrassant des biais coloniaux pour en faire le socle d'un développement décomplexé. Mais rien n'a fondamentalement changé, malgré les vellétés de nombreux intellectuels. Bien au contraire, des acteurs politiques africains (notamment les élites au pouvoir) se sont appropriés les discours du colonisateur pour légitimer leurs propres stratégies de puissance. La question des ethnies a ainsi reçu des traitements différents, de l'ethnisme le plus total à la confiscation par les dictateurs-présidents de la démocratie au prétexte d'éviter la dispersion ethnique. Toutefois, malgré les crises actuelles (Côte d'Ivoire) ou les élections marquées par une tentation ethnique (les dernières élections présidentielles en Guinée en sont, entre autres, une illustration), il existe des motifs d'optimisme : les élections présidentielles de mars 2011 au Niger et, dans une relative mesure, au Bénin ont été exemplaires, prouvant

(19) Cf. Richard Banégas, « Côte d'Ivoire, patriotisme, ethno-nationalisme » in Christine Deslaurier et Dominique Juhé-Beaulaton (dir.) : *Afrique, terre d'histoire*, Karthala, Paris, 2007.

(20) *Ibidem*.

que la classe politique peut, si elle le veut, éviter le piège de l'ethnisme. On notera également que le courage et la responsabilité de la classe politique sont à l'œuvre dès lors qu'il s'agit de permettre à une société de retrouver le sens du vivre ensemble, et les différents modèles de commissions « Vérité et Réconciliation » sont à cet égard emblématiques (Afrique du Sud, Libéria, Rwanda, etc.). Enfin, et il s'agit certainement d'un des points sur lesquels l'appui de la communauté internationale peut être utile, il semble que plus une société civile est forte et structurée, moins elle sera tentée de sombrer dans les dérives de l'ethnisme ⁽²¹⁾. Cette structuration des sociétés civiles passe par l'avènement de champs politiques inclusifs, et par des stratégies de développement globales : éducation, place des femmes, politiques culturelles, etc. Il s'agit là d'un défi certainement difficile, mais qui vaut la peine d'être relevé, tant par les Africains que par leurs partenaires internationaux.

Éléments de bibliographie

- André Gichaoua : *Rwanda, de la guerre au génocide (1990-1994)*, La Découverte, Paris, 2010.
- Claude Rilly : « Le royaume de Méroé » in *Afriques*, 21 avril 2010 (www.afriques.revues.org/379).
- Michel Leiris : *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 2008.
- Julien Nimubona : « Le processus de paix au Burundi (1998 – 2005) – Performances et limites de l'approche instrumentale de l'ethnicité » in Christine Deslaurier et Dominique Juhé-Beaulaton (dir.) : *Afrique, terre d'histoire*, Karthala, Paris, 2007.
- Nicolas Sarkozy : *Discours de Dakar*, 26 juillet 2007 (disponible sur www.elysee.fr).
- Jean-Louis Amselle et Elikia M'Bokolo : *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 2005.
- Catherine Coquery-Vidrovitch : « De la périodisation en histoire africaine. Peut-on l'envisager ? À quoi sert-elle ? » in *Afrique et Histoire* n° 2, 2004.
- Isidore Daywel è Ziem : *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique*, Paris - Bruxelles, CGRI/Duculot Éditions 1998.
- Anne Stamm : *Les civilisations africaines*, Paris, PUF, 1993.
- Pierre Franklin Tavarès : *Hegel, critique de l'Afrique* (thèse), Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 1990.
- Jean-Pierre Chrétien et Gérard Prunier (dir.) : *Les Ethnies ont une histoire*, Karthala, Paris, 1989.
- Jean-François Bayart : « Les sociétés africaines face à l'État » in *Pouvoirs*, Paris, 1983.
- Jean Ziegler : *Contre l'ordre du monde. Les rebelles*, Paris, Seuil, 1983.
- Jean-Pierre Chrétien : « "Vrais" et "faux" nègres » in *Le Monde*, 28 juin 1981.
- Raymond Mauny : *Les siècles obscurs de l'Afrique noire*, Paris, Fayard, 1970.
- Friedrich Hegel : *La Raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie de l'Histoire*, Paris, UGE, 1967.
- Roland Portères : « Berceaux agricoles primaires sur le continent africain » in *The Journal of African History*, 1962, pp. 195-210.
- Jean-Léon l'Africain : *Description de l'Afrique tierce partie du monde*, traduit par A. Epaulard, Tome 1, Paris, 1956.
- Cheikh Anta Diop : *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine, 1954.
- Léon Blum : « Débat sur le budget des Colonies à la Chambre des députés », 9 juillet 1925, *J.O., Débats parlementaires*, session Ordinaire (30 juin-12 juillet 1925).

(21) En forme de clin d'œil, on rappellera l'impact de la chanson d'Alpha Blondy qui proclamait « multipartisme, c'est pas tribalisme », même si les évolutions politiques en Côte d'Ivoire n'ont pas suivi la voie espérée...

Synchroniser défis et réponses en Afrique : de l'Union africaine à la coopération militaire française

Benjamin Chauvet
Angelo Dan
David Myard
Xavier de Torquat de la Coulerie
Simon Vanackère

Depuis les indépendances, le continent africain oscille dans sa diversité entre un temps exogène imposé par l'histoire, le contexte international et la mondialisation, conduisant à des défis communs, et la volonté de s'inventer un temps continental à partir d'une intégration politique et économique maîtrisée. L'émiettement du continent (53 États, 165 frontières) est en effet porteur d'une dispersion des énergies face à des défis qui survivent au temps et qui demandent de plus en plus des solutions endogènes collectivement assumées.

Si ces solutions se mettent progressivement en place, les défis qui restent à relever sont nombreux. Dans ce contexte, il est possible que ces solutions africaines ne puissent aboutir efficacement sans un accompagnement pertinent des acteurs du temps exogène que sont les grandes puissances, en vue d'une meilleure synchronisation des temps local, sous-régional et continental par les Africains. À cet effet, la France s'est engagée dans une coopération de sécurité et de défense renouvelée avec le continent, et destinée à répondre aux besoins à court, moyen et long termes de l'Afrique concernant la paix et la sécurité.

L'Afrique à la recherche d'un temps continental

La seconde partie du XX^e siècle semble avoir été marquée, sur le continent africain, par des cadences communes, comme si les territoires qui

le constituent traversaient les mêmes scissions. Un essai de périodisation pourrait être le suivant : les indépendances étagées sur vingt ans, depuis le Ghana de Nkrumah (1957) jusqu'à l'Angola d'Agostinho Neto (1975) ⁽¹⁾, ont été suivies par une période prolongée d'autoritarisme politique ; on retiendra que la guerre froide a contribué à imposer un temps exogène à l'Afrique, dans la mesure où les événements politiques du continent étaient alors influencés par les déterminants idéologiques et stratégiques de la bipolarité, même si ses acteurs politiques ont su en jouer avec dextérité ⁽²⁾ ; enfin, l'éveil démocratique continental après la chute du mur de Berlin (1989) a été marqué par la fin de l'*Apartheid* en Afrique du Sud et la vague des conférences nationales inaugurée par le Bénin en février 1990 ⁽³⁾.

Les États africains se sont retrouvés, à la fin de la guerre froide, à la fois plus libres et plus esseulés. À partir de 1990, l'Afrique devient en effet « *increasingly irrelevant to the rest of the world* » ⁽⁴⁾, un désintérêt reflété notamment par la « fatigue de l'aide » ⁽⁵⁾ des années 90. La décennie de l'éveil démocratique va coïncider avec l'apparition de symptômes inquiétants sur tout le continent : la prolifération des guerres civiles, témoignant de la crise de légitimité traversée par des régimes peu représentatifs ; la perte plus générale du contrôle du territoire et des populations, de l'implantation de groupes terroristes (attentats en août 1998 contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie) à l'importance inédite des transactions illégales ⁽⁶⁾ en passant par la « fuite des cerveaux » vers l'Occident ; une extraversion sociale prononcée, que révèle le rôle des diasporas dans le tissu des solidarités individuelles et familiales – à l'exemple des Comoriens de Mayotte ou de France ⁽⁷⁾ ou des Somalilandais du golfe Persique ⁽⁸⁾ ; mais aussi la naissance d'inégalités sociales transversales, entre une élite reliée en continu – la « *CNN Generation* » – par une communauté de discours, de valeurs et de biens matériels au monde développé, et le reste de la

(1) Sans oublier que le Zimbabwe (1980) ou la Namibie (1990) ne gagneront leur indépendance que quelques années plus tard.

(2) Ainsi, par exemple, l'Érythrée est soutenue entre 1962 et 1976 par Cuba, comme plus tard le Yémen Sud et les Palestiniens. En 1974, le Négus est renversé par le colonel Mengistu qui s'allie à l'URSS. L'Érythrée choisit comme base arrière le Soudan, soutenu à partir de 1981 par l'Égypte (donc indirectement par les États-Unis) et l'Arabie saoudite, dans une guerre secrète contre la Libye alliée de l'URSS. Pourtant, en 1981, le Soudan ferme sa frontière avec l'Érythrée, car l'Éthiopie avait commencé à armer les rebelles du Sud Soudan.

(3) Voir l'article d'Angelo Dan dans ce même numéro.

(4) Cf. Letitia Lawson, « *Globalisation and the African State* » in *Commonwealth and Comparative Politics*, Vol. 41, n° 3, novembre 2003, p. 47.

(5) Les flux d'aide ont décliné de 58 Mds de dollars en 1992 à 48 Mds de dollars en 1998 (Source de l'OCDE : *Development Aid Committee 1999 Report*, tableau 1).

(6) Celles-ci s'élèveraient annuellement 1 000 Mds de dollars, dont 40 % pour la drogue selon P. Lock.

(7) Ils assurent l'externalisation des politiques sociales nationales de leur pays d'origine.

(8) Après le début de la guerre civile en Somalie (1991), ces derniers envoient jusqu'à 80 M de dollars par an pour soutenir et fluidifier l'économie de comptoir de leur pays d'origine.

population renvoyée à l'exigence de survie ; enfin, une extraversion économique, tenant à la fois de l'*Aid dependency syndrom*⁽⁹⁾, de la concentration-dépendance des exportations sur quelques matières premières, mais aussi de la dynamique déterritorialisante de la mondialisation, en particulier en matière fiscale.

Dans ces conditions, le risque est grand que le continent échappe à nouveau à lui-même : comment se rendre maître de son temps et de son agenda avec une tutelle internationale si lourde et une dépendance par rapport à l'extérieur si prononcée ? Le « temps du monde » (expression d'Achille Mbembe) impose en effet des références communes à la planète entière, et soumet partiellement la définition des agendas nationaux ou régionaux aux impératifs de l'agenda international : ainsi des négociations sur les dettes des pays en développement menées dans les clubs de Londres ou de Paris. Autre exemple quasi archétypique de ces mutations, la formulation à compter des années 80 du « consensus de Washington »⁽¹⁰⁾, conduit à des politiques de développement néolibérales, marquées par des plans d'ajustement structurel⁽¹¹⁾ qui externalisent les décisions économiques et financières des gouvernements selon des priorités calquées sur le *Public Investment Program* et la *Public Expenditure Review* de la Banque mondiale. Certaines institutions prennent dès lors une grande importance (Banque mondiale, FMI, PNUD, cabinets internationaux de conseil) et provoquent la « diffusion systématique de la bonne parole organisationnelle du moment », universellement valable à travers la « *policy community* »⁽¹²⁾ des développeurs. Ce discours homogène capitalise sur l'unification médiatique des consciences occidentales, la percée de la protection des droits de l'homme et les progrès du droit d'ingérence⁽¹³⁾. Il s'organise selon le triptyque libéralisation-privatisation-bonne gouvernance. Il contribue, de par sa force de nivellement, à l'imperfection de la prise en compte des réalités locales.

À ces grandes évolutions deux réponses se dessinent.

(9) Entre 1990 et 1995, l'aide a couvert 50 % des recettes gouvernementales et 71 % des investissements publics en Afrique subsaharienne. Si le Plan Marshall à son maximum n'a représenté que 2,5 % du PIB français et allemand, l'APD représentait en 1996 pour les pays d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud et Nigeria exclus) 12,3 % de leur PIB selon Nicolas van de Walle.

(10) Expression dont la paternité est attribuée à John Williamson en 1989.

(11) Ces derniers visent à restaurer les grands équilibres macroéconomiques, lever le contrôle des changes, libéraliser les prix et privatiser les entreprises nationales pour différencier l'appareil étatique du domaine dévolu à la production et aux échanges.

(12) Cf. Ulf Engel et Gorm Rye Olsen : « *Africa and the North. Policy communities and different types of state - theoretical challenges* », in Ulf Engel et Gorm Rye Olsen, *Africa and the North. Between Globalization and Marginalization*, Londres et New York, Routledge, 2005, p. 167.

(13) Repris par la Charte de l'Union africaine sous la forme d'un droit d'intervention (2000, article 4h).

La première pointe du doigt l'exacerbation de la « politique du ventre », qui expliquerait pour partie les guerres civiles africaines des années 90, là encore en synchronie : historiquement, comme le décrit Jean-François Bayart, « les acteurs dominants des sociétés subsahariennes ont incliné à compenser leurs difficultés à autonomiser leur pouvoir (...) par le recours délibéré à des stratégies d'extraversion, mobilisant les ressources que procurait leur rapport – éventuellement inégal – à l'environnement extérieur ». Celui-ci serait devenu « une ressource majeure du processus de centralisation politique et d'accumulation économique », sans solution de continuité entre ères coloniale et postcoloniale. La « stabilité de la guerre » dans certaines régions (corne de l'Afrique, Tchad, Angola, grands lacs) s'expliquerait par le rapport direct avec le pouvoir qu'elle permet : autorisant l'accès de la jeunesse masculine aux ressources de l'économie moderne ; redéfinissant les relations entre pasteurs et agriculteurs (Mali, Niger, Tchad) ; présidant aux alternances politiques, au changement social dans les relations entre les sexes et les âges ; faisant recouvrir à l'Afrique, par la remise en cause afférente de ses frontières, une partie de sa souveraineté érodée par l'histoire.

La seconde réponse, qui mérite maintenant une attention particulière en raison de son approche collective, tient à la formalisation d'organisations à l'échelle du continent censée apporter une réponse commune aux défis qui ne sont, pays après pays, ni tout à fait les mêmes, ni tout à fait autres.

De l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a ainsi été créée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, en Éthiopie, au lendemain de la vague des indépendances de 1960, pour promouvoir l'unité et la solidarité entre les États du continent. Le démarrage de ce temps continental s'est effectué dans un contexte de rivalité opposant, sur la question du modèle et de la vitesse d'intégration à adopter à l'échelle continentale, les « fédéralistes-immédiatistes » du groupe de « Casablanca » (emmenés par le *leader* panafricaniste ghanéen Kwame N'Krumah), d'une part, et les « souverainistes-gradualistes » du groupe de « Monrovia » (incarné par l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié), d'autre part. La logique « souverainiste » aura prévalu conférant à l'OUA un caractère intergouvernemental pendant toute la durée de son existence.

De fait, la création de l'OUA est l'aboutissement d'un long itinéraire qui va de la genèse des mouvements intellectuels panafricanistes au tout début du XX^e siècle, avec comme figures de proue W.E.B. Dubois, Marcus Garvey, Cheik Anta Diop, Léopold Sédar Senghor et Kwame N'Krumah,

aux premières tentatives d'unification d'États africains indépendants, à l'image de l'Union Ghana-Guinée (1958) et de la Fédération du Mali (union du Sénégal et du Soudan français, actuel Mali, en 1959), en passant par les grands congrès panafricains organisés entre 1919 et 1945 dans de grandes villes occidentales. La création de l'OUA répond ainsi à une certaine aspiration des peuples noirs à l'unité africaine même si la vision « minimaliste » portée par cette organisation pouvait être considérée, à cet égard, comme un échec. Grevée de ce handicap congénital, l'OUA n'en a pas moins réussi à fédérer les énergies en faveur de la libération de l'Afrique du joug colonial, notamment en soutenant les mouvements de lutte pour l'indépendance dans les territoires encore sous domination coloniale lors de sa création. Mais l'organisation est restée notoirement impuissante devant les nombreux conflits armés qui ont endeuillé le continent pendant la période de son existence, et dont les plus marquants sont : la guerre du Biafra (1967), la longue guerre civile angolaise (commencée en 1961), les conflits libérien et sierra-léonais des années 90, les affrontements génocidaires au Rwanda et au Burundi (1994), le conflit régional des grands lacs ; pour ne citer que ceux-là.

Le passage de l'OUA à l'Union africaine (UA) en juillet 2002 marque une nouvelle séquence dans le temps continental. En se dotant d'institutions inspirées du modèle européen (Commission, Parlement, Cour de justice, Conseil économique et social, Conseil de paix et de sécurité, Comité des représentants permanents), l'UA affiche l'accélération de l'intégration politique et économique du continent comme sa priorité, avec pour objectif la réalisation effective de l'unité africaine ; l'un des échecs de l'OUA. Mais la résurgence, lors de sa création, des antagonismes entre « souverainistes-gradualistes » et « fédéralistes-immédiatistes » laisse entrouverte la question du modèle et de la cinétique de l'intégration continentale, comme en témoigne le rejet du projet des « États-Unis d'Afrique » promu par le guide libyen, Kadhafi.

Le bilan de l'emprise de l'UA sur les problèmes du continent, à la veille du dixième anniversaire de l'organisation, est comparable à celui de l'OUA. Certes, des initiatives ambitieuses ont été lancées, comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), pendant économique de l'UA, ou le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) destiné à promouvoir la bonne gouvernance politique et économique sur le continent. Des efforts remarquables sont également déployés pour réduire le nombre de conflits armés en privilégiant la diplomatie préventive, avec à la clé des résultats plus ou moins concluants (Kenya, Zimbabwe, Madagascar, Comores). Mais, l'UA a conservé de l'OUA les mêmes faiblesses : l'absence de politiques communautaires pour porter l'intégration continentale, un budget trop faible pour soutenir de

grands projets, un exécutif dual au sein duquel la conférence des chefs d'État et de gouvernement conserve une autorité quasi absolue sur la Commission limitant sensiblement les marges d'initiative de cette dernière (à l'inverse de son homologue européenne), la cacophonie des ambitions (opposition entre immédiatistes et gradualistes), une pratique des sommets aux relents folkloriques ⁽¹⁴⁾, et l'inefficacité des mécanismes de gestion de crises et de maintien de la paix ; pour ne citer que celles-là.

L'impuissance de l'organisation continentale devant le piétinement du Nepad, la persistance de certaines crises (RDC, Côte d'Ivoire, Darfour, Somalie), la résurgence des coups d'État militaires (Guinée-Bissau, Mauritanie, Niger), l'apparition de nouvelles menaces à la sécurité des États et des populations (terrorisme islamique dans le Sahel, piraterie maritime dans le golfe de Guinée et au large des côtes somaliennes, etc.), le retard du continent dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) exprime quelques-unes de ses limites. Le Nord du continent échappe d'ailleurs à l'influence de l'UA, comme le prouve son incapacité à faire entendre sa voix dans la crise actuelle qui frappe cette région.

Le modèle d'intégration emprunté de l'Union européenne est peut-être en cause, faute d'une adaptation aux enjeux du continent. Mais c'est aussi, au-delà des institutions, la responsabilité des acteurs de faire vivre ces structures par l'esprit qu'ils leur insufflent et par les initiatives qu'ils peuvent prendre. C'est du moins le diptyque qui explique la dynamique de la construction européenne.

Or, l'absence de volonté politique est patente et trouve une traduction très concrète dans la faiblesse du budget de l'UA. L'organisation ne semble pas avoir les moyens de ses ambitions. Avec un budget annuel d'environ 250 millions de dollars (soit 0,01 % du PIB du continent), ses ressources financières et ses capacités techniques et administratives sont très limitées. En comparaison, le budget annuel de l'UE de 150 milliards d'euros (soit près de 1 % du PIB européen) finance notamment le « renforcement de sa cohésion économique et sociale ». En particulier, l'Union vise à « réduire l'écart entre les niveaux des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées » ⁽¹⁵⁾. Un examen plus approfondi de l'historique des dépenses des politiques communautaires de cohésion révèle leur importance croissante dans le budget européen, avec un réel succès dont témoigne le rattrapage des nouveaux États-membres les plus pauvres, au

(14) Le nouveau président guinéen, Alpha Condé, a, lors d'une conférence-débat organisée à Sciences-Po Paris le 24 mars 2011, dénoncé cette pratique en appelant à une conduite plus responsable des chefs d'État et de gouvernement vis-à-vis des sommets de l'UA.

(15) Art. 174 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

moins jusqu'à l'élargissement de 2004. Un tel objectif est aujourd'hui hors de portée de l'UA, du fait de la faible solidarité des États ⁽¹⁶⁾ qui la composent.

Par ailleurs, le développement d'échelles d'intégration géographique différentes, matérialisées notamment à l'échelon sous-régional, peut être perçu comme une autre entrave au développement de l'UA. Certes, il est toujours possible de voir ces instruments comme le moyen de synchroniser les temps régionaux en Afrique et, de fait, certains les considèrent comme autant de piliers possibles en vue de l'intégration continentale. Mais au rythme de leur prolifération, les institutions régionales semblent surtout devenir des obstacles au projet panafricain.

Le diagnostic de l'actuel président de la Commission de l'UA, Jean Ping, est sans appel : « La route qui mène vers l'intégration économique est [...] encore jalonnée d'embûches et ressemble parfois, à la marche de l'écrevisse. Il y a par exemple la multiplication des organisations sous-régionales, la double ou triple appartenance des États à des Communautés économiques régionales (CER), l'absence d'harmonisation et de coordination macroéconomique, le principe de la géométrie variable avec certaines CER, comme l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui n'a même pas démarré ses activités ou la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) qui peine à passer à l'action ».

Ainsi, en Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ⁽¹⁷⁾ se chevauchent. *Idem* en Afrique centrale avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et la CEEAC, et en Afrique australe avec la *Southern African Development Community (SADC)* et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (*COMESA*).

L'articulation entre l'UA et ces organisations sous-régionales pose problème d'autant que la « présence écrasante » au sein de certaines organisations de « géants », comme le Nigeria à l'ouest et la République sud-africaine à l'est et au sud, renforce la prééminence du fait sous-régional. Ces deux géants subsahariens, l'un démographique, l'autre économique, sont

(16) L'économiste franco-bénois, Lionel Zinsou a dépeint cette réalité en ces termes : « *Grosso modo*, la majorité des pays africains a une situation de balance des paiements positive, mais une grande partie de ces 500 milliards de réserve de change – lesquels sont d'ailleurs sans doute sous-estimés – sont en Algérie (140 milliards), en Libye (probablement 150 milliards, mais sans doute beaucoup plus), au Nigeria et en Angola (...). S'il existait quelque chose comme une solidarité entre les pays, l'Afrique serait en situation de financer des efforts précis, qui peuvent être de lutter contre une récession ou de financer des infrastructures (...) On pourrait concevoir que l'Afrique s'aide elle-même, qu'elle soit solidaire. En Europe, on ne se demande pas si les réserves sont à la *Bundesbank* ou ailleurs (...) L'Afrique n'a pas atteint ce niveau de conscience d'elle-même ni de solidarité ».

(17) Regroupe les pays francophones membres de la Cedeao plus la Guinée-Bissau.

potentiellement rivaux, notamment quant à l'accession d'un État africain au statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Dès lors, on peut douter de leur capacité à servir conjointement de moteur à l'intégration continentale, à l'exemple du couple franco-allemand.

En définitive, on retrouve ici la contradiction initiale : vaut-il mieux procéder à une intégration profonde et immédiate (approche fédéraliste-immédiatiste), ou privilégier une méthode des petits pas, proche du « *spill-over* » (approche souverainiste-gradualiste) qui a permis de lancer la construction européenne ?

Il faut noter, pour alimenter cette dernière thèse, les succès de certaines organisations régionales qui pourraient inspirer l'UA : la Cedeao, par exemple, s'est dotée, sous l'impulsion du Nigeria, d'une véritable architecture de paix et de sécurité (conseil d'observation et d'alerte précoce, commission de défense et de sécurité, force d'intervention *Ecomog*⁽¹⁸⁾, centres d'entraînement...). *A contrario*, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, reste un organe faible, dont les recommandations cèdent facilement le pas lorsqu'un grand État du continent, ou une puissance étrangère, prend la main. En d'autres termes, les conditions préalables à l'instauration d'une logique de subsidiarité entre l'UA et les organisations sous-régionales ne sont pas encore réunies.

À l'issue de ce premier temps de réflexion, il apparaît que l'existence d'un temps continental collectivement maîtrisé en Afrique pose toujours problème malgré de nombreux efforts en ce sens depuis la création de l'OUA. Certes, les événements politiques du continent obéissent à une certaine périodisation historique, mais leur synchronie est plus proche d'une simultanéité surdéterminée par un contexte international global. L'étude de la création d'institutions panafricaines, dont le rôle pourrait être de scander un rythme politique continental, n'est pas encore concluante.

Ce constat global de nature politique posé, il faut s'intéresser à ses prolongements opérationnels pour ce qui est des acteurs du temps exogène que sont les anciennes puissances coloniales qui gardent des liens étroits avec les pays africains. En prenant l'exemple de la France, nous allons voir comment ce pays peut et doit-il, notamment en matière de coopération militaire, répondre au mieux aux besoins de l'Afrique ?

(18) Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la Cedeao.

La France, l'Union européenne et l'Union africaine

La coopération militaire franco-africaine, outil privilégié d'une appropriation de la temporalité africaine au service des deux parties

Organisations miroirs, l'Union européenne et l'Union africaine se sont engagées dans un partenariat stratégique en 2007 – stratégie commune UE-Afrique adoptée lors du Sommet de Lisbonne – afin de développer, au-delà de la relation traditionnelle d'aide au développement, une approche commune des grands enjeux globaux. Parmi les principaux domaines retenus (changement climatique, infrastructures et énergie, sécurité alimentaire, Objectifs du millénaire pour le développement, paix et sécurité), le volet « paix et sécurité », d'inspiration française dans sa mise en œuvre, connaît une évolution notable.

La France joue en effet un rôle décisif de pont entre les deux organisations. L'édifice s'appuie sur la réorientation de la politique de coopération franco-africaine commencée en 1998, et tient compte des limites de l'Union européenne et des réalités du continent africain, notamment du lien crucial entre sécurité et développement, pour promouvoir une avancée de la coopération prioritairement à l'échelon régional. La France fait ainsi se rejoindre sa politique africaine, et l'engagement de l'Union européenne vis-à-vis de ce continent, autour du concept appelé Recamp ⁽¹⁹⁾.

La politique africaine de la France : vers des temps nouveaux ?

Souhaitant rompre avec sa politique historique de « substitution » en Afrique, la France a commencé à développer, depuis le discours fondateur de La Baule en 1990, une vision continentale présentée selon trois principes dans le dernier *Livre blanc* : la fidélité au travers de relations bilatérales renouvées, l'appropriation promue au moyen de l'Architecture de paix et de sécurité africaine (APSA) et de la Force africaine en attente et l'europanisation de la politique africaine, ou la recherche d'une approche multilatérale.

Longtemps taxée de pratiquer l'ingérence néo-colonialiste, rattrapée par le poids de sa dette financière, la France s'attache de fait à sortir depuis quinze ans d'une posture difficilement tenable tant sur le plan intérieur qu'international. Il s'agit de rompre avec une politique africaine de plus en

(19) Le concept Recamp (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) a été créé en 1997 puis révisé en 2004 pour intégrer la création de l'UA et la formalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité. Il fait actuellement l'objet de travaux pour intégrer les effets du partenariat stratégique UE-UA, formalisé lui-même dans un concept complémentaire appelé EuroRecamp.

plus remise en cause, aussi bien par une partie des Français que par une grande part des élites africaines, et un héritage devenu trop lourd à porter. L'intervention rwandaise et la crise ivoirienne illustrent les traumatismes les plus récents générés par cette relation privilégiée bâtie dans le temps long entre la France et l'Afrique. Pour sortir de ce face-à-face, la France veille à inscrire ses interventions africaines dans un cadre multilatéral et légitime onusien. Elle reconduit par ailleurs ses relations bilatérales privilégiées sous l'angle du partenariat et de la transparence. L'attitude de la force *Licorne* agissant en appui de l'Onuci, d'une part, et la renégociation d'accords de défense départis de leurs clauses secrètes, d'autre part, en témoignent.

Quels changements ?

La France développe ainsi une vision continentale qui se veut ambitieuse, rééquilibrée et propre. Si ses capacités sont comptées, la France conserve la volonté d'appréhender ce continent dans son ensemble. En effet, ses interactions nombreuses permettent difficilement de retenir le seul découpage géographique comme clé de lecture. Si son action apparaît historiquement plus prononcée en Afrique occidentale et équatoriale, la France s'attache depuis 1998 à la développer aussi hors du champ de ses pays partenaires traditionnels, en direction de pays non francophones comme le Nigeria, le Ghana, l'Éthiopie ou encore le Kenya ⁽²⁰⁾. La réorientation de la coopération militaire notamment se manifeste à l'Est, autour de Djibouti, zone stratégique contrôlant Bab el-Mandeb, et au Sud, autour de Madagascar, où l'avenir de la francophonie dans une *SADC* (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) anglophone constitue un enjeu. Dans les pays « du champ » en particulier, l'appropriation vise le renforcement de l'autonomie d'États indépendants politiquement, mais en définitive souvent restés dépendants de soutiens français, situation peu propice à l'affirmation de cette véritable émancipation. Si la transition « à la française » apparaît moins abrupte que celle réalisée au lendemain des indépendances par le Royaume-Uni, cette dernière a conduit *de facto* à une autonomie plus rapide et mieux assumée. Le Kenya a ainsi relevé plus rapidement les défis d'une autonomie accordée d'emblée à l'heure de l'indépendance.

Limites européennes

Si parce qu'elle a fait le choix de l'Europe, guidée par le souci d'une approche multilatérale des questions de sécurité collective et par son attachement à l'idée d'« Europe puissance », la France appuie le développement

(20) Cette tendance était déjà présente depuis de nombreuses années *via* les sommets Afrique-France ouverts à la fin des années 70 aux pays anglophones, lusophones, hispanophones et arabophones.

d'une politique européenne de paix et de sécurité en Afrique en partenariat avec l'Union africaine, elle en mesure aussi les limites actuelles inhérentes à la situation de deux organisations toujours en construction. En effet, en l'absence de vision politique et diplomatique commune suffisante pour répondre aux urgences africaines, l'eupéanisation de cette politique reste cantonnée au volet préventif et financier de l'action, avec les investissements du Fonds européen de développement (FED). L'approche fonctionnaliste de l'Union européenne cadre mal avec l'action d'urgence. De fait, cette organisation continue à « se construire en marchant » au travers de réalisations de circonstances à l'instar de l'opération conduite par la force européenne *EUFor Tchad/République centrafricaine* dont l'un des objectifs majeurs était de développer une capacité européenne de conduite d'une opération militaire. Ainsi, le *tempo* du consensus décisionnel à 27 et une génération souvent laborieuse et déséquilibrée de forces *ad hoc* s'accrochent mal de l'impératif de réactivité que requièrent les crises africaines. L'exemple de la dissonance des voix européennes dans la crise libyenne constitue la dernière illustration en date de deux *tempos* qui ne parviennent pas à entrer en résonance.

En conséquence la France maintient une vision propre du continent et participe à l'effort entrepris par l'UE auprès de l'UA. En définitive, tour à tour contesté puis appelé de ses vœux, le besoin de France en Afrique perdure. La renégociation des accords de défense, bien qu'inachevée, laisse entrevoir un allègement et une dispersion des moyens français prépositionnés restants, sans pour autant s'accompagner de départ définitif d'aucun pays, à commencer par le Sénégal.

Risques

En outre, deux risques majeurs guettent cette volonté française de rupture dans la « fidélité, l'appropriation et l'eupéanisation ». Il s'agit de l'émergence d'une inadéquation temporelle entre elle et ses partenaires africains et de la banalisation de la relation, donc de l'efficacité de la politique commune, par d'une perte de connaissance réciproque. Le risque d'inadéquation temporelle est consubstantiel au rythme politique français qui s'est accéléré avec la mise en place du quinquennat mais aussi avec la mondialisation. Exacerbée par un contexte financier contraint, l'exigence de résultats tangibles immédiats s'adapte en effet mal aux complexités du sujet. Cette difficulté est mal perçue en France, et accentuée par une réduction forte du nombre des héritiers civils et militaires du « Petit soldat de l'empire » (pour reprendre Guy Georgy) et de leurs moyens financiers. Alors que la Mission militaire de coopération comptait 925 hommes en 1990, l'effectif se limite en 2011 à moins de 240 coopérants militaires sur

le continent. Le nombre de ces capteurs des réalités africaines, à l'origine capables de faire valoir le temps de l'Afrique dans le temps politique national, a donc été divisé par quatre en vingt ans et le budget de coopération par deux ⁽²¹⁾. Ces données témoignent de la transformation profonde du fer de lance historique de la politique africaine de la France, d'un lien humain, porté par une communauté réduite et de ce fait moins écoutée. L'implantation récente sur le territoire africain de nouveaux acteurs chinois, américains, allemands, indiens venus en nombre – pour ne citer que ceux-là – achève de renforcer le risque de marginalisation de la présence française sur le continent.

En définitive, parvenir à concilier les réalités africaines et françaises suppose d'entretenir une connaissance et une compréhension mutuelles, mais aussi de réaliser un investissement continu auprès des élites civiles ⁽²²⁾ et militaires ⁽²³⁾ installées au cœur des structures étatiques existantes.

Les orientations de la coopération franco-africaine en matière de sécurité et de défense au XXI^e siècle

La coopération franco-africaine de sécurité et de défense représente un exemple emblématique d'outil à privilégier parce qu'elle répond aux besoins de la temporalité africaine en matière d'urgence, de sécurité et de promotion du développement des États bénéficiaires. Revêtant un double visage, opérationnel et structurel, la coopération militaire a opéré une mutation profonde en dix années et montre une capacité d'entraînement régionale en Afrique et continentale en Europe.

Une coopération opérationnelle et structurelle ciblée sur trois priorités africaines

La France maintient une coopération opérationnelle réorganisée autour des quatre brigades régionales subsahariennes ⁽²⁴⁾ de la Force africaine en attente (FAA). La mission de coopération conduite par les forces françaises prépositionnées en Afrique consiste à appuyer la montée en

(21) Le budget de coopération pour l'Afrique subsaharienne s'élève à 70 millions d'euros en 2011.

(22) Parallèlement à la coopération militaire dont il est question ici, les initiatives de coopération civile sont nombreuses. L'ENA accueille de nombreux élèves africains en temps que stagiaires de ses cycles internationaux court et long, et met son expérience au service des pays souhaitant se doter d'écoles de formation des fonctionnaires. Ces écoles existent, en Afrique, tant dans la sphère francophone que dans des pays aux liens historiques moins étroits avec la France. Le gouvernement éthiopien a ainsi décidé de poursuivre son projet de création d'une institution de formation de hauts fonctionnaires avec l'appui de la France et un financement du Pnud.

(23) 18 chefs d'État sur 53 dirigeants africains sont issus des forces armées, dont une de leurs premières tâches devrait être de favoriser l'émergence d'élites civiles dans leurs pays.

(24) Cedeao, CEEAC, Igad, SADC.

puissance de la FAA grâce au dispositif Recamp. Ce dernier a pour ambition d'accompagner la montée en puissance des capacités africaines de prévention et de gestion des crises. La formation, l'entraînement et le soutien opérationnel en constituent les trois piliers. Ainsi, sur les 33 000 soldats africains engagés dans des opérations de soutien à la paix sur le continent en 2010, 6 000 ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la coopération opérationnelle avec la France.

Il faut par ailleurs noter que la souscription de l'Union européenne au concept Recamp s'est formalisée à l'occasion du Comité politique et de sécurité (CoPS) du 27 juillet 2007. Le cycle Recamp est devenu « un instrument européen pour l'appui à la certification opérationnelle par l'UA de sa Force africaine en attente ». La France a été désignée comme nation cadre pour mettre en œuvre le premier cycle EuroRecamp, destiné à la formation des décideurs africains de niveau stratégique. Elle manifeste ainsi sa capacité d'entraînement sur les deux continents.

Enfin, la coopération militaire inscrit son action dans le cadre d'une approche globale conduite par le ministère des Affaires étrangères et européennes avec les États-partenaires en Afrique pour résoudre les deux problématiques intimement liées de la sécurité et du développement. Le plan Sahel, plan interministériel de lutte contre le terrorisme coordonné par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, mis en place en particulier au nord du Mali mais qui concerne aussi la Mauritanie et le Niger, vise ainsi à renforcer la présence de l'État et la fourniture de services publics notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il s'agit bien de renforcer la légitimité de l'État en permettant à ce dernier de remplir ses missions régaliennes et de fournir des services de base aux populations. Ce plan s'appuie notamment sur le projet Justice et solidarité en région sahélo-saharienne (Jussec) qui vise à favoriser le traitement judiciaire des affaires constatées dans la région, sur le projet « Gouvernance locale et cohésion sociale à Nouakchott » ou encore le « Projet de renforcement de la gouvernance démocratique au Mali ».

Conjointement, la coopération structurelle, outil de prévention et de sortie de crise, investit le temps long autour de la formation, du conseil de haut niveau, de l'expertise technique ou encore de l'équipement par l'aide directe. Dans son format resserré déjà évoqué précédemment, elle constitue un outil efficace de renforcement de l'intégration régionale. Pour preuve, la création de 16 Écoles nationales à vocation régionale (ENVR) développant chacune une spécialité (infanterie, administration, déminage, santé, aéronautique, logistique...), permet d'accueillir des cadres de différentes armées africaines et de développer un référentiel, une culture militaire commune,

donc une compréhension mutuelle. Ces écoles démultiplient, pour les militaires africains, les capacités d'accès à des formations conduites par la France. Elles compensent par ailleurs une évolution prévisible à la baisse des capacités d'accueil des organismes de formations métropolitains ⁽²⁵⁾. Ces derniers ont néanmoins encore accueilli 470 stagiaires africains en France en 2010, le continent représentant notamment 20 % des stagiaires internationaux admis à suivre la scolarité de l'École de guerre à Paris. Par ailleurs, la langue française se situe au cœur de ce référentiel commun et fait de ces formations en développement un outil de rayonnement et d'influence à long terme. Les 2 000 stagiaires formés en 2010, l'ouverture du Collège supérieur interarmées de défense, équivalent de l'École de guerre, au Cameroun ou encore le succès de l'école du Maintien de la Paix à Bamako pour laquelle les candidatures et les financements internationaux sont nombreux, illustrent la pertinence de cette coopération comme outil de rayonnement et d'intégration régionale.

Le développement d'échelons d'urgence africains autonomes et capables d'initier la réponse à des risques naturels récurrents que sont, décrites succinctement, les inondations dans l'Ouest africain, les famines au Centre et à l'Est ou encore les cyclones de l'Afrique australe ou dans l'océan Indien, représente une des pistes de progrès. À l'instar de l'école de formation de la protection civile créée à Madagascar, la coopération dans le domaine capacitaire est ciblée moins sur la fourniture de moyens que sur le conseil en organisation et la formation technique de cette capacité d'urgence.

Mais l'innovation originale de la coopération en Afrique dans le traitement conjoint des questions de sécurité et de développement reste la mise en place du Service national d'action au développement (SNAD) dans plusieurs pays. Ce concept vise à endiguer le risque d'explosion sociale en utilisant la structure militaire comme sas social. Qu'il s'agisse d'armées aux effectifs pléthoriques et inoccupées au sortir de crises, ou bien d'une jeunesse nombreuse, exigeante et accédant difficilement à une formation, il existe un vrai risque d'explosion de la société dans le contexte actuel de difficultés économiques et d'exode rural. Ce concept envisage l'utilisation de l'appareil militaire pour opérer une phase de transition, de démobilisation et d'insertion, ou bien pour faire participer tous les acteurs de l'État au développement du pays. Véritable sas d'insertion, le SNAD, élaboré sur le modèle du service militaire adapté des Dom-Com français, vise à concilier formation militaire et formation professionnelle, puis à réaliser des chantiers d'application sous la forme de travaux au profit des armées, de

(25) La réduction du format des armées s'accompagne d'une réduction du nombre d'officiers stagiaires français formés et en conséquence du nombre de places de stages offertes aux officiers étrangers.

chantiers de développement ou de stages en entreprise, avant d'envisager une insertion professionnelle civile. Devant le succès de l'expérience réalisée à Madagascar, la Guinée d'Alpha Condé semble décidée à mettre en œuvre ce concept en liaison avec la coopération française.

*
**

L'Afrique, depuis la colonisation, a vécu sur des macro-rythmes communs qu'influaient des acteurs extérieurs ; la décolonisation a ouvert un espace de liberté surdéterminé successivement par la guerre froide et la mondialisation. Les réponses africaines prennent des formes diverses et contradictoires, de l'État failli nourri par la guerre, à une intégration continentale en construction.

Il semble toutefois que toutes les leçons n'ont pas encore été tirées du passé pour progresser résolument vers des outils, des institutions et une vision à même de se dresser à égale proportion face aux défis de grande ampleur qui attendent le continent.

C'est pourquoi l'exemple français de la coopération en matière de sécurité et de défense est éclairant : inscrite dans l'urgence, elle permet aussi de concourir au projet d'une paix durable et de réunir le temps court des crises au temps long du développement. Adressée d'abord aux Africains, elle est gage d'une bonne appropriation des outils, adaptés aux besoins et réalités de l'Afrique.

Mais la coopération de sécurité et de défense est aussi un outil innovant de politique étrangère au service de la France, qui cultive le lien intime existant entre elle et ses partenaires africains. Avec ses moyens capacitaires réduits ⁽²⁶⁾, elle est toutefois structurellement limitée. Alors que seule une action européenne pourrait conférer une efficacité durable à cette démarche, les attermoissements de la diplomatie européenne, ajoutés aux lacunes des organisations régionales africaines en matière de sécurité et de défense risquent de retarder l'émergence d'une politique de coopération optimisée à l'échelle du continent africain.

(26) 85 millions d'euros sont consacrés à la coopération structurelle sur le continent africain et 90 millions d'euros à la coopération opérationnelle.

Synchroniser défis et réponses en Afrique :
de l'Union africaine à la coopération militaire française

Éléments de bibliographie

Josselin de Rohan : *La politique africaine de la France*, rapport d'information du Sénat n° 324 (2010-2011), déposé le 28 février 2011.

Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Odile Jacob, 2008.

Lionel Zinsou : « Moins de pauvreté, plus de pauvres » in *Le débat* n° 163, 2011.

Jean Ping : « Réussir le réveil de l'Afrique » in *Géopolitique africaine* n° 37, juillet-septembre 2010.

Charles Zorgbibe : « Union africaine et intégrations régionales » in *Géopolitique Africaine* n° 37, juillet-septembre 2010.

Fulbert Sasso Atisso : *De l'unité africaine de N'Krumah à l'Union africaine de Kadhaï*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Thierry Vircoulon : « L'État internationalisé : Nouvelle figure de la mondialisation en Afrique » in *Études*, janvier 2007.

Jean-François Bayart : *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

John Williamson : « *A Short History of the Washington Consensus* », conférence « *From the Washington Consensus towards a new Global Governance* », Barcelone, 2004.

Alice Sindzingre : « États et institutions d'aide en Afrique subsaharienne : éléments d'économie politique » in Yann Lebeau, Boubascar Niane, Anne Piriou, Monique de Saint Martin (dir.), *État et acteurs émergents en Afrique*, Karthala-Ifra, Paris-Ibadan, 2003, p. 272-289.

Dominique Darbon : « Uniformisation et globalité : les nouvelles ambiguïtés des administrations africaines », cité par Jean du Bois de Gaudusson et Jean-François Médard, « L'Afrique et la mondialisation » in *Afrique contemporaine*, 2001.

Roland Marchal, « Le Somaliland : entre construction et reconstruction de l'État » cité par Jean du Bois de Gaudusson et Jean-François Médard, « L'Afrique et la mondialisation » in *Afrique contemporaine*, 2001.

Nicolas van de Walle : « Les bailleurs et l'État en Afrique » cité dans Jean du Bois de Gaudusson et Jean-François Médard, « L'Afrique et la mondialisation » in *Afrique contemporaine*, 2001.

A. Halachmi : « *Value for Money, Best Value and Measuring government Performance* » in *International Review of Administrative Sciences*, Vol. 6, n° 3, septembre 2000.

Achille Mbembe : *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

Robert Lenskin et Howard White : *Aid Dependence: Issues and Indicators*, Stockholm ; Almqvist & Wiksell International, 1999.

Jean-François Bayart : « La guerre en Afrique : dépérissement ou formation de l'État ? » in *Esprit* n° 247, novembre 1998.

P. Lock : « *The Withering Military in Sub-Saharan Africa: New Roles for the Private Security Industry ?* » in *Afrika Spektrum*, Vol. 33, n° 2, 1998.

Guy Georgy : *Le petit soldat de l'Empire*, Paris, Flammarion, 1992.

La structuration du temps dans le discours islamiste, un enjeu de luttes symboliques et politiques

Audrey Hérisson

Time in the Life of a Muslim,

« I have been prompted to write by what I have observed in the attitude of the Muslim forebears in the early centuries of Islam and those were the Golden centuries -an attitude which displays a rigorous frugality over their Time which surpasses the tight fisteness of their successors over money and property; a passionate parsimony over Time, whose harvest was usefui knowledge, excellent deeds, blessed jihad, manifest conquests and a civilization which is lofty and deeply-rooted ».

Youssef al-Qaradawi (2000)

Le rapport au temps constitue une approche permettant de comprendre une partie des problèmes qui secouent aujourd'hui le monde arabo-musulman. Le problème de la légitimité de l'État, les crises politiques, économiques et sociales, le déficit démocratique et la violence, le sous-développement technologique ne sont pas seulement dus au fait que ce monde éprouve des difficultés à s'amarrer à la modernité. Ils proviennent également des difficultés qu'ont les individus à se positionner dans le temps, ainsi que le rapport qu'ils entretiennent avec le passé et l'avenir. En effet, ils adoptent des références historiques faisant émerger des modèles sociaux, repères temporels et historiques essentiels à une vie collective, qui ne sont pas partagés. Cette confusion temporelle provoque des conflits entre différents mouvements sociaux et idéologiques qui luttent pour instaurer leur projet de société. Le discours islamiste est révélateur de ces luttes pour la structuration du temps.

Les luttes symboliques et politiques qui structurent le discours islamiste puisent leurs sources dans la rupture des sociétés arabes avec leur histoire et l'imposition d'un autre temps, celui de la modernité. Ce temps de la modernité s'est constitué dans une maturation des rapports entre religion, pouvoir et société dans la société européenne. Il a été imposé au monde arabo-musulman par le colonialisme qui a, de ce fait, déstructuré un ordre du temps basé sur le respect de la tradition et qui a rompu la continuité historique des sociétés arabes.

La conception du temps, dans ses aspects philosophique, culturel et sociologique, représente un enjeu fort pour les élites de la société arabo-musulmane. Elle se traduit dans le clivage qui existe entre le discours islamiste et le discours moderniste vis-à-vis du rapport au temps que la société doit avoir. Les mouvements islamistes s'opposent ainsi aux classes dirigeantes en place, et aujourd'hui en grande difficulté dans une grande partie du monde arabo-musulman, et développent une stratégie d'accès au pouvoir politique basée sur la réappropriation du temps.

Le temps a, en général, été plus étudié dans son aspect philosophique et culturel que dans ses aspects structurels et pratiques, c'est-à-dire celui des temps sociaux. Il a donc été peu abordé comme élément de compréhension de la crise de la culture islamique, dans sa rencontre avec la modernité et surtout avec le colonialisme qui a réorganisé le quotidien des sociétés arabes. Bourdieu a été un des rares à réaliser une étude systématique et empirique consacrée à la question du temps et des temps sociaux, par d'un ensemble de recherches statistiques et ethnographiques réalisées en Algérie autour des années 60.

Aspect philosophique et culturel du temps dans la culture arabo-musulmane

L'étude du rapport au temps est essentielle si l'on veut tenter de comprendre la situation du monde arabe. Il oriente le mode d'organisation sociale, qu'il soit religieux, traditionnel, moderne ou laïc. Dans le monde arabo-musulman, le passé et l'avenir se situent en fonction du présent. Le temps passé est dit « temps mort » car il ne doit pas intervenir dans l'activité normale ; le temps présent se compte à chaque minute ; le futur est une prospective qu'il faut prendre en compte au moment où on vit le présent. Dans l'islam, en effet, les représentations du temps se décomposent ainsi : le présent dans son instantanéité domine un passé qui n'est plus et un futur qui n'est pas encore.

L'islam comme *din oua dounya* (religion et État) ne fait pas de séparation entre le sacré et le profane. Le temps sacré et le temps profane s'imbriquent et se chevauchent.

Le contrôle du présent, dans sa structuration symbolique, fait par conséquent l'objet de luttes politiques, plus particulièrement chez les islamistes d'obédience salafiste. Ceux-ci voudraient imposer leur conception du temps à la société arabo-musulmane dans son ensemble, c'est-à-dire une organisation du temps spécifique basée sur une glorification de certaines références religieuses et traditionnelles, celles des premiers musulmans. Ils

ont notamment pour objectif final de retrouver le rythme politique, économique, social et culturel d'un Islam considéré comme authentique. Les discours de propagande des islamistes reposent sur ce rapport avec le temps. Ils ont pour but de manipuler les masses arabes dans leur fibre religieuse afin de les gagner à la cause du combat mené contre les courants idéologiques laïcs des régimes politiques arabes.

Les temps sociaux dans la société arabo-musulmane

Le rapport au temps peut être abordé selon trois niveaux d'analyse différents : le premier niveau est le temps historique et fait référence aux grands référents historiques ; le deuxième niveau est attaché à la notion de calendrier ⁽¹⁾ et peut être qualifié de macro ; le troisième niveau est celui des temps sociaux, fait référence à l'organisation du quotidien et peut être qualifié de micro.

C'est l'école durkheimienne qui a ouvert la voie à l'étude des temps sociaux. Émile Durkheim fut le premier à se pencher sur l'étude du temps d'un point de vue sociologique. Ses thèses développées dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* ont été reprises par Henri Hubert et Marcel Mauss dans *Mélanges d'histoire des religions*. La réflexion de cette école part des notions du sacré et des rythmes dans les sociétés traditionnelles dans lesquelles le temps a une dimension essentiellement sociale.

Les temps sociaux sont autant de segments de temps pendant lesquels une société réalise une activité ou à une pratique sociale particulière. Les temps sociaux structurent et rythment le temps macro, celui du calendrier, en fonction d'impératifs d'ordre pratique, mais aussi selon des considérations d'ordre symbolique liées à une certaine culture.

L'organisation du temps varie alors selon qu'une société est traditionnelle ou moderne. Dans les sociétés traditionnelles, il n'y existe pas de hiérarchie rigide ni de distinction claire des temps sociaux ; la religion et le sacré rythment les activités sociales. Au contraire, dans les sociétés modernes, les temps sociaux sont très hiérarchisés et le temps est fortement structurant ; c'est notamment autour du temps du travail que les autres temps sociaux sont aménagés.

Ces différents rapports au temps, et notamment aux temps sociaux, permettent d'expliquer les clivages entre le discours islamiste et les autres discours plus modernisateurs et laïcs du monde arabo-musulman.

(1) Le calendrier a une fonction pratique et une autre symbolique ; la vie collective est ordonnée et les rythmes sociaux sont déterminés à partir de celui-ci.

En effet, ils proposent deux modes différents d'organisation du temps, c'est-à-dire deux ordres sociaux, deux rapports au passé, deux mesures du temps et deux structurations des activités sociales.

La structuration du temps dans les sociétés traditionnelles

Pour les sociétés traditionnelles, le passé est la référence de l'organisation sociale et doit modeler les comportements du présent. Faisant preuve de fatalisme, elles considèrent que le présent est une suite discontinue d'événements et de ruptures inhérentes à la nature des choses, qu'il n'existe pas de coupure nette entre le passé et le futur, et que ce dernier ne doit être qu'une répétition du passé. L'histoire est alors une éternelle répétition du passé qu'il faut revivre dans le respect de la tradition. Pour ces sociétés, les temps pour le travail, la famille et les loisirs ne sont pas séparés, et la religion pénètre les diverses temporalités sociales. Le temps est enfin plus qualitatif que quantitatif.

La structuration du temps dans les sociétés contemporaines

Pour les sociétés contemporaines, le temps a acquis de la valeur, ce que l'on retrouve dans les expressions usuelles : « le temps c'est de l'argent, le temps est précieux, le temps perdu ne se rattrape pas, etc. ». Il est quantitatif et rythmé dans une organisation rigide des activités. La notion même de stratégie dans ces sociétés se réfère au fait que le temps peut être planifié, que l'on peut en maîtriser la durée et le déroulement. L'avenir est alors vu comme une source d'espoir ; il modèle le présent par le développement de projets.

Cette dernière conception du temps touche davantage l'élite arabe connectée aux Occidentaux par les échanges politiques et économiques, ainsi que les divers courants nationalistes, qu'ils soient libéraux ou socialistes. Cette pensée moderniste arabe est éclatée et hétéroclite, ce qui n'est pas le cas de la pensée conservatrice construite autour d'une certaine vision de la religion islamique et autour du respect de la tradition.

Le discours islamiste s'oppose au discours moderniste des classes dirigeantes en place dans une grande partie du monde arabo-musulman. Le but des islamistes est de créer une société à l'opposé de la société moderne que veut créer cette classe dirigeante. Dans cette société moderne, la religion est reléguée au domaine du privé alors qu'elle devrait être un agent structurant l'ordre social. Pour parvenir à leurs fins, les islamistes doivent, d'une part, lutter pour s'approprier le pouvoir politique et, d'autre part,

prendre le contrôle du quotidien des musulmans, quotidien structuré par les divers types de temps sociaux. L'objectif de cette prise de contrôle du présent est de donner un aspect sacré aux temps sociaux et de les rythmer dans la pratique religieuse.

Une lutte pour la réappropriation du pouvoir politique par l'élite traditionnelle religieuse

Le colonialisme a imposé un modèle d'État moderne, ce qui a détruit la continuité historique des sociétés arabo-musulmanes. La chute du Califat, par là-même précipitée, a de plus rompu le lien symbolique avec le Prophète. La rupture dans l'ordre du temps a été apportée par l'introduction du calendrier grégorien et la réorganisation de la vie administrative sur le mode européen, ce qui a également rompu le lien symbolique qui unissait les membres de la communauté arabo-musulmane à un même temps social.

Dorénavant, les sociétés arabo-musulmanes vivent dans deux temporalités différentes, une traditionnelle et une autre moderne, la première pour la vie religieuse, la deuxième pour la vie politique et administrative. Dans cette édification de l'État arabe moderne, les élites traditionnelles religieuses ont été écartées. Dans la religion musulmane, les rythmes issus des rituels préislamiques liés aux impératifs environnementaux dans lesquels évoluait la société arabe tribale d'alors, sont à la base de son ordre social. L'élite religieuse a donc traditionnellement une place importante dans l'organisation des rapports sociaux. Cet ordre a été bousculé avec la rencontre de l'Occident et de sa modernité.

En réaction à cette modernisation forcée, l'élite traditionnelle va symboliquement orienter son discours dans le but de se réapproprier le temps moderne et le traduire à partir d'une référence culturelle traditionnelle. L'objectif est évidemment de garantir un retour à la position sociale que cette élite religieuse détenait avant l'arrivée des Européens.

Une lutte pour la prise de contrôle du quotidien des musulmans en imposant un modèle de vie rivalisant avec celui de l'Occident

Dans les sociétés arabo-musulmanes, deux ordres sociaux, basés sur deux structurations différentes du temps, s'opposent. Le premier, ordre religieux, est orienté vers le spiritualisme ; le deuxième, ordre désacralisé, est orienté vers le matérialisme, les préoccupations terrestres et l'organisation sociale.

Les islamistes ont une interprétation mythique du passé d'où ils retirent les modèles à imiter. Cette histoire originelle mythifiée est la référence religieuse déterminant un ordre du temps que le pouvoir politique doit imposer. Dans le discours islamiste, l'absence de foi en Dieu dans l'*Oumma*, la communauté musulmane, explique les périodes de décadence, conséquence de châtements célestes, tandis que la présence de foi en Dieu explique les périodes de gloire, conséquence de dons de Dieu. L'histoire de la communauté est alors conditionnée par le comportement des croyants et non par l'action sur son environnement.

L'intégration des temps sociaux dans un cadre divin permettra à la société arabo-musulmane de rivaliser et de dépasser le modèle occidental qui a été adopté par l'État arabe moderne. Autant dans le discours moderniste, le travail est la base du progrès et de l'ordre social, autant dans le discours islamiste, la pratique de la foi musulmane est la force motrice qui doit mener vers le progrès et l'ordre social.

**

Les islamistes regardent vers le passé pour structurer leur présent ; la reproduction du passé, de la période de l'épanouissement de la société musulmane, est le seul moyen, pour eux, qui fera sortir la société arabo-musulmane des crises politiques, économiques, sociales et morales qui la secouent ; c'est aussi un moyen qui lui permettra de rivaliser avec l'Europe et l'Occident en termes de progrès et de civilisation.

Cependant, aussi longtemps que les repères temporels déterminant l'ordre social et rythmant la vie collective ne seront pas partagés, il sera difficile de monter un projet social commun dans le monde arabo-musulman. En effet, tant que les acteurs sociaux lutteront autour des deux structurations du temps, l'une religieuse, l'autre moderne/instrumentale, il ne sera pas possible d'enrayer les conflits sociaux et de parvenir à une certaine stabilité politique.

Si on lit les événements actuels qui ébranlent le monde arabo-musulman par le prisme des luttes symboliques et politiques que se livrent les élites sociales autour de la structuration du temps, il est possible d'y voir le début d'un basculement en faveur des mouvements islamistes. Contrairement à ce qu'une vision trop occidentale des faits nous apporte, le peuple musulman ne lutterait pas pour plus de démocratie et de vie occidentalisée, mais pour un modèle de vie plus en accord avec sa culture et son histoire, qui romprait avec le modèle importé par le colonialisme et entretenu par les élites dirigeantes contestées. Dans cette recherche d'harmonie et de sens, les islamistes se positionnent depuis longtemps avec

un discours cohérent et correspondant aux aspirations du peuple. La maturation lente de ce discours auprès des populations a peut-être trouvé son état final et a permis cette propagation de protestations et de contestations des régimes arabes en place. Nul doute que les islamistes sauront exploiter ce mouvement qu'ils ont patiemment suscité et attendu.

Sayyid Qutb et Youssouf al-Qaradawi, deux auteurs islamistes

Sayyid Qutb, né en 1906 en Égypte, a vécu dans les milieux occidentalises avant d'être envoyé aux États-Unis par le ministère de l'Éducation de son pays en 1948. Pendant ce séjour, il connaît une transformation radicale et, à son retour en 1951, il milite au sein des Frères musulmans. En 1954, après une tentative d'assassinat contre Nasser dont il perçoit le régime comme un apostat, il est torturé et envoyé en prison où il restera pratiquement jusqu'à la fin de sa vie : il est exécuté en 1966. Pour cet homme, les régimes arabes comme l'Occident sont des répliques d'un État préislamique qu'il faut combattre par le *djihad*. Il est le père de l'islam radical et on retrouve constamment sa présence dans le discours des mouvements djihadistes contemporains. Ayma al-Zawahiri, idéologue d'*Al-Qaïda* et bras droit d'Oussama Ben Laden, est un ancien membre du « *Djihad* islamique égyptien » et se réclame notamment des idées de Qutb.

Youssouf al-Qaradawi, né en Égypte en 1926, est diplômé en théologie de l'Université al-Azhar (Le Caire). Durant les années de répression des Frères musulmans, il est emprisonné à plusieurs reprises. En 1962, il part au Qatar afin de présider l'Institut secondaire des études religieuses : il devient le doyen de l'Université du Qatar. Cet homme exerce une influence croissante sur l'opinion publique arabe ; il est quotidiennement présent dans les médias arabes, notamment sur la chaîne qatarie *al-Jazeera*, très écoutée dans le monde arabe.

Chez ces deux auteurs, la société arabo-musulmane a quitté la voie de Dieu, ce qui explique le retard qu'elle a sur l'Occident. Ils en déduisent donc qu'il faut changer les mœurs et revenir à l'ordre islamique. Ils entrent alors dans une lutte symbolique et politique autour de la structuration du temps : leur stratégie est de ramener l'ordre religieux dans l'espace public arabo-musulman afin de reprendre le contrôle de la symbolique du temps. Dans leur discours, l'ordre religieux est l'unique fondement de l'ordre social ; le temps ne peut donc être appréhendé que dans sa dimension religieuse.

Dans les discours de plusieurs mouvances islamistes modérées, cette stratégie de restructuration des temps sociaux sur une base religieuse s'élabore par un effort d'éducation. Toutefois, chez les mouvements djihadistes, l'islamisation des temps sociaux se conçoit par la force, par l'imposition de la pratique religieuse. Chez Sayyid Qutb, dont les idées sont reprises par les mouvements djihadistes, le rôle du pouvoir est de faire régner l'unité temporelle de l'islam et d'imposer les rythmes définis par la force de l'État.

Le *djihad* est alors un mouvement de restructuration des temps sociaux sur deux niveaux. Tout d'abord, la prédication et la persuasion permettent de réformer les idées et les croyances *jabilis** qui se sont incrustées dans la pensée musulmane. Et enfin, l'action physique et le combat, permettent d'abolir l'autorité *jabilis* basée sur un ordre sans Dieu.

Selon Youssouf al-Qaradawi, le rite musulman, expression de la foi, a pour finalité non pas le Salut de l'économie, mais celui de l'Homme. Or, le rythme moderne, axé essentiellement sur le travail, empêche la pratique de cette foi ; le temps de travail est alors un symbole qu'il faut se réapproprier et qu'il fait réintégrer dans le grand rythme de l'islam.

Dans *The Lawful and the Prohibited in Islam*, il encadre la pratique du travail : la vie du musulman doit être un équilibre parfait entre-temps du travail, temps de loisir et un temps religieux, tout en intégrant que le temps du travail et celui des loisirs doivent s'organiser et se rythmer de façon à permettre la pratique du rituel. Il propose dans son livre *Time in the Life of a Muslim* une réappropriation du temps par les islamistes.

Chez cet auteur, les temps sociaux ne doivent pas seulement se rythmer par la pratique du culte, ils doivent s'inscrire dans une logique religieuse s'appuyant sur les Hadiths et les versets coraniques. Il sacralise ainsi les aspects pratiques du temps de l'existence humaine.

* La *jāhilya* (arabe : ignorance, paganisme) désigne, dans le Coran, la période préislamique caractérisée par la présence à La Mecque d'un panthéon d'idoles. *Jabilis* en est l'adjectif.

La structuration du temps dans le discours islamiste,
un enjeu de luttes symboliques et politiques

Éléments de bibliographie

- Hartmut Rosa : *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.
- Youssef al-Qaradawi : *Time in the Life of a Muslim*, Londres, Ta-ha Publishers LTD, 2000.
- Sayyid Qutb : *Social Justice in Islam*, New York, Islamic Publications International, 2000.
- Sayyid Qutb : *Milestones*, s.l. : The Mother Mosque Foundation, (s.a).
- Youssef al-Qaradawi : *The Lawful and the Prohibited in Islam*, Le Caire, El-Falah, 1997.
- Pierre Bourdieu : *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit, 1977.
- Sayyid Qutb : *Islam the Religion of the Future*, New Delhi, Markazi Maktaba Islami, 1974.
- Pierre Bourdieu : « La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique » in *Sociologie du travail* n° 5, 1963.
- Pierre Bourdieu : *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1963.
- Émile Durkheim : *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Puf, 1960.
- Henri Hubert, Marcel Mauss : *Mélanges d'histoire des religions*, Paris, Félix Arcand, 1929.

Vision du temps et stratégie en Asie du Sud-Est et en Indonésie

Katell Guiziou

« That eternally harassing, tantalizing future. Mystery! We will all eventually arrive there – willing or unwilling, with all our soul and body. And too often it proves to be a great despot (...) Whether the future is a kind or a cruel god is, of course, its own affair : humanity too often claps with just one hand ».

Pramudya Ananta Tur, *This Earth of Mankind (Bumi Manusia)*, 1980.

Cette citation du grand auteur indonésien Pramudya Ananta Tur (1925-2006) révèle un trait de la culture javanaise traditionnelle ou javanisme : l'homme n'a que peu de pouvoir sur l'harmonie du monde. « *Humanity often claps with one hand* »⁽¹⁾. Les représentations occidentales sur l'Indonésie, et de manière plus générale sur l'Asie du Sud-Est⁽²⁾, ne retiennent souvent que ce versant simplifié d'une culture asiatique qui favoriserait la lenteur, le fatalisme, voire la nonchalance. Il est pourtant aisé de constater la diversité des cultures de l'Asie du Sud-Est. Cette diversité reflète et engendre des histoires et des systèmes politiques et sociaux qui sont extrêmement complexes et l'objet de multiples influences. De plus, ces systèmes, ces visions du monde, ou plus particulièrement du temps, ont été contestés et renouvelés dans un mouvement continu de changements et d'adaptations à travers les siècles. La vision du temps « à la javanaise » décrite ici par Pramudya n'est donc pas incompatible, et ne décrit pas entièrement, une société qui s'est révoltée à de nombreuses reprises, en 1945 ou en 1998 par exemple, et qui a choisi de prendre son destin en main.

Nous nous sommes interrogés dans cet article sur l'existence d'une vision du temps qui serait spécifique à l'Asie du Sud-Est – l'harmonie javanaise décrite ci-dessus pouvant en être un exemple – afin de comprendre sa possible influence sur les stratégies politiques, économiques et internationales des dirigeants asiatiques.

(1) « Les hommes n'applaudissent que d'une seule main ».

(2) L'Asie du Sud-Est est généralement comprise comme englobant les pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (*Asean* selon l'acronyme anglais), c'est-à-dire Brunei, Birmanie, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

Cette réflexion nous a convaincus que s'il n'existait pas une vision du temps typique de l'Asie du Sud-Est, il existait bien une représentation commune à certaines élites occidentales et orientales de ce que serait la culture asiatique. Ces représentations se fondent surtout sur des déterminants culturels ou des discours politiques qui sont peu convaincants et opérants face à des explications politiques (jeux de pouvoirs, ressources en place) ou sociétales (niveaux de décision).

Nous verrons ainsi que les Occidentaux, et les Asiatiques eux-mêmes, ont souvent mis en avant des valeurs différenciées, et par là même des visions du temps et des stratégies opposées. Cependant, si les différences culturelles existent, ce sont surtout des facteurs historiques et structurels qui ont façonné les différences de gestion du temps et de vision stratégique qui peuvent exister. Les analyses essentialistes et statiques de l'approche asiatique du temps nous paraissent donc erronées. Enfin, nous nous pencherons plus précisément sur le cas de l'Indonésie afin de mieux saisir la complexité et l'évolution des visions stratégiques dans un cadre national défini.

De l'Orientalisme au débat sur les valeurs asiatiques : quelle vision du temps en Asie du Sud-Est, pour quelle vision stratégique ?

La dichotomie Orient et Occident

L'essor des empires conquérants colonialistes combiné à celui des sciences modernes à partir du XVIII^e siècle, a contribué à forger un discours essentialiste sur les territoires non européens. L'Asie, ou l'Orient comme on dénommait les pays allant de l'Asie centrale au Japon, a fait l'objet de nombreuses études ou recherches destinées à prouver la stricte dichotomie entre Orient et Occident ⁽³⁾.

Cette vision essentialiste de l'Orient, caractérisée par Edward Saïd sous le terme d'« Orientalisme » a longtemps été entretenue par certains dirigeants occidentaux, notamment dans le but de favoriser la colonisation et son objectif civilisationnel. Saïd montre également comment ces représentations ont été intégrées dans les discours des pays orientaux sur eux-mêmes. De plus, de nombreux historiens ou économistes comme Adam Smith, Karl Marx ou Friedrich Hegel ont contribué à forger cette dichotomie, ainsi, pour

(3) Cf. Stephanie Lawson : *Europe and the Asia-Pacific: Culture, Identity and Representations of Region*, Richmond, Curzon-Routledge, 2002.

Wang Hui, « dans l'esprit des Européens, [l'Asie] n'était pas seulement un espace géographique, mais aussi une civilisation, avec une forme politique opposée à l'État-nation européen, une forme sociale opposée au capitalisme européen, et une phase transitoire entre un stade a-historique et un stade historique ».

Si les différences entre les cultures européennes et asiatiques ne peuvent être niées, elles ont facilement été utilisées pour expliquer le retard de développement des pays d'Asie du Sud-Est et l'installation de régimes autoritaires, après la décolonisation.

Dans les années 80 et 90, cette dichotomie a de nouveau été mise en avant, cette fois pour encenser le « modèle asiatique » : celui d'une forte croissance économique, s'appuyant sur un État puissant et centralisateur. Caractérisé de « miracle » par un rapport de la Banque mondiale en 1993 ⁽⁴⁾, le dynamisme de l'Asie du Sud-Est avait cependant également fait l'objet d'études montrant les fragilités inhérentes de ses systèmes politiques et économiques, malgré les nombreux changements économiques, politiques et culturels intervenus après la fin des colonisations.

Ce « modèle » a fourni, là encore, un cadre de référence aux dirigeants asiatiques eux-mêmes. Ainsi, dans les années 80 et 90, en Malaisie et à Singapour a émergé le concept de « valeurs asiatiques ». Ce concept présentait une vision du monde alternative, décrivant une société où le collectif prône sur l'individualisme et où l'économie capitaliste se conjugue avec un État autoritaire, affirmant une vision étroite des droits de l'homme. Ces discours mettaient en valeur des versions oppressives de la culture et de la tradition et visaient essentiellement, pour les élites politiques, à légitimer un pouvoir autoritaire qui était de plus en plus contesté en interne, notamment suite aux changements économiques ⁽⁵⁾.

La crise financière de 1997 et l'échec du paradigme des « valeurs asiatiques »

Dès la fin des années 50, des chercheurs, associés au courant du tiers-mondisme, ont montré que le sous-développement relevait de causes multiples et non-spécifiques à un pays, une culture ou une civilisation. Georges Balandier, parmi d'autres, rejetait ainsi les explications culturelles du développement et montrait que la notion même de progrès – l'idée d'un temps positif et horizontal, dont le but est l'accumulation de richesses –

(4) Pour la Banque mondiale, l'Asie de l'Est comprend l'Asie du Sud-Est.

(5) Cf. Mark T. Berger : « *The New Asian Renaissance and its Discontents: National Narratives, Pan-Asian Visions and the Changing Post-Cold War Order* » in *International Politics*, 2003.

était une notion occidentale ; en Afrique, le progrès se matérialisant pour certaines cultures plutôt par l'accumulation des hommes. Empiriquement, les trajectoires des pays appartenant au groupe des pays du Tiers-Monde dans les années 50 se sont tellement différenciées, y compris en Asie du Sud-Est, qu'il paraît effectivement difficile de déduire qu'il existe des sociétés culturellement inaptes ou opposées au progrès ou au changement. Les facteurs de développement ont des causes multiples et surtout historiques, politiques et sociales.

La crise financière de 1997 qui a ébranlé les pays d'Asie du Sud-Est et plus particulièrement l'Indonésie, a en fait révélé qu'il n'existait pas de modèle déterminé par certaines valeurs typiquement asiatiques – celles-ci pouvant, tour à tour, incarner la volonté de progrès économique et l'immobilisme politique. Les dirigeants politiques asiatiques ont bien tenté de relancer ce débat sur les valeurs asiatiques à l'aune de la crise, mais cette tentative s'est révélée être un échec – à tel point que ces valeurs, ou en l'occurrence le confucianisme, ont pu être considérés comme des facteurs de cette crise ⁽⁶⁾.

Cette crise a également dévoilé que le développement économique de l'Asie – et ses difficultés politiques – questionnait la manière dont l'Asie du Sud-Est s'était insérée dans la mondialisation. Pendant des années, l'Asie du Sud-Est était citée comme le territoire d'une mondialisation réussie. Les dirigeants l'avaient adopté avec pragmatisme, transmettant aux sociétés qu'ils dirigeaient une vision utopiste. Ainsi, selon Sophie Boisseau du Rocher : « L'ivresse de la modernisation a entretenu, voire légitimé, un modèle de développement sociopolitique autoritaire ». Malheureusement, le réveil fut brutal et l'absence de réelle vision de développement à long terme a montré la nécessité d'une refondation politique de l'État en Asie du Sud-Est.

Ce qui est plus frappant, c'est en fait le manque de projection sur le long terme des dirigeants asiatiques de l'époque. Comme l'avait montré l'économiste Paul Krugman, dans un article intitulé « le mythe du miracle asiatique » ⁽⁷⁾ en 1994, la forte croissance de ces pays reposait sur une accumulation importante du travail et du capital plutôt que sur une amélioration de la productivité. De plus, l'État intervenait largement dans l'économie, notamment dans le soutien de certaines entreprises, faussant la concurrence et sapant la compétitivité. Enfin, ces pays n'avaient pas passé de « cap

(6) Cf. Christopher Lingle : « *Asian century about to lose out to the global millennium* » in *Asia Times*, 22 avril 1997. Le format de cet article ne permet pas une analyse approfondie de l'utilisation d'un « modèle confucéen » en Asie. De plus, les valeurs confucéennes sont présentes en Asie du Sud-Est, surtout chez les Chinois issus de la *diaspora* (à Singapour, en Malaisie et dans une moindre mesure en Indonésie) et dans les États influencés par la Chine (Vietnam principalement). Une grande partie de l'Asie du Sud-Est est plutôt influencée par une culture indo-bouddhiste et islamique.

(7) In Phillip Wonhyuk Lim : « *The Asian Values Debate Revisited: Positive and Normative Dimensions* » in *Korea Journal*, été 2000.

technologique », le système d'éducation ne remplissant pas ses promesses et aboutissant à une main-d'œuvre peu qualifiée et les investissements étrangers n'ayant pas pour conséquences les transferts technologiques nécessaires à une croissance durable. Ce système, que certains avaient qualifié de « bonne gouvernance », était, sur le long terme, un frein à la croissance.

Il s'agit là, pour Sophie Boisseau du Rocher, d'un « paradoxe de l'Asie du Sud-Est » associant une ouverture aux flux mondiaux « débridée » avec un « contrôle politique serré » potentiellement explosif, qui ne favorise pas les politiques de long terme et d'innovation.

On peut difficilement dire quelles sont les spécificités des pays de l'Asie du Sud-Est, tant elles ont été stéréotypées et manipulées par les occidentaux, puis par les Asiatiques eux-mêmes. Si l'on se restreint à la question de la vision du temps, il paraît compliqué dans une perspective globale de repérer un discours structuré sur une spécificité temporelle de l'Asie : le progrès, le développement ont été encensés pour légitimer des gouvernements autoritaires et servir de ciment national, la pensée stratégique ne semble pas avoir été écartée en soi, mais elle n'a pas trouvé sa place dans des sociétés en « rattrapage » permanent. En prenant l'exemple de l'Indonésie, nous verrons que cette thèse se vérifie : avec l'avènement de la démocratie, les références à une spécificité asiatique qui empêcherait le progrès ou se focaliserait uniquement sur le temps long ont été, du moins sur la scène internationale, inexistantes.

L'exemple de l'Indonésie ou la complexité des stratégies pensées par les dirigeants indonésiens

Il est intéressant de prendre l'exemple concret de l'Indonésie pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est un pays qui est effectivement entré dans la mondialisation, et qui en 1997, a été le pays le plus ébranlé, politiquement et économiquement par la crise. Par ailleurs, la culture politique de l'Archipel a toujours été emprunte de fortes références culturelles, notamment javanaises, et d'un mysticisme important. Enfin, c'est aussi le pays qui s'est le plus démocratisé depuis la crise, qui est en quelque sorte sorti du « paradoxe de l'Asie du Sud-Est » et qui tente depuis, de se penser en *leader* d'une mondialisation « alternative », aux côtés des autres grands pays émergents.

Les visions des deux premiers présidents indonésiens, Sukarno et Suharto

La vision stratégique n'a jamais été absente de la scène politique indonésienne. Si on analyse les mandatures des deux premiers présidents

indonésiens, Sukarno (de 1945 à 1965) et Suharto (de 1965 à 1998), on note que, sous des vernis idéologiques ou culturels, leurs stratégies politiques, économiques et internationales répondent surtout à des motifs de sécurisation du pouvoir en interne et de rayonnement de l'Indonésie. Il s'agit là d'objectifs politiques et non pas de choix inspirés par des valeurs culturelles ou des visions du temps vraiment différentes.

Sukarno, le « père de l'indépendance indonésienne », a mis en place une démocratie libérale qui a dérivé en « démocratie guidée ». Il a créé une idéologie favorisant le rassemblement des différents peuples de l'Indonésie, la *Pancasila*, comprenant cinq principes : la croyance en un dieu unique, une humanité juste et civilisée, l'unité de l'Indonésie, une démocratie guidée par la sagesse à travers la délibération et la représentation, la justice sociale pour tout le peuple indonésien. Sukarno a mis en place, au plan international, une stratégie tout d'abord tournée vers le mouvement des non-alignés, dont il est un des membres fondateurs et dont la conférence qu'il présidait à Bandung en 1956 constituait les prémices, qui s'est ensuite nettement dirigée vers le bloc communiste. Sa politique internationale est ainsi devenue largement antiaméricaine et antioccidentale : en 1965, l'Indonésie demande son retrait de l'Organisation des Nations unies. Sukarno ne s'intéressait pas à l'économie et n'a bâti de grandes infrastructures – le Parlement, les grandes avenues de Jakarta – que dans un but de prestige personnel. Malgré un vernis idéologique communiste, son pouvoir est avant tout resté personnel et largement influencé par le court terme.

Suharto, au pouvoir de 1965 à 1997, était surnommé *Bapak Pembangunan*, le « père du développement ». Sous son Ordre nouveau ⁽⁸⁾, il a bâti un pouvoir centralisé, dominé par l'armée. Contrairement à Sukarno, il s'est rapproché des institutions internationales (l'Indonésie a réintégré l'ONU fin 1965) et des États-Unis. En termes économiques, il alterne entre libéralisme et nationalisme. Il met en place, dans un premier temps, avec une équipe de technocrates libéraux surnommée « la mafia de Berkeley », une politique libérale d'industrialisation par l'exportation (*export substitution*) et d'attraction de l'aide et des investissements extérieurs. Cependant, au cours des années 70, la frange nationaliste du pouvoir reprend les rênes et de grands monopoles d'État voient le jour, comme celui de la *Pertamina* (Société publique du pétrole et du gaz). Un nouveau courant libéral naît dans les années 80 et opère une refonte du système bancaire en procédant notamment à des privatisations. Si Suharto a davantage

(8) L'Ordre nouveau ou *Orde Baru* est un terme utilisé par Suharto au début de son règne afin de marquer la rupture avec l'Ordre ancien ou *Orde Lama* de Sukarno. Ce terme dénomme aujourd'hui l'époque pendant laquelle Suharto était au pouvoir (1965-1998).

mis en place des politiques de long terme (éducation, politiques sociales...) avec un effet démontré sur la pauvreté comme l'explique Gérard Hervouet, certains analystes ont également montré sa gestion économique de court terme. Par exemple, avant la crise financière, l'Indonésie possédait la dette la plus importante d'Asie et celle-ci était majoritairement financée par l'aide internationale ⁽⁹⁾. Ce savant mélange de libéralisme et de nationalisme s'écroule en 1997, lors de la crise, et le Fonds monétaire international impose à l'Indonésie un accord strict de « restructuration des systèmes bancaires, de réduction de la dette extérieure, de démantèlement des monopoles et de fin des subventions d'État » ⁽¹⁰⁾. Suharto, qui avait basé son régime sur « Le développement oui ! La politique non ! » voyait là s'écrouler sa première ressource légitimante, victime des valeurs paternalistes et patrimoniales appliquées à ce développement.

L'Indonésie de Suharto (mais aussi dans une grande mesure celle de Sukarno) rentre bien dans la définition que donne Max Weber de l'État patrimonial. Ainsi, un mode d'autorité personnel prévaut et, globalement, ce type d'État ne différencie pas le domaine privé du domaine officiel. Cette non-différentiation est même une caractéristique de l'Ordre nouveau car elle est inscrite dans la Constitution de 1945 (théorie de l'État organique). Pour Benedict Anderson, ce système entraîne aussi « une corruption à grande échelle qui se caractérise par la distribution des surplus de certains secteurs clés de l'économie aux fonctionnaires préférés, qu'ils soient civils ou militaires ». Il ajoute que la corruption devient alors « un élément essentiel de la stabilité bureaucratique ». Ce *statu quo* est d'autant plus important que le réseau des rétributions est large. Or, la corruption en Indonésie se situe à cette époque à tous les niveaux de l'administration, et même si elle prend différentes formes, celles-ci sont toujours associées à la croyance en un État féodal qui rend légitime ces ponctions sur les ressources de l'État et qui rend difficile sa critique sous peine de retrait de ce système alternatif de « redistribution ».

Sous un vernis « javanisant » – Suharto multipliait les références mystiques – et derrière une promesse de progrès économique, l'inertie du système politique et la faillite de stratégies économiques de long terme étaient en fait largement favorisées par la corruption et un État patrimonial que par des déterminants culturels.

(9) Cf. Michael Vatikiotis : *Indonesian politics under Suharto - Order, Development and Pressure for Change*, Londres, Routledge, 1993, p. 46-47.

(10) Dans Philippe Richer : « Indonésie, un lourd héritage », p. 98, in Philippe Richer (dir.) : *Crises en Asie du Sud-Est*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1999.

**Quel arbitrage entre vision de court terme et de long terme
chez les dirigeants indonésiens depuis 1998 ?**

Ni Sukarno ou Suharto ne semblaient avoir une vision spécifique ou culturelle du temps conditionnant leurs stratégies politiques, économiques ou internationales. La crise de 1997 a cependant révélé à la fois une gestion court-termiste de l'économie et un système de type patrimonial, relevant d'affinités clientélistes. Ce type de système, que certains auteurs qualifient de javanais, mais que l'on pourrait également expliquer par des stratégies politiques, a contribué à une mauvaise gestion de la crise, malgré la création dès 1998 d'instances *ad hoc*. Ainsi, pour François Raillon : « La pratique décisionnelle, dans la crise, est plus que jamais restée non institutionnelle et liée à un réseau de pouvoir qui dépasse ou contourne les instances officielles ».

En 1998, après 32 ans de règne, le président Suharto a démissionné. Une dizaine d'années après, de nombreux analystes s'accordent pour dire que l'Indonésie est sur la voie d'une consolidation démocratique, notamment après la réélection de Susilo Bambang Yudhoyono (SBY) à sa tête en 2009.

Il est intéressant aujourd'hui de constater que l'Indonésie est à un tournant de sa posture internationale. Si l'on examine ce que peut être la vision stratégique de l'Indonésie, il semble toujours peu pertinent de l'expliquer par une représentation du temps particulière, bien qu'en termes d'action politique, elle soit encore dans une phase de consolidation démocratique.

Tout d'abord, l'Indonésie cherche à se forger un rôle de premier plan sur la scène mondiale. Après plusieurs années de repli, étant donné la crise économique, la transition démocratique et les nombreuses catastrophes naturelles subies, SBY a relancé l'ambition internationale de l'Indonésie. Pour cela, il se fonde sur le rôle mondial « naturel » dévolu à l'Indonésie du fait de sa taille, de sa position géostratégique et de son histoire.

De fait, depuis quelques années l'Indonésie semble émerger sur la scène internationale. Le pays est le seul d'Asie du Sud-Est à être membre du G20 (depuis 2008) et entend y avoir un rôle actif. Le Président souhaite s'impliquer sur les questions économiques et environnementales, il a notamment déclaré que l'Indonésie diminuerait ses émissions de gaz à effet de serre de 26 % en 2020 ⁽¹¹⁾. Par ailleurs, l'Indonésie est devenue le moteur de l'intégration régionale, en présidant l'*Asean* en 2003 et en 2011. Le pays a également obtenu de l'ONU un mandat pour effectuer, en tant

(11) Cf. Bruce Vaughn : *Indonesia: Domestic Politics, Strategic Dynamics, and U.S. Interest*, Washington, Congressional Research Service, 31 janvier 2011, p. 29.

que président de l'*Asean*, un rôle de bons offices pour régler le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge sur le temple du Preah Vihear, ce qui a été considéré comme un pas important dans ce rôle de *leader* mondial.

Cependant, la stratégie internationale de l'Indonésie n'est pas tributaire d'une vision du temps qui serait asiatique ou spécifique, mais surtout d'un manque de moyens (ressources humaines, structures gouvernementales appropriées) ⁽¹²⁾.

En novembre 2010, le président américain Barack Obama, qui a passé une partie de son enfance en Indonésie, a effectué une visite officielle qui a constitué un moment fort pour le pays ⁽¹³⁾. Un Accord de partenariat (*Comprehensive Partnership Agreement*) a été signé entre les deux pays couvrant des domaines comme le commerce, les investissements, la coopération militaire ou les technologies. Lors de son entretien bilatéral avec le président Obama, SBY a souhaité aborder avec lui des sujets globaux comme le changement climatique, le G20 ou la situation au Proche-Orient, témoignant d'une vision stratégique de long terme sur les questions internationales.

Pourtant, et bien qu'une vision stratégique, en termes économiques ou sur la scène internationale soit en train d'émerger, elle manque encore de clarté selon certains commentateurs. Surtout, l'État de droit doit être renforcé, car les scandales liés à la corruption et le népotisme sont encore nombreux. La place de l'islam politique dans cette stratégie, pour l'instant finalement peu prégnante, restera à déterminer dans les années qui viennent.

Un autre exemple, celui de la gestion des catastrophes naturelles démontre les progrès réalisés et le chemin qui reste à parcourir. En 2004, la gestion du *tsunami* par SBY a été saluée : le pays a très vite ouvert la province d'Aceh (pourtant une zone de sécurité sensible) à l'aide internationale et un système de gestion des catastrophes a été créé par voie législative en 2007. Cette volonté doit maintenant se traduire par une mise en œuvre réelle et efficace, et surtout ce système doit favoriser la dissémination d'une culture du risque qui nécessite de combiner gestion de l'urgence, capacité d'anticipation et prévention, ce qui semble encore loin d'être le cas.

Que ce soit dans le temps court ou le temps long, l'Indonésie est aujourd'hui confrontée aux mêmes problèmes que les pays occidentaux ; et nous pensons que sa gestion de ces temps, sa stratégie, ne se différencie pas

(12) Cf. Paige Johnson Tan : « *Navigating a Turbulent Ocean : Indonesia's Worldview and Foreign Policy* » in *Asian Perspective*, Vol. 31, n° 3, 2007.

(13) Voir Bruce Vaughn, *op. cit.* pour un compte rendu de la visite, vue sous l'angle de l'administration américaine.

tant en raison de structurants culturels ou idéologiques que pour des raisons politiques, de ressources et d'une expérience moindre dans ces domaines.

*
**

« Le javanisme, ou fascisme javanais, maintient le pays dans l'esclavage. Le javanisme, c'est d'être loyal et obéissant envers vos patrons. Sous le javanisme, l'Indonésie n'est pas régie par la loi, la justice ou la vérité ». Voilà ce que disait l'écrivain Pramudya de cette culture syncrétique, utilisée par Sukarno et surtout Suharto pour créer un État patrimonial. Aujourd'hui, si certains auteurs montrent qu'il existe encore une influence du javanisme sur la manière de gouverner, elle est considérée comme un facteur de consolidation de la démocratie, notamment dans sa volonté de conciliation ; autre versant de l'harmonie, que ce soit au plan international ou national. Cela démontre bien que c'est l'usage qui est fait des référents culturels – et non pas ceux-ci intrinsèquement – qui détermine leur influence sur la pratique des dirigeants politiques.

Les visions du temps en Asie du Sud-Est sont multiples, tout comme elles le sont en Europe. Ces visions du temps, et les stratégies qui en découlent, sont surtout différentes entre le monde urbain, celui des dirigeants, du monde des affaires et le monde rural, qui vit à un autre rythme. Les contraintes des dirigeants de l'Asie du Sud-Est, du moins ceux dont les pays sont entrés dans la mondialisation, ne diffèrent pas de celles des autres dirigeants du monde : ils doivent conjuguer temps court et temps long, prendre des décisions qui impliquent leur pays sur le long terme, avoir une vision, tout en gérant le quotidien.

Plus encore, pour les pays émergents, dont l'Indonésie fait maintenant partie, leur vision stratégique est l'occasion d'influencer le système mondial et de repenser le capitalisme, la croissance, bref de saisir l'opportunité d'une recomposition de la scène internationale pour avancer leur vision de la mondialisation ⁽¹⁴⁾. Ces changements externes pourront peut-être alors permettre de résoudre les paradoxes internes de l'Asie du Sud-Est, afin de réaliser la prédiction de certains économistes de faire de l'Indonésie en 2050, la quatrième puissance mondiale.

(14) Sur ce point, et la difficulté pour les pays émergents d'influencer l'agenda international, voir « Émergents et gouvernance » in *Les carnets du CAP* (Centre d'analyse et de prospective du ministère des Affaires étrangères), n° 13, automne/hiver 2010.

Vision du temps et stratégie en Asie du Sud-Est et en Indonésie

Éléments de bibliographie

- Lina A. Alexandra : « *Indonesia's mediating role in Asean* » in *The Jakarta Post*, 24 février 2011.
- William Buiter : *Global Economics View : Global Growth Generators: Moving beyond "Emerging Markets" and "BRIC"*, Rapport de la banque Citigroup, 21 février 2011.
- François Raillon : « Évolutions récentes et influence du javanisme sur la société indonésienne » in *Iris.fr*, 21 avril 2010.
- Sophie Boisseau du Rocher : *L'Asie du Sud-Est prise au piège*, Paris, Perrin, 2009.
- Hera Diani : « *Indonesia Still Struggling with Disaster Management* » in *Inter Press Service*, 6 décembre 2009.
- Sudjandnan Parnohadiningrat : « *Indonesia and the G20* » in *The Jakarta Post*, 3 avril 2009.
- François Raillon : « Les élections en Indonésie : l'enracinement de la démocratie ? » in Sophie Boisseau du Rocher (dir.) : *Asie, Crise économique, incertitudes politiques*, Paris, La documentation française, 2009.
- Pramudya : *Interview* recueillie par Andreas Harsono in *The Jakarta Post*, 7 mai 2006.
- Brian Bremner, Assif Shameen : « *Indonesia's Crisis Manager* » in *Bloomberg Business Week*, 11 juillet 2005.
- Wang Hui : « Les Asiatiques réinventent l'Asie » in *Le Monde Diplomatique*, février 2005.
- Romain Bertrand : *Indonésie, la démocratie invisible. Violence, magie et politique à Java*, Paris, Karthala, 2002.
- Gérard Hervouet : « Asie du Sud-Est : fractures économiques et recomposition politique » in *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 8, n° 3, 2001.
- François Raillon : « L'État indonésien face à la crise : de la banqueroute à la réforme » in *Revue française d'administration publique* n° 98, avril-juin 2001.
- François Godement : *La renaissance de l'Asie*, Paris, Odile Jacob, 1993 ou *The New Asian Renaissance. From colonialism to the Post-Cold War*, Londres et New York, Routledge, 1997.
- Banque mondiale : *The East Asian Miracle : Economic Growth and Public Policy*, Oxford, Oxford University Press, 1993.
- Benedict Anderson : *Language and Power, Exploring Political Cultures in Indonesia*, New York, Cornell University Press, 1990.
- Pramudya Ananta Tur : *This Earth of Mankind (Bumi Manusia)*, 1980 ; traduit de l'anglais : *Le monde des hommes*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2001.
- Edward Saïd : *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, éditions du Seuil, 1980.
- Georges Balandier : « Le contexte socio-culturel et le coût social du progrès » in Alfred Sauvy (dir.) : *Le « Tiers-Monde ». Sous-développement et développement*, Paris, Puf, 1961.

Chine, Inde, Occident : rapport au temps et impact stratégique

Frédéric Prévost-Allard

Des perceptions différentes du temps, en Chine, Inde et Europe vont-elles de pair avec un basculement annoncé de puissance de l'Occident vers l'Asie ? La diplomatie européenne perd-t-elle l'initiative ?

En Inde lorsque l'on vous dit « à bientôt », cela veut dire : adieu ; « à demain » : à plus tard ; « à toute à l'heure » : peut-être à demain... Qui n'a pas entendu parler de la fameuse heure indienne ? La perception du temps chinoise reste, elle aussi, énigmatique pour un Européen. Ces « distorsions » du temps entre Européens et Chinois ou Indiens, sources de tant de plaisanteries entre ces mondes sont néanmoins vitales à appréhender lorsqu'il s'agit de nouer des relations économiques, diplomatiques ou militaires. Bien imprudent serait l'Occidental s'engageant sur ces domaines sans prendre la mesure de ces phénomènes. L'enjeu est de dépasser les clichés, tirés d'un passé encore récent d'un Occident triomphant et omnipotent, pour saisir les véritables rapports au temps. En effet, de ces approches découlent des principes stratégiques de premier ordre : vitesse, capacité d'accélération, d'anticipation et de surprise.

*
**

Quelles sont les perceptions « traditionnelles » du temps en Chine, en Inde et en Europe ?

La vision d'une perception « circulaire » du temps par les Chinois figure parmi les lieux communs de l'analyse occidentale, néanmoins des approches plus nuancées découlent d'études telles que celle réalisée par Achim Mittag en 1998.

Ainsi, la Chine a adopté tardivement (fin XIX^e) un calendrier linéaire « chrétien » en abandonnant le comptage dynastique ; mais à

l'inverse, dès le XVII^e siècle, les astronomes chinois appréhendaient l'univers en termes de milliards d'années, ce qui était loin d'être le cas en Europe.

En tout état de cause, l'héritage des conceptions traditionnelles du temps demeure et ne peut être ignoré. La comparaison de la graphie chinoise au cours des âges en est une preuve. La conception ancienne de « temps à surveiller » et de moment opportun favorable à l'action – à ce titre « l'astrologue » occupe une place privilégiée dans la Chine traditionnelle – se retrouve dans un idéogramme chinois moderne à rapprocher d'associations d'idéogrammes anciens «... qui rappelle cette notion tout en lui offrant ...un ancrage au centre (par exemple 中, le milieu, la centralité confucéenne) principe de sagesse et clé de survie dans un monde troublé... ». Ce rapport au temps induit sa perception « ... comme enjeu, dans la mesure où [il] présente le temps comme devant être surveillé, guetté, pour être enfin utilisé ».

« En Occident, vous avez la montre, en Inde nous avons le temps » : cet aphorisme d'un entrepreneur indien illustre bien l'idée que l'Occidental se fait de la perception du temps en Inde.

Ainsi dans l'imaginaire collectif, y compris celui des indiens eux-mêmes, ces derniers « vivent dans le moment présent », un rendez vous n'est jamais annulé, il est décalé dans le temps, quitte à le décaler à l'infini... Dans cet ordre d'idée, l'anthropologue américain, Edward T. Hall, considère qu'il existe deux approches distinctes du temps, le « temps monochronique » étant opposé au « temps polychronique ». Selon l'approche monochronique traditionnellement considérée comme occidentale, le temps est rationalisé, toute perte de temps est à proscrire « ...tandis que pour l'approche polychronique [en Inde, par exemple], le temps est considéré comme flexible et malléable... ».

La civilisation indienne, plurimillénaire présente une capacité d'absorption et d'assimilation exceptionnelle : Grecs, Afghans, Turco-Moghols, Britanniques se sont succédé dans le sous-continent sans entamer son identité profonde. Alternant phases d'inertie et phases d'action, les Indiens ont démontré, au cours du temps, une foi profonde en l'avenir comme l'illustre l'action du *mahatma* Gandhi...

Du fait de leur rapport au temps si particulier, les indiens sont capables d'accélération surprenantes. La décolonisation britannique ou la libéralisation économique de la fin des années 90 sont particulièrement illustratives de cet aspect. Si des nuances réelles se font jour parmi ces différentes approches du temps, il convient d'éviter de tomber dans la caricature.

Ainsi « le temps c'est de l'argent ! » figure en bonne place parmi les poncifs occidentaux mais il est frappant de constater l'activité commerciale permanente à toute heure de la nuit en Inde ! Là où l'Occidental va chercher, du fait de ses contraintes socio-économiques, une rentabilité et une productivité maximale et donc une optimisation du temps, l'Asiatique peut mettre en œuvre une action de masse, sans limite apparente de temps. Néanmoins il convient de se méfier de raccourcis fournissant à l'Occident l'occasion de se rassurer à bon compte.

Au final, ces rapports au temps antagonistes se retrouvent dans les deux aires géographiques. Qui pourrait soutenir que le cadre informatique de Bangalore n'est pas soumis à une rationalisation stressante du temps ? Alors qu'en France, par exemple, la culture du *continuum* social est un frein aux évolutions sociétales et à la compétitivité économique. En termes de réflexion stratégique, quoi de plus actuel et certainement de visionnaire dans l'approche des conflictualités, présentes et à venir, que *La guerre sans limite* des colonels Qiao Liang et Wang Xianghui ? Et en parallèle, en matière de stratégie et de son rapport au temps, leurs références au moment « opportun », dans le droit fil des canons ancestraux, occupent une place centrale au sein de leur ouvrage.

Penser que l'initiative, face au facteur temps est l'apanage de l'Occident apparaît comme une erreur grossière et dangereuse. Il convient de ne pas confondre vitesse, liberté d'action, capacité d'anticipation et d'avance sur son temps qui sont de vrais enjeux stratégique et la manière d'appréhender le paramètre physique « temps » qui n'est que la variable de décompte de ces fonctions stratégiques fondamentales. Le rapport au temps est avant tout une question de contextes. Des situations différentes induisent néanmoins pour tous, Chinois, Indiens ou Européens, la nécessité d'appréhender le temps selon deux échelles distinctes mais complémentaires : celles du temps long et du temps court. À tous s'impose la dichotomie bien connue des marins : quel danger ou quelle bonne fortune immédiate induit une correction de cap temporaire ? Quel cap moyen dois-je suivre pour parvenir au port ? La prise en compte du facteur de réversibilité des actions conduites sur ces deux échelles de temps vient compléter le dispositif de prise en compte du « temps » d'un point de vue stratégique, afin d'être à même « d'imprimer sa marque au temps », de saisir ou provoquer le moment opportun.

*
**

Or, le début du XXI^e siècle laisse apparaître une rupture temporelle majeure, la maîtrise de ces deux échelles de temps semble en passe d'échapper à l'Europe au profit de la Chine et de l'Inde.

Un décollage économique sans précédent est intervenu en Chine et en Inde. Il paraît avoir été planifié en Chine, sous l'influence de Deng Xiao Ping, après la disparition « opportune »... de Mao, et s'être fait jour de manière beaucoup plus soudaine et conjoncturelle en Inde sous l'impulsion du ministre de l'Économie de l'époque Mahoman Singh. S'est alors offerte, avec des *tempo*s et des approches différentes pour chacun de ces deux géants, l'occasion de reprendre la main sur un « temps » qui paraissait indéfiniment inféodé à l'Occident depuis la chute des empires moghol et mandchou.

Désormais, les schémas paraissent s'inverser et le temps semble figé dans un court terme paralysant pour l'Occident tandis que la Chine et l'Inde inaugurent un rapport au temps dilaté avec des perspectives à 20 ou 30 ans.

L'action européenne dans le domaine des affaires étrangères apparaît encore comme une politique de circonstances et ses fils directeurs demeurent peu lisibles sur le long terme. D'un point de vue politico-militaire émergent quelques grands principes tels que l'évacuation de ressortissants, ou l'énoncé de la nécessité de défense de grands principes démocratiques selon la déclaration de Petersberg repris par de la PESC. Mais au-delà, les intérêts particuliers et immédiats des États-membres de l'UE demeurent la constante à quelques exceptions notables : comme des opérations militaires (*Artémis*, *Atalante*...) dont la conduite et la réalisation sont l'œuvre exclusive de l'UE.

Dans les faits, l'UE donne l'impression de chercher encore sa voie, tiraillée entre pleine participation, économie budgétaire et lignes politiques discordantes. Les lignes divergentes actuelles en Lybie entre le groupe France/Grande-Bretagne d'une part, et Allemagne d'autre part, en constituent l'illustration emblématique.

En supplément d'un déficit capacitaire européen notable, apparaît en provenance des États-Unis un poids de plus en plus fort donné à l'émotionnel immédiat. Cette tendance se traduit par le concept « guerre zéro mort » qui peut constituer une source de faiblesse importante face à des adversaires étatiques ou non états étatiques s'inscrivant dans des logiques de temps long. Ces derniers en ignorant la notion de guerre zéro mort s'attachent à glorifier le « mort » en martyr ou en patriote (comme cela a été le cas lors de la guerre Iran-Irak ou encore dans l'Afghanistan contemporain, en état de guerre permanente depuis plus de 30 ans).

De-là, se fait jour un risque majeur découlant d'un relatif manque de compétitivité économique conjuguée avec une forte carence de représentativité politico-militaire de l'Europe. Ce risque peut conduire à un recentrage

des États-Unis vers la façade Asie-Pacifique comme l'illustre les liens étroits noués entre l'Inde ou les États-Unis ou encore les « G2 » États-Unis/Chine des années 2009 et 2010. Il est frappant de considérer que le risque décrit qui peut apparaître mineur tant qu'il demeure conjoncturel – et donc réversible parce qu'inscrit dans le temps court – devient majeur lorsqu'il s'inscrit dans la durée.

En contrepartie, en Chine et en Inde, de nouvelles ambitions se font jours, elles sont la preuve d'une nouvelle confiance dans le rapport au temps, des projets s'étalant sur des horizons à 20 ou 30 ans allant de pair avec un temps immédiat maîtrisé ou en passe de l'être.

La perte d'influence de l'Occident au profit de la Chine et de l'Inde existe bel et bien. Ainsi la Chine a atteint le deuxième rang mondial en matière de PIB, tandis que l'économie des États-Unis est largement soutenue par l'épargne Chinoise (2 000 milliards de dollars investis par la Chine en bons du trésor américain). Entre 1980 et 2006 le PIB mondial a été multiplié par quatre, celui de la Chine et de l'Inde par trois et celui de l'Europe seulement par deux. En Inde comme en Chine, les difficultés liées à la crise économique majeure de 2008-2009 ont été rapidement évacuées, ce qui n'est pas forcément le cas en Europe.

Dans le domaine économique, d'autres preuves de cette maîtrise du temps par la Chine ou l'Inde existent. Ces deux nations pratiquent l'ouverture économique mais à leur rythme propre, l'époque des traités inégaux ou de la colonisation restant présente à l'esprit. Cette mémoire du temps induit une partie des rapports économiques avec l'Occident. Par exemple, en Inde les secteurs jugés vitaux de la possession des terres agricoles ou du commerce de détail (notamment la grande distribution) demeurent implacablement fermés aux investisseurs étrangers, les Indiens n'acceptent pas en ces domaines que leur soit imposé un *tempo* étranger ; preuve de leur volonté de maîtrise du temps immédiat.

Dans des domaines plus militaires, les Marines d'État comme celles de la France ou de la Grande-Bretagne sont en position d'être dépassées, au moins rejointes, par celles de la Chine et de l'Inde (par exemple en nombre de frégates « modernes » ou de sous-marins). Ainsi après 30 ans d'efforts continus dans le développement des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), la classe *Chang* (2006) n'a probablement que peu à envier à ses équivalents occidentaux, il en sera certainement de même pour les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de classe *Jin* en cours de développement.

D'un point de vue géopolitique, la théorie du « collier de perles » (recherche par la Chine de points d'appuis maritimes en océan Indien vers ses sources d'approvisionnement énergétiques), nouveau « grand jeu » maritime et naval entre la Chine et l'Inde, laisse en marge aussi bien les États-Unis que l'Europe. Cette situation illustre des ambitions géopolitiques de la Chine ou de l'Inde qui s'inscrivent dans le temps long.

Plus encore, la Chine annonce sa volonté d'investir – sur le long terme – des espaces encore vierges ou faiblement occupés : domaine spatial, cybernétique, information (Cf. Qiao Liang et Wang Xiangsui : *La guerre sans limite*). La volonté de l'Inde et de la Chine d'occuper les premières places de la haute technologie aussi bien dans les domaines militaires que civils – pour la Chine la frontière entre les deux domaines est d'ailleurs ténue – apparaît dans des champs aussi variés que les constructions navales militaires, le domaine spatial, les biotechnologies...

Pour y parvenir leurs approches sont quelque peu différentes. La Chine peut être plus sûre d'elle-même et en tout cas objet de plus de méfiance que l'Inde semble privilégier l'autosuffisance. La Chine forme désormais davantage d'ingénieurs que l'Europe. L'Inde, pour sa part, est adepte des transferts de technologie. La possibilité de transfert de technologie est d'ailleurs une des premières questions posées par des acteurs privés ou étatiques indiens auprès d'investisseurs potentiels occidentaux.

Face à une tendance à la crispation de la part d'une Europe tétanisée par la crainte d'être dépassée, une politique étrangère utilisant pleinement le registre des transferts technologiques constitue une voie digne d'intérêt, pour peu qu'elle soit empruntée avec un minimum de discernement. Cela afin d'être capable de conserver les longueurs d'avance issue d'un secteur recherche et développement qui doit avoir les moyens de rester résolument innovant, afin de demeurer attractif pour les 20 ou 30 prochaines années.

À y bien regarder, la montée en puissance de la Chine et de l'Inde est en réalité une occasion unique pour la France et l'Europe de rattraper le recul rencontré depuis le premier choc pétrolier et les prémices de la mondialisation. En effet, sous peine de disparaître totalement d'un point de vue politique mais aussi dans le domaine des valeurs sociétales, l'Europe se doit de faire son unité politique.

Ce processus ne peut être cependant instantané. Il convient donc de trouver le moyen de « durer dans le temps » afin de pouvoir l'instaurer et d'en tirer les bénéfices attendus. Des exemples historiques probants viennent à l'appui de cette affirmation.

Venise, en son temps, grâce à son rôle de trait d'union entre l'Occident et l'Orient, et la puissance de son commerce a joué un rôle sans rapport avec sa puissance réelle entre le XIII^e et le début du XVI^e. Les exemples d'essor de thalassocratie (alliant commerce maritime et puissance navale) sont pléthores, de Rhodes à l'époque hellénistique à l'Angleterre triomphante des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces thalassocraties ont, *a minima*, offert l'indépendance et au mieux la puissance, voire l'omnipuissance aux États qui ont pu les appliquer.

Cette mise en perspective historique peut constituer une source d'inspiration. Ainsi, une politique de transferts technologiques maîtrisés offre des gages notables d'influence et des avantages commerciaux importants.

Du fait des enjeux à venir, la France et l'Europe se doivent d'être aux avant-postes dans des champs de compétences tels que les domaines énergétiques, informatiques, spatiaux, des transports et du naval militaire (ce dernier point du fait de ses interactions fortes avec les domaines énergétiques et le commerce en général). De manière à rester crédible, dans ces domaines vitaux, et être en mesure de conjuguer le temps au futur, il convient de planifier, une hausse sans précédent des crédits de R&D (recherche et développement – incluant la formation des ingénieurs et des chercheurs) :

- Dans le domaine naval par exemple, les sous-marins d'attaque de dernière génération de type *Scorpène* et les frégates multi-missions de type *Fremm* avec leurs fortes intégrations interarmées et leur capacité de frappe contre la terre offrent à l'Occident le même prestige que les canonnières de la deuxième partie du XIX^e siècle. Ce capital prestige doit être optimisé à la fois en termes de vitrine technologique et en tant que facteur dissuasif.

- Développer cette politique alliant transferts technologiques et puissance navale offre une possibilité d'anticipation indispensable pour conserver la maîtrise du temps. Elle permet également d'établir un rapport de type enseignant à disciple par l'intermédiaire des transferts technologiques ; l'importance du respect envers le savoir reste un fait avéré en Inde. Ainsi, il est probable que l'avantage conféré par cette situation offre suffisamment de temps, les fameux 20 ou 30 ans annoncés comme l'intronisation des Bric aux premiers rangs mondiaux, pour parvenir à réaliser l'unité politique européenne complète...

*
**

Finalement, il apparaît que le temps doit être démythifié. Simple unité de mesure, il convient de le considérer comme paramètre de décompte de vitesse ou d'accélération au sens physique et mathématique. Il doit être utilisé pour offrir une liberté de manœuvre politique en jouant simultanément sur toute la palette des possibilités offertes à la fois par les échelles de temps court et de temps long. Seule cette démarche est apte à inspirer confiance aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Occident. Pour ce dernier, afin d'être en mesure de conjuguer le temps au futur, il est vital de disposer d'une avance technologique et opérationnelle suffisantes afin de diffuser les connaissances du moment tout en conservant une allonge assez importante pour conserver le *leadership* et donc de demeurer incontournable.

La maîtrise du temps, dernier rempart de la Nation

Xavier de Torquat de la Coulerie

A lors que le monde et en particulier les pays émergents réarment ⁽¹⁾, l'Europe désarme. La France, prise dans l'étau de la crise financière et de la dette, s'apprête, à passer un nouveau coup de rabot sur sa défense, après ceux décidés dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) en 2007 et du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* en 2008. Le format et les équipements des armées, déjà taillés au plus juste pour répondre aux ambitions nationales, doivent à présent consentir une économie de 3,6 milliards d'euros ⁽²⁾, hors ressources exceptionnelles, d'ici à 2013.

Cet effort supplémentaire n'est-il qu'une étape avant la suivante de même nature ? Faut-il maintenir le modèle capacitaire ou dès à présent envisager d'autres couples « modèle d'armée – ambitions » ?

Entre une mission « Défense » qui vit à nouveau à l'heure de choix majeurs et des armées qui doivent être en mesure d'affronter les surprises stratégiques de demain, la problématique temporelle émerge de façon persistante. Comment réussir à conjuguer la défense à tous les temps, quelle que soit l'option capacitaire retenue ?

Face à la tyrannie du temps court et à la crise financière, les armées développent une posture d'adaptation de leur modèle de forces. Dans la perspective de l'hiver budgétaire qui s'annonce, les choix ou le partage capacitaires avec des partenaires privilégiés représentent les alternatives possibles. En conséquence, l'élaboration d'une « chronostratégie » capacitaire, synchronisant les contributions nationales et internationales, s'impose pour garantir l'autonomie de décision et la profondeur stratégique de la nation. La maîtrise du temps stratégique devient le dernier rempart de la nation.

(1) Augmentation des dépenses d'armement des États de 6 % en 2009.

(2) Économie à réaliser sur des crédits budgétaires de la mission défense dont le montant a été fixé à 95,33 Mds d'euros (hors pensions et hors recettes exceptionnelles) pour la période 2011-2013 par la LPM.

La Défense vit la tyrannie du temps court

L'accélération du *tempo* politique, la surprise stratégique financière remettant en cause l'équilibre capacitaire à long terme, ainsi que les réalités opérationnelles du moment créent une tyrannie du temps court à laquelle la Défense doit s'adapter.

Depuis le début du siècle, l'accélération du *tempo* politique renforce les impératifs de réactivité et d'adaptabilité de l'outil de défense. Lancée par le phénomène de globalisation, cette accélération est accompagnée nationalement par la mise en place du quinquennat et s'incarne dans une société de l'immédiateté qui génère l'exigence de résultats rapides. Ces caractéristiques, attendues d'une armée professionnelle, se manifestent par la multiplication et la simultanéité des engagements, mais aussi dans l'impatience manifeste de l'opinion publique à l'égard des lentes opérations de stabilisation⁽³⁾. Le corollaire d'ubiquité doit ainsi permettre de répondre à l'émergence et à la persistance de menaces fulgurantes à l'instar des cyberattaques et du terrorisme. Suscitant la surprise et l'effroi des démocraties occidentales, contournant leurs défenses et soulignant leur vulnérabilité, elles élargissent le panel des menaces conventionnelles qui ne peuvent pour autant être écartées. Cette double exigence d'un spectre capacitaire élargi et d'une efficacité opérationnelle instantanée crée, dans un contexte financier très défavorable, une tyrannie du temps court.

En effet, l'urgence de la réponse à apporter à cette crise financière vient déstabiliser le *tempo* capacitaire des armées, bâti dans la durée à l'image du *Livre blanc* et de sa vision stratégique à 12 ans. La Défense dispose de trois leviers, ressources humaines, équipements et activités-entraînement pour tenter de répondre à une contrainte financière passagère. Les deux premiers leviers de cette capacité opérationnelle se caractérisent par une forte empreinte temporelle. Le recrutement, la formation et la fidélisation de la ressource humaine constituent un objectif majeur inscrit dans la durée. En matière d'équipement, les programmes d'armement toujours plus coûteux, complexes et longs à mettre en place, voient leur durée de vie, du lancement du programme jusqu'au retrait du service actif, s'allonger au-delà du demi-siècle⁽⁴⁾. C'est donc la capacité opérationnelle de demain qui est remise en cause par les arbitrages d'aujourd'hui.

(3) Sous la pression des opinions publiques, la notion de « end date » ou échéance de désengagement, se substitue progressivement au « end state » (état final recherché conditionnant le désengagement) dans les opérations.

(4) Durée de vie estimée des programmes majeurs : char *Leclerc* ≈ 50 ans ; porte-avions *Charles-de-Gaulle* ≈ 60 ans ; avion *Rafale* ≈ 75 ans.

Enfin, les engagements opérationnels actuels façonnent eux aussi l'évolution du format et des capacités. L'Afghanistan concentre naturellement toutes les attentions et prioritairement les ressources disponibles. Les exigences qui émergent de ce théâtre, protection du combattant, capacité autonome d'acquisition du renseignement, influent sur l'établissement des priorités en équipement aujourd'hui, mais aussi sur la vision des capacités nécessaires demain. L'emploi limité en opérations de matériels hérités de la période de « guerre conventionnelle » crée la tentation d'en réduire fortement le parc pour l'avenir. Le besoin et le coût du soutien opérationnel conduisent ainsi à des choix, précipités par le contexte financier. Pour autant, certaines nations continuent à faire un usage intensif de ces matériels comme en témoigne l'emploi des chars par les Israéliens en zone urbaine ou les Américains en Irak et en Afghanistan.

Temporalité propre, posture d'adaptation et limites

Cette tyrannie du temps court met en relief la temporalité propre de l'outil militaire, la posture d'adaptation adoptée et les limites imposées par la préservation d'une profondeur stratégique.

Dans toutes ses composantes, l'élaboration de la capacité opérationnelle repose sur la préservation d'un *continuum* temporel avec une forte empreinte du temps long. La profondeur stratégique, morale et capacitaire, s'élabore dans la durée. La force des armées provient en effet pour une part de l'expérience acquise et consolidée. Sur le plan humain, la fidélisation, forme de capitalisation de l'investissement de formation consenti, conditionne aussi la solidité morale et la capacité de résilience de l'édifice. Par ailleurs, l'impératif de jeunesse des combattants et la structure pyramidale de l'institution suppose que le flux de recrutement soit continu. Dans le domaine des équipements, cette temporalité propre transparait dans l'outil de cadrage et de projection *ad hoc* retenu pour garantir la cohérence d'ensemble de la mission « Défense » : plan prospectif à 30 ans, *Livre blanc*, loi de programmation militaire (LPM), projets de loi de finances annuels. Il marque le nécessaire *continuum* à préserver entre les exigences d'aujourd'hui et celles de demain : la conjugaison de l'outil à tous les temps.

Pour répondre aux exigences temporelles des réalités financières et opérationnelles, la Défense crée des mécanismes d'adaptation réactifs. Ils visent à maîtriser les coûts et à développer la polyvalence des équipements. L'établissement d'une procédure d'urgence opérationnelle depuis septembre 2004 permet de répondre sur court préavis aux besoins du théâtre afghan en particulier. L'achat « sur étagère » en quelques semaines d'équipements

de protection, tels que les brouilleurs anti-IED ⁽⁵⁾ illustre cette réalité. Le souci de la juste suffisance technologique, à l'instar du Véhicule blindé multirôles ⁽⁶⁾, le développement d'équipements dotés de technologies duales ou encore multi-missions comme le *Rafale*, constituent les adaptations qui intègrent le contexte financier et la priorité donnée aux programmes répondant à des besoins civils et militaires.

Dans le domaine des ressources humaines, la masse salariale essentiellement contractuelle autorise un pilotage des effectifs en fonction des orientations politiques retenues. La création d'un pôle de reconversion (au sein du ministère de la Défense) illustre les efforts entrepris pour assouplir l'adhérence générée en gestion par le statut de fonctionnaire des cadres supérieurs de la Défense, dits « d'active ». Il s'agit d'adapter continuellement la ressource au besoin.

Au-delà de ces mécanismes, des solutions transitoires sont aussi mises en œuvre à l'instar de la préparation opérationnelle différenciée dans l'Armée de terre. Cette dernière consiste à garantir prioritairement le temps et les moyens de l'entraînement ⁽⁷⁾ aux unités désignées au tour projection extérieure. « Pour ceux qui n'en bénéficient pas, rappelle le Cemate, les moyens sont plus chichement comptés ». Les unités non déployées ne disposent en effet que du reliquat capacitaire pour conduire leur entraînement au quotidien. Si cette solution permet de conserver des aptitudes, elle engendre une perte de réactivité dans l'hypothèse d'un engagement majeur. Ce type de mesure répond aux impératifs opérationnels du moment mais constitue un pis-aller qui n'a pas vocation à durer sauf à engendrer un déséquilibre profond de l'édifice militaire.

Plus généralement la recherche de gains financiers à brève échéance dans la mission « Défense » comporte un double inconvénient. Résumé schématiquement dans le tableau ci-dessous, le rapport au temps des trois leviers financiers, et en particulier leur délai de rentabilité, montre qu'à court terme (planification budgétaire triennale) les gisements d'économie demeurent limités. De plus, les conséquences sont potentiellement plus coûteuses à long terme, si l'on considère les secteurs pénalisés, que le gain réalisé à brève échéance : aujourd'hui peut compromettre demain.

(5) IED pour *Improvised explosive device* : Engin explosif improvisé (EEI).

(6) Le VBMR prévoit dans ses spécifications un coût unitaire plafonné et une adaptation dans le temps de nouvelles technologies sur un socle durable.

(7) La Politique d'emploi et de gestion des parcs de matériels majeurs (PEGP) est associée à une préparation opérationnelle différenciée.

La maîtrise du temps,
dernier rempart de la Nation

	Équipements	Ressources humaines	Activités-Entraînement
Gains financiers (efficacité unitaire)	+ +	+	-
Délais	- -	+	+ +
Secteurs pénalisés	Base industrielle et technologique de Défense/Emploi	Emploi	Niveau opérationnel

Le gain financier unitaire moyen d'un poste ou d'une unité supprimé reste faible comparé au gain financier que génère un programme d'armement revu à la baisse.

Devant ces marges de manœuvres limitées, les conclusions du rapport Marini présentées au Sénat en novembre dernier sur le Projet de loi de finances (PLF) 2011 mettent en valeur la nécessité d'un choix politique majeur concernant l'outil de défense. Elles font ressortir que « les différents scénarios [de la mission « Défense »] conduisent à des ressources cumulées manquantes en 2009-2020 comprises entre 3 % et 10 % des sommes prévues par le *Livre blanc*. Ainsi, en 2020, le format de l'Armée française serait inférieur de 10 % à 25 % à ce que prévoit le *Livre blanc* ». En l'absence d'un retour rapide à une croissance économique forte, seul un effort supplémentaire de la nation permettrait de maintenir le cap initial. La perspective d'une rupture financière durable milite donc pour l'étude de modèles d'armée alternatifs.

Trois options et leur corollaire temporel

Pour prolonger une réflexion du Centre des hautes études militaires (Chem) portant sur ces modèles alternatifs, les options et leur corollaire temporel méritent d'être analysés. Les choix ⁽⁸⁾ ou le partage ⁽⁹⁾ capacitaires qu'elles supposent font de la maîtrise du temps le nouveau fondement de l'autonomie de décision.

Ces modèles comportent un socle commun et des capacités supplémentaires à agréger, de manière indépendante ou combinée, en fonction des choix politiques et financiers retenus.

(8) Le choix capacitaire implique le renoncement à une capacité (capacité : ensemble cohérent composé d'hommes et d'équipements organisés, soutenus et entraînés, employés selon une doctrine en vue d'une finalité opérationnelle principale).

(9) Le partage capacitaire peut revêtir deux formes communément appelées au sein de l'UE et de l'Otan le « *pooling* » et le « *sharing* ». Le « *pooling* » consiste en une mise en commun de capacités proches pour créer un *pool* capacitaire puissant. Le « *sharing* » se définit par une répartition des rôles en fonction des domaines d'excellence. Il entraîne une spécialisation des nations.

Le socle de défense recouvre les missions fondamentales : la protection de la nation (population, territoire, institutions), la préservation des acquis de puissance (accords de défense) et le maintien d'une base industrielle et technologique de défense nationale. Ce socle peut être défini comme durable parce qu'il représente un seuil minimum dans l'inconscient collectif de la société. L'investissement financier à son profit bénéficie donc d'une légitimité pérenne. Trois options politiques et capacitaires sont susceptibles d'étoffer ce socle : l'armée de protection capable de remonter en puissance, l'intégration supranationale ou encore la coopération bilatérale renforcée.

La première option privilégie le *continuum* sécurité-défense, préoccupation immédiate de l'opinion publique. C'est l'option d'une armée de protection, recentrée sur le territoire national et dont les ambitions extérieures se réduisent à l'évacuation de ressortissants et au respect des accords de défense. La conséquence principale du choix de cette option, au-delà du déclassement international qu'il signifie, réside dans l'important délai de remontée en puissance qu'il nécessite en cas de résurgence d'une crise majeure. Le temps de ré-acquisition des capacités et des savoir-faire abandonnés se mesure en années. Cette option de repli, implique de s'en remettre au parapluie militaire de l'Otan en cas de surprise stratégique, de subordonner le temps stratégique national à celui de l'Alliance.

Le développement d'une contribution capacitaire ciblée, à haute visibilité, au sein de l'Alliance atlantique constitue une deuxième alternative, dite d'intégration supranationale. En nouveau copropriétaire de l'Otan, la France peut envisager de tirer tous les bénéfices de son retour dans la structure. La rationalisation de la cohérence capacitaire est dans ce cas élaborée à partir de celle de l'Alliance. Elle implique une confiance mutuelle renforcée entre les nations et l'acceptation d'une spécialisation capacitaire issue d'un « *sharing* ». Restant aussi soumis au consensus des vingt-huit États-membres, ce choix revient à adopter le temps stratégique de l'organisation tout en ayant l'ambition de peser fortement sur la décision collective.

Enfin, la coopération renforcée avec un partenaire européen majeur permet d'envisager un partage capacitaire dans les domaines de la formation, de l'entraînement et de l'armement. C'est l'ambition du traité franco-britannique signé le 2 novembre 2010. Cette coopération vise à terme à entraîner l'Europe de la Défense. Elle porte la marque de la codécision, laquelle s'adapte aisément aux domaines formation et entraînement conduits dans la durée mais pose, dans le périmètre de l'emploi capacitaire, la question de la divergence d'appréciation en cas de crise. Les débats sur l'engagement dans la guerre d'Irak ont illustré par le passé cette possibilité.

Ce type d'engagement bilatéral suppose donc un engagement politique fort et durable, garantissant la disponibilité et la mise à disposition des moyens requis, sur court préavis, en situation de crise. Les profils des deux pays suggèrent cependant le recours à des partages capacitaires distincts. Le Royaume-Uni poursuit, avec la France, la politique de « *sharing* » débutée avec les États-Unis dans le domaine nucléaire. Le « *pooling* » des capacités conventionnelles, qui permet une réduction quantitative des capacités nationales sans impliquer de renoncement, semble devoir constituer la ligne rouge d'une puissance militaire complète comme la France.

Outre une révision à la baisse des ambitions nationales, ces trois modèles sont porteurs d'une perte d'autonomie dans la décision et dans l'action si le temps de la mise à disposition des capacités n'est pas maîtrisé.

Affirmer une chronostratégie de défense

Deux objectifs se dégagent pour garantir la profondeur stratégique de la nation : décliner la spécificité temporelle de la défense en une « chronostratégie » et garantir son appropriation, donc son soutien, par la société et ses représentants politiques.

Cette « chronostratégie » de la défense oriente fondamentalement le modèle de cohérence capacitaire à retenir. Parmi les trois options proposées, il s'agit de promouvoir une combinaison de partages capacitaires synchronisés permettant de conserver une maîtrise du temps de la décision et de la réaction aussi complète que possible.

Au-delà de cette synchronisation nationale et internationale, la « chronostratégie » vise à garantir la profondeur stratégique de la nation, la capacité de résilience de sa défense : parvenir à encaisser la surprise stratégique, garantir un renforcement à court terme et une adaptation complète au besoin à plus longue échéance.

L'urgence doit pouvoir être parée nationalement. Si le partage capacitaire semble adapté à des engagements expéditionnaires limités, la réponse à l'urgence nationale nécessitant de jeter toutes ses forces dans la crise demeure une responsabilité du pays qui ne peut s'en remettre aux décisions de ces partenaires.

Le renforcement constitue l'étape critique d'une remontée en puissance. Elle est conditionnée par l'entretien en amont d'un noyau capacitaire « nucléaire », potentiellement démultiplicateur de puissance. À l'instar de l'armée allemande dans l'entre-deux-guerres, la composition de ce noyau mérite d'inclure un appareil de formation d'excellence, des cadres gardiens

et pionniers des savoir-faire, des capacités de commandement permettant d'engorger un nombre important d'unités, une réserve opérationnelle valorisée, ainsi qu'une veille technologique soutenue, notamment dans les secteurs dont l'expertise aurait été confiée à d'autres nations ou abandonnée. Par ailleurs, le renforcement de l'activité, donc du soutien opérationnel des équipements, ne peut être assuré à court terme que par une contractualisation en amont avec les industriels de défense.

L'enjeu d'une remontée en puissance capacitaire garantie, c'est aussi de prévenir une « montée aux extrêmes » (pour reprendre Clausewitz) par défaut. Ainsi, la « chronostratégie », pilier de la profondeur capacitaire, doit éviter à la nation d'être acculée prématurément à l'emploi de l'arme nucléaire pour cause de vide capacitaire prolongé.

La « chronostratégie » des moyens s'affirme en définitive comme un nouveau pilier de la cohérence capacitaire et de la capacité à contrer la résurgence d'une menace majeure. Cette affirmation comporte néanmoins deux risques essentiels : le renoncement au maintien d'un spectre capacitaire complet et le désengagement de la société à l'égard de questions de défense. En abandonnant le seuil emblématique d'un outil de défense complet, la tentation d'évoluer rapidement vers le prochain seuil capacitaire, sous couvert de « chronostratégie », risque d'être forte. Elle constitue, à ce titre, une menace pour la crédibilité de l'outil de défense. Le danger du désengagement de la société réside, quant à lui, dans un traitement de questions de défense plus intégré supranationalement, donc moins incarné.

Cette « chronostratégie » requiert en conséquence une pédagogie renforcée vis-à-vis de la société et de ses représentants. Il s'agit d'exploiter le temps court de la société qui conditionne le temps long de la défense. Ainsi pour répondre aux critères financiers du moment, un avertissement doublé d'une incitation méritent d'être mis en avant. Le premier consiste à réaffirmer que l'indépendance nationale a un coût qui ne peut se résumer à celui de la dissuasion ou d'un investissement supranational. L'idée corollaire que l'investissement de défense est rentable pour la nation doit aussi être mise en lumière. En effet, le maintien dans la durée de l'effort consenti par la nation pour sa défense, même au sein d'ensembles plus vastes, conditionne le rang et l'avenir de cette nation dans un environnement international toujours marqué par la réalité de la guerre⁽¹⁰⁾ et des menaces. Cette incitation à un effort de défense soutenu nécessite conjointement le développement et la

(10) La réaffirmation de la réalité de la guerre est aussi incarnée par l'évolution de dénomination du Collège interarmées de défense (CID). La décision de lui rendre son appellation traditionnelle d'École de guerre illustre sa permanence et sa nécessaire réappropriation par la société.

valorisation de l'action dans le théâtre national. C'est une forme de rentabilité immédiate qui doit être perceptible par la société.

*
**

Le temps de la société et celui de sa défense connaissent des interactions profondes. Le temps court de la société détermine le temps long de la défense ; en retour la temporalité de cette défense conditionne la paix du temps présent. Les armées ont ainsi adopté une posture d'adaptation pour relever les défis du temps court. Pourtant leur capacité de transformation semble inférieure à la vitesse d'appauvrissement de l'État, que la crise accélère. Le choix d'un format capacitaire pérenne, maintenu ou redéfini, vise à conférer la stabilité fondamentale nécessaire à l'édifice et ne pas créer une situation de déséquilibre qu'une prochaine surprise stratégique transformerait en chute.

L'option d'une mise en commun capacitaire supranationale et le nécessaire maintien d'une profondeur stratégique font émerger un nouveau fondement de l'autonomie de décision et de réaction : la « chronostratégie » nationale. Cette stratégie conditionne l'efficacité d'une détention capacitaire complète, héritière de la « stratégie génétique »⁽¹¹⁾ du général Beaufre, toujours plus contrainte, mais aussi la capacité du modèle retenu à surmonter la prochaine surprise stratégique. La maîtrise du temps stratégique devient en conséquence le dernier rempart souverain de la nation.

Éléments de bibliographie

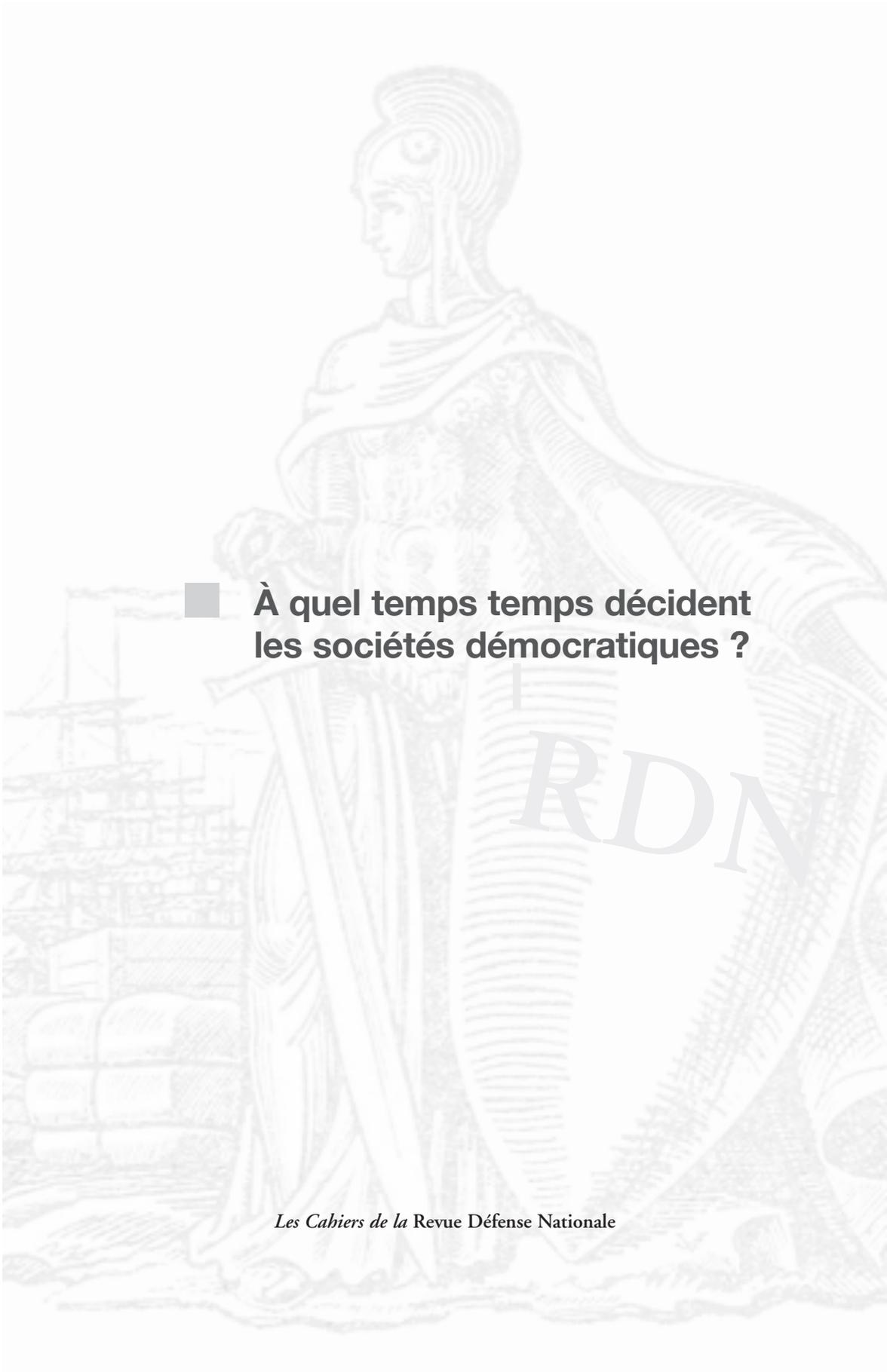
Audition du chef d'état-major de l'Armée de terre par la Commission de la défense nationale et des forces armées sur le Projet de loi de finances 2011, 20 octobre 2010.

Chem : « Rupture financière : la fin d'un outil militaire complet » in *Cahiers de l'EMS*, avril 2010.

Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale, Odile Jacob, 2008.

Général Beaufre : *Introduction à la stratégie*, Hachette, 1998.

(11) Le général Beaufre définit la « stratégie génétique » comme « la stratégie de temps de paix qui consiste à réaliser des armements nouveaux surclassant ceux des adversaires éventuels ».



■ **À quel temps temps décident
les sociétés démocratiques ?**

RDN

Les Cahiers de la Revue Défense Nationale

Le temps, acteur ou fossoyeur de l'idéal démocratique ?

Charles-Antoine Thomas

Le temps ? Il faut le fusiller, il est contre le peuple !

Léon Trotski (1917)

Les révolutions dans le monde arabe et l'extraordinaire aspiration de ces peuples à la démocratie nous interpellent quant à notre propre rapport à celle-ci. En effet, une vision communément admise d'une différence de temporalité entre le monde occidental et les pays du Sud-Est profondément remise en question par la rue arabe tant par la rapidité de sa mobilisation globale que par la modernité de ses revendications. Les exigences populaires s'invitent brutalement dans le débat bousculant les idées reçues d'une nécessaire et progressive maturation politique pour arriver à l'issue d'un processus lent à l'idéal de la démocratie parlementaire occidentale.

Ces événements replacent donc, selon nous, le concept de temps au cœur du débat démocratique et affirme la nécessité de réfléchir à leurs interactions.

Flux continu selon Newton ou simple conscience rationnelle de son état propre comme l'affirme Hegel, le temps demeure une notion complexe qui se rapporte à la sécabilité de l'espace-temps. Face aux nombreuses définitions du concept, nous nous en remettons à Saint Augustin et sa *distantio animi* (distanciation de l'âme). Celle-ci nous donne une grille de lecture simple et pertinente à savoir « Le présent du passé c'est la mémoire, le présent du futur c'est l'attente, le présent du présent c'est la perception ».

Penser le temps en démocratie c'est déjà conduire une analyse de celle-ci. Défi en soi, nous nous limiterons dans le cadre présent à l'observer sous son aspect communément admis. Il s'agirait, de ce fait, d'un système politique pluraliste basé sur le suffrage universel direct et se voulant comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Le débat contemporain affirme l'accélération du temps en se basant sur l'accélération quasi infinie de la transmission des données

(éléments matériels ou immatériels) dans l'espace. De ce fait, on redéfinit de manière continue la notion même d'unité de temps selon le principe déjà défini par Pythagore.

La conclusion proclamée se résume dès lors à une démocratie numérique néolibérale où chaque acteur politico-économique (consommateur) adhère à l'idéologie smithienne d'une main invisible rénovée. Néanmoins, confronté aux crises financières mondiales et à l'inégale accession à ce « monde en mouvement », l'analyse marxiste sur les temps différenciés et leurs conséquences sur l'idéal démocratique redevient pertinent.

La problématique née de cette confrontation se résume à l'éternel questionnement de la maîtrise « de la volonté qui s'écoule » à savoir le temps tel que défini par Nietzsche. Constitue-t-il un facteur accélérateur dans la mécanique des peuples vers la démocratie ou un acteur de dilution des acquis de celle-ci comme l'affirme Roberto Michels ? Le temps est-il donc acteur de démocratie ou fossoyeur de l'instant démocratique, ce dernier étant cette rencontre historique du peuple avec son destin ?

Nous utiliserons, pour des raisons de méthodologie, la distinction entre temps long, entendu comme la profondeur de l'histoire et le temps court, faisant référence à l'hyper contemporanéité. Si le premier peut apparaître comme l'horizon imprescriptible d'un idéal démocratique, il se heurte néanmoins aux réalités de la dénaturation des aspirations des peuples. Dès lors, la *tékne* nous apporterait-elle pas la solution en permettant rapidement, voir instantanément, aux opinions publiques de contrecarrer la captation de l'idéal démocratique par la « classe » dominante. Cette vision optimiste confine néanmoins à la naïveté et ferait le lit à une dictature démocratique tendant à l'illusion ou au simple populisme.

Le temps long de l'histoire, marche vers la démocratie triomphante ou victoire d'une nouvelle superstructure ?

L'histoire occidentale pourrait voir le temps comme facteur structurant de la construction démocratique

Le développement inéluctable dans le temps de l'idéal démocratique

L'étude de l'histoire depuis l'époque moderne semble montrer le développement inéluctable de l'idée démocratique en Occident puis, par capillarité, dans le monde entier. Dynamique engagée par la limitation de l'absolutisme du monarque avec la *Magna Carta* de 1215, l'*Habeas Corpus*

de 1679 et la *Bill of Rights* de 1689, de simple défense d'intérêts de caste elle a rencontré avec des penseurs comme Pico de la Mirandole la dignité humaine.

Suite à la définition même de Montesquieu, le système démocratique a, dès son éveil à la conscience politique « moderne », subi de nombreuses critiques. Basée sur la vertu et sur la conscience d'un intérêt général transcendant les aspirations privées, la démocratie trouvait son essence dans un contrat social (Rousseau) balayant les coutumes des peuples et leur nature profonde. Cette dernière était considérée jusqu'alors par Hobbes et ses élèves comme la condition conduisant naturellement à un régime autoritaire.

L'idéal démocratique moderne est plus qu'une évolution lente. C'est une succession de ruptures temporelles dans un temps long, compris entre la Réforme et la Révolution française. Mis en acte politique par la constitution de 1793, sa faillite dans le sang de la Terreur sembla cependant donner un temps raison à Burke et à Benjamin Constant.

Néanmoins, l'extraordinaire appétit des nations et des peuples à s'émanciper et à dépasser l'horizon apparemment insurmontable de la représentation censitaire a bousculé toute la vie politique de ce siècle bourgeois que fut le XIX^e. De la réforme des « bourgs pourris » (1832) en Grande-Bretagne, à la révolution de 1848 en France et aux luttes des socialistes révolutionnaires en Russie, le mouvement vers le suffrage universel direct, ce « *leap in the dark* » (saut dans l'inconnu) selon Disraeli a conduit à l'avènement du système démocratique pluraliste. La révolution industrielle et l'exploitation capitaliste, ainsi que l'analyse critique de mouvements comme celui de la Commune de 1871, a conduit Marx à concevoir cette dynamique comme devant aboutir à la dictature du Proletariat, phase ultime de la conquête démocratique. L'opposition démocratie pluraliste et démocratie populaire va cristalliser la fracture systémique du XX^e siècle et par la décolonisation conduire le fait démocratique comme l'étalon du développement et de la maturité politique des peuples.

En moins de deux siècles, un système réputé inapplicable voire dangereux s'est vu, par les transformations profondes des sociétés, consacré comme le modèle de référence au plan mondial selon la Charte des Nations unies. Ce fait démocratique est tel aujourd'hui que son imposition ou sa survie est devenu un des rares buts de guerre avoués de la communauté internationale.

Le temps de l'histoire contemporaine, au demeurant le plus court du découpage historique classique, semble confirmer sa vertu émancipatrice des peuples.

Le temps acteur ou fossoyeur
de l'idéal démocratique ?

De l'horizon insurmontable de Fukuyama à l'avènement des démocraties innées et spontanées : Darwinisme contre créationnisme politique

Avec la fin du grand affrontement idéologique des deux voies démocratiques (populaire et pluraliste) marquée par l'écroulement du monde soviétique, d'aucuns ont pu y voir le triomphe d'un modèle politico-libéral. Celui-ci basé sur un système économique capitalo-régulé et une démocratie représentative pluraliste devait donc naturellement prétendre à l'universalité. Ainsi, le temps politique était enfin arrivé à son terme, avec l'idéal mathématique de la fusion de l'espace (le monde) et du temps (finalité).

Cette prétention à l'unicité idéologique repose essentiellement sur une vision hégélienne développée dans la thèse de Francis Fukuyama. Reprenant la position défendue par Hegel puis Kojève, il considère à l'aune de la situation géopolitique du moment que l'on est enfin arrivé à une « fin de l'histoire ». Celle-ci est contenue dans l'acceptation consensuelle d'un modèle économique et politique performant de développement de l'être humain.

Cet horizon insurmontable de l'idéal démocratique sembla pertinent en 1992 soutenu par ce vaste mouvement de la globalisation que la révolution numérique annoncée ne fit que renforcer. Or, comme le dit cependant Hegel dans sa propre analyse de l'histoire, « la pensée appartient à l'ordre du temps, la pensée est "du temps", ce qui a pour conséquence que toute pensée, c'est-à-dire chacune des réalisations de l'Esprit, vient "en son temps" : elle correspond à un moment du temps qui peut être déterminé rationnellement, selon sa nécessité propre ».

Néanmoins, cette normalisation de l'expression du fait politique est devenue un acquis irréfragable que nul, sous peine de disqualification politique, ne peut contester. Mêlant avec le temps les principes imprescriptibles des droits de l'homme aux modes de gestions pragmatiques de la chose publique, l'idéal démocratique se veut le dénominateur commun du rapport à la gouvernance des hommes. Ne pas l'admettre, ou bien le nier, conduit au ban des nations. Il faudra attendre le 11 septembre 2001 pour qu'une autre transcendance se réinvite dans le débat, trop vite réduite d'ailleurs au nihilisme du terrorisme et du fondamentalisme.

La contestation démocratique arabe des derniers mois faisant écho aux révolutions de couleur (révolution orange en Ukraine), tend à conforter la vision de Fukuyama par-dessus les turpitudes d'un affrontement systémique Nord-Sud. Mettant de côté l'analyse de Kissinger voulant qu'au Proche-Orient on ait le choix entre une démocratie islamiste et une dictature laïque, les mouvements populaires revendiquent de l'Iran à la Tunisie

l'accès au modèle démocratique pluraliste. Sommes-nous alors dans un schéma qui n'est plus évolutionniste selon le processus classique du darwinisme politique mais plutôt du domaine de l'inné. Le système démocratique serait donc consubstantiel à l'être humain et intégré selon le concept de la connaissance par réminiscence cher à l'expérience socratique de la maïeutique avec le petit esclave de Menon.

La question se pose alors de l'influence du temps dans cette notion émergente des démocraties spontanées. Relevant plus de l'analyse superficielle ethno centrée, la dynamique démocratique si elle repose sur l'aspiration profonde de l'homme à la liberté, n'est cependant que la traduction d'une évolution plus ou moins lente des rapports politiques et sociaux. Ce mouvement complexe tend, à un moment donné, à conduire par la friction nécessaire et parfois suffisante, au triomphe de l'idéal démocratique.

La notion de spontanéité n'est que l'expression de l'inculture et de la normalisation de la pensée globale se restreignant à l'échelle microscopique de notre être présent. Ce créationnisme politique nie donc la maturation nécessaire à la mise en place des facteurs créant l'instant démocratique. Le temps produit l'instant qui permet de construire le nouveau temps. Nous quittons de ce fait la vision linéaire pour rejoindre la perception cyclique du temps.

Le temps, facteur essentiel de la captation de la conquête démocratique au profit d'une nouvelle superstructure ?

« Le temps d'après » ou le voleur de démocratie

Si le temps est un facteur conduisant, semble-t-il, inéluctablement au triomphe de l'idéal démocratique, il nous faut à présent observer le « temps d'après » cette victoire.

La conquête démocratique, qu'elle soit fille d'une révolution brutale ou d'une évolution maîtrisée, a pour conséquence de redéfinir de manière plus ou moins profonde les rapports au pouvoir des groupes ou classes constituant le corps social.

Le « temps d'après » dont le commencement est particulièrement complexe à déterminer, sera celui de la captation de la démocratie par une fraction de la société pour revenir à la pente naturelle de l'organisation humaine. Celle-ci devant conduire inéluctablement à un système oligarchique (aristocratie, ploutocratie, partitocratie...).

L'historiographie marxiste nous donne une clé de compréhension de ce processus de transfert de puissance. Comme le dit Marx « Est-il besoin d'une grande perspicacité pour comprendre que les idées, les conceptions et les notions des hommes, en un mot leur conscience, change avec tout changement survenu dans leurs conditions de vie, leurs relations sociales, leur existence sociale ? Que démontre l'histoire des idées, si ce n'est que la production intellectuelle se transforme avec la production matérielle ? Les idées dominantes d'une époque n'ont jamais été que les idées de la classe dominante ».

L'idéal démocratique aurait donc été volé par la classe bourgeoise utilisant l'expression démocratique du prolétariat, *via* le suffrage universel, pour conforter sa domination en substituant habilement aux rêves de liberté celui du bien-être matériel. Cette vision, partagée par des penseurs aussi opposés que Sorel et Maurras au sein du cercle Proudhon, revient en force avec l'alter-mondialisme et les crises financières et alimentaires.

Manipulation capitaliste hier, globalisation de la pensée aujourd'hui, les peuples se verraient donc privés de la démocratie réelle, le temps d'après leur accès à celle-ci. Les journées de juin 1848 ou le regain de la contestation tunisienne ces derniers mois traduisent la permanence de cette captation et de la résistance populaire.

Mais au-delà de ce temps postérieur, la captation n'existe-t-elle pas en germe au sein mêmes de groupes politiques luttant pour la démocratie ? Roberto Michels analyse le fonctionnement des partis révolutionnaires et démocratiques au tournant du XX^e siècle. Il en dégage une « loi d'airain » voulant que ces entités développent une tendance oligarchique. Plus elles se développent avec comme corollaire un poids grandissant dans l'exercice des responsabilités politiques et sociales, plus elles tendent à une gestion oligarchique et anti-démocratique. Dès lors, la classe dirigeante du parti devenant en cas de victoire électorale ou armée celle du pays, il y a donc naturellement une captation du pouvoir du peuple au profit d'un petit groupe d'individus.

Trotsky a perçu très tôt le danger inhérent à l'organisation du parti bolchévique pensé par Lénine. Pour lui, le parti se substituera aux classes laborieuses et agira *in fine* par procuration ⁽¹⁾ en leurs noms sans égard pour ce qu'elles souhaitent réellement. L'état final verra donc l'organisation du parti se substituer au parti lui-même dans sa totalité et finalement le « dictateur » (Lénine) remplacera le comité central. Cette théorie du

(1) « Mais cette tâche complexe ne peut être accomplie en plaçant au-dessus du prolétariat une poignée d'individus soigneusement sélectionnés [...] ou une personne investie du pouvoir de liquider et de déformer ».

substitutisme se réalisera dans les faits dès 1920 et dans la presque totalité des normalisations des processus de conquête démocratique nés des luttes de libération.

La démocratie à l'épreuve du temps et de son usure

La démocratie, construction idéalement pure comme l'affirmait Lamartine au soir de la Révolution de 1848, se heurte plus ou moins rapidement aux réalités sociales et politiques de son temps. Il est intéressant que cette dialectique de l'épreuve du temps se trouve déjà contenu dans la ligne des partis démocratiques avant la conquête même du pouvoir. Quel usage du temps un parti défendant les masses peut-il en faire face à un État capitaliste manipulant les masses par un droit de vote virtuel ?

Le Congrès de Gotha en 1875 a vu le Parti social-démocrate (*SPD*) allemand choisir la tendance réformatrice de Lassalle contre la pensée révolutionnaire. Cette voie nommée possibilisme en France, a vu les partis initialement révolutionnaires se soumettre aux lois de la « démocratie bourgeoise ». Malgré l'assassinat de Jean Jaurès, la totalité des partis socialistes se ralliera d'ailleurs par la suite relativement vite au principe de la guerre fossoyant l'idéal du pacifisme international basé sur la solidarité des travailleurs.

Les partis ou mouvements démocratiques accédant aux responsabilités sont d'emblée confronté à l'impossible maîtrise de temporalités différentes. Entre celle des aspirations des peuples à la libre expression, à la justice sociale voire au droit au bonheur et les temps de la réalité économique et politique, le fossé tend à se creuser. D'une superposition idéale dans les premiers mois suivants la victoire démocratique, on tend à un écartement radical et rédhibitoire. En effet, source de difficultés supérieures nées de la nécessaire mutation sociale, cette séparation des lignes des temps conduit, soit à un retour en force des forces conservatrices (chute du Front populaire en France, extermination des spartakistes par les *Frei Korps* en 1919), soit à une poursuite plus extrême et violente de la dynamique démocratique (Comité de salut public en 1793, Révolution *bolchévik* en 1917 contre le *menchévik* Kérénsky, renouveau de la mobilisation en Égypte et en Tunisie en 2011...).

La gestion de ces impératifs temporels différenciés constitue la contrainte de l'usure du temps. Propre à tous les régimes comme le démontre Montesquieu, il prend cependant une acuité supérieure dans le régime démocratique car il développe un double paradoxe.

Tout d'abord, le dialogue permanent *via* le fait électoral cyclique entre le peuple et ses dirigeants rend instable dans le temps la continuité de la politique et tend paradoxalement à accélérer l'usure du système. Celui-ci s'inscrit dès lors dans la survie court-termiste, voire dans la conduite conjoncturelle et populiste des affaires alors même que les hommes politiques perdurent par les changements donnant une image d'immobilisme.

Cette érosion interne à la pratique gouvernementale télescope ensuite les aspirations croissantes à « plus de démocratie » des citoyens face au sentiment de déficit démocratique inhérent aux systèmes représentatifs. Depuis 20 ans, un vaste mouvement de réappropriation de la démocratie par les citoyens s'est développé dans nos pays occidentaux voulant donner plus de poids à la notion anglo-saxonne de « société civile ». L'Union européenne en accroissant les prérogatives du Parlement s'inscrit dans cette dynamique. La France, depuis les lois sur la décentralisation de 1982, les réformes sur l'intercommunalité de 1999 et 2010 ou la révision constitutionnelle de 2008, aspire à mettre la démocratie au cœur de la vie des français suite à la faillite des élites. La cristallisation des débats sur le scrutin proportionnel ou sur le référendum d'initiative populaire est révélatrice de cette soif de démocratie plus juste, voire directe, pour faire pièce à l'usure de cette technostucture.

L'érosion démocratique voire sa dénaturation consécutive à l'usure du temps semble aujourd'hui pouvoir être dépassée grâce à la révolution technologique et au rôle fondamental des réseaux numériques. Incarnant le temps court par excellence, l'instantanéité démocratique de la mobilisation des consciences et des opinions publiques mondiales tendrait alors vers une hyper-démocratie ⁽²⁾.

Le temps court postmoderne, de l'illusion à la négation démocratique

Le temps court, temps propice à la conscience démocratique...

La technologie du temps court et l'avènement d'une conscience globale

Le temps court doit être compris non pas comme un instant mais plutôt comme un cycle excessivement limité dans le temps. Celui-ci commence avec l'émergence d'une problématique qui est la rencontre entre un fait (rumeur, événement, information...), qu'il soit éthéré

(2) Cf. Jacques Attali : *Une brève histoire de l'avenir*, 2006, Fayard, 423 pages.

(venant de la blogosphère) ou lié à une action institutionnelle, et une masse suffisante d'individus s'exprimant sur le *net*. Durant ce cycle, on assiste au gonflement d'une bulle cyber-médiatique avec des passerelles entre réel et virtuel lié à la fongibilisation de la fonction journalistique dans le cyberspace. La rapidité des échanges informatiques et des réseaux sociaux *Twitter* et *Facebook* font que cette bulle, en un temps très court, explose pour aboutir, soit à du néant, soit à une action réelle qui donne lieu à un nouveau cycle court.

L'extraordinaire connexion des habitants de la planète sur la toile (directement ou *via* des *Internet-café*) donne à cet outil une importance majeure dans l'expression démocratique. Il permet, en outre, aux individus de saisir directement les opinions mondiales en transformant chaque internaute en journaliste et en acteur de son propre destin.

L'*e*-citoyen est libre car il ne dépend plus d'une structure pour s'exprimer et pour créer l'intérêt, voire préparer les conditions de succès de sa lutte comme on a pu le voir en Tunisie dernièrement ou pour les mouvements altermondialistes à Gênes en 2002. L'expression démocratique devient donc la somme des volontés individuelles qui se font écho sur le *web*. Arrivé à une masse ou à une intensité critique, cet écho contraint, *via* la reprise par les médias classiques et les organisations agissant dans la vie publique, les pouvoirs publics à une action. L'exemple des opérations en Libye illustre ce processus. Les réactions vives de pays comme la Chine Populaire afin de maîtriser cet outil traduit l'acuité de ce phénomène.

On est donc dans l'avènement d'une conscience globale parfois complexifiée par l'apport des réseaux sociaux du tiers monde souvent méconnus mais très puissants.

Ce rapport direct entre l'opinion publique mondiale et les événements transforme en profondeur le rapport au politique. La démocratie numérique pourrait apporter les conditions technologiques d'un mouvement vers une démocratie directe. Nicolas Vanbremeersch (animateur du blog politique *Versac.net*) développe cette idée dans son ouvrage *De la démocratie numérique* : « Le temps de la démocratie représentative et de la délégation aveugle et passive du pouvoir à travers des instruments limités et peu impliquant (adhésion binaire, réponse aux sollicitations du politique) semble sur le déclin, face aux nouveaux pouvoirs dont disposent les internautes. Ces derniers commencent à fabriquer, souvent sans y avoir préalablement pensé, une autre relation au politique ».

Le temps de la démocratie directe

La démocratie numérique suppose, comme nous l'avons expliqué précédemment, un espace public numérique. Celui-ci est la conséquence de l'organisation de l'information sur le *web*. Selon Nicolas Vanbremeersch celle-ci est la concrétisation de la rencontre de trois logiques co-existantes sur la toile auxquels « répondent les lieux qui composent ce territoire ». L'auteur les appelle les « trois *web* » à savoir « *web* documentaire, *web* de l'information et *web* social ». C'est dans cette rencontre de logiques différentes et de cette pluralité d'acteurs (institutions, individus, entreprises, professionnels du *web*...) que naît l'espace public numérique. Celui-ci est la traduction d'une confrontation entre une logique sociale et une logique de l'information en sachant que la première structure *in fine* l'espace concerné.

Cet espace public numérique permet donc à terme l'émergence d'une démocratie directe. Débarrassée des scories de la représentation et du clientélisme induit, elle entend revenir à la source d'une démocratie d'essence hellénistique avec la proclamation de cette agora numérisée.

Les défenseurs de la démocratie numérique comme Mehdi Benchoufi, président du Club Jade ⁽³⁾, considèrent qu'elle est déjà applicable en l'état. Ils militent pour un parlement virtuel et au recours permanent au référendum. La rapidité du dialogue politique et le coût quasi nul, excepté les nécessaires protections des systèmes d'information, inscrit le citoyen dans le temps moderne de la décision que le monde globalisé actuel impose.

La représentation élue, historiquement liée au temps indispensable pour se déplacer, est donc aujourd'hui caduque. En effet, le temps nécessaire au déplacement des idées et des aspirations que portaient autrefois le représentant du peuple est aujourd'hui infinitésimal. En outre, le concept de la représentation de l'intérêt de la Nation et non d'une circonscription est à relativiser par le quasi mandat impératif de la structure du parti portant le candidat et de l'exigence de réélection.

La démocratie numérique permettra enfin à toutes les sensibilités de s'exprimer et ce, à tout moment, sans être contraint par des calendriers électoraux ni des modes de scrutin excluant les minorités.

(3) Le Club Jade est *think tank* promouvant l'e-démocratie (www.club-jade.fr).

Le temps : agitation permanente et négation démocratique...

*L'agitation moderne et la neutralisation de la pensée
par l'insuffisance de temps et la saturation d'informations*

Cette suractivité politico-médiatique donne raison à la mise en garde que Marc Aurèle opposait déjà aux débats populistes des sénateurs avec son célèbre : « arrête cette agitation de marionnette ! ».

En effet, le bombardement constant d'informations diverses dans un contexte de forte concurrence commerciale sur le *net* entraîne naturellement une saturation de la capacité humaine à comprendre. Dès lors, pour que le système ne se grippe pas, la course au sensationnel, au *pathos* et à la réflexion *fast food* sur fond d'adhésion globalement consentie au modèle libéral ne fait que s'accélérer. Cette démocratie numérique implique une temporalité unique reposant exclusivement sur le présent compris comme l'hyper-instantanéité. La pensée et la décision doivent se plier à l'échelle numérique de la transmission de données immatérielles.

Face à cet idéal post-moderne de la démocratie numérique croyant que l'intérêt général mondial est la somme des émotions et soucis particuliers dont le baromètre est le *buzz* sur *Twitter* ou *Facebook*, plusieurs écoles de pensée réagissent. Paradoxalement, là où on pouvait attendre le courant néo-réactionnaire, c'est bien au contraire les intellectuels de gauche, pourtant idéologiquement issu du positivisme scientifique, qui se mobilisent.

Tout d'abord, on note avec la crise financière de 2008, une redécouverte de la pensée marxiste et de son analyse particulièrement pertinente des différences de temporalité et du rapport au progrès.

Marx défend, en effet, l'idée que le présent n'est pas homogène, transparent à lui-même, qu'il est tissé de temporalités et de rapports inégaux, autant de données qui contredisent la normalisation globalisante de la démocratie numérique. Fort de ce constat il en conceptualise les conséquences en partant d'un postulat : « ne pas prendre le concept de progrès sous la forme abstraite habituelle ». C'est-à-dire la forme qui déduit un progrès à sens unique du simple écoulement homogène d'un temps uniforme. Dès lors, « dans le jeu subtil des contretemps et des rapports inégaux, ce qui intervient comme progrès sous un certain angle, selon une durée déterminée, peut cacher une régression selon un autre régime temporel ». Dès lors que le temps est pluriel, le progrès ne saurait plus être ni singulier ni évident.

La captation de la réalité démocratique par les opérateurs de puissance (partis, *lobbys*, acteurs économiques de la cyber-sphère, médias, fournisseurs d'accès...) réside dans la maîtrise des écarts nés des contretemps où l'on peut asservir les masses tout en leur donnant l'illusion du progrès et de la liberté.

En outre, d'un simple point de vue technique, la porosité des systèmes, leur vulnérabilité ne permet pas de garantir la réalité d'une expression populaire ni de sa pérennité. À ce titre, le doigt encre du citoyen congolais du Kasai lors des élections en RDC est plus réel et légitime qu'une opinion virtuelle émise par un « citoyen du monde » sur un ordinateur à 5 000 dollars née on ne sait où et pour des motivations douteuses.

Dès lors, vouloir prétendre bâtir un système démocratique sur le temps court, sur cette illusion que le progrès technologique va permettre une émergence immédiate de la conscience des peuples et se traduire en actes politiques est démocratiquement dangereux. Elle ouvre, en effet, directement sur la manipulation. Celle-ci, simple dans la pratique, consiste à faire jouer l'émotion sur la raison et à gérer l'actualité fugace du moment en attendant sa date de péremption généralement très courte car l'émotivité est par essence volatile.

La seconde critique porte sur l'usage pratique du temps par les gouvernants. Pour ce courant de pensée, défendu par des philosophes comme Jacques Bouveresse, l'accélération du temps politique et économique est non seulement acceptée par la classe dirigeante mais souhaitée car elle permet de confisquer le débat et de le retirer du champ décisionnel des masses. À ce titre, la démocratie numérique, en privilégiant le temps hyper court, consolide cette tendance en donnant un paravent de légitimité à cette captation.

Le constat initial porte sur la pression du temps et l'hyper-activité consécutive au mode de vie de nos sociétés contemporaines. Cette absence de temps déploré par la majorité des citoyens, est fortement encouragée par le système dominant actuel pour J. Bouveresse. Le « pouvoir » en place sait « que la participation du plus grand nombre au processus démocratique requiert la disponibilité des citoyens pour prendre du recul face aux problèmes, pour comprendre, pour analyser les situations [...] Quand il s'agit de décisions contraires à l'intérêt général, les dominants savent bien qu'il leur sera plus facile de les faire adopter « à la sauvette », après un rapide simulacre de concertation, un débat superficiel avec des individus déjà écrasés par leur charge de travail et par la hantise de l'insécurité sociale. [...] Car un débat réellement démocratique demande du temps. Dans son organisation même, afin que chacun puisse s'exprimer. De plus, les questions à traiter sont souvent difficiles, les décisions à prendre peuvent avoir des conséquences

multiples, parfois même inattendues. Tout cela demande une réflexion approfondie, des moratoires, parfois sur plusieurs années, pour mesurer l'impact, par exemple, d'une découverte scientifique. Sauf dans des cas tout à fait particuliers, tels qu'une grande catastrophe ou une grave épidémie, **urgence et démocratie réelle sont incompatibles**. [...] L'approfondissement démocratique implique nécessairement une société ayant des rythmes plus lents (ce qui ne signifie nullement immobilisme), des citoyens qui disposent du temps nécessaire, et d'un minimum de sécurité matérielle pour pouvoir se consacrer efficacement à la chose publique ».

Le paravent de la démocratie numérique : le raccourcissement du temps ou l'avènement d'un populisme global et de la dictature démocratique

Cette démocratie numérique ou plus exactement cette « blogocratie » constitue en fait l'anti système démocratique et ce pour trois raisons majeures.

Tout d'abord l'inégalité réelle d'accès à ces outils et à ces réseaux. Ceux-ci supposent, outre des moyens financiers (ordinateur et abonnement *Internet*, clé 3G...), la possession d'un capital intellectuel et une solide conscience politique pour éviter les effets de « spamisation » de l'espace public numérique. L'individu sera gavé de « spams » politiques l'invitant à prendre position ou à se prononcer, voire à acheter des informations ou à financer tel ou tel ONG ou partis. Transférer l'espace public traditionnel dans la cyber-sphère se traduira par une sorte de marchandisation du processus politique finalisant en quelque sorte l'idéal libéral.

Ensuite, la démocratie numérique porte en elle le risque de la dictature de la démocratie. En effet, une grande confusion existe aujourd'hui entre démocratie et majorité. La différence entre le totalitarisme né de la volonté du plus grand nombre et la démocratie est intimement liée à la capacité garantie des minorités de s'exprimer et de peser dans le débat politique. Dès lors, changer les lois au motif qu'un très grand nombre d'internaute-citoyen (dont la nature est impossible à vérifier) s'est mobiliser en un temps très court contre la norme existante constitue une déviance démagogique à terme mortifère.

Promouvoir cette vision tend à remplacer les représentants du peuple par une démocratie directe électronique. C'est la fin du modèle de débat démocratique, subtil équilibre entre représentation, expression et responsabilité. On est très loin de la « technologie de la liberté » dont parlait Condorcet à propos de l'imprimerie. On doit alors poser la question de la responsabilité de la décision et du temps nécessaire à construire celle-ci avec les garanties d'une véritable liberté d'expression. Cette

démocratie numérique ne répond pas à ces exigences et n'est en réalité qu'une « blogocratie ».

Enfin, la démocratie numérique en privilégiant le même outil pour l'ensemble de la vie économique, sociale et politique de l'individu entraîne une confusion de ces trois sphères. Il n'y a plus cette réification symbolique de l'acte politique par le vote ou la manifestation dans la rue. Recentré sur son *ego*, dont fait partie l'émotion politique créée et utilisée par les médias sur un événement donné, le citoyen tombe alors inexorablement dans l'individualisme. Ce dernier faisant de la masse d'opinions nées de la blogosphère uniquement une somme d'intérêts particuliers. En cultivant l'individualisme, la démocratie numérique risque, comme l'affirmait déjà Tocqueville, « d'homogénéiser sans apparenter » et de faire de l'État *in fine* le régulateur en lieu et place du corps politique représentatif.

En effet, le propre de l'homme moderne « numérique » est la solitude. Le penseur québécois Jacques Dufresne constate que : « Le pouvoir en vient à se concentrer en proportion de la solitude des hommes ; moins ils sont liés, plus l'État étend nécessairement son influence sur la société tout entière. À cela s'ajoute le fait que l'individu, désormais privé des repères de la tradition, s'en remet [...] à l'opinion publique, se cherchant une identité parmi les images qu'elle véhicule. En conséquence, le développement de l'individualisme pourrait bien conduire – quelle que ce soit par ailleurs l'opinion des individus quant à l'origine de leur existence – à une uniformisation graduelle de l'ensemble du corps social ».



La démocratie et le temps entretiennent des rapports complexes. Loin d'être un simple acteur de développement démocratique, le temps constitue plutôt un facteur dont la maîtrise conditionne non seulement l'émergence de la démocratie mais également sa pérennité.

Ce système politique apparaît comme une construction fragile, structurellement imparfaite où l'homme est un nouveau-né esseulé et « hors de sa coquille » dans le monde cruel comme le disait Maurras. Néanmoins, il s'impose comme le mode de régulation politique le plus librement consenti par les peuples pour garantir un développement harmonieux.

La démocratie est ainsi, selon nous, plus un instant qu'un temps. Ce dernier, profondeur historique ou mouvement cyclique de l'hyper-contemporanéité, est toujours perturbateur pour le « temps d'après ».

Le temps acteur ou fossoyeur
de l'idéal démocratique ?

Cet instant démocratique est une rencontre fugace, parfois spontanée (révolution de Jasmin en Tunisie en 2011, la Commune en 1871) et impromptue, parfois née de l'instrumentalisation (les Trois Glorieuses de 1830, Révolution roumaine de 1989), entre les aspirations profondes d'un peuple et son avenir possible. C'est à ce titre que le mot de Disraeli (« *Leap in the dark* »), lors de l'extension au quasi suffrage universel du mode de scrutin en Grande-Bretagne, est particulièrement pertinent.

La démocratie devient un véritable système de développement des peuples dès lors qu'elle est en mesure de garantir une succession continue d'instantanés démocratiques en limitant au plus bas le niveau de violence réelle induit voire en y substituant la violence symbolique.

Le temps démocratique est à l'image de la pierre lancée dans l'eau. Concentré dans l'instant démocratique à l'endroit de l'impact, il tend à se diluer tels les cercles dans l'onde qui, peu à peu, se distendent pour finir par s'estomper. Le temps démocratique doit être une succession de jets de pierre pour revivifier cette rencontre presque mystique entre la Nation et son destin. À défaut, il ne risque de durer, à l'image de la célèbre chanson des Communards, que *Le temps des cerises* !

Éléments de bibliographie

- Nicolas Vanbreemsch : *De la démocratie numérique*, Seuil/Presses de Science-Po, 2009, 100 pages.
Jacques Bouveresse : « De la société ouverte à la société concrète » in *Revue Agone* n° 26/27D, p 54. 2002.
Charles Maurras : *Mes idées politiques*, 1937, réédition L'âge d'homme, préface du Pr Gaxotte, 2002.
Francis Fukuyama : *La fin de l'histoire et du dernier homme*, 1992.
G.W.F Hegel : *La Raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire (Die Vernunft in der Geschichte, 1822-1830)*, trad. UGE, 1965, 311 pages.
Léon Trotski : *Cours nouveau*, Librairie du travail, 1924, 128 pages.
Léon Trotski : *Discours au soviet de Petrograd*, septembre 1917.
Roberto Michels : *Les partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des partis*, traduction de Jankélévitch, 1914.
Karl Marx, Friedrich Engels : *Manifeste du Parti communiste*, 1847.
Benjamin Constant : *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs*, 1815.
Edmund Burke : *Reflections on the Revolution in France*, 1790.
Montesquieu : *De l'Esprit des Lois*, 1748.
Saint Augustin d'Hippone : *Le Temps et l'histoire dans la Cité de Dieu*, 410.
Platon : *Dialogue Le Menon*.

Prendre des risques en décidant pour demain

Sandrine Crouzet

Rémi Jéhanno

Julia Laplane

Élèves à l'École nationale d'administration (ENA), à l'École de guerre (EdG) et à l'École des Hautes études commerciales (HEC), nous sommes formés à assumer de hautes responsabilités et à prendre les décisions politiques, militaires et économiques de demain. Mais qu'est-ce que décider ? C'est en cherchant le dénominateur commun de nos prises de décision spécifiques et complémentaires que nous avons fait le constat suivant : nous sommes tous les trois préparés à prendre des risques collectifs, voire nationaux dans nos domaines d'activité. Nous avons donc souhaité confronter trois visions de la prise de risque en partant d'une définition commune : prendre un risque, c'est s'exposer à un dommage plus ou moins connu dans l'espoir d'en retirer un avantage. Notre exercice consiste à partager nos interprétations de chacun des termes de cette formulation.

S'exposer à un dommage

Sandrine Crouzet

Risque zéro, société du risque, assurance multirisques... Le risque est bien omniprésent dans la vie quotidienne des citoyens. Qu'une catastrophe arrive, l'actualité japonaise en est une malheureuse illustration, et voilà qu'il faudrait prendre une décision immédiate et locale sur un risque mondialement partagé mais qui s'est réalisé en un point de la planète.

Comment le politique peut-il décider et se décider face au risque ? Doit-il prévenir le risque ou le prendre ? Quel moyen de décision doit-il préférer pour protéger les citoyens et les faire adhérer à sa prise de décision ?

Le risque sous-entend un dommage. Celui-ci peut être dû à un événement naturel. Mais, dans un article récent du *Monde*, Ulrich Beck rappelle qu'aujourd'hui le risque est toujours d'origine humaine. Même si

une catastrophe naturelle se produit, ses conséquences sur les hommes sont liées à l'organisation de la société, aux choix d'aménagement de l'espace, d'approvisionnement alimentaire ou énergétique. Or ces choix sont ceux du décideur politique, que l'on désigne sous ce terme un ensemble de citoyens, un représentant élu ou un dictateur.

Prenons l'exemple des permis de construire. Le choix d'implantation d'une habitation dépend à la fois du citoyen qui fait sa demande et de l'exécutif local qui lui octroie ou non son permis. Pourtant, la décision d'accorder le permis ne garantit rien contre les risques. C'est là qu'intervient un nouveau type de réglementation : les plans de prévention des risques (technologiques, d'inondation...). En 1982 étaient apparus les Plans d'exposition au risque, pour inciter les citoyens à prévenir les menaces concernant leurs biens. Ces PER, établis par l'État, déterminaient des zones et des techniques de prévention. En 1995, les PER ont été remplacés par les « plans de prévention des risques naturels prévisibles ». Au zonage s'est ajouté un règlement concernant les contraintes d'urbanisme (normes de construction, zones inconstructibles...). Enfin, en 2005, le législateur a imposé les « plans de prévention des risques technologiques », après la catastrophe AZF (21 septembre 2001). Là encore, les plans établis sous l'autorité du préfet prévoient un zonage autour des sites « à risque », avec des mesures d'expropriation ou de délaissement et des travaux de prévention à effectuer sur l'habitat.

Les réglementations prenant en compte les dommages qui pourraient se produire dans un avenir incertain se multiplient par conséquent depuis une vingtaine d'années ⁽¹⁾. Mais, la plupart du temps, le législateur ou l'exécutif prend surtout en compte le dommage immédiat qui adviendrait si une décision prévue pour le long terme modifiait radicalement le mode de vie des citoyens aujourd'hui. Ces considérations conduisent la plupart du temps à décider... de ne pas agir. Autant la prévention des risques est devenue chose courante pour le décideur public, autant l'anticipation de phénomènes inéluctables (épuisement des énergies non renouvelables, disparition d'espèces) par des choix radicaux semble un objectif inaccessible.

La décision de long terme paraît en effet difficilement conciliable avec les préoccupations court-termistes liées aux cycles électoraux, voire au souci répandu de coller à l'émotion suscitée dans l'opinion publique par un événement. Mais est-ce vraiment étonnant, dans une démocratie qui représente les intérêts de chaque citoyen, que les intérêts du groupe soient aussi court-termistes que ceux des individus ?

(1) Ce qui fait dire à J.-R. Brunetière : « L'État postmoderne est fondé plus sur la protection contre les risques que sur le service rendu ».

Dominique Bourg et Kerry Whiteside ont proposé de modifier le schéma institutionnel afin de pouvoir prendre des décisions de long terme en démocratie. Deux institutions garantiraient cette prise en compte du futur : une Académie des savants, assemblée d'experts permettant d'orienter les décisions à partir de connaissances scientifiques, et une chambre haute chargée de représenter le long terme, c'est-à-dire les acteurs absents. Cette dernière idée n'est pas neuve, au XIX^e siècle déjà elle avait été proposée par Saint-Simon avec sa Chambre d'invention, ou par Albert Fouillée demandant pour la III^e République une représentation de l'avenir. Jean Gadrey et Bernard Perret reprennent les objections déjà formulées par Pierre Rosanvallon contre ce type d'assemblée, qui n'aurait en réalité aucun fondement représentatif. Par ailleurs, une Académie des savants risque d'apparaître aux yeux des citoyens comme une assemblée d'experts dont la légitimité politique serait mal fondée. C'est pourquoi D. Bourg et K. Whiteside précisent par ailleurs la nécessité d'une démocratie davantage participative, dans laquelle les citoyens seraient informés sur les choix engageant le long terme, et donc les risques encourus pour demain, si rien ne change, et pour aujourd'hui, si tout change.

Rémi Jéhanno

Le dommage le plus spécifique pour le militaire est la mort. Le sacrifice ultime est inscrit dans son statut car le métier des armes nécessite d'assumer la prise de risque qui peut conduire à perdre, mais également à retirer la vie.

Ce « dommage » a trop souvent été occulté dans notre société contemporaine, en particulier sous la pression de l'opinion. Pourtant, la mort est une notion inhérente au combat et le « risque zéro » est étranger à l'ordre militaire : la guerre « zéro mort » est un mythe. En outre, au cours de la première guerre du Golfe est née aux États-Unis l'idée, héritée du traumatisme de la guerre du Vietnam, qu'une frappe militaire pouvait être « chirurgicale ». Ce concept interdisait alors tout aléa et passait sous silence les facteurs du « brouillard de la guerre » (Clausewitz) qui entravent la décision militaire. Ainsi, le chef militaire doit être préparé à assumer son propre sacrifice, mais surtout à ordonner la prise de risque pouvant conduire à la mort de ses subordonnés.

Toutefois, il semble difficile de connaître sa réaction face à la mort, même si pour certains cela semble être une évidence. Assumer par la réflexion, voire simplement par la signature d'un contrat d'embauche, le sacrifice suprême sans jamais y avoir été confronté semble bien illusoire. En outre, pour Clausewitz, « l'aguerrissement est une chose qu'aucun

commandant ne peut conférer à ses troupes, car les manœuvres du temps de paix n'en tiennent lieu que dans une faible mesure ». Pourtant, une des qualités du décideur militaire est bien de parvenir à préparer le combat dès le temps de paix. Cette préparation suit tout d'abord un processus organique qui s'apparente au management (entraînement, disponibilité du matériel). Ensuite, le combat devient réalisable lorsque le chef parvient à coordonner les aptitudes individuelles au combat. Elle permet à l'officier de faire exécuter des actes pouvant conduire à la mort.

Pour atteindre cet objectif, la discipline militaire n'est pas suffisante ; Charles Ardant du Picq écrivait : « La discipline a pour but de faire violence à cette horreur [la mort] par une horreur plus grande, celle des châtiments ou de la honte. Mais toujours il arrive un instant où l'horreur naturelle prend le dessus sur la discipline, et le combattant s'enfuit ». D'autres éléments doivent être introduits pour décider au combat. Le premier est la confiance absolue et réciproque entre le chef et ses subordonnés. Elle permet d'assumer dans la fulgurance de l'action le risque pouvant conduire au sacrifice suprême, « [...] cette confiance intime, ferme, consciente, qui ne s'oublie pas au moment de l'action et seule fait de vrais combattants ».

Au combat, le temps de la décision ne laisse plus de place à la négociation, au participatif. Il faut agir, ordonner et exécuter rapidement dans un environnement hostile et déstabilisant. Avec la relation de confiance, l'action du militaire doit également être animée par la solidarité. Ce lien qui permet, par la connaissance réciproque et le sens du devoir, de contrer les défaillances de chacun.

Tous ces facteurs de succès ne sont pas le fait du hasard et ne s'improvisent pas. Ils nécessitent d'être recherchés par le décideur militaire.

Un autre dommage auquel s'expose le chef militaire est la défaite stratégique. En qualité de stratège, il intervient au niveau le plus élevé de la guerre, celui où, d'une part, se décide la guerre et, d'autre part, se conduisent et se préparent les opérations militaires. Il doit réfléchir et décider le combat et ne se contente pas de l'exécuter. En outre, la stratégie est devenue aujourd'hui plus complexe. De la guerre entre États, nous sommes passés à la guerre totale où le combat ne se limite plus aux militaires, mais s'étend aux civils. Ainsi, le stratège n'est plus celui qui commande l'armée, mais il coordonne des forces de natures différentes et fondamentales (économique, sociale et technique). Il inscrit par conséquent sa décision dans la construction de l'outil de défense, la stratégie des moyens, l'emploi de la force, la stratégie opérationnelle, et la justification de l'emploi de la force, stratégie déclaratoire.

Dans ce contexte, la décision du militaire, même tactique, s'expose à une prise de risques dont les conséquences peuvent toucher les niveaux supérieurs de décision. La notion de « caporal stratégique » a été développée par le général Charles Krulak et trouve une de ses illustrations dans l'exemple d'Abou Ghraïb en Irak où l'action d'un caporal a fragilisé la décision politique de l'engagement des États-Unis. Dans un monde médiatisé, une erreur de jugement militaire au plus bas niveau de l'échelle décisionnelle peut avoir des conséquences immédiates aux niveaux politique et national.

Julia Laplane

À la jonction du développement économique, de la cohésion sociale et de la protection environnementale, le développement durable s'inscrit dans une vision à long terme du progrès économique et vise à atténuer le dommage que peut causer une industrialisation incontrôlée. Ce dommage est multiforme : exhaustion des ressources fossiles, déforestation, atteintes à la biodiversité, réchauffement climatique. Le décideur économique est donc confronté à l'impact négatif de son activité sur l'environnement et la société.

Cependant, une autre approche du développement durable met en exergue le préjudice que peuvent subir les populations en cas de « non développement » économique. Sylvie Brunel rappelle l'importance de placer l'être humain au cœur du développement : « Pour que le développement soit durable, encore faut-il qu'il y ait développement ». L'article 1^{er} du sommet de la Terre en 1992 redonne une dimension anthropocentrique au développement durable : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». La notion de production est donc présente dans les objectifs du développement durable. Le décideur économique est ainsi confronté au dommage que peut causer son activité sur l'environnement mais également au dommage que peut causer sa non-activité sur la société humaine.

Enfin, le dommage peut-être causé au niveau de l'entreprise. Changer la stratégie d'un groupe, redéfinir la notion de bénéfice implique un certain coût, or le décideur économique a une obligation de résultats. En fonction du choix du décideur économique, le dommage peut donc être causé sur l'environnement, sur le développement économique ou sur la prospérité de l'entreprise.

La gestion de ce risque ou de ce dommage pose la question de la responsabilité. Traditionnellement, la responsabilité de l'entreprise a été limitée au retour aux actionnaires. Milton Friedman écrivait en 1970 : « La responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits ». L'entreprise

est néanmoins progressivement confrontée à de nouvelles responsabilités sociale, environnementale et sociétale. Celles-ci ont pu être imposées par la législation. Ce fut le cas en France avec la loi sur les Nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001, fondée sur le besoin de transparence de l'information et qui instaure l'obligation d'intégrer aux rapports publics de l'entreprise des données sur les conséquences environnementales et sociales de leurs activités ⁽²⁾. De plus, l'organisation de marchés carbone sur la base de la taxe pigouvienne du pollueur/payeur, comme par exemple le marché de permis européen ou *European Union Emissions Trading Scheme (EUETS)*, force les entreprises à faire face à leur pollution.

Finalement, plus que l'entreprise seule, toute la société est exposée au risque d'un dérèglement climatique ou de la fermeture d'usines. Nous nous dirigeons vers une forme accrue de responsabilisation des entreprises qui se manifeste dans le développement des services RSE (Responsabilité sociale/sociétale des entreprises) au sein des entreprises et une plus grande prise en compte des parties prenantes.

Des dommages plus ou moins connus

Sandrine Crouzet

La levée de boucliers lors de la proposition de taxe carbone le montre : penser à long terme n'est pas le raisonnement le plus habituel pour les citoyens du XXI^e siècle.

Se priver aujourd'hui pour ne pas voir ses choix réduits demain ne va pas de soi dans un monde où les trajectoires sont individuelles et non plus familiales, où l'accélération du temps semble avoir eu pour corollaire le rétrécissement temporel des ambitions. Nombreuses sont les sociétés du passé (on ne dira pas « toutes » pour ne pas commettre d'erreur historique) où le patrimoine n'avait du sens que sur plusieurs générations, où l'ambition était de conduire ses enfants à un palier supérieur, dans un processus progressif qui s'inscrivait dans le temps long de trois à quatre générations. L'onomastique même s'inscrivait dans cette perspective, puisqu'on accompagnait son prénom de ceux de son père et de son grand-père, parfois même de l'arrière-grand-père s'il s'était particulièrement illustré.

Or, dans une stratégie familiale, l'anticipation est nécessaire sur le temps long. Elle ne l'est plus lorsque les stratégies deviennent individuelles. Les enjeux auxquels chacun est confronté aujourd'hui sont nécessairement de

(2) La loi NRE (art. 116), vient d'être complétée sur ce point par la loi Grenelle 2 (art 225-105).

court terme : insécurité du travail, insécurité du cadre familial, tout est à construire chaque jour. Comment trouver le temps de penser à un avenir commun ?

C'est pourtant une aspiration qui se développe par le biais de la démocratie participative. La Commission nationale du Débat public, instaurée en 1997, n'est que la partie émergée de l'iceberg participatif. Jurys citoyens, demande d'informations, débats autour de projets locaux d'aménagement du territoire, autant de modes d'expression qui témoignent d'une volonté des habitants de s'approprier leur espace, contre les experts ou les décideurs publics qui voudraient leur imposer des projets.

Or, l'enjeu de la démocratie participative est double. Elle permet aux citoyens de se réapproprier la prise de décision publique, à un moment où le vote ne semble plus être perçu comme un attribut de la citoyenneté. Mais le débat participatif a surtout vocation à informer les citoyens, voire à les former. Les jurys citoyens constituent, à ce titre, la forme la plus aboutie de cette nouvelle citoyenneté : y participer peut être obligatoire, ce qui restaure l'équilibre entre droits et devoirs politiques des citoyens ; avant la prise de décision, un véritable dialogue s'instaure avec des experts, ainsi qu'avec les autres participants au jury. Ainsi, ces jurys permettent à la fois une sensibilisation, voire une véritable formation, sur un sujet précis, et la construction d'un échange entre des individus qui ne se connaissent pas. Un véritable espace politique se crée alors, qui permet aux citoyens de s'approprier une prise de décision concernant un risque établi, décrit, prévu par les experts.

Néanmoins, une inconnue subsiste : la description du risque, du long terme, reste une projection, une anticipation réalisée à partir de données actuelles par des chercheurs ou des ingénieurs. Or, ceux-ci sont influencés par les conditions dans lesquelles ils peuvent faire leurs recherches ⁽³⁾. Le risque reste par conséquent imaginé (bien que non imaginaire), malgré tout l'arsenal de raison et de science dont on aura bardé les débats, parce que l'on ignore un événement ou une invention qui, dans un an, cinq ans ou cinquante ans, changera totalement la donne. La prévention du risque est à ce prix.

Une décision « participative » sur le risque et sur le long terme n'en représente pas moins une possibilité de revitaliser nos démocraties représentatives essoufflées, de donner un sens et une incarnation au « vivre ensemble », de tendre vers l'idéal d'une cité dont les membres seraient

(3) Sur ce point, les critiques émises par J. Gadrey sur l'Assemblée des savants sont particulièrement pertinentes : l'économiste rappelle que « la science est une construction historique, sociale et politique ».

assez instruits pour ne penser qu'au bien commun, pour eux et pour leurs descendants.

Rémi Jéhanno

Tous les militaires ne sont pas confrontés à la même réalité de leur sacrifice. Ainsi, la prise de risque sur le théâtre afghan se vit différemment en fonction de la zone d'action du militaire. La notion de mort est davantage ressentie au quotidien par le jeune caporal de la *Task Force La Fayette* ⁽⁴⁾ dans les montagnes afghanes que par le quartier-maître assurant la veille à bord de sa frégate en océan Indien ⁽⁵⁾. Pourtant, le chef militaire doit s'assurer que ces deux soldats assument en toute conscience la prise de risque inhérente à leur métier « hors normes » et qu'il peut la leur ordonner.

Par ailleurs, la bonne compréhension par les citoyens des risques pris par les militaires est indispensable. Avec la fin de la guerre froide et la mondialisation, les menaces ne sont plus seulement localisées, étatiques, elles sont devenues multiformes, invisibles, abstraites et, ce qui ajoute à l'incompréhension, le plus souvent éloignées de notre territoire national. Les exemples de la guerre en Afghanistan ou plus récemment de l'intervention en Libye, illustrent parfaitement cette évolution. D'une part, notre armée y inscrit son action dans un cadre international qui la place apparemment hors de son rôle exclusivement national. D'autre part, elle y intervient non seulement dans une situation de guerre, mais aussi comme garant d'un processus de paix plus complexe. Pourtant, si la décision politique d'engager nos forces n'est pas assumée par le citoyen, il devient alors difficile, voire impossible, pour le militaire de trouver un sens à son action. L'exemple relativement récent de l'embuscade d'Uzbeen en 2008 illustre cette nécessité. La mort de dix soldats français a permis une prise de conscience par le citoyen de l'engagement national dans une action de combat. Un débat sémantique s'est alors ouvert sur le conflit afghan : doit-on ou non parler de guerre ? Pourtant, pour le militaire, l'essentiel est ailleurs. La décision de l'engager dans un théâtre de combat, quel qu'il soit, est synonyme d'une prise de risque assumée par lui et par la Nation. Cette bonne compréhension de l'engagement de la force armée est d'autant plus importante que depuis la réforme constitutionnelle de 2009, le Parlement

(4) La *Task Force La Fayette* constitue l'une des sept brigades de combat (*Brigade Combat Team*) du commandement régional Est. Elle a pour zone d'opération le district de Surobi et la province de Kapisa à l'Est et au Nord-Est de Kaboul.

(5) La France participe à la composante aéromaritime de l'opération *Enduring Freedom (Task Force 150)* qui a pour mission de contrôler l'espace aéro-maritime du Nord de l'océan Indien, d'empêcher le transit de terroristes de la zone Afghanistan vers la péninsule arabique ou la corne d'Afrique, et de lutter contre les trafics illicites (armes, drogues).

et, par conséquent, les citoyens sont directement impliqués dans l'engagement ou le maintien de nos forces à l'extérieur du territoire national.

Julia Laplane

La nature mondiale du dommage implique une déresponsabilisation des individus au quotidien. En effet, la source du dommage peut-être très éloignée de sa conséquence et les pays les plus pollués ne sont pas ceux qui subissent en premier l'impact des atteintes à l'environnement. Si la prise de conscience collective se construit avec des initiatives telles que le Grenelle de l'environnement en France ou des films comme *Une Vérité qui dérange* d'Al Gore ou *Home* de Yann Arthus-Bertrand, la réalité du réchauffement climatique n'est pas subie en premier par les populations des pays les plus pollués.

Certains aspects touchent cependant directement l'ensemble des populations et les entreprises. La fluctuation des cours énergétiques a un impact immédiat sur le quotidien des individus et des entreprises. Cette imprévisibilité a un coût et l'incertitude dans un domaine tel que l'énergie, dont les sociétés modernes sont dépendantes, explique les nombreuses initiatives et le soutien public aux énergies renouvelables. De plus, l'émergence d'une « conscience citoyenne » environnementale, manifestée par exemple par le succès des Verts aux européennes de 2009 ⁽⁶⁾, renforce l'exigence de communication des entreprises.

Finalement, redéfinir la stratégie d'un groupe pour l'aligner sur les objectifs du développement durable représente un pari sur l'avenir, dont les contours ne sont pas encore définis.

L'espoir d'en retirer un avantage

Sandrine Crouzet

L'avantage de demain n'est pas celui d'aujourd'hui. Le vrai risque, c'est celui de prendre la mauvaise décision, de parier sur la mauvaise temporalité : aujourd'hui plutôt que demain. Or, une telle décision signifie en réalité que chaque citoyen se préfère à ses descendants, ou qu'il est tellement pris dans une temporalité courte qu'il n'est plus capable d'anticiper sur les conséquences de ses actes.

(6) Score historique de 16,28 % pour les Verts.

Si certains risques ne concernent que des pertes matérielles, les plus graves renvoient à ce que l'homme moderne a le plus de mal à percevoir : la finitude des ressources ou de sa propre existence. Peut-être est-ce parce que les progrès de la médecine augmentent l'espérance de vie, parce que les progrès techniques ont accru la vitesse des communications et des déplacements, parce que le développement économique a permis une élévation du niveau de vie (dans les pays occidentaux notamment), que les individus perdent progressivement de vue tout ce qui menace ces acquis.

La décision concernant les risques, lorsqu'elle ne consiste pas à fermer les yeux sur l'existence du risque, permet de reconquérir la conscience de la finitude, de soi et du monde.

Décider par rapport au risque serait un moyen à la fois d'acquérir une « formation tout au long de la vie » lors des débats publics, et d'améliorer l'exercice de la citoyenneté, par l'existence même de ces débats. Nul besoin alors d'une assemblée des savants ou d'une chambre des acteurs absents (générations futures ou espèces en voie de disparition) : une conscience plus éclairée, remettant chacun à sa juste place dans le cours des générations et dans la biosphère, permettrait aux citoyens de faire des choix de long terme. Il ne s'agit pas « d'accepter des sacrifices », mais d'agir en toute connaissance de cause, dans toutes ses décisions, en assumant tous ses choix.

Rémi Jéhanno

Le stratège doit atteindre des buts militaires, mais ils ne sont pas une fin ultime. Il doit raisonner dans le long terme et accepter le risque d'une défaite tactique pour rechercher un avantage et la victoire stratégique. Le maréchal finlandais Carl G.E. Mannerheim (1867-1951) l'avait parfaitement compris durant la Seconde Guerre mondiale. Conscient des capacités militaires de la Finlande, il a su préserver ses hommes au niveau tactique en ne les exposant pas inutilement pour finalement obtenir une victoire stratégique en préservant son pays d'une invasion soviétique.

Par ailleurs, les hommes du rang, les sous-officiers et les officiers assument leur sacrifice suprême parce qu'ils croient en la défense des libertés de leurs concitoyens. C'est grâce à cette certitude qu'ils parviennent à accepter l'éventualité du sacrifice de leur vie.

Julia Laplane

Les entreprises sont les premières concernées par les impératifs de développement durable mais plus qu'un dommage auquel elles sont

exposées, le développement durable peut être un puissant levier de transformation du modèle économique des entreprises. Comme en témoigne l'émergence de nouveaux modèles tel que l'accord entre Danone et la Grameen Bank fondé sur le développement du microcrédit au Bangladesh, la gestion du risque lié aux inégalités peut faire l'objet de véritables opportunités de développement. De plus en plus de grands groupes sont à l'initiative de projets visant la « base de la pyramide » (principe *Bop : Bottom of the Pyramid*), développé par C.K. Prahalad. L'exemple de General Electric avec ses procédés d'innovation inversée est également édifiant. Dans un projet tel que le *V-scan* (petit scanner portable de la taille d'un téléphone), le produit est élaboré pour répondre aux besoins des pays émergents et ce n'est que dans un second temps qu'il est déployé dans les pays dits développés.

Dans son rapport pour la libération de la croissance française, en janvier 2008, Jacques Attali s'attarde sur les opportunités du développement durable : « la résolution des problèmes écologiques n'exige pas la réduction de la croissance mais, tout au contraire, demande une croissance forte, d'un genre nouveau, pour réorienter la production vers les secteurs non polluants ». Plus qu'un dommage potentiel, le pari du développement durable serait donc un levier de développement et de progrès.

*
**

Malgré des divergences dans la définition du risque auxquels sont confrontés les décideurs politiques, militaires et économiques, la gestion de ce risque implique des responsabilités et des qualités communes. Il s'agit tout d'abord d'une responsabilité en tant qu'instances de décision dans des sociétés « allergiques » au risque. La prise de décision même est un risque. La définition que nous avons choisie insiste sur l'incertitude du résultat : le décideur s'expose à un risque « dans l'espoir » d'en retirer un avantage. Il prend donc la responsabilité de s'engager dans une voie sans en connaître l'issue et devra par la suite répondre de ce choix, choix qui peut déterminer le bien-être d'une communauté, la vie d'un homme ou l'avenir de la planète. La responsabilité du décideur implique également un devoir d'explication : communication sur les risques auxquels sont confrontées les sociétés à long terme, sur la réalité du combat armé ou sur l'impact négatif d'une activité économique mal contrôlée. La gestion du risque ne doit pas être limitée à la gestion de crise mais faire l'objet d'une préparation en amont, afin de fédérer les communautés autour d'un projet commun et les préparer à l'éventualité du dommage.

Prendre des risques
en décidant pour demain

Finalement, la gestion du risque réside également dans l'acceptation de celui-ci et du fait que la maîtrise de l'avenir échappe, en partie, à la volonté des décideurs et de ceux qu'ils représentent.

Éléments de bibliographie

Ulrich Beck : « C'est le mythe du progrès et de la sécurité qui est en train de s'effondrer » in *Le Monde*, 26 mars 2011.

Dominique Bourg, Kerry Whiteside : *Vers une démocratie écologique*, Paris, Seuil, 2010.

Michel Badré, Dominique Bourg, Jean-René Brunetière, Jean Gadrey, Alain Grandjean, Bernard Perret et Bruno Villalba : « Les droits de l'avenir. Comment prendre des décisions de long terme ? (enquête auprès de) » in *Esprit*, mars-avril 2011.

Pierre Rosanvallon : « Sortir de la myopie des démocraties » in *Le Monde*, 8 décembre 2009.

Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Perrin, 2006.

Charles Ardant du Picq : *Étude sur le combat – combat antique et combat moderne*, Paris, Économica, 2004.

Sylvie Brunel : *Le développement durable*, Paris, Puf, 2004.

Coimbatore Krishnarao Prahalad : *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty Through Profits*, Wharton School Publishing, 2004.

Général Charles Chandler Krulak : « *The strategic caporal: leadership in the three block war* » in *Marines Corps Magazine*, janvier 1999.

La démocratie est-elle capable de donner du sens à l'engagement militaire dans le temps long ?

Nicolas Meunier

Lors de son adresse de rentrée devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) le 8 octobre 2010, le Premier ministre, François Fillon, s'écartant de son discours, reconnaissait avoir été surpris, lors d'une visite récente dans un hôpital parisien, par les propos de soldats français engagés en Afghanistan, blessés et récemment rapatriés en France. Ces derniers, pour certains devenus grands invalides de guerre, n'aspiraient qu'à une chose : rejoindre leurs camarades au front et poursuivre la mission et le combat le cas échéant. À l'heure où une enquête judiciaire pour homicides involontaires a été ouverte par le juge d'instruction du Tribunal aux armées de Paris (TAP), Frédéric Digne, sur la mort au combat de dix militaires français, lors de l'embuscade d'Uzbine en août 2008, l'étonnement du Premier ministre est tout à fait révélateur de ce que semble penser une bonne partie de l'opinion française : que fait l'armée française là-bas et pourquoi cet engagement est-il si peu compris ?

À côté du débat très actuel sur le statut du soldat français engagé en Afghanistan et la place des héros (ou victimes ?), il est nécessaire de se demander pourquoi le métier militaire et l'engagement opérationnel semblent désormais presque aux marges de la cité. Il apparaît ainsi légitime de s'interroger sur les ressorts internes profonds de la nation qui permettent de faire prendre conscience à l'ensemble de ses citoyens ce que signifie l'engagement de leurs enfants dans un conflit lointain et très étranger aux préoccupations de leur quotidien. Dit autrement, il peut sembler utile de se demander si la démocratie, écartelée entre instantanéité et exigences du temps long est capable de donner du sens à l'action collective dans le long terme. Il convient dès lors de réfléchir sur la place de la guerre, de l'institution militaire dans une démocratie et du rôle de cette dernière dans l'écriture d'un récit collectif et national.

La démocratie est-elle capable de donner
du sens à l'engagement militaire dans le temps long ?

Le soldat français en Afghanistan, un étranger proche ? Disparition de la guerre dans le récit démocratique

Au cours du XX^e siècle, des dizaines de millions de combattants ont été tués ou blessés dans les combats. Les victimes civiles, encore plus nombreuses, ont payé le prix fort de l'avènement de la guerre totale clausewitzienne. Les familles ont été marquées par la perte d'un être proche et par la destruction de leur environnement ; la quasi-totalité des contemporains ont vécu la guerre comme l'événement majeur de leur vie. Parfois leur espace intime avait été pris pour cible : maisons saccagées, souvenirs matériels détruits, paysages familiers rendus méconnaissables. Souvent leur corps meurtri ou affaibli trahissait la violence de l'épreuve qu'ils venaient de traverser.

Au sortir de la guerre, chacun dut reconstruire le quotidien, vivre avec les séquelles laissées par les combats et l'absence des disparus. Il fallut faire son deuil du temps exceptionnel de la guerre, de son rythme accéléré, et consentir à une forme de normalisation. Cette dernière fut structurée par la volonté politique des européens de bannir la guerre en se lançant dans l'aventure de l'Union européenne. La plus grande réussite de ce projet est d'avoir fait disparaître toute forme de conflictualité interétatique du sol européen depuis 65 ans. Le citoyen français et européen a progressivement perdu ce lien charnel avec la guerre, violence sacralisée portée à l'extérieur de la communauté comme Saint Augustin l'a définie. Comment demander alors à nos concitoyens de comprendre la mort de leurs fils quand la Nation, le foyer n'est pas directement menacé ?

À ce constat s'ajoute la disparition du récit familial. La participation à des conflits de masse s'est toujours accompagnée de formes de narrations ébauchées par ceux qui l'ont vécu. À l'issue des deux conflits mondiaux et des guerres coloniales, des formes concurrentes de narration du conflit sont ébauchées par ceux qui l'ont vécu. Les anciens combattants se plaignaient souvent de l'incompréhension que leur témoignaient les populations de l'arrière, arguant, dans le même temps, de l'incommunicabilité de leur expérience de guerre. Ceux qui ont eu d'autres expériences durant le conflit – celle de l'occupation, de la captivité, de la déportation, de la clandestinité, de la pénurie... – bénéficient quant à eux d'une reconnaissance publique généralement moindre que celle des vétérans. Les enfants ont contribué à porter la mémoire des conflits ; l'expérience de guerre s'est transmise par les récits familiaux et la conscription. Mais cette chaîne s'est interrompue, à plus forte raison quand certaines guerres (l'Algérie par exemple), ont été vécues dans les mémoires comme un traumatisme national dont on ne parle pas.

La démocratie est-elle capable de donner
du sens à l'engagement militaire dans le temps long ?

Démocratie et fonctions régaliennes de l'État : la difficile gestion du temps long

La « myopie démocratique »

Les difficultés à expliquer le sens de l'engagement militaire viennent du mal qu'ont les démocraties à intégrer le long terme dans leur fonctionnement. Condorcet parlait déjà de « démocratie immédiate » en évoquant l'appétence de ce système pour le présent. Au-delà des frictions de la politique sondagière et des impératifs fixés par les calendriers électoraux, l'homme politique semble davantage préoccupé par le très court terme (le « caprice de l'instant » de Renan). Il laisse la gestion du temps long aux serviteurs de l'État, garants de la continuité, parmi lesquels les militaires prennent leur place. Cette dualité des temporalités existe depuis la Révolution française puisque, comme le souligne Simon Nora, l'abbé Sieyès avait déjà songé à mettre en place des « prêtres du long terme », c'est-à-dire des gardiens du temps long en démocratie. Or aujourd'hui le corps de fonctionnaires, les gardiens, semble s'être effacé devant des hommes politiques en proie à la dictature de l'instantanéité. Ils sont en effet bien incapables de construire un récit dans le temps long et ont davantage recours au *storytelling* ⁽¹⁾.

La perte d'identité de l'institution militaire : une conséquence de l'accélération sociale du temps

L'armée, souvent perçue et décrite comme une institution conservatrice, souffre d'un déficit d'image dans une société où tout ce qui s'apparente à l'exercice d'une forme de violence (légitime ou non) dérange. Le philosophe allemand Harmut Rosa apporte un éclairage très intéressant sur les phénomènes de perception induits par l'accélération sociale du temps. La question porte sur le rôle que jouent les institutions de l'État dans le changement qui affecte les structures temporelles de la société. L'armée est-elle encore moteur du progrès ? Tout au long du XX^e siècle, et surtout à partir de 1989, l'avènement de la modernité tardive a été accompagné d'une évolution radicale puisque l'instabilité (ou le changement) est devenue une norme intra-générationnelle. Cette accélération sociale a des conséquences sur les institutions régaliennes car l'armée est par essence une institution de la modernité classique au même titre que l'État-Nation. L'armée et les

(1) Le *Storytelling* est une technique de communication utilisée en politique. Selon Christian Salmon, l'application des recettes du *marketing* à la vie publique conduirait à « une machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits ». Les *spin doctors*, spécialistes du détournement de l'attention des électeurs par des « histoires » sans cesse renouvelées conduiraient à un appauvrissement de la démocratie.

La démocratie est-elle capable de donner
du sens à l'engagement militaire dans le temps long ?

hommes qui remplissent ses rangs apparaissent comme progressivement en décalage par rapport à la masse des citoyens et incarnent un frein à l'accélération sociale. Ce phénomène de « déracinement » est accentué quand l'engagement opérationnel est conduit sur les contreforts de l'Indu Kush à des milliers de kilomètres et sur une longue période (2001- 2011).

La démocratie doit créer un récit et redonner sa signification à la ritualité publique :

Quelle place pour le récit national ?

Faut-il recréer un nouveau « soldat chauvin » ?

Parmi les grands mythes nationaux qui appartiennent au temps long, celui du soldat laboureur adossé à la figure de Nicolas Chauvin est intéressant en ce qu'il structure la conscience nationale française durant une grande partie du XIX^e siècle. S'il est vrai qu'il a donné corps au « chauvinisme » – nationalisme belliqueux et agressif – ce mythe trouve son origine dans la personne de Nicolas Chauvin, né à Rochefort, soldat de la Grande Armée, paysan nostalgique de la vie de caserne, à la fois imbécile et héroïque mais qui a la particularité de n'avoir... jamais existé. Le récit de son existence (ou de sa non-existence) a été narré et transmis par les chansonniers, vaudevillistes et propagandistes du XIX^e siècle et a donné du sens aux engagements militaires classiques depuis la conquête de l'Algérie ⁽²⁾ jusqu'à la triste affaire du *Rainbow Warrior* ⁽³⁾ en 1985. Ce mythe, qui relève de l'inconscient, a perduré et a permis à l'État de donner du sens collectif en l'intégrant dans le catéchisme républicain.

Vers une privatisation de la ritualité publique ?

Une mort au combat n'est pas naturelle ; elle fait la spécificité du métier des armes. « Elle ne prend son sens que dans un grand récit. Dans l'Antiquité, les morts au combat étaient des héros » ⁽⁴⁾. Aujourd'hui, il y a des difficultés à créer ce récit et produire ainsi du sens collectif. Ce dernier est le fruit de la mobilisation de nombreuses ressources parmi lesquelles on

(2) Le général Bugeaud, chef militaire et théoricien de la colonisation agricole, passe pour être la réincarnation du soldat Chauvin.

(3) Le général Imbot avait pris la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en 1985 après l'affaire du *Rainbow Warrior*, succédant à l'amiral Lacoste et avait fait la une du quotidien *Le Monde* qui titrait à l'époque : « Général Imbot : le soldat laboureur ».

(4) Cf. Jean-Dominique Merchet : « On dépossède les jeunes soldats tombés de leur mort », entretien avec Danièle Hervieu-Léger (directrice de l'École des hautes études en sciences sociales, EHESS) in *Secret défense.fr*, 12 septembre 2008.

trouve la ritualité, c'est-à-dire un ensemble de gestes publics qui permettent de partager ce sens et d'affirmer « la continuité d'un destin commun » de tous les citoyens. Lorsque cette ritualité est insuffisante, quand la démocratie peine à donner du sens, un phénomène de compensation s'opère et la logique émotionnelle prend le dessus. Sans aller jusqu'à soutenir la théorie de Noam Chomsky pour lequel faire appel à l'émotionnel plutôt qu'à la réflexion est une technique de manipulation des foules, le ressort émotionnel ne suffit pas à produire du sens partagé et donc du lien social. C'est ce qu'une partie de l'opinion a pu reprocher au chef de l'État en mettant en cause la grandiloquence de la cérémonie d'adieux aux soldats d'Uzbine dans la cour d'honneur des Invalides. Face à la mort de soldats français engagés en Afghanistan, de nombreuses initiatives privées ont vu le jour pour mobiliser et sensibiliser les foules. Les exemples du ruban jaune, *yellow ribbon* ⁽⁵⁾ en anglais, et des marches de soutien ⁽⁶⁾ aux soldats engagés en opérations extérieures sont emblématiques de la privatisation de la ritualité publique. C'est une compensation aux insuffisances, aux peines de la démocratie à expliquer pourquoi ses fils meurent.

**

Les démocraties occidentales ont des difficultés à inscrire le fonctionnement de leurs institutions dans le temps long et créer un récit collectif qui permet, pour la défense notamment, de donner du sens à l'action militaire. Les ressorts internes sont difficiles à identifier et les recettes du passé trouvent vite leurs limites face à la société de l'information et l'avènement de « l'hyper-monde » ⁽⁷⁾. S'il est ainsi vrai que les conditions de l'émergence du « mythe Chauvin » ne sont pas transposables au XXI^e siècle, il est intéressant de noter qu'il est réapparu à chaque poussée du ruralisme national. À l'heure où les populismes occidentaux ont le vent en poupe sous les projecteurs des médias, il semble qu'il y ait urgence à redonner à nos soldats et à leur engagement toute la place qui leur revient, sans attendre qu'une crise nationale majeure ne soit le prétexte à mettre l'armée sur le

(5) Le premier ruban à avoir été considéré comme objet signifiant dans l'histoire était le ruban jaune (*yellow ribbon*), qui était mentionné dans une chanson de route, chantée par l'armée des États-Unis. En 1917, George A. Norton fut le compositeur d'une chanson dont le titre était *Round Her Neck She Wears a Yeller Ribbon* (« Autour de son cou, elle porte un ruban jaune »). En se basant sur cette chanson, Penney Laingen, la femme d'un otage en Iran, fut la première à utiliser le ruban comme symbole de sensibilisation. Elle attachait des rubans jaunes autour d'arbres, afin d'illustrer son désir de voir son mari revenir. Ses amis et les membres de sa famille l'ont suivie par loyauté. Comme tous les Américains pouvaient voir ce message, le « ruban devint un moyen d'expression ». Il est devenu l'emblème des associations américaines et canadiennes de soutien aux soldats (*Support our troops*) engagés en Afghanistan et en Irak.

(6) Le 15 octobre 2010, une marche silencieuse organisée par le comité de soutien aux familles militaires de France fut organisée entre Denfert Rochereau et le Champ de Mars.

(7) En 1990, l'expression « hypermonde » est employée par Pierre Berger pour désigner, pour la première fois, l'espace immatériel créé par la convergence des technologies de l'information.

devant de la scène, comme le furent les soldats de l'An II prêts à défendre la Patrie en danger.

D'autres voies doivent être trouvées par nos décideurs, sans avoir recours aux marchands de peur qui, par le passé, ont fait le lit d'un bellicisme dangereux, notamment dans les situations de crise. Puisqu'il s'agit de l'identité de la Nation, il peut être utile d'observer en dehors de l'Hexagone comment d'autres pays façonnent leur propre identité. Dans cet ordre d'idée, l'Australie a vécu récemment un temps fort dans l'écriture de son récit national. La nation australienne s'est faite lors de son engagement aux côtés de la Triple Entente durant la Première Guerre mondiale. Le sang versé par ses fils a contribué à forger un idéal, un destin commun. Très récemment, les restes de soldats australiens, tombés lors de la bataille de Fromelles ⁽⁸⁾ en juillet 1916, ont été exhumés. Ces 205 soldats identifiés grâce à leur ADN ont reçu une sépulture et les honneurs nationaux en juillet 2010. Il est étonnant de voir comment l'ensemble de la nation australienne s'est retrouvée autour de cet événement dont on a peu parlé. Pourtant la cérémonie militaire, présidée par les plus hautes autorités civiles, fut retransmise en mondovision dans l'ensemble des pays du *Commonwealth* et suivie par des millions de personnes. Alors que le débat sur l'engagement australien en Afghanistan est houleux, l'ensemble de la société civile, la « média-sphère » et l'État sont parvenus à mobiliser leurs ressources pour écrire ensemble une page nouvelle de leur histoire. Cet exemple qui élève le sens de l'engagement national au-delà des partis pris idéologiques doit nous inspirer et innover l'action politique.

Éléments de bibliographie

Jean-Dominique Merchet : « Afghanistan : la justice va enquêter sur l'embuscade d'Uzbine » in *Secret défense.fr*, 26 mars 2011.

Dossier « Que sont les héros devenus ? » in *Inflexions* n° 16, mars 2011.

Noam Chomsky : « Dix techniques de manipulation des masses » in *Pressenza Boston*, septembre 2010.

Harmut Rosa : *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, La découverte, 2010.

« Troop finally laid to rest at Fromelles » in *ABC News*, 20 juillet 2010.

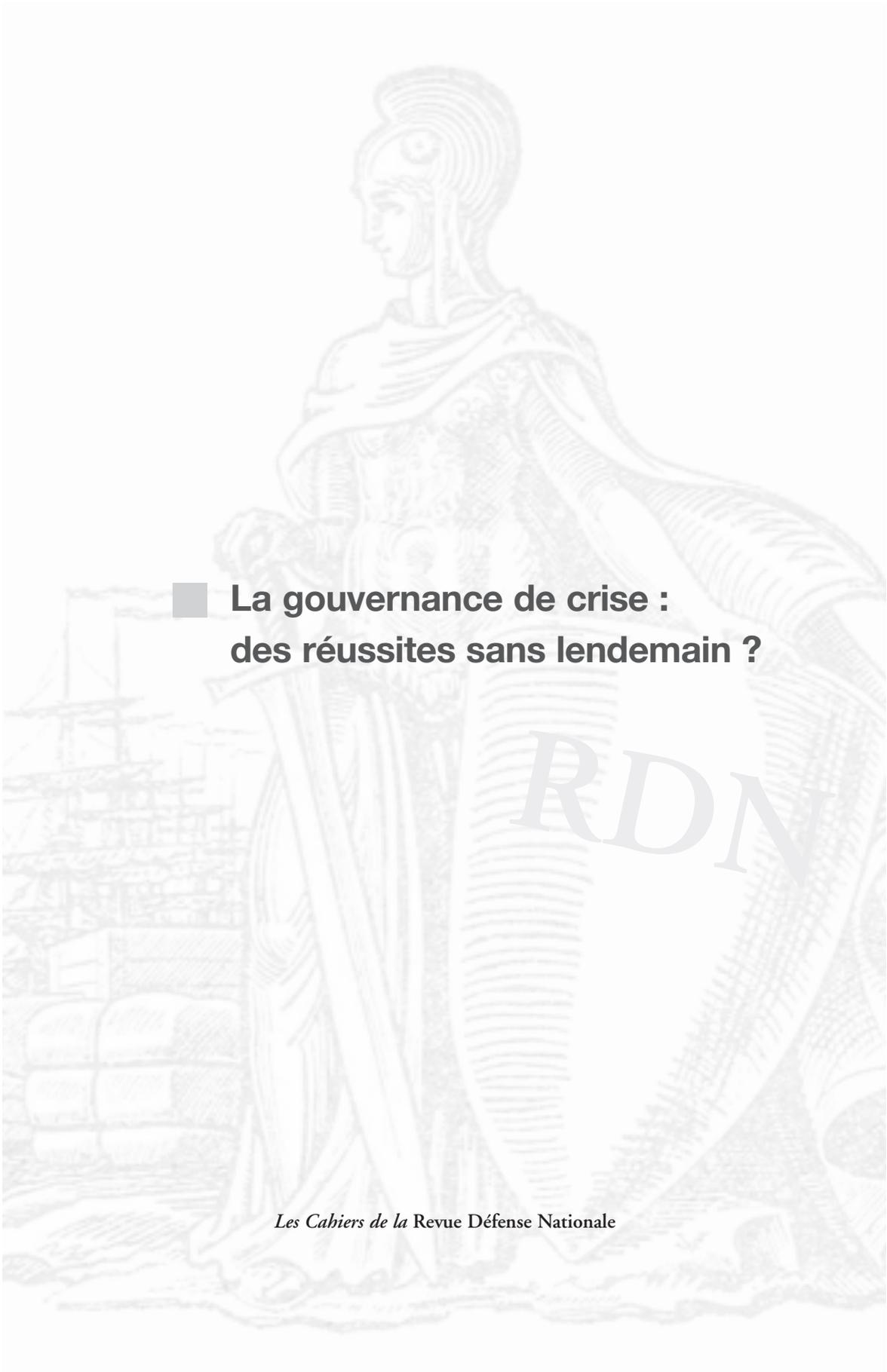
Pierre Rosanvallon : « La myopie démocratique » in *Commentaires* n° 131 automne 2010.

Bruno Cabanes, Guillaume Piketty : *Retour à l'intime*, Paris, Tallandier, 2009.

Gérard de Puymège : *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Bibliothèque des Histoires, NRF Gallimard, 1993.

Marcel Gauchet : « Servir l'État. Entretien avec Simon Nora » in *Le débat* n° 40, mai-septembre 1986.

(8) À Fromelles les 19 et 20 juillet 1916, en l'espace d'une journée, la V^e division australienne subit 5 533 pertes dont 400 hommes faits prisonniers. Les Anglais perdirent 1 547 hommes et les Allemands 1 500. Ce fut la première opération de grande envergure de la Force impériale australienne (1^{er} AIF) sur le front occidental.



■ **La gouvernance de crise :
des réussites sans lendemain ?**

RDN

Les Cahiers de la Revue Défense Nationale

À qui profite la crise ?

Philippe Guyonnet-Dupérat
Guillaume Lanier
Stéphane Tabarie

« S'il peut être vrai que la fortune est l'arbitre de la moitié de nos actions, elle nous laisse cependant gouverner l'autre moitié, ou à peu près [...]. La fortune démontre sa puissance là où la valeur n'est pas préparée pour lui résister, et tourne ses assauts là où elle sait que n'ont pas été montés les remparts pour la contenir ».
Machiavel, *Le Prince*.

La fortune détournera ses assauts de qui sait s'en prémunir et sourira d'autant plus à qui sait en tirer parti. Le caractère protéiforme de la crise la rend difficile à appréhender : une approche négative en ferait un facteur de déstabilisation de l'organisation existante, la crise est le point de rupture, presque médical voire chirurgical auquel se réfère la *krisis*. Elle se conjugue alors à l'immédiat dans le diptyque « l'urgence plus la déstabilisation » ⁽¹⁾. Pourtant, une approche positive de la crise peut également être mise en avant, ainsi que le retranscrit l'idéogramme chinois qui associe les notions de « danger » (*wei*) et « chance » (*ji*). Le point de retournement est alors un point de départ, une opportunité qui ouvre le champ des possibles, instigie le changement et permet de transformer l'existant.

Ces transformations peuvent potentiellement bénéficier au plus grand nombre comme à des intérêts particuliers bien définis suivant la façon dont « la fortune » mais surtout l'habileté des dirigeants se sera exercée.

La crise est pour qui s'y prépare une extraordinaire opportunité, elle constitue un *momentum* politique pour le décideur qui l'aura devancée, un catalyseur d'énergies au service de changements décisifs et d'idées nouvelles à mettre en place. Plus encore, le dirigeant pourrait éventuellement tirer profit de la crise, en la provoquant ou en entretenant un climat de défiance. Néanmoins, les reconstructions *a posteriori* par des récits séducteurs mais inexacts paraissent *in fine* limitées face à des crises dont les déterminants restent méconnus.

(1) Cf. Patrick Lagadec : *La Gestion des crises : outils de réflexion à l'usage des décideurs*, Delmas&Cie, 1992.

« Cueille la crise »

« Seule une crise – réelle ou supposée – peut produire des changements. Lorsqu'elle se produit, les mesures à prendre dépendent des idées en vigueur dans le contexte. Telle est, me semble-t-il, notre véritable fonction : trouver des solutions de rechange aux politiques existantes et les entretenir jusqu'à ce que le politiquement impossible devienne le politiquement inévitable ».

Milton Friedman

Si la notion de crise contient immanquablement l'idée d'une menace pour une organisation et par conséquent la nécessité pour celle-ci d'agir face à la mise en péril de ses objectifs prioritaires, deux autres caractéristiques de la crise, renvoient directement à la question du temps : la surprise (la soudaineté d'un événement souvent brutal et imprévu) et l'urgence (des temps de réaction nécessairement courts pour y répondre) sont deux défis à maîtriser pour le décideur. Formidable momentum pour le dirigeant qui en tire profit, la crise peut aussi être instrumentalisée. En toute hypothèse, quelle que soit l'issue finale de la démarche de rupture alors entreprise, la crise aura constitué l'espace temporel permettant la prise de risque.

Le *momentum* de la crise, catalyseur de changements

La crise oblige l'autorité à confronter son système au risque encouru, à confirmer ou infirmer la validité de ses outils et à s'interroger sur les nouvelles conditions de fonctionnement. Dans une analyse du système de santé français, Didier Tabuteau cite en exemple la canicule de l'été 2003, où la crise sanitaire causée par une surmortalité importante devient une crise politique conduisant à une prise en compte des enjeux liés au vieillissement de la population et à la prise en charge de la dépendance. D'autres crises ne font que révéler des dysfonctionnements plus anciens : l'affaire de la clinique du sport (1997) a ainsi mis en lumière les enjeux liés aux infections nosocomiales tandis que les accidents liés à la radiothérapie survenus à Épinal (2007) et à Toulouse (2006 et 2007) ont pu mettre en évidence l'insuffisance des mesures de radioprotection.

Dès lors, la crise ne constitue-t-elle pas une conjoncture favorable, un *momentum*, pour initier une dynamique nouvelle et mettre en œuvre des réformes qui, dans des circonstances habituelles, se heurteraient à des résistances et à des blocages ? La crise peut ainsi devenir le vecteur favorable d'une stratégie de changement dans les organisations publiques. Claude Rochet, Olivier Keramidis et Lugdivine Bout décrivent comment, du fait de la disparition de l'excédent d'exploitation provenant du domaine de l'État, la tempête de 1999 a conduit l'Office national des forêts (ONF) à accélérer son

processus de réforme, en s'appuyant sur un personnel mobilisé de façon accrue et conscient des coûts de gestion. De même, la suppression des crédits accordés par l'État de Caroline du Nord à la ville de Charlotte en 1991 et 1992 a déclenché une grave crise budgétaire qui a conduit la municipalité à initier une transformation radicale de son organisation avec l'adhésion de son personnel puisque mise en œuvre sans supprimer d'emplois.

L'étymologie du mot « crise » (« jugement », « décision ») met en lumière le rôle primordial des décideurs, tant juges que parties, face à la crise et ses conséquences pour éventuellement en tirer profit. Ceux-ci doivent y faire face par une action et des réponses cohérentes. Ancré dans une époque marquée par la menace permanente des crises de tous ordres, Machiavel tire de cette situation de précarité fondamentale un impératif politique majeur, celui de la sécurité et de la stabilité du pouvoir, que le Prince doit s'attacher à maintenir à tout prix. Il doit dès lors composer avec les circonstances et les gérer habilement, faire preuve de *virtu* (courage, persévérance, fortitude) pour s'adapter au mieux aux aléas de la *fortuna*, qui constitue la part d'imprévisible, la nécessité extérieure à laquelle il doit être à même de répondre dans l'urgence.

À cet égard, il convient peut-être de relativiser cette notion d'urgence, inhérente à la crise, et de la relativiser : pour le décideur, gérer la crise ne se réduit pas à répondre dans le temps court mais peut également consister à saisir la *momentum* pour initier des changements de plus long terme. La crise impose d'agir vite mais offre aussi une fenêtre d'opportunité, l'occasion d'un rebond, d'un nouveau départ où le rôle du décideur se trouve renforcé. Cette exigence nouvelle s'observe en particulier dans les sociétés démocratiques, où le temps de la délibération et du débat, le principe de la prise de décision collective se trouvent confrontés à une forme de paralysie, d'incapacité à réagir et à faire face à la nécessité des temps de réaction courts. Dans ces conditions, la préexistence d'idées et de pratique nouvelles, élaborées par les intellectuels, les hommes politiques ou les administrateurs, est un facteur clé de succès du changement.

Instrumentaliser la crise

Les situations de crise peuvent se transformer en levier stratégique pour résoudre des blocages et faire évoluer des systèmes dans des contextes de forte résistance au changement. Si la crise peut ainsi créer les circonstances favorables pour une mobilisation de tous autour d'un projet de réforme préexistant, il est possible de s'interroger sur son instrumentalisation par certains acteurs, qui chercherait à faire converger les conséquences de la crise et des desseins politiques autonomes.

L'existence de ce projet préalable fait perdre son effet de surprise à la crise : elle n'est plus imprévisible mais attendue, sinon en partie provoquée, car elle permet de légitimer des mesures d'urgence. Les « catastrophes facilitatrices » deviennent alors une « divine surprise » qui reste en revanche totale pour ceux à qui elle s'impose : Naomi Klein, dans *La stratégie du choc*, affirme ainsi qu'une crise peut parfaitement être instrumentalisée à des fins de transformation du système rapide et rendue ainsi potentiellement moins conflictuelle. Le changement politique ou économique serait ainsi semblable à une *blitzkrieg*, sur le modèle de la doctrine militaire américaine de la domination rapide « *Shock and Awe* », qui vise, par une démonstration de force spectaculaire, à sidérer l'adversaire et à annihiler sa volonté de combattre. Selon Naomi Klein, les réformes de libéralisation économique inspirées par l'École de Chicago (la « thérapie de choc »), mises en place au Chili à partir de 1973 puis dans de nombreux autres pays, procèdent de cette logique. Les crises seraient ainsi les « zones franches de la démocratie », des moments de vacance au cours desquels le consensus démocratique serait affaibli et où l'efficacité exigerait la prise de décision par un petit nombre.

Pour pousser au bout cette logique, la crise, instrumentalisée au service d'un projet politique, peut dès lors être parfaitement exogène et n'entretenir aucun rapport avec les problèmes auxquels ledit projet est censé apporter des solutions. Dans un courrier adressé à l'économiste Friedrich von Hayek au mois de février 1982, Margaret Thatcher regrettait ainsi que les mesures économiques radicales qu'elle souhaitait mettre en œuvre au Royaume-Uni se heurtassent à une absence de consensus social dans le pays. C'est la crise des Malouines qui lui fournira, deux mois plus tard, tant le *momentum* que la légitimité politique nécessaire.

Provoquer, interpréter et qualifier pour manipuler

« Agitez le peuple avant de vous en servir ».

Talleyrand

George Orwell, dans *1984*, présente un monde divisé en trois grands blocs (*Oceania*, *Eurasia* et *Estasia*) en état de guerre permanente et d'alliances réversibles. La manipulation des masses sous l'égide de « *Big Brother* » prospère grâce à cet état de crise permanente où le climat d'inquiétude diffus et de vulnérabilité entretenue constitue l'outil principal de la manipulation des masses. De la même manière que le capitalisme consumériste suscite des désirs inassouvis, les crises ne peuvent-elles pas également constituer un utile levier de manipulation des populations, si ce n'est dans leur survenance, du moins dans la gestion de leurs conséquences, afin

d'impulser des mesures impopulaires, une fois affaiblies les défenses immunitaires d'un large débat démocratique ⁽²⁾ ?

Dans cette perspective, il est permis de se demander si la crise comme « moment » ou « point de basculement » ne laisse place à la crise comme « état permanent » ou « climat », afin de contrecarrer des oppositions qui se révéleraient insurmontables dans une situation conventionnelle.

De la crise à un « climat de crise »

L'emploi du mot même de « crise » apparaît de plus en plus diffus, désignant des chocs de nature et de durée diverses. Ainsi, après avoir été cantonnée au domaine médical, la crise devient au plan économique un *leitmotiv* depuis la fin des Trente Glorieuses. Depuis cette période, la « crise économique » peut aussi bien désigner les phases de récession régulières, en particulier celle des trois dernières années, dont l'importance dépasse les précédentes.

Entendu comme l'état de crise suprême, provoquant une modification très substantielle de l'état de la société, l'état de guerre constitue un moment propice à toutes les formes de manipulations, au premier rang desquelles la qualification même de l'événement. Ainsi le conflit opposant le gouvernement français aux indépendantistes du Front de libération national algérien a-t-il tour à tour été qualifié d'« événements » par le pouvoir exécutif sous la IV^e République puis de « menace grave et immédiate pour le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels » lorsque le général de Gaulle décida de faire usage de l'article 16 de la Constitution du 4 octobre 1958.

La qualification de « crise » emporte en effet de nombreuses conséquences : légitimité accrue des pouvoirs publics, perçus comme garants de la protection et de la sécurité collectives, justification des atteintes potentielles aux libertés publiques et réduction du débat démocratique au nom de l'« union sacrée » face à des périls extérieurs et à une impérieuse nécessité de réaction. Ces quelques éléments montrent tout l'intérêt qui peut exister pour un gouvernement dans certains cas de provoquer et d'entretenir une crise ou d'influer sur sa gestion par sa communication.

Le pouvoir essentiel des institutions dirigeantes réside au moins autant dans une maîtrise de l'espace et des hommes que du temps, qu'il

(2) À l'image de l'« union sacrée » généralement constatée au sein d'une communauté d'une nation en cas de péril extérieur, les crises peuvent en effet constituer des moments où l'opinion fait bloc autour des pouvoirs publics, où les fractures de la société s'estompent devant la nécessité de la cohésion sociale.

s'agisse de leur capacité à accélérer les événements, tirer parti de la *fortune* ou bien, au contraire, de freiner ou de dissimuler l'onde de choc créée par la crise dans notre société postmoderne. De la capacité des pouvoirs constitués à domestiquer l'« hyper-sphère »⁽³⁾ médiatique contemporaine, propice à toutes les manipulations par l'émotion que ses images suscitent, dépend le succès de la réponse à la crise et l'influence de sa perception.

***Provoquer la crise : analyse objective
des rapports de force et théorie du complot***

Du bon usage de la crise à son organisation, la limite est parfois ténue. En effet, face à un péril jugé imminent, la raison d'État peut-elle impliquer de provoquer une crise, au motif que la fin justifierait les moyens ?

Des exemples historiques tendent à le démontrer.

Le 2 août 1939, l'Allemagne envahit la Pologne suite à ce qu'elle présente comme une attaque par des soldats polonais de l'émetteur du poste frontière de Gliwice. Ces derniers appelaient la minorité polonaise de Silésie à prendre les armes pour renverser le chancelier allemand Adolf Hitler. Il est aujourd'hui établi que l'opération qui marque le début de la Seconde Guerre mondiale est en réalité montée par Himmler : les soldats polonais étaient en fait des détenus de droit commun allemands déguisés.

L'opération « *Northwoods* » imaginée par le commandement militaire américain en 1962 planifiait des attentats sur des cibles aux États-Unis afin d'en imputer la responsabilité au régime cubain. Elle fut finalement refusée par le président Kennedy.

Un dernier exemple de crise provoquée pourra être trouvé dans l'incident du golfe du Tonkin en 1964⁽⁴⁾. Parce que politiquement isolés, les États-Unis ne souhaitaient pas s'engager dans une solution négociée au conflit qui émergeait alors chez les Vietnamiens. Prenant prétexte d'une attaque de deux *destroyers* américains par la Marine nord-vietnamienne, le président Lyndon Johnson obtient du Congrès une résolution qui permettra l'engagement des troupes quatre jours plus tard. L'opération se révélera avoir été montée de toute pièce.

(3) Que Régis Debray définit dans la revue *Medium* comme l'entrelacs des réseaux de communication numérique qui quadrille notre quotidien.

(4) Cf. Noam Chomsky et Edward Herman : *Manufacturing Consent : The political economy of the Mass Media*, Pantheon Books, 1988.

Communiquer sur la crise : la manipulation par l'interprétation

Si certaines situations sont explicitement « provoquées » telle la crise « de la chaise vide » ⁽⁵⁾, la plupart des crises sont exogènes et la communication est alors un élément clé de leur maîtrise, voire de leur instrumentalisation. La gestion du temps décrite par Hartmut Rosa apparaît alors comme une contrainte (possibilité d'être submergé ou délégitimé par la survenance d'une crise de façon plus rapide) autant que comme une opportunité (capacité d'interaction et d'influence démultipliée).

Dans cette perspective, la possibilité d'« étirer » l'onde de choc post-crise ou de lui donner une orientation précise peut constituer une tentation du gouvernant. Il est en effet attendu de l'État qu'il réponde à tous les aspects de la crise, de l'aspect sécuritaire à l'aspect sanitaire.

Le climat de crise post-11 septembre aux États-Unis s'est ainsi caractérisé par une « bulle sécuritaire », certes due à la gravité et au caractère inédit des attentats, mais également entretenue par une partie de la classe politique et médiatique américaine ⁽⁶⁾. Mettant en lumière les failles des dispositifs de renseignement et de défense existants, le 11 septembre a également justifié la mise en place de mesures de restriction des libertés individuelles, notamment contenues dans le *Patriot Act*. Un tel programme législatif n'aurait incontestablement pu être accepté par une société américaine profondément attachée au respect de ses droits. Elle a pu l'être grâce au soutien actif de médias de masses, la chaîne *Fox News* allant jusqu'à fournir quotidiennement un baromètre du risque d'attentat sur le modèle de celui de la qualité atmosphérique. Cette politique restrictive n'a, d'ailleurs, pas empêché en 2004 la réélection du Président qui avait mis en place ces mesures.

La manipulation médiatique ouverte, destinée à accompagner le traitement d'une crise, est plus rarement établie. Les conflits irakiens de 1990 ⁽⁷⁾ et 2003 ⁽⁸⁾ ont pourtant donné lieu à une certaine « théâtralisation », renforçant leur caractère de crise immédiate, à laquelle une réponse militaire devait être apportée. À l'inverse, le génocide rwandais a été peu

(5) Lorsque le général de Gaulle décida, entre le 30 juin 1965 et le 30 janvier 1966, date du compromis de Luxembourg, de ne plus faire siéger les représentants français au Conseil de la CEE afin d'obtenir la reconnaissance du principe d'unanimité sur les « questions d'intérêt vital » propres à chaque nation de la communauté.

(6) Cf. le film-documentaire de Robert Greenwald, « *Outfoxed: Rupert Murdoch's War on Journalism* », consacré à la chaîne *Fox News*.

(7) On peut citer notamment l'affaire « des couveuses au Koweït », lorsqu'une jeune femme témoigna devant le Congrès américain du fait que les belligérants irakiens débranchaient les couveuses des hôpitaux au Koweït ; cette jeune femme s'est révélée être la fille de l'ambassadeur du Koweït à Washington et ses allégations à visée ouvertement manipulatrices.

(8) Lorsqu'a été invoquée la menace imminente, nécessitant une « guerre préventive », que constituait la détention supposée par le régime irakien d'armes de destructions massives.

relayé médiatiquement et n'a pas suscité l'intérêt de la communauté internationale, certains conflits paraissent donc politiquement plus acceptables que d'autres. Pour obtenir l'adhésion, ou du moins, l'absence d'opposition de l'opinion publique dans les trois cas évoqués, les pays impliqués ont usé de techniques d'influence des masses ⁽⁹⁾, apparues au grand jour quelques mois à peine après le début des opérations militaires. Dans le cas vietnamien évoqué plus haut, la version du gouvernement américain n'a pas été remise en cause par les grands journaux américains alors même que le *New York Times* avait rapporté quelques jours plus tôt des actions de sabotage américaines au Nord. Les dénégations du gouvernement de Hanoï n'y sont pas évoquées tandis que le vote par le Congrès d'une résolution fonde le soutien de l'opinion publique américaine.

Face aux tenants de théories de la conspiration, il devient donc nécessaire de ne pas systématiquement présenter les crises comme des opportunités. En effet, avancer les vertus des crises (comme *catharsis* du système financier par exemple ou comme moteur de la construction européenne), peut instiller l'idée dans l'opinion que ces événements, aux conséquences concrètes parfois dramatiques pour le plus grand nombre, sont davantage attendus et souhaités que subis et surmontés.

Comprendre la crise

« Si vous dites un mensonge suffisamment grand et continuez à le répéter, les gens finiront par le croire ».

Joseph Goebbels

La crise a été présentée comme un moment opportun, saisi ou provoqué, favorable à l'éclosion et à la mise en place concrète d'idées nouvelles. Certains faits historiques relèvent de la claire volonté d'un homme ou d'un groupe d'individus. Néanmoins, la reconstruction *a posteriori* d'événements, en particulier dans un contexte de crise, semble atteindre ses limites : d'une part, parce que la connaissance est partielle et qu'une explication simple est plus apte à convaincre et d'autre part, parce qu'en cas de crise, en particulier dans la durée, le mono-déterminisme doit être écarté compte tenu de la diversité des acteurs connus et cachés. La crise n'est pas toujours manipulable car elle suit sa logique propre ; son évolution apparaît alors incontrôlable.

A posteriori la crise fait l'objet d'interprétations variées insistant sur la présence de signes avant coureurs qui sont mis en lien avec une ou des explications acceptées. Une histoire se construit. Le « récit » est un vecteur

(9) Théorisées dès 1928 par Edward Bernays dans son ouvrage *Propaganda*.

efficace d'information qui permet tant de faire comprendre que de retenir l'information. C'est ce que Nassim Taleb appelle le « *narrative fallacy* », sorte d'erreur de narration ou dans le récit, qui introduit un mode causal et une dimension chronologique modifiant la perception des événements. Les faits qui s'imbriquent sont mis en valeur dans le récit et d'autres sont exclus ⁽¹⁰⁾. L'histoire devient alors plus explicable qu'elle ne l'est en réalité. Cette histoire est d'autant mieux acceptée si elle permet de donner un sens ou du sens à des événements qui *a priori* n'en n'ont pas. Plus l'explication est plausible, convaincante, même si elle est erronée, et plus elle pourra susciter l'adhésion. Cette idée qui peut être fautive tant qu'elle n'a pas été remplacée « par une croyance plus forte amenée par une idée plus claire » ⁽¹¹⁾. Tocqueville décrit ce mouvement grégaire dans les dangers de la démocratie : « [...] c'est de plus en plus l'opinion qui gouverne le monde ».

En conséquence, les interprétations *a posteriori* de manipulation ou de provocation de la crise, rêvées ou avérées, doivent être recadrées dans un contexte. De questions complexes, il est possible d'identifier un ou plusieurs facteurs mais une explication ou une cause prédomine souvent dans l'analyse. L'explication la plus prégnante sera « la » cause, le « parce que », alors qu'il peut y avoir plusieurs causes, un spectre d'explications possibles. Un bref exemple historique pourrait être la campagne d'Égypte, justifiée publiquement par le Directoire afin d'entraver la puissance commerciale britannique en portant secours au sultan Mysore Tipoo-Sahib. Elle est suggérée politiquement par Talleyrand afin d'éloigner un Bonaparte encombrant auréolé du prestige de la campagne d'Italie. D'un point de vue stratégique et personnel, elle permet au futur Premier consul d'attendre l'affaiblissement du Directoire qui tombera comme un fruit mûr et contre lequel un coup d'État serait encore prématuré.

Le « mono-déterminisme » ⁽¹²⁾ ne semble pas une explication satisfaisante dans l'analyse des profits tirés d'une crise. Une approche mettant en valeur l'action jointe de plusieurs groupes d'acteurs, hiérarchisant leur importance, est probablement mieux à même de refléter une vision sinon incomplète et certes moins satisfaisante, du moins plus proche de la réalité.

(10) « Un vice fondamental affecte une approche qui néglige systématiquement (...) le caractère nécessairement imparfait de la connaissance humaine et le besoin subséquent d'un processus par lequel l'information est sans arrêt communiquée et acquise » ; Friedrich von Hayek : « *The Use of Knowledge in Society* » in *Individualism and Economic Order*, 1948.

(11) Victor Brochart : *De l'erreur*, Thèse de doctorat, 1878.

(12) Cf. Aymeric Chauprade : *Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2007.

À qui profite la crise ?

Éléments de bibliographie

- Hartmut Rosa : *L'accélération, une critique sociale du temps*, La Découverte, 2010.
- Didier Tabuteau : « Les crises de la santé – crises et réformes » in *Les Tribunes de la santé* n° 27, 2010.
- Jean Tulard : « Comment terminer une révolution, le coup d'État de Brumaire » in *Géopolitique* n° 105, 2009.
- Naomi Klein : *La stratégie du choc, la montée d'un capitalisme du désastre*, Actes Sud, 2008.
- Nassim Nicholas Taleb : *The Black Swan, The Impact of the Highly Improbable*, Random House, 2007.
- Michel Clouscard : *Néo-fascisme et idéologie du désir*, Delga, 2008 (1^{re} édition en 1973).
- Claude Rochet, Olivier Keramidas et Lugdivine Bout : « La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques » in *Revue Internationale des sciences administratives*, Vol. 1, 2008.
- Roméo Dallaire : *J'ai serré la main du Diable : la faillite de l'humanité au Rwanda*, Libre Expression, 2003.
- Philip Knightley : « *The Disinformation campaign* » in *The Guardian*, 4 octobre 2001.
- Michel Clouscard : *Le Capitalisme de la séduction – Critique de la social-démocratie*, Éditions sociales, 1981.
- Charles F. Hermann : « *Some consequences of crises which limit the viability of organizations* » in *Administrative Science Quarterly*, Vol. 8, n° 1, 1963.
- George Orwell : *1984* (1^{re} édition), 1948.
- Alexis de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique*, 1840.

Des sillons tracés par le glaive Gérer l'urgence et s'inscrire dans le long terme : les exemples de la Convention et de la France libre (1)

François Devoucoux du Buysson
Thomas Lavielle

Pour le général de Gaulle, « La France fut faite à coups d'épée [...] » ; pour Michel Winock, elle avance au prix de poussées de « fièvre hexagonale » ; de l'avis de tous, la France s'est forgée dans la crise. De la guerre de Cent ans à l'avènement de la V^e République, en passant par la Fronde, la crise finale de l'Ancien régime et la Commune, son histoire longue est une succession de soubresauts et de ruptures.

La crise apparaît ainsi dans l'histoire de France comme un point décisif où le politique s'affirme dans l'urgence et l'incertitude et crée les conditions d'un nouvel élan. Parmi les multiples crises jalonnant le roman national, deux dates sont exemplaires du vertige s'emparant de la Nation qui se délite et d'un redressement inespéré porteur d'avenir : 1793, l'année terrible de la Révolution française, où la I^{re} République sent se dérober sous ses pieds un pays déchiré par des luttes fratricides, et 1940, lorsque la France surprend même ses ennemis par la rapidité de sa faillite militaire et politique.

Dans des circonstances différentes et avec des leviers d'action propres, la Convention tout comme la France libre se sont illustrées par leur capacité à saisir la gravité du moment pour répondre à l'urgence, en poursuivant des objectifs vitaux, mais aussi à projeter leur action dans une perspective longue alors même que leur espérance de vie et leurs chances de succès étaient minces. Des constructions institutionnelles originales ont pu, dans les deux cas, porter cette action.

(1) Cette dénomination couvrira ici les termes « France libre » et « France combattante », cette dernière appellation étant utilisée à partir du 29 juillet 1942 jusqu'à la création du Comité français de la libération nationale le 3 juin 1943, afin de marquer l'unité entre les résistances intérieures et extérieures.

1793, 1940 : des périls militaires et politiques

Rarement dans son histoire la France aura connu une situation aussi critique qu'en 1793. L'ennemi menace à toutes les frontières : au Nord, Anglais et Hollandais conjuguent leurs forces pour assiéger Dunkerque tandis que les Prussiens menacent Valenciennes ; à l'Est, les Autrichiens font marche vers Strasbourg et appuient les troupes sardes sur le front alpin ; au Sud, enfin, les Espagnols ont franchi les Pyrénées et la Marine britannique mène des offensives sur les principaux ports de la Méditerranée.

La situation n'est guère meilleure à l'intérieur des frontières. Depuis la chute des Girondins en mai-juin 1793, l'insurrection fédéraliste est perceptible dans près d'un département sur deux et soustrait des zones comme le Lyonnais, la Normandie, le Bordelais et la Provence à l'autorité de la Convention qui est par ailleurs défiée par la révolte vendéenne et les velléités d'indépendance de la Corse. À cette pression militaire s'ajoutent une situation financière extrêmement précaire et une agitation sociale de plus en plus difficile à contenir dans les faubourgs de la capitale.

En proie à l'invasion étrangère et à la guerre civile, la France est donc à proprement parler au bord du gouffre ce qui fait dire à François Furet et Denis Richet que « la République n'est plus qu'un vaste camp retranché ». 1793 marque ainsi à la fois « le temps de la détresse » et la prise de conscience par les hommes de la Convention que « le temps joue désormais contre la Révolution » comme le rappelle Albert Soboul.

La terrible chronologie militaire et politique du printemps 1940 est, elle aussi, bien connue : lancement de l'offensive allemande le 10 mai, percée de Sedan le 14 mai, évacuation de la poche de Dunkerque à partir du 26 mai, départ du gouvernement pour Tours le 10 juin, entrée des Allemands dans Paris le 14 juin, nomination de Philippe Pétain à la Présidence du Conseil le 16 juin, puis finalement, annonce par le maréchal Pétain de la demande d'armistice le 17 juin : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ».

Dans ce contexte, le départ vers Londres du général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la guerre depuis le 5 juin, au matin du 17 juin, le plonge dans une solitude morale et matérielle bien réelle : « Quant à moi, qui prétendais gravir une pareille pente, je n'étais rien, au départ. À mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. À l'étranger, ni crédit, ni justification ». C'est toujours seul qu'il prononce l'appel du 18 juin, « parole rédemptrice » pour Sudhir Hazareesingh, qui donnera son plein sens à l'entreprise ultérieure de la

France libre et fonde tout le « mythe gaullien » et la légitimité ultérieure du général : « Le lendemain, à 18 heures, je lus au micro le texte que l'on connaît. À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries ».

Des institutions d'abord conçues pour répondre à l'urgence

« On ne gouverne pas en temps d'exception selon les méthodes normales » explique Barère, un député du centre que les circonstances conduisent à s'affirmer à la fois comme un théoricien et une cheville ouvrière du gouvernement révolutionnaire.

Afin d'empêcher que le territoire national soit livré à l'invasion étrangère et au chaos, pour assurer sa survie et celle de la République, la Convention est contrainte dès le printemps 1793 de prendre dans l'urgence des mesures énergiques et d'application immédiate dans le cadre d'un régime d'exception extrêmement centralisé et incarné par le comité de salut public, créé le 6 avril 1793. Munis des pleins pouvoirs, les représentants en mission dépêchés par le comité auprès des armées ou des départements incarnent sur les fronts les plus critiques une République farouche et prête à tous les sacrifices pour assurer sa survie.

La reprise en main du commandement militaire et la réorganisation de l'effort de guerre accomplis en l'an II par la Convention, à travers la levée en masse, la promotion d'officiers sortis du rang et l'amalgame entre volontaires et vétérans parmi les hommes de la troupe, permet de résister aux troupes d'invasion et d'enclencher un formidable retournement de situation dont la victoire de Fleurus, le 26 juin 1794, constitue le point d'orgue.

Au-delà du volontarisme politique affiché par la Convention, les mesures de réponse à la crise reposent sur un minutieux travail d'organisation, fait de correspondances avec les généraux et les représentants en mission, afin d'assurer l'approvisionnement des troupes et de mettre sur pied une industrie de guerre à partir des ateliers d'armes et de munitions constitués à la hâte dans les départements.

De leur côté, en 1940, les premières institutions de la France libre sont également largement centralisées entre les mains du général de Gaulle. Cette concentration s'explique d'abord, on l'a vu, par la solitude du militaire mais aussi par la nécessité d'une efficacité de la chaîne de décision, tandis que la 1^{re} brigade de légion française est créée dès le 1^{er} juillet 1940.

Jean-Louis Crémieux-Brilhac indique que « les structures de la France libre initiale, presque uniquement militaires, sont celles d'un état-major doté de ses quatre bureaux traditionnels, à quoi s'ajoutent un conseiller juridique et diplomatique [...], un responsable financier et un porte-parole ».

Plus avant, sa conscience politique de l'effondrement des « formes ordinaires du pouvoir » et de la souveraineté française le conduit, dès son discours du 19 juin adressé aux premiers volontaires français, à prendre conscience de la nécessité d'incarner, en quelque sorte, la Nation toute entière : « Moi, général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France ».

Enfin, la concentration du pouvoir au sein de la première France libre est renforcée par la reconnaissance, le 28 juin, par le gouvernement britannique, du général de Gaulle comme « chef de tous les Français libres où qu'ils soient, qui se rallient à [lui] pour défendre la cause alliée ». À peine plus d'un mois après l'appel, l'accord du 7 août 1940 entre le gouvernement britannique et le général, outre ses stipulations relatives à la constitution d'une « force française composée de volontaires », précise que ce dernier « aura le droit de créer un organisme civil comportant les services administratifs nécessaires à l'organisation de sa force » (article III, 3) ⁽²⁾.

Des institutions connaissant un élargissement progressif

La formalisation du gouvernement révolutionnaire, qu'illustre la création puis la rationalisation du comité de salut public, qui passe de vingt-quatre à douze membres entre mars et juillet 1793, apporte de la cohérence à un régime d'assemblée conçu pour être transitoire. La Convention devait initialement donner une constitution républicaine à la France et le risque était grand de voir cette assemblée de légistes céder au bavardage alors que les circonstances exigeaient une action résolue.

Le choix de la Convention de déléguer l'exercice du pouvoir exécutif à une institution resserrée – le comité de salut public comptant initialement neuf membres – qui se substitue aux ministres ne remet cependant pas en cause les instances spécialisées ayant pour mission de préparer les grands projets législatifs d'inspiration révolutionnaire. Une vingtaine de ces comités de députés experts continue de se réunir de façon régulière au palais des Tuileries en s'appuyant sur une administration qui s'est progressivement

(2) Extraits des textes constitutifs de la « France libre – France combattante », disponibles sur le site de la bibliothèque de matériaux juridiques et politiques de l'université de Perpignan (www.mjp.univ-perp.fr/france/co1940fl.htm).

étouffée : comité de législation, comité des finances, comité d'instruction publique, comité de la marine et des colonies, etc. Ces instances collectives de réflexion ont pour mission d'édifier sur des bases institutionnelles solides la I^{re} République à laquelle le comité de salut public s'efforce de donner une espérance de vie.

En 1940, à la concentration initiale des pouvoirs civils et militaires succède également à Londres la constitution d'organes plus collectifs, voire plus représentatifs. Dès le *Manifeste relatif à la direction de l'effort français dans la guerre*, du 27 octobre 1940, dit *Manifeste de Brazzaville*, le général de Gaulle esquisse le caractère transitoire et extraordinaire des institutions mises en place : « J'exercerai mes pouvoirs au nom de la France et uniquement pour la défendre et je prends l'engagement solennel de rendre compte de mes actes aux représentants du peuple français dès qu'il lui aura été possible d'en désigner librement ». Il en tire immédiatement des conclusions et crée un Conseil de défense de l'Empire, composé « d'hommes qui exercent déjà leur autorité sur des terres françaises ou qui symbolisent les plus hautes valeurs intellectuelles et morales de la Nation, représentent le pays et l'empire qui se battent pour leur existence »⁽³⁾. La mention « Le Conseil de défense de l'Empire entendu » dans la déclaration organique du 16 novembre 1940 complétant le manifeste de Brazzaville témoigne, outre d'un souci non démenti du formalisme juridique de la part de la France libre⁽⁴⁾, de la volonté du général de Gaulle d'enrichir sa légitimité en la fondant sur un organe davantage représentatif.

De façon concomitante, l'administration de la France libre se développe. Ainsi, un décret du 29 janvier 1941 crée un secrétariat permanent du Conseil de défense de l'Empire aux missions administratives élargies. René Cassin est placé à sa tête. Quatre directions civiles sont créées : Affaires administratives et financières, Affaires extérieures et économiques, Territoires non libérés, Information. Enfin, une « conférence administrative » se réunit les mardis et vendredis.

Cet exercice de structuration des institutions se poursuit avec l'ordonnance n° 16 du 24 septembre 1941 portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France libre et créant le comité national français. Le comité national, placé sous la présidence du général de Gaulle, est composé de commissaires nommés par décret. L'article 3 constitue un prolongement

(3) Sont membres de ce Conseil : « général Catroux, vice-amiral Muselier, général de Larminat, gouverneur Éboué, gouverneur Sautot, médecin-général Sicé, Pr. Cassin, révérend-père d'Argenlieu, colonel Leclerc » (Ordonnance n° 2 portant nomination des membres du Conseil de Défense de l'Empire du 27 octobre 1940).

(4) L'aboutissement de ce formalisme étant l'ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental.

de l'ordonnance n° 5 du 12 novembre 1940, qui ne distinguait pas clairement pouvoir exécutif et législatif : « Les dispositions de nature législative feront l'objet d'ordonnances délibérées en Comité national, signées et promulguées par le Chef des Français libres, président du Comité national, contresignées et certifiées conformes par l'un ou plusieurs des commissaires nationaux. Ces ordonnances seront obligatoirement, et dès que possible, soumises à la ratification de la représentation nationale ». De leur côté, les « dispositions de nature réglementaire feront l'objet de décrets rendus par le Chef des Français libres, président du Comité national, sur la proposition ou le rapport de l'un ou de plusieurs des commissaires nationaux et contresignés par ce ou ces commissaires nationaux ».

Si la confusion des pouvoirs demeure, la constitution d'un embryon de pouvoir législatif est notable : le texte distingue désormais deux modes de prise de décision distincts. L'ordonnance se réfère par ailleurs au « Chef des Français libres, président du Comité national », marquant ainsi le dédoublement et le renforcement de la légitimité du général.

Au total, mi-février 1941, les services civils de la France libre emploient 96 personnes, dont 35 femmes.

Des réalisations de long terme issues de régimes de crise : la conception d'un système éducatif moderne et la refondation de la République

S'il vise avant tout à faire face à l'urgence, le travail des conventionnels a souvent produit des effets qui se sont fait sentir sur plusieurs décennies. Quel meilleur exemple d'une politique publique de long terme que l'éducation ?

L'œuvre législative de la Convention en matière d'instruction publique est jalonnée de réformes d'envergure et d'institutions nouvelles dont certaines perdurent encore de nos jours. Ainsi, dès les premières séances de l'assemblée, malgré l'urgence et la menace pesant sur la jeune République, un comité d'instruction publique est constitué en son sein. Réunissant des députés spécialistes des questions d'éducation, ce comité se réunit deux fois par semaine dans une ambiance studieuse qui n'est pas altérée par les luttes de pouvoir qui déchirent la Convention entre le printemps 1793 et l'été 1794 ⁽⁵⁾ (opposition entre Girondins et Montagnards,

(5) Cf. *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale (1792-1795)*, Imprimerie nationale, Paris, 1894.

anéantissement des « factions » dantonistes et hébertistes un an plus tard, chute de Robespierre).

Alors que la Convention s'apprête à se transformer en tribunal de l'histoire pour juger Louis XVI, elle procède au premier débat relatif à l'instruction primaire à l'occasion de sa séance du 12 décembre 1792. Sur la base d'un rapport du comité d'instruction publique, l'assemblée adopte un texte définissant le rôle des « instituteurs », un terme forgé pour désigner la nouvelle mission incombant à l'éducation : « former des hommes ». Ces prémices ont abouti un an plus tard à la loi du 29 frimaire an II par laquelle la Convention crée l'enseignement primaire en posant les principes d'une instruction libre, laïque, gratuite et obligatoire. Alors que les franges les plus conservatrices de la Convention s'inquiètent des effets d'une telle mesure sur des finances publiques sinistrées, Danton invite ses collègues à voir plus loin : « Quand vous semez dans le vaste champ de la République, vous ne devez pas compter le prix de cette semence ».

Robespierre met en avant la même idée pour justifier la création d'un enseignement secondaire démocratisant l'expérience des collèges de l'Ancien régime : « Les collèges ont été des pépinières de Républicains ; ils ont formé l'esprit de la Nation et l'ont rendue digne de la liberté »⁽⁶⁾. La loi du 7 ventôse an III institue un enseignement secondaire dispensé dans des écoles centrales.

Enfin, des institutions spécialisées sont créées pour répondre aux besoins de la Nation, comme l'École Polytechnique, née de la loi du 12 ventôse an II instituant une école centrale des travaux publics, l'École Normale, qui trouve son origine dans une loi du 9 brumaire an III, ou encore l'École des langues orientales vivantes (loi du 10 germinal an III).

Loin d'être reléguée du fait de l'urgence de la situation militaire et politique, l'œuvre réformatrice de la Convention a donc été au contraire accélérée par un contexte rendant les conventionnels plus sensibles à la menace que constitue la permanence d'un vide éducatif. Il s'agissait ainsi de « propager l'instruction publique sur le territoire entier de la République par des moyens révolutionnaires semblables à ceux qui ont été employés pour les armes, les poudres et le salpêtre » (loi du 29 floréal an II).

Qualifiant le projet politique que sous-tend l'œuvre de la Convention dans le domaine de l'éducation, François Furet parle d'une

(6) Cf. G.R. Cheslay [pseudonyme de Georges Radet] : *La Convention nationale, son œuvre*, Charavay frères éditeurs, Paris, 1886.

« République des professeurs » qui ne trouvera son accomplissement qu'un siècle plus tard avec Jules Ferry.

De son côté, la France libre élabore également des réflexions de plus long terme et dépasse donc vite le simple organe militaire répondant à l'urgence de la crise. Ce mouvement accompagne le desserrement progressif des institutions mises en place en 1940 évoqué plus haut. Pour mener à bien ce travail de fond et de long terme, des institutions, des administrations ou des structures spécifiques sont progressivement mises en place.

L'apparition d'organes consultatifs est déjà prévue par l'ordonnance du 24 septembre 1941 précitée. L'article 9 dispose ainsi qu'il « sera pourvu ultérieurement, par ordonnance, à la constitution d'une Assemblée consultative, destinée à fournir au Comité national une expression, aussi large que possible, de l'opinion nationale ».

Mais la volonté d'approfondir la réflexion de fond et de s'inscrire dans le temps long est surtout confirmée par la création de quatre commissions pour l'étude des problèmes d'après-guerre (décret du 2 décembre 1941) : une commission économique, financière et sociale ; une commission de politique extérieure générale ; une commission de défense nationale et de la sécurité internationale et une commission juridique et intellectuelle. Au sein de cette dernière, une section de réforme de l'État présidée par René Cassin débat de l'organisation judiciaire et administrative à venir et rédige un projet de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen achevé le 3 mai 1943. Le principe de réaffirmation des « droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et [d]es principes fondamentaux reconnus par les lois de la République » est ainsi déjà présent dans les débats de la France libre.

Un Comité général d'études, « Conseil d'État clandestin », présidé par Jean Moulin à partir de 1942, a de son côté pour objet d'étudier les réformes juridiques et administratives qui devront être mises en œuvre à la libération. Alexandre Parodi, Michel Debré participeront, entre autres, aux travaux du Comité depuis la France occupée. Les projets constitutionnels du CGE promeuvent déjà la mise en place d'un parlementarisme rationalisé, projet qui n'aboutira finalement qu'avec la mise en place de la Constitution du 4 octobre 1958.

Ce mouvement de réflexion de fond est parachevé avec la recherche d'unification des résistances intérieure et extérieure. Ainsi, l'instruction du 21 février 1943 remise à Jean Moulin et visant à créer « dans les plus brefs délais possibles, un Conseil de la résistance unique pour l'ensemble du territoire métropolitain » prévoit que « le Conseil de la résistance forme

l'embryon d'une représentation nationale réduite, conseil politique du général de Gaulle à son arrivée en France. À ce moment, le Conseil de la résistance sera grossi d'éléments représentatifs supplémentaires » (point 7).

La suite est mieux connue : le Conseil national de la résistance (CNR) se rassemble pour la première fois le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean Moulin, c'est-à-dire avant la création du Comité français de libération nationale le 3 juin 1943. Le programme du CNR, adopté quant à lui le 15 mars 1944, annonce l'essentiel des grandes réformes de l'immédiat après-guerre : sécurité sociale, nationalisations, généralisation du système de retraite, démocratisation de l'accès à la haute fonction publique, etc.

« **Vieille France** »

La Convention comme la France libre ont donc laissé à la France un legs important, alors même que tout les prédisposait à ne s'intéresser qu'à la gestion de l'urgence, de la crise militaire et de leur propre survie, et non à lancer des réflexions ou des réformes de long terme. Ces deux régimes ont réussi, chacun dans leur genre et avec leurs moyens, à faire progresser des idées nouvelles. Parce que la crise est également un *kairos*, un moment d'action opportun pour la mise en œuvre de réformes de fond, la gestion de crise ne saurait donc évidemment pas se résumer à une simple gestion de l'urgence.

Dans les deux exemples développés ici, la sortie de l'emprise de l'immédiat a été rendue possible par des constructions institutionnelles originales.

En 1793 comme en 1940, le caractère innovant des nouvelles institutions découle du constat d'échec né de la crise militaire ou politique. De fait, dans les deux cas, les institutions de crise mises en place sont conçues comme extrêmement centralisées, gage d'efficacité et d'immédiateté de la réponse tactique. Toutefois, la Convention comme la France libre éprouvent presque immédiatement la nécessité de se projeter dans l'avenir en ouvrant une refondation qui dépasse largement le contexte immédiat de crise. Les institutions évoluent alors progressivement en intégrant la réflexion et la délibération collectives avec l'appui d'organes complémentaires. Cette bonne articulation du pouvoir décisionnel et de la capacité de réflexion offre un double gain en qualité du travail législatif et en légitimité du pouvoir. Plus profondément, la projection dans l'avenir de ces régimes peut également être assimilée à un pari sur leur pérennité, un rite inconscient les ancrant dans le temps long de l'histoire nationale.

Et, au final, cette « vieille France, accablée d'Histoire, meurtrie de guerres et de révolutions, allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin, mais redressée, de siècle en siècle, par le génie du renouveau », pour reprendre de Gaulle, a su, à l'occasion de ces deux épisodes historiques, tracer au glaive de profonds et fertiles sillons.

Éléments de bibliographie

Pierre-Yves Beaurepaire et Silvia Marzagalli : *Atlas historique de la Révolution française*, Éditions Autrement, Paris, 2010.

Jean-Louis Crémieux-Brilhac : « La France libre et l'État républicain », in Marc-Olivier Baruch, Vincent Duclert : *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration, 1875-1945*, La Découverte, Paris, 2000.

Sudhir Hazareesingh : *Le mythe gaullien*, Gallimard, Paris, 2010.

Michel Winock : *La fièvre hexagonale, les grandes crises politiques de 1871 à 1968*, Points, Paris, 2009.

Charles de Gaulle : *Mémoires de guerre*, Gallimard, Paris, 2000.

Jean-Éric Callon : *Les projets constitutionnels de la Résistance*, La Documentation française, Paris, 1998

André Kaspi : *La Deuxième Guerre mondiale. Chronologie commentée*, Perrin, Paris, 1990.

Albert Soboul : *Dictionnaire historique de la Révolution française*, PUF, Paris, 1989.

Diane de Bellescize : *Les neuf sages de la Résistance, le Comité général d'études dans la clandestinité*, Plon, Paris, 1979.

François Furet et Denis Richet : *La Révolution française*, Hachette, Paris, 1965.

Charles de Gaulle, *La France et son armée*, Plon, Paris, 1944.

Gérer le retour au quotidien après une prévalence du temps court en période de crise économique

Youssef Lakhiry

En cette période de sortie de crise, nous pouvons nous demander dans quelles mesures les réponses apportées en temps de récession peuvent pénaliser le système à long terme. Se pose ainsi la question du retour à la normale, d'un passage du pilotage court terme au pilotage long terme ?

Nous aborderons ce sujet d'un point de vue économique sous le prisme de la dernière crise en essayant de comprendre comment, après avoir sauvé le système, les États vont-ils gérés les défis afférant au long terme ?

« À long terme nous sommes tous morts » : il s'agit de la réponse de John Maynard Keynes à la loi de Jean-Baptiste Say ⁽¹⁾, selon lequel l'offre crée sa propre demande. Cette vision illustre une approche à long terme de l'économie s'appuyant sur l'optimisme de l'économie classique. Toute intervention de l'État créerait ainsi une distorsion dans une économie, menée par une main invisible ⁽²⁾ d'après Adam Smith, qui se dirige de toute façon vers le plein emploi de ses ressources. Les théories économiques se confrontent souvent à la dualité long terme – court terme, sachant que les solutions du premier créent parfois les problèmes du second ou inversement.

Comment a été géré le temps court pendant la crise de 2008

La crise financière et économique de 2008-2009 est une illustration parfaite du passage d'une vision court terme à une vision long terme. Durant

(1) La loi des débouchés : la création d'un bien trouverait toujours un débouché, dans la mesure où le bien est de qualité.

(2) La somme des intérêts particuliers crée l'intérêt général.

la crise que nous avons traversée, tous les économistes, politiques et acteurs du monde financier se sont réclamés du keynésianisme, remettant ainsi en cause l'orthodoxie qui prévalait, depuis les années 70, selon laquelle les marchés s'autorégulaient.

La vision libérale développée par Friedman ⁽³⁾ et instituée par Reagan et Thatcher faisait de l'État un problème et non une solution. De son côté, dans son livre *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* Keynes préconise l'intervention de l'État pour sortir de la crise. Selon sa théorie, l'État se substitue aux acteurs privés afin de relancer l'investissement et l'activité économique grâce à une création monétaire et à d'importants investissements dans différents domaines de l'économie.

Pendant la dernière crise, face à ce qui était au début une crise de liquidité, les États, *via* leurs banques centrales, ont baissé les taux de refinancement pour atteindre parfois des taux nuls ⁽⁴⁾, facilité l'accès à la monnaie grâce au *quantitative easing* ⁽⁵⁾ et dans certains cas, nationalisé les entreprises les plus affectées par la crise, General Motors ou AIG par exemple.

Ces actions concertées des banques centrales et des États ont permis aux économies de limiter et d'absorber les chocs que cette crise aurait pu engendrer. Pendant la crise de 1929, les États ne sont pas intervenus pour limiter la crise et ont prôné un protectionnisme qui fut destructeur à ce moment. En 2008, ils ont très rapidement réagi afin de contenir la crise et de limiter son impact, évitant ainsi le scénario du pire en cas de non intervention et de resserrement monétaire, comme ce fut le cas en 1929.

D'autre part, de nouveaux acteurs comme les agences de notation (Standard & Poors, Fitch et Moody's), qui ont vu le jour dans les années 1970, ont indirectement « poussé » les États à injecter une dose massive de liquidité afin de maintenir le système financier en vie. Une dégradation des notes entraînerait de fait un enchérissement du coût du crédit, limitant ainsi encore plus l'activité économique. Le rôle des agences de notation est aujourd'hui de plus en plus décrié. Certains jugent leurs interventions comme des éléments amplificateurs de la crise que traversent aujourd'hui les États.

(3) Économiste américain ardent défenseur du libéralisme. Il influença fortement Alan Greenspan, président de la *Fed* (*Federal Reserve System*) pendant 20 ans.

(4) 0,25 % aux États-Unis, 1 % en zone euro.

(5) C'est le fait pour la Banque centrale d'accroître de manière conséquente l'offre de monnaie de manière à stimuler l'économie. Les banques centrales rachètent des actifs risqués, illiquides en utilisant massivement la planche à billet.

Les répercussions de la gestion de crise de 2008

Ces interventions et la crise ont eu un impact lourd sur les comptes des États. La dette des pays européens atteint aujourd'hui 84 % du Produit intérieur brut (PIB). La baisse de recettes fiscales due à la récession, couplée à toutes les mesures mises en place pour la limiter, ont aggravé la situation financière des pays de l'UE, les éloignant un peu plus des standards de Maastricht (60 % du PIB).

Après avoir été pressés d'intervenir pour gérer la crise, les gouvernements sont aujourd'hui pressés par les marchés financiers et les agences de notation d'adopter des plans d'austérité (dit plans de rigueur) afin d'améliorer le solde de leurs comptes et réduire les déficits. Alors même que la situation économique est encore fragile (croissance molle en Europe), que le chômage augmente toujours, ces plans de rigueur budgétaire risquent de brider encore plus la reprise économique dans le court terme.

Ainsi, après avoir fragilisé le système financier mondial, la crise touche aujourd'hui les États. Cette situation pose plusieurs questions. Comment les États, hier considérés comme sauveurs et aujourd'hui comme maillons faibles, peuvent-ils gérer le retour « à la normale » et éviter à nouveau une crise d'une telle ampleur ? Quelles sont les marges de manœuvre des États aujourd'hui fragilisés ?

Le retour à la normale et ses défis

Plusieurs aspects méritent d'être analysés.

Premièrement, la théorie keynésienne : rapidement instaurée au début de la crise, elle risque de trouver ses limites dans les prochains mois. En effet, bien qu'elle soit salvatrice en période de crise, Friedrich Hayek ⁽⁶⁾ a démontré que ces politiques de relance, fondées sur l'utilisation de fonds publics, produisent sur le long terme inflation, stagnation économique et chômage telle que la stagflation des années 70. Le défi pour les différents gouvernements sera de trouver le moyen de limiter leur endettement tout en relançant l'activité. Durant la dernière crise, les plans adoptés n'étaient pas vraiment ce que l'on pourrait qualifier de « relance », il s'agissait plutôt de plans de soutien à l'économie.

Deuxièmement, la régulation : les Banques centrales ont vu leurs rôles et leurs prérogatives évoluer après la grande dépression. Plusieurs organismes de contrôle et institutions financières comme le Haut conseil

(6) Philosophe et économiste de l'École autrichienne, promoteur du libéralisme.

du commissariat aux comptes (H3C) en France, la *US Securities and Exchange Commission (SEC)* et la *Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB)* aux États-Unis, le Fonds monétaire international (FMI) ou encore la Banque mondiale, ont vu le jour après des crises profondes.

Il semble urgent aujourd'hui de créer un nouveau cadre de régulation ou d'élargir les prérogatives d'institutions telles que le FMI afin qu'elles puissent avoir un rôle accru dans la régulation monétaire, par exemple. Toutefois, comme nous pouvons le remarquer, chaque retour à la normale est accompagné de réformes, de créations de nouvelles normes, et de nouvelles institutions de régulations. Ces mesures ne nous empêchent pourtant pas de faire face à de multiples crises (1982, 1987, 1989, 1991, 1997, 2000 et 2008). Il semble ainsi évident que les régulateurs ont toujours un temps de retard par rapport à l'évolution du marché.

Chaque nouvelle régulation vient ainsi colmater une brèche créée par l'explosion d'une bulle ou la mise à jour d'une fraude. Les différentes versions des normes du comité de Bâle illustrent parfaitement cette tendance. *Bâle I*, *Bâle II* et aujourd'hui *Bâle III* ont successivement intégré le risque de contrepartie, le risque opérationnel après les affaires Enron ou Worldcom et le risque de liquidité après la crise de 2008 ⁽⁷⁾. Ainsi, cette dynamique s'inscrit plus dans la réactivité que dans l'anticipation.

Il est important de comprendre que le retour au quotidien est à la fois une fonction du temps court et de la gestion de crise durant ce temps court. Une bonne gestion de la crise en temps court garantit un meilleur retour à la normale. Pour cela, cette gestion doit intégrer un plan stratégique permettant de faire face à la crise lorsqu'elle se produit et d'en anticiper les impacts pour le retour à la normale.

Cela semble moins évident à anticiper en matière économique. Le développement d'outils de communication, l'accélération, la croissance des flux et l'interdépendance des économies rendent extrêmement difficile toute régulation qui ne briderait pas l'économie.

« Le court terme à long terme »

Aujourd'hui, les États, surendettés, adoptent des plans de rigueur. Cela limite donc les marges de manœuvres pour relancer l'économie. Un assainissement des comptes publics semble inexorable, afin de maintenir la

(7) Cf. Bank for International Settlements : « *About the Basel Committee* » (www.bis.org/bcbs/).

stabilité économique. Les cas les plus extrêmes étant ceux de l'Irlande, la Grèce ou encore l'Islande.

D'un autre côté, les banques centrales adoptent toujours une politique de *quantitative easing* et maintiennent leurs taux extrêmement bas. Cette politique monétaire est logiquement censée produire de l'inflation à court terme ⁽⁸⁾. Or, il se trouve que les banques se refinancent auprès des banques centrales pour réinvestir ces liquidités dans des bonds d'États sans redistribuer en crédit les sommes empruntées. Cela illustre donc la sclérose du système actuellement.

Nous pouvons ainsi, sans prendre trop de risques, penser que ces « facilités monétaires » vont bientôt s'arrêter et que les taux de refinancement ne peuvent connaître qu'une seule évolution, celle de la hausse. L'embellie économique semble être très fragile. Dans ce contexte, quels peuvent être les leviers de croissance pour contourner ces obstacles ? Après avoir joué sur l'offre, doit-on aujourd'hui s'attaquer à la demande comme le laisserait penser la courbe de Philips ⁽⁹⁾ ?

Éléments de bibliographie

Eberhardt Unger : « Dettes des États européens : la Commission européenne a des lunettes roses... » in *MoneyWeek.fr*, 13 décembre 2010.

Guillaume Duval : « Les dessous de la crise irlandaise » in *Alternatives-économiques.fr*, 19 novembre 2010.
« Budget et contraintes européennes » in *Vie publique.fr*, 3 août 2010.

Keynes : *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (traduction de Jean de Largentaye), Paris, Payot, 1942.

Adam Smith : *Richesse des Nations*, 1776.

(8) Pierre-Noël Giraud : « Initiation à l'économie : la monnaie et la politique monétaire », 31 janvier 2005 (www.cerna.ensmp.fr/Documents/Enseignement/CoursInitiationEco/10-MonnaiePolMonetaire.pdf).

(9) La courbe met en relation l'inflation (représentée par une hausse de salaires) et le chômage. Plus l'inflation est forte, moins le chômage est important.

Peut-on influencer le temps ?

Pauline Chadenet
Jean-Philippe Scherer

« Le temps nous égare, le temps nous étreint,
le temps nous est gare, le temps nous est train ».

Jacques Prévert, *Fatras* (1977).

Notre société s'est transformée en une course permanente. Le temps nous manque pour nos familles, nos amis, notre travail ou encore pour nous-mêmes, tandis que nos vies défilent trop rapidement. Les progrès actuels amplifient encore ce phénomène et l'homme a de plus en plus de mal à suivre le rythme imposé. « Tous les Occidentaux ont une montre, mais ils n'ont jamais le temps » dit avec humour un proverbe afghan.

Nous savons en réalité peu de choses sur le temps. Nous avons appris à le mesurer et à l'organiser, mais il nous est impossible de le ralentir. Quel rôle le temps joue-t-il véritablement dans nos sociétés et pouvons-nous l'influencer ?

Le temps est un étrange compagnon, car il provoque certaines de nos difficultés, mais il peut aussi nous aider à les surmonter. Nous avons certainement encore beaucoup à apprendre de cette étonnante dimension, qui pourrait finalement être une solution plus qu'un problème. Pour une fois, arrêtons-nous quelques instants pour observer le temps et pour tenter de comprendre quelle est la place de l'homme dans cet infini.

Comment maîtriser le temps ?

Le temps occupe une place importante dans nos vies, il accompagne notre évolution et structure nos journées. Nous parvenons à le mesurer, mais la science ne nous permet pas d'expliquer complètement cette grandeur singulière. Le principe de la relativité, présenté par Albert Einstein en 1950, a remis en question la mesure universelle du temps en reliant les différentes dimensions au sein d'un même espace-temps. Le paradoxe de Langevin, qui fait vieillir à des vitesses différentes deux jumeaux dont le premier voyage dans l'espace à la vitesse de la lumière, nous montre que le référentiel de temps n'est pas le même pour tous les individus, mais aussi que nos montres ne sont pas nécessairement une

mesure exacte du temps. Notre connaissance de l'espace-temps est pour l'instant très limitée, et l'homme paraît donc encore loin de pouvoir l'accélérer ou le ralentir. Pourtant, l'homme a de bonnes raisons de vouloir influencer le cours du temps.

Le temps qui passe peut représenter une menace pour l'homme, car les événements futurs sont en mesure de détruire ce que nous avons construit. Comme l'écrit Jules Lagneau : « L'étendue est la marque de ma puissance. Le temps est la marque de mon impuissance ». L'avenir renferme une part d'incertitude, et lorsque tout va bien, nous serions heureux de pouvoir figer le présent. Malheureusement personne ne sait arrêter le temps, et nous sommes condamnés à suivre son mouvement.

Pour un dirigeant, l'innovation permanente est par exemple un des facteurs décisifs qui permet de maintenir la compétitivité d'une entreprise dans le temps. Ne pas chercher à inventer, ni à trouver des solutions différentes de ses concurrents dans le présent, peut condamner une société à la faillite dans le futur. Le marché de la téléphonie mobile a ainsi connu depuis quelques années de profonds bouleversements technologiques et culturels. Les *leaders* historiques du secteur qui n'ont pas su faire évoluer rapidement leurs produits, ont vu fondre leurs parts de marché au profit de rivaux plus audacieux.

Notre maîtrise du temps repose en partie sur notre propre capacité d'adaptation aux changements. Cependant, cette adaptation n'est pas toujours simple et la difficulté atteint son apogée lors de situations d'urgence. C'est le cas notamment des responsables politiques et militaires confrontés à des catastrophes naturelles.

Le tremblement de terre et le tsunami récents dans l'Est du Japon illustrent bien ces contraintes extrêmes. Dès le préavis d'alerte et après la fin des secousses, les autorités nippones ont été confrontées à des choix difficiles qui ont engagé leur pays à court et à long terme. Il faut non seulement venir en aide à la population, mais aussi prévenir une catastrophe nucléaire majeure. Les problématiques sont aussi intenses que les enjeux sont élevés : faut-il accepter l'aide internationale ? Doit-on engager la vie de certains ressortissants pour retrouver le contrôle de la centrale de Fukushima ? Faut-il informer la population du danger maximum, au risque de provoquer un mouvement de panique ? Comment les futures générations jugeront-elles ces décisions ? Concilier l'urgence et l'avenir, le temps court et le temps long, est une difficulté à laquelle les dirigeants sont régulièrement confrontés.

Chaque jour nous prenons aussi des décisions, qu'elles relèvent du domaine privé ou de la vie professionnelle, et la maîtrise du temps est à ces instants un facteur déterminant de notre liberté de penser et d'agir. Nous devons par exemple régulièrement arbitrer entre le travail et la famille, et le manque de temps nous contraint parfois à une cruelle sélection. La frustration peut être d'autant plus forte que les sociétés modernes sont des océans d'opportunités offrant accès à d'innombrables activités.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas toujours revenir sur nos décisions, ce qui leur donne un caractère définitif. « Choisir, c'est renoncer » nous prévient André Gide. Cette idée n'est cependant pas toujours vérifiée, car après avoir précipité nos choix le temps nous donne parfois l'opportunité de les modifier. Ce paradoxe donne au temps une dimension contradictoire. Par exemple, l'oubli est à la fois une faiblesse et une force du temps car il efface nos connaissances aussi bien que nos fautes.

En acceptant de nous tromper et de corriger nos erreurs, nous inscrivons nos décisions dans la durée et nous pouvons de cette façon échapper à la pression du temps. Afin d'améliorer encore notre maîtrise du temps, nous pouvons également intégrer dans nos décisions non seulement le présent, mais aussi le passé et le futur.

L'Histoire occupe justement une place essentielle dans nos processus de réflexion et d'action, car elle représente une précieuse source d'enseignements. L'apprentissage du passé exige néanmoins un effort considérable de mémoire et de transmission, car le temps efface lentement mais sûrement nos souvenirs. Par exemple, l'expérience de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale ayant opposé l'Allemagne et la France à deux reprises, a encouragé les dirigeants politiques à créer l'Union européenne (UE). La création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 liait déjà les deux pays dans leur approvisionnement énergétique et industriel afin de croiser leurs intérêts. Progressivement, cette alliance s'est élargie, si bien que l'UE est désormais composée de vingt-sept nations. Beaucoup de ces pays considèrent aujourd'hui l'union comme un outil de développement économique, mais nous ne devons pas oublier qu'elle a contribué efficacement à prévenir de nouveaux conflits militaires en Europe depuis plus d'un demi-siècle.

L'Histoire est un tout, et c'est le temps qui définit le lien étroit entre le présent, le passé et le futur. Au moment même où vous lisez ces lignes, les premiers mots appartiennent déjà au passé, tandis que les derniers font partie de votre avenir. Tout comme cette lecture, la plupart de nos actions se prolongent dans le temps et leur déroulement appartient à la fois au passé,

au présent et à l'avenir. Agir revient donc, d'une certaine manière, à traverser le temps.

Le juge Bridoye, personnage imaginé il y a cinq siècles par François Rabelais dans *Gargantua*, explique à ses amis interloqués qu'il rend la justice en utilisant les dés. Ses compagnons l'interrogent alors sur l'intérêt d'étudier le droit, de promulguer tant de lois et d'instruire tant de procès. Il répond que les écritures et autres procédures ne sont rien devant la force du temps et qu'il convient simplement de laisser traîner patiemment les affaires pour obtenir un bon jugement. « Le temps mûrit toutes choses ; par le temps toutes choses viennent en évidence ; le temps est père de la vérité » nous dit Rabelais avec une sage résignation.

Cette observation est néanmoins réaliste, elle rappelle que nos actions prennent leur sens définitif dans l'avenir, parfois longtemps après leur achèvement. Notre maîtrise du temps dépend aussi de notre capacité à intégrer le futur dans nos décisions.

Porter un regard éclairé sur le passé et sur l'avenir ne nous exonère malheureusement pas de la pression du présent. Le manque de temps nous précipite souvent dans l'action immédiate, au risque de faire des erreurs et de devoir tout refaire. Comme l'écrivain Paul Morand le résume, « Que de temps perdu à gagner du temps ! ».

Nous pouvons citer l'exemple de l'automobiliste pressé, qui va prendre des risques considérables au volant de son véhicule en mettant en danger sa vie et celle d'autrui dans le seul but de gagner quelques minutes. Il est probablement conscient de cette démesure, mais le manque de temps amplifie les enjeux et altère nos capacités d'arbitrage. L'absence de temps peut d'ailleurs nous mener à des actes encore plus irrationnels. Le même conducteur, s'il renverse un piéton, pourra commettre un délit de fuite ou un refus d'obtempérer qu'il reconnaîtra pourtant immédiatement comme une réaction stupide. Même s'il décide de s'arrêter, il n'est pas non plus certain qu'il portera aussitôt assistance au piéton accidenté, car un homme complètement dépassé ne sait plus comment agir. Éviter ou refuser de courir après le temps perdu est certainement la clef d'une prise de décision équilibrée, sans paralysie ni précipitation. Napoléon Bonaparte avait lui-même coutume de dire qu'à la guerre, le temps perdu ne se rattrape jamais.

Pour éviter d'être dépassé, nous utilisons régulièrement la mesure du temps dans l'organisation de nos sociétés. Dans le domaine juridique, la notion de prescription illustre par exemple le rôle essentiel joué par le temps. Elle représente le laps de temps durant lequel une personne, qui estime qu'elle doit avoir recours à la justice, peut encore agir pour faire respecter ses

droits. Une fois ce temps écoulé, le droit estime que la personne n'a pas eu la volonté d'agir et elle doit, dès lors, renoncer à son recours.

Il n'est pas nécessaire de comprendre le temps pour l'utiliser efficacement, et notre capacité à mesurer la durée des événements est elle-même une forme de maîtrise du temps. Nous ne pouvons pas véritablement dominer le temps, mais nous essayons de nous adapter en permanence à son rythme et sa vitesse. Pour réussir cette délicate synchronisation, nous avons cependant besoin d'une perception claire et précise du temps.

Notre perception de l'accélération du temps

Les progrès technologiques sont, dans une large mesure, responsables de la vitesse excessive de nos sociétés. Ils nous offrent un accès direct à toujours plus d'informations, diffusées de manière presque instantanée grâce à *Internet*. La pression numérique est aujourd'hui telle, qu'il est de moins en moins permis d'ignorer un événement. Nous sommes peut-être devenus les esclaves et les premières victimes de ce progrès.

L'information pléthorique qui nous parvient pourrait dissimuler en réalité une communication mal adaptée et parfois très superficielle. « Si vous avez un peu de patience, vous découvrirez que l'on peut utiliser les immenses ressources du *Web* pour perdre son temps avec une efficacité que vous n'avez jamais osé imaginer » explique ironiquement le journaliste Dave Barry.

Les journaux gratuits remplacent progressivement la presse institutionnelle, tandis que les réseaux sociaux et les messages électroniques favorisent beaucoup les échanges-minute entre individus. La rapidité paraît en quelque sorte prendre le pas sur le contenu et les espaces de réflexion se font rares, comme si nous souhaitions instantanément savoir où et qui, sans désormais chercher à comprendre pourquoi, ni comment.

Nous communiquons aujourd'hui en quantité, mais il convient de s'interroger sur la qualité de ces échanges. Notre information est en effet devenue très émotionnelle et réactive. Elle a parfois tendance à se focaliser sur les affaires sensationnelles, au détriment de la prévention et de la pédagogie, avec pour conséquence d'entretenir une certaine forme de pessimisme dans la société. Nous pourrions certainement encourager davantage la réflexion et communiquer principalement sur les solutions, afin de promouvoir une vision plus optimiste du temps.

Les militaires ont généralement une conscience aiguë de la valeur des informations et ils mobilisent une grande partie de leurs moyens pour

obtenir, analyser et transmettre un renseignement objectif et récent, considéré comme la vision permanente du commandement. Cette énergie dépensée n'est jamais une perte, car une information judicieuse permet de réduire la part de chance et d'incertitude dans la stratégie, et elle peut faire basculer l'issue d'un combat. L'information a une influence considérable sur le temps militaire, à tel point qu'elle impose aux armées à la fois le rythme de bataille et la stratégie à long terme.

Il arrive malheureusement que l'information soit mal partagée et donc mal exploitée, car elle est considérée par ceux qui la détiennent comme un instrument de pouvoir. Une communication efficace est la rencontre de deux déterminations, celle de dirigeants qui comprennent l'intérêt de partager l'information, et celle d'individus qui sont conscients que la performance collective passe par une meilleure compréhension individuelle des enjeux.

En effet, le temps n'est pas seulement un enjeu pour l'ensemble de la société, il a également une dimension personnelle. Notre existence est bornée par la naissance et la mort et ces limites temporelles permettent à chacun de donner un sens à la vie. La durée fixe nos objectifs, elle donne également une cohérence à nos décisions et à nos actions. Nous avons tous une perception du temps, qui peut évoluer radicalement selon les circonstances. Ce dernier sera par exemple perçu comme une menace par un condamné à mort ou comme un espoir par un joueur de loterie.

Il est néanmoins amusant de constater que la représentation du temps dans les civilisations est souvent négative. Dans la tradition païenne, le temps est généralement associé à un vieillard ailé, tenant d'une main une faux et de l'autre un sablier, une représentation plutôt sinistre comparée à celles plus rayonnantes des dieux de l'Olympe. Pour nos sociétés, le temps rapide vient en effet précipiter le déclin ou la mort, et cette menace explique en partie pourquoi notre rapport au temps est si compliqué.

Cette crainte du temps qui passe pourrait aussi expliquer notre difficulté à prendre du recul dans les situations difficiles. Nous sommes très souvent emportés par la vitesse des événements, au point de nous précipiter dans l'action sans prendre un temps de réflexion, car agir nous rassure probablement plus que de penser. Le principe de l'inflation est une illustration de ce phénomène : plus les prix augmentent, plus nous haussons les salaires, ce qui a pour effet de faire à nouveau monter les prix. Cette course au pouvoir d'achat est sans fin et si l'inflation est une conséquence de la rareté des biens, nous pourrions somme toute nous interroger sur nos modes de consommation et nos véritables besoins.

Dans cette course après le temps, la manière dont nous contemplons les événements influence également beaucoup notre perception. Lorsque nous observons le paysage depuis la fenêtre d'un train lancé à pleine vitesse, si nous portons notre regard trop près de la voie, notre vision centrale voit le paysage défiler rapidement tandis que notre vue périphérique perçoit à peine le lointain. Cette sensation est à la fois captivante et inconfortable et il suffit pour s'en rendre compte de lever les yeux au loin. Le panorama apparaît alors calme et immobile tandis que notre vision périphérique saisit la vitesse. Cette perception inversée est plus apaisée, car elle concentre l'acuité visuelle sur un plan fixe et correspond probablement mieux au fonctionnement de nos yeux et de notre esprit.

De la même manière, nous focaliser sur le présent peut altérer notre vision. En déplaçant notre regard vers l'avenir, nous pouvons peut-être retrouver une perception plus harmonieuse du temps.

Quelle place pour l'humanité dans le temps infini ?

Pour trouver son équilibre dans le temps, l'homme doit choisir une perspective solide sur laquelle il pourra construire son propre développement et celui de la société, à l'image d'un individu qui cherche un lieu afin de bâtir une maison pour lui et sa famille.

Le futur est justement un point relativement stable sur l'échelle infinie du temps, qui possède également une propriété singulière : le futur est un présent en devenir et grâce à lui, le temps nous offre une chance de préparer notre présent. Par la notion d'avenir, l'humanité peut donc trouver à la fois une place dans le temps et un modèle vertueux de développement. Cette vision idéaliste du monde se heurte néanmoins à plusieurs difficultés pratiques.

Préparer le futur exige tout d'abord d'avoir confiance, et de faire preuve de patience, car il est indispensable de laisser le temps à nos actions de se réaliser. Les effets de nos actions ne sont généralement pas immédiats, et pour atteindre nos objectifs il faut « laisser le temps au temps », selon la célèbre formule de François Mitterrand.

Qui se souvient par exemple de *Newton*, la première tablette tactile de la société Apple, sortie en 1993 et retirée du marché en 1998 ? Cet appareil, considéré comme un revers pour la marque, a pourtant préparé le succès actuel de l'*Iphone* et de l'*Ipad*. La firme de Cupertino est d'ailleurs bien connue pour ses capacités d'innovation et elle a su démontrer à

plusieurs reprises que, si certaines inventions peuvent être en avance sur leur temps, la persévérance est capable de transformer un échec en réussite.

En parallèle, le célèbre adage américain « *Time is money* » nous incite à nous dépêcher sans cesse. Mais cette recommandation, attribuée à Benjamin Franklin (écrivain, physicien et diplomate américain, 1706-1790), a peut-être été mal interprétée. Elle pourrait justement nous dire que seul le temps long est créateur de richesse, et que c'est la patience qui construit les succès. Honoré de Balzac écrivait sur le sujet « Tout pouvoir humain est un composé de patience et de temps. Les gens puissants veulent et veillent ». La vitesse n'est donc pas le seul moteur de la réussite, et elle peut nous mener à la précipitation.

Notre société manque probablement de confiance, et beaucoup de nos projets échouent simplement par manque de patience. Nous pourrions peut-être faire mieux, tout simplement en faisant moins et surtout moins vite.

Pour s'inscrire dans le temps, il est nécessaire d'apprendre à persévérer, mais aussi à anticiper. Nos fonctionnements sont aujourd'hui très rapides et les décisions à prendre sont bien souvent à la fois difficiles et urgentes. Ce sont des conditions extrêmes que connaissent bien les pilotes de chasse, qui doivent décider avec célérité et dont la vie peut basculer à tout instant, suite à un mauvais choix. Avec l'accélération du temps, nous sommes devenus malgré nous des pilotes, sans y être nécessairement préparés. Une des règles d'or que l'on apprend aux aviateurs pour survivre dans les situations difficiles est justement d'anticiper en permanence, afin de limiter les mauvaises surprises tout en améliorant constamment leur jugement : trouver la meilleure route en fonction des aléas météorologiques, préparer une réaction face à une menace qui pourrait survenir. L'anticipation nécessite un effort constant et conséquent, mais elle représente un moyen très efficace de résister à l'accélération du temps.

Cette préparation de l'avenir ne doit pas cependant être confondue avec la course au progrès dans laquelle nos sociétés sont actuellement engagées. Car améliorer notre niveau de vie aujourd'hui ne revient pas du tout à préserver et améliorer notre monde demain, bien au contraire. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les effets négatifs de nos automobiles sur l'atmosphère. Abandonner nos véhicules paraît néanmoins difficile et un retour à l'âge de pierre n'est pour autant ni possible, ni souhaitable. Le véritable enjeu pour l'homme est certainement de savoir conjuguer l'environnement et le progrès dans la durée.

Pour trouver notre place dans le temps infini, nous avons besoin de parvenir à un juste équilibre entre le présent et l'avenir. Cet arbitrage n'est pas innocent, et que nous le voulions ou non, il sera exposé au jugement des générations futures. Nous pouvons cependant préparer demain sans négliger le présent grâce à une répartition équilibrée des moyens dans le temps. C'est le cas du lien étroit qui existe aujourd'hui entre la recherche et l'enseignement supérieur en France ; grâce au partenariat actuel, non seulement les universités bénéficient de connaissances à jour, mais les centres de recherche profitent à la fois des savoirs académiques des professeurs et du travail des élèves. Cet exemple montre qu'il ne s'agit pas de sacrifier notre confort mais au contraire de le pérenniser, aussi bien pour nous que pour nos enfants.

Un des principaux défis de l'humanité pour le XXI^e siècle sera notamment d'éviter de nouveaux conflits internationaux. Au-delà des tensions culturelles évoquées par Samuel Huntington en 1993, nous devons bien admettre qu'il existe dans le monde d'importants écarts d'échelle de temps. Les différentes sociétés ont en effet évolué au cours des siècles à des vitesses différentes. Un *trader* à New York et un paysan afghan n'ont pas la même relation au temps. Leurs regards croisés sur le passé, le présent et l'avenir ne sont probablement pas identiques. Ces distorsions temporelles viennent s'ajouter aux nombreux conflits d'intérêt existants et elles entretiennent autant de sources potentielles d'affrontement. Pourtant, nos perceptions respectives sont autant de richesses et une meilleure compréhension réciproque pourrait justement nous permettre de progresser.

Quelles que soient les différences et la manière dont elles s'opposeront, le destin de tous les peuples est de toutes les façons lié dans le temps et dans l'espace. L'avenir n'est certainement pas notre seul point de convergence, mais il représente un espoir tangible pour tous. Nous pouvons donc utiliser cet atout pour rassembler les diverses civilisations dans une seule et même perspective.

Faire du temps notre allié

En définitive, le temps n'est ni notre ennemi, ni notre ami. Il joue cependant un rôle fondamental dans notre vie, en fixant nos décisions et en donnant du sens à nos actions. Le rythme accéléré de nos sociétés a malheureusement brouillé notre perception du temps et nous avons parfois du mal à nous adapter aux changements rapides ou à agir sans précipitation. L'humanité semble aujourd'hui finalement un peu dépassée par sa propre vitesse.

Peut-on influencer le temps ?

Grâce à une communication efficace et responsable, nous pouvons retrouver notre confiance dans le temps et relativiser le présent au profit de l'avenir. Nous ne pourrions probablement jamais maîtriser parfaitement le temps, mais à force de patience et d'anticipation, nous pouvons faire de lui un puissant allié pour l'humanité. Gageons que l'homme trouvera dans une approche positive du temps une forme supérieure de sagesse et surtout la force de construire une société plus sereine et plus durable.

Éléments de bibliographie

Dave Barry in *Cyberspace* (chroniques), 1996.

Samuel Huntington : « *The Clash of Civilizations* » in *US foreign affairs*, 1993.

Paul Morand : *Venises, Souvenirs inédits*, Gallimard, 1971.

Albert Einstein : *La théorie de la relativité restreinte et générale* (édition française), Gauthier-Villars, 1956.

Jules Lagneau : *Célèbres leçons et fragments*, Puf, 1950.

Honoré de Balzac : *Eugénie Grandet, histoire de province*, 1833.

François Rabelais : *Gargantua et Pantagruel*, 1534.

La sortie de crise par l'action collective : l'exemple de la démocratisation du Bénin

Angelo Dan

« Nous venons depuis hier de gagner un siècle, celui qui vient. (...) Nous avons vaincu la fatalité ».

Albert Tévoédjrè ⁽¹⁾

Le Bénin est en Afrique titulaire d'une expérience démocratique qui lui vaut d'être considéré comme le laboratoire de la démocratie sur le continent. Mais sa réputation était tout autre au lendemain des indépendances où, dans une Afrique dominée par des régimes autoritaires, ce pays, en proie à une instabilité politique chronique liée à la fréquence de coups d'État militaires, a incarné « l'enfant malade » ⁽²⁾. L'intrusion permanente de l'armée dans la vie politique empêchait de fait la mise en place d'un régime démocratique stable : avec la recherche de compromis précaires entre civils et militaires et les bruits de bottes, le temps utile pour l'action politique est éphémère pénalisant les performances socio-économiques du pays. Malgré ce contexte, le Dahomey ⁽³⁾ a constamment échappé à la guerre civile et en était même parvenu à retrouver une certaine stabilité dans les années 70-80 à la suite d'un énième coup d'État militaire. Les années 80 verront s'effondrer progressivement le régime révolutionnaire à l'origine de cette stabilité sous l'effet de la crise économique ayant touché la plupart des pays africains au cours de cette période. C'est de cette situation chaotique qu'émergera la démocratie béninoise au début des années 90. Comment le Bénin a-t-il pu passer, dans l'espace de deux années à peine, d'une situation d'État failli au statut de préfigurateur de la démocratie en Afrique ?

Cet article décrit, par l'exemple de la démocratisation du Bénin, le processus de gestion d'une crise politique à travers une procédure

(1) Rapporteur général de la conférence nationale béninoise des forces vives (février 1990) et actuel médiateur de la République au Bénin.

(2) Entre 1963 et 1972, le Bénin a connu une série de sept coups d'État militaires.

(3) Nom du Bénin jusqu'au 1^{er} décembre 1975.

institutionnelle originale, la conférence nationale des forces vives, dont la réussite a fait école sur le continent africain quant à la manière de décider en période de crise politique ou d'organiser une période de transition en amont de changements structurels décrétés à partir d'impératifs de temps court.

Une crise socio-politique majeure

Pour Michel Dobry, le processus de crise politique est caractérisé par une « désectorisation conjoncturelle de l'espace social » marquée par une « forte mobilité des enjeux » dans un contexte de « mobilisations multisectorielles » (théorie des conjonctures fluides). La crise sociopolitique qu'a connue le Bénin dans les années 80 obéit à cette définition selon Richard Banégas. Pour s'en convaincre, rappelons brièvement les faits.

Le 26 octobre 1972, le commandant Mathieu Kérékou renverse, par un coup d'État, le conseil présidentiel, triumvirat qui dirigeait le Dahomey depuis 1970 ⁽⁴⁾. Le nouveau régime militaire instaure le parti unique et adopte une nouvelle constitution basée sur une idéologie révolutionnaire et marxiste-léniniste. Pendant près d'une décennie, le pays va retrouver, sous la direction du jeune commandant devenu entretemps lieutenant puis général, une certaine stabilité politique et bénéficier d'une croissance économique soutenue portée par l'essor des exportations de matières premières, comme c'était le cas dans la plupart des pays africains au lendemain des indépendances. La situation côtière du pays et la proximité du grand marché nigérian sont en outre propices au développement d'une économie de transit et de la réexportation.

Ce modèle économique rentier n'a pas résisté à la baisse des prix des exportations africaines entre 1979 et 1982. Sous le poids de l'endettement et à la merci de la libéralisation économique à marche forcée prescrite par les institutions de Bretton Woods par des programmes d'ajustement structurel, le gouvernement révolutionnaire est incapable de « compenser la chute de la croissance économique par des politiques publiques » efficaces ⁽⁵⁾.

La mauvaise gouvernance et la corruption du régime ont de fait accéléré la banqueroute de l'État : la faillite généralisée des entreprises publiques et du secteur bancaire, l'accumulation des arriérés de salaires dans la fonction publique, la paupérisation grandissante, le chômage de masse – pour ne citer que ces réalités – et la répression des libertés individuelles ont fini par

(4) Qualifié de « monstre à trois têtes », ce conseil présidentiel prévoit une direction du pays à tour de rôle pendant deux ans par chacun de ses trois membres. Le coup d'État du 26 octobre 1972 mit un terme à cette expérience après le mandat du président Maga.

(5) Cf. Jean-Michel Severino et Olivier Ray : *Le temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob, 2010.

entamer la légitimité du gouvernement révolutionnaire aux yeux des populations et déclencher, au milieu des années 80, des « mobilisations multisectorielles ».

Ces mobilisations, lancées par les étudiants, vont s'amplifier rapidement et s'étendre, à partir de 1989 – année du bicentenaire de la Révolution française dont le souvenir n'a pas manqué de planer sur les manifestations ⁽⁶⁾ – à l'ensemble des couches socioprofessionnelles du pays ⁽⁷⁾. « Désormais, la dynamique des mobilisations multisectorielles est manifeste : à l'engagement des étudiants, des enseignants et de l'Église catholique, viennent s'ajouter les grèves du personnel hospitalier [...], des ouvriers, la mobilisation des avocats, la grève des taxis, [...] », souligne Richard Banégas à ce sujet. Aux revendications sociales se greffent des revendications politiques appelant à la fin du parti unique et au départ du régime. Le mécontentement gagne également les forces armées demeurées jusque-là fidèles au régime tandis que des forces centripètes favorables à la mise en place de réformes émergent à l'intérieur même du parti unique, le Parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB). Face à un isolement grandissant, le président Mathieu Kérékou cède à la pression populaire et annonce, le 7 décembre 1989, la fin du marxisme-léninisme et l'organisation, début 1990, d'une « conférence nationale regroupant les représentants authentiques de toutes les forces vives de la nation, quelles que soient leurs sensibilités politiques, afin qu'ils apportent leur contribution à l'avènement d'un renouveau démocratique et au développement d'une saine ambiance politique nouvelle » dans le pays.

La conférence nationale des forces vives, mode d'emploi

L'idée d'une « conférence nationale des forces vives » dédiée à la gestion d'une crise politique a été une première sur le continent africain. L'originalité de la procédure réside dans son caractère institutionnel et délibératif qui la rapproche, sous réserve du contexte et de la finalité, des conférences de consensus (ou conférences de citoyens) initiées au Danemark en 1987 ⁽⁸⁾. Cette conférence se voulait être, selon son rapporteur général, des

(6) Cf. Robert Dossou, « L'expérience de la conférence nationale béninoise » in *Bilan des Conférences nationales et autres processus de transition démocratique* - Actes de la conférence régionale africaine préparatoire de la IV^e Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies, Cotonou, 4-6 décembre 2000 (www.democratie.francophonie.org/IMG/pdf/1592.pdf).

(7) Cette propagation de la contestation d'une catégorie sociale à une autre constitue la manifestation concrète de la désertion de l'espace social au sens de la théorie de M. Dobry.

(8) Voir notamment : Dominique Bourg, Daniel Boy : *Les conférences de citoyens, mode d'emploi*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2005.

« états généraux de la Nation béninoise »⁽⁹⁾. Pour mieux saisir les spécificités du processus, rappelons-en les principales étapes.

Au lendemain de l'annonce de la tenue de la conférence nationale, un comité préparatoire national, institué par décret en date du 18 décembre 1989, est mis en place et chargé « de définir les modalités pratiques de l'organisation de la conférence, d'en arrêter le programme et d'en élaborer les documents de base ». Ce comité est composé de huit membres, tous issus du gouvernement, dont quatre universitaires. C'est à lui qu'il est revenu de piloter le processus de désignation des délégués devant prendre part à la conférence, lequel processus n'a pas manqué de susciter des tensions⁽¹⁰⁾.

Quinze catégories censées représenter « toutes les structures sociales » du pays sont retenues : personnalités et sages (y compris les anciens présidents de la République), cultes et assimilés, cadres de l'administration publique, syndicats, le PRPB et ses organisations de masse, associations régionales de développement, ONG, ordres professionnels et associations professionnelles, mouvements et sensibilités politiques autres que le PRPB, étudiants, paysans, opérateurs économiques et organisations d'employeurs, organisations de jeunes et de femmes à l'exception de celles affiliées au PRPB, forces armées, et Béninois de l'extérieur.

Au sein de chaque catégorie, les différentes structures ou sensibilités désignent chacune deux délégués. Le comité préparatoire a privilégié dans cet exercice une « représentativité matérielle beaucoup plus que formelle » comme l'indique Robert Dossou. À titre d'exemple, s'agissant de la désignation des délégués des « mouvements et sensibilités politiques autres que le parti au pouvoir », le comité a retenu, dans un contexte marqué par le monolithisme, l'ensemble des « mouvements signataires de manifestes ou de tracts » pendant la période révolutionnaire et ce, à partir de documents fournis par les services de police.

La Conférence s'est ouverte à Cotonou, capitale économique du Bénin, le 19 février 1990 en présence de 493 délégués⁽¹¹⁾. La conduite des débats est confiée à un présidium de 13 membres, dont plusieurs sont issus du comité préparatoire, sous la présidence d'une personnalité morale, l'Archevêque de Cotonou. Trois commissions thématiques sont mises en place pour traiter respectivement des questions constitutionnelles ;

(9) Le rapport général de la conférence peut être consulté en ligne (www.gouv.bj/spip.php?article276).

(10) Le comité a notamment, à la suite de manifestations des opposants, revu à la baisse le nombre de délégués accordé au parti au pouvoir en l'alignant sur les quotas des autres partis politiques invités.

(11) Ce nombre est porté à 520 après règlement des cas mis en instance par le comité préparatoire et le travail de la commission de vérification des mandats (*in* Robert Dossou : *op. cit.*).

économiques et sociales ; culturelles, éducatives, sportives, scientifiques et environnementales. Le règlement intérieur de la conférence prévoit le vote à la majorité relative comme mode d'adoption des décisions.

La question majeure abordée dès le début des travaux concerne le « caractère souverain » de la conférence nationale, c'est-à-dire sa vocation délibérative et le caractère exécutoire de ses décisions. Cette question centrale a induit de fortes tensions entre partisans du régime révolutionnaire, d'une part, et les opposants et délégués de la société civile, d'autre part ; les premiers considérant, devant l'appel des seconds au départ du régime en place, qu'une telle décision allait éloigner la conférence de sa vocation consultative rappelée par le chef de l'État à l'ouverture des travaux ⁽¹²⁾. Après plusieurs jours de débats ardues et de tergiversations, la souveraineté de la conférence nationale est proclamée par les délégués le 25 février 1990, par 370 voix pour et 17 contre.

Cette décision capitale crée, de fait, un pouvoir constituant en substituant aux institutions officielles une instance *ad hoc* dotée des pleins pouvoirs et au sein de laquelle les délégués favorables au régime en place sont minoritaires. À partir de cet instant, la dialectique du changement est devenue imparable comme en témoignent les principales décisions de la conférence nationale :

- La constitution « marxiste-léniniste » de 1977 ainsi que tous les organes qui en sont issus (assemblée nationale révolutionnaire, conseil exécutif national tenant lieu de gouvernement) sont dissous ; la rédaction d'une nouvelle constitution à soumettre au référendum est confiée à une commission de juristes composée principalement des membres de la commission constitutionnelle de la conférence. Le rapport général précise que cette constitution consacrerait « un régime entièrement démocratique ».

- Un gouvernement de transition est mis en place : le président Mathieu Kérékou est maintenu dans ses fonctions de chef de l'État, mais il perd l'essentiel de ses pouvoirs, y compris la Défense nationale, au profit d'un Premier ministre désigné, à une large majorité, parmi les délégués à la conférence nationale.

- Un organe législatif de transition est également créé, le Haut conseil de la République (HCR), composé des 13 membres du *presidium* de la conférence, des anciens présidents de la République, des présidents des trois commissions de la conférence, de six délégués de provinces et de

(12) Le président Kérékou avait particulièrement insisté sur ce fait en ces termes : « Ne nous demandez pas de démissionner [...] ».

25 membres élus parmi les délégués de la conférence.

Les attributions de ce Haut conseil en font la tour de contrôle de la période transitoire. Elles consistent à :

- contrôler le suivi des décisions de la conférence nationale ;
- exercer la fonction législative, notamment en matière budgétaire ;
- contrôler l'exécutif ;
- étudier les amendements qui seraient reçus après la popularisation de l'avant-projet de constitution ;
- superviser les élections législatives et présidentielles, ainsi que le règlement du contentieux électoral ;
- approuver l'avant-projet de constitution ;
- assurer l'accès équitable des partis politiques aux médias officiels et veiller au respect de la déontologie de l'information ;
- désigner en son sein, en cas de vacance de pouvoir, un membre pour assurer l'intérim du président de la République et du Premier ministre ;
- assurer la défense et la promotion des droits de l'homme tels qu'ils sont proclamés et garantis dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Précisons que la conférence a confié, à l'unanimité, la présidence du HCR au président du *presidium* de la Conférence, l'archevêque de Cotonou ⁽¹³⁾. C'est sur la base de ces mesures exceptionnelles que seront organisées les premières élections présidentielles démocratiques au Bénin en mars 1991, après adoption par référendum d'une nouvelle constitution le 11 décembre 1990. Ces élections sont remportées par le Premier ministre du gouvernement de transition, Nicéphore Soglo, opposé lors du second tour au président sortant, Mathieu Kérékou. Un parlement élu au suffrage universel à la suite d'élections législatives remplace le HCR en mars 1993. C'est ainsi que le Bénin inaugure son renouveau démocratique en fondant, au début des années 90, un régime présidentiel, à alternances régulières ⁽¹⁴⁾, reposant sur le multipartisme intégral.

(13) Président du Haut conseil de la République de 1990 à 1993, Mgr Isidore de Souza, alors archevêque de Cotonou, est décédé en 1999.

(14) En 20 ans de démocratie (1991-2011), le Bénin a connu trois alternances à la tête de l'État, respectivement en 1991, 1996 et 2006.



Au regard du dénouement qui a été celui de la crise sociopolitique traversée par le Bénin dans les années 80, on peut déduire que cette crise a été transformée, grâce à la mobilisation collective, en une opportunité pour le changement. En dix jours (la conférence a pris fin le 28 février 1990), la gouvernance de cette crise par un mécanisme institutionnel novateur ⁽¹⁵⁾, produit d'un consensus national, a favorisé une solution institutionnelle dont les effets semblent s'inscrire dans la durée, faisant écho de la réflexion de Michel Rocard qui déclarait en 1989 qu'« Il n'y a pas de remède à des situations de crise économique et sociale qui ne procède d'abord d'une volonté politique, passant notamment par un approfondissement de la démocratie et du respect des droits de l'homme... » ⁽¹⁶⁾. Notons enfin que la conférence nationale béninoise a précédé le discours de la Baule, prononcé par François Mitterrand, en juin 1990, à l'occasion du 16^e Sommet France-Afrique, dans lequel il invitait les dirigeants africains à suivre la direction du « vent de liberté qui a soufflé à l'Est » en accélérant la démocratisation du continent.

Éléments de bibliographie

Michel Dobry : *Sociologie des crises politiques*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009.

Magalie Besse : *La conférence nationale souveraine, un pouvoir constituant original*, septembre 2008 (www.droitconstitutionnel.org/congresParis/comC3/BesseTXT.pdf).

Richard Banégas : *La démocratie « à pas de caméléon »*. *Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.

Richard Banégas, « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin » in *Culture et Conflits* n° 17, printemps 1995 (www.conflits.revues.org/index320html).

(15) À la suite du Bénin, l'expérience de la conférence nationale sera reprise, dans le cadre de processus de transition politique, par plusieurs autres pays africains (Gabon, Congo, Niger, Togo, Mali, ex-Zaïre et Tchad) avec des fortunes diverses.

(16) Citation reprise dans le rapport général de la conférence nationale des forces vives.

La *Revue Défense Nationale* est éditée par le Comité d'études de défense nationale
(association loi de 1901)

Adresse géographique: École militaire, 1 place Joffre, Paris VII

Adresse postale: BP 8607, 75325 Paris cedex 07

Fax: 01 44 42 31 89 - www.defnat.com - redac@defnat.com

Directeur de la publication : Bernard Norlain - Tél. : 01 44 42 31 92

Secrétaire général : Jacques Mourgeon - Tél. : 01 44 42 43 72

Rédacteur en chef : Jean Dufourcq - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédacteur en chef de l'édition anglaise : Mike Storey - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédacteur en chef de l'édition russe : Olivier Védrine - Tél. : 01 44 42 31 90

Assistante de direction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 31 92

Secrétaires de rédaction : Pascal Lecardonnel, Marie-Hélène Mounet, Jérôme Dollé

Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23

Administration du site *Internet* : Paul Laporte - Tél. : 01 44 42 31 91

Conseiller de rédaction : Olivier Kempf

DL 75509 - 2^e trimestre 2011 - ISSN: 2105-7508 - CP n° 1014 G 85493 du 9 septembre 2010

Imprimée par Bialec, Nancy, 95 boulevard d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex

Le temps de la décision

Conjuguer l'urgence, la gestion du quotidien et l'anticipation à l'heure de la complexité

Les élèves de l'École de guerre, de l'École nationale d'administration et de l'École des Hautes études commerciales ont souhaité appréhender le temps de la décision à travers des exemples concrets. Les situations auxquelles ils seront confrontés articulent le temps court de la réaction dans l'urgence, le temps long de la stratégie et le temps cyclique du fonctionnement des institutions démocratiques et économiques. Cet ouvrage apporte un premier élément de réflexion à leur colloque commun.

Nos partenaires

THALES



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale, la **Revue Défense Nationale** assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale lui permet de participer activement au renouvellement du débat stratégique français et à sa promotion en Europe et dans le monde

www.defnat.com